صكتا من الاجل

Numéro spécial Salon du livre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15289 – 7 F

VENDREDI 25 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Cinq mois avant l'élection

Le candidat officiel à la présidence a été assassiné au Mexique

Luis-Donaldo Colosio, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), la formation au pouvoir depuis 65 ans, à l'élection présidentielle mexicaine du 21 août prochain, a été assassiné mercredi 23 mars à Tijuana, près de la frontière avec les Etats-Unis. M. Colosio était âgé de quarante-quatre ans. Le président sortant, M. Salinas de Gortari, a invité ses concitoyens à rester calmes. Cet attentat, qui s'ajoute à l'insurrection armée du début de l'année au Chiapas, inquiète les Etats-Unis, principal partenaire du Mexique.

MEXICO

de notre correspondant

Le Mexique est en état de choc à la suite de l'assassinat de Luis-Donaldo Colosio qui survient au moment où le pays était déjà confronté à une crise sans précédent du fait du soulèvement paysan survenu le 1er janvier dans l'Etat méridional du Chiapas. En signe de deuil, les candidats des principaux partis aux élections du 21 août et les chaînes nationales de télévision ont suspendu leurs transmissions, confirmant ainsi la stupeur provoquée par ce meurtre. Les images diffusées par la télévision ont permis aux Mexicains de voir tous les détails de l'attentat organisé lors d'un meeting de M. Colosio dans un quartier populaire de la plus grande ville de l'Etat de Basse-Californie, Tijuana.

Il venait à peine de terminer son discours devant une foule réunie en plein air et s'apprêtait à quitter les lieux lorsque deux *hommes s'approchèrent de lui,* franchissant sans difficulté les contrôles de sécurité qui, comme d'habitude au Mexique dans ce genre de situation, n'étaient pas très sévères.

L'un d'eux sortit un revolver de calibre 38 et tira deux fois, à bout portant, sur le candidat, le blessant au thorax et à la tête. Il était un peu plus de 19 heures. Trois heures plus tard, Luis-Donaldo Colosio décédait au moment où quatre neuro-chirurgiens tentaient une intervention au cerveau.

BERTRAND DE LA GRANGE

Lire la suite page 3

Une épreuve

L'ASSASSINAT de Luis-Donaldo Colosio, candidat officiel à la présidence du Mexique du parti au pouvoir dans ce pays depuis soixante-cinq ans, bouleverse les données du jeu politique. Le président sortant, M. Salinas de Gortari, s'est adressé à ses concitoyens, le visage défait, pour les inviter à garder leur calme. M. Colosio était le dauphin, et le protégé, de M. Salinas.

Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) doit maintenant se choisir un nouveau champion pour le scrutin présidentiel du 21 août prochain. Selon le système très particulier en vigueur au Mexique depuis des lustres, il appartient au président sortant de faire désigner par les instances dirigeantes du parti celui qui sera appelé à lui succéder.

TOUTE la classe politique mexicaine se pose deux questions. Qui sont les commanditaires de l'attentat? Y a-t-il un risque de déstabilisation des institutions démocratiques dans l'immédiat? Parmi les hypothèses qu'aucun dirigeant n'ose exprimer publiquement, mais qui sont présentes dans les esprits, il faut citer celle selon laquelle des «intérêts obscurs» seraient à l'œuvre dans l'attentat de Tijuana.

Il s'agirait d'affaiblir le pays, d'une manière ou d'une autre, afin de redistribuer les cartes. Un commentateur de télévision n'a ainsi pas hésité à insinuer que la principale formation d'opposition de gauche, le PRD, pourrait avoir un lien avec le crime, puisque le meurtrier est originaire de l'Etat du Michoacan, un bastion du PRD...

Les divisions au sein du parti au pouvoir ont d'autre part atteint une telle intensité que certains osent imaginer l'inimaginable : qu'un des secteurs les plus réactionnaires du PRI ait pu en secret favoriser l'insurrection dans l'Etat du Chiapas, au début de l'année, afin de gêner la candidature de Luis-Donaldo Colosio. Personne n'ose encore aller plus loin et envisager que le débat politique au sein du PRI ait dégénéré au point que d'autres opposants internes aient décidé de s'en prendre au candidat de leur propre parti.

ON ne peut pas écarter non plus la piste de la drogue. Tijuana est un haut lieu du trafic, et les différents cartels se disputent la mainmise sur ce fructueux commerce illégal. Le président Salinas a été particulièrement sévère à l'égard des narco-trafiquants, en partie pour faire plaisir à Washington. A-t-on voulu le «punir», par le biais de son dauphin? S'agirait-il d'une «mise en garde» des trafiquants, pour l'inciter, lui et son successeur quel qu'il soit, à se montrer moins fermes?

Il reste la dernière hypothèse : la plus simple. Comme Ronald Reagan en 1981, mais sans avoir la même chance que l'ancien président des Etats-Unis, Luis-Donaldo Colosio aurait été victime d'un déséquilibré. Le péril, dans ce cas, serait bien moindre pour la démocratie mexicaine.

M 0147 - 0325 - 7,00 F

Hébron : violents affrontements

A Hébron, où un colon juif avait tué, le 25 février, trente Palestiniens, l'armée israélienne a employé, mercredi 23 mars, des roquettes antichars pour neutraliser, après plusieurs heures de siège, quatre militants du mouvement islamiste Hamas, retranchés dans un immeuble. Ces derniers ont été tués ainsi que deux habitantes du voisinage. Pendant ce temps, à Jérusalem, le chef de l'armée israélienne, devant la commission d'enquête sur le massacre du 25 février, justifiait les consignes données à ses hommes dans les territoires occupés, soulignant qu'Israël n'avait pas à rougir de la comparaison avec le comportement des troupes françaises durant la guerre d'Algérie.

Page 24

Justice : contrôler la police judiciaire

Un «bureau de la police judiciaire» sera prochainement créé au ministère de la justice afin de renforcer le contrôle de la justice sur la police judiciaire. Dans une note interne, le directeur des affaires criminelles et des grâces précise les attributions et la composition de ce bureau qui sera dirigé par un magistrat. Conforme à l'esprit du code de procédure pénale, cette innovation est accueillie avec réticence au ministère de l'intérieur et avec *hostilité par les syndicats de policiers.*

Page 10

Sondage : les Français valorisent le livre

Au Salon du livre, on défend évidemment l'écrit, le langage, la lecture. Un sondage CSA pour *le Monde*, Le Grand Livre du mois et Radio France montre que *«le livre est à la fois fortement valorisé et source d'inhibition»*. Du côté de l'Italie, invitée d'honneur du Salon, c'est la nostalgie qui domine. Mais l'optimisme du grand éditeur Giulio Einaudi est, à quatre-vingt-deux ans, inentamable. Enfin, en ces temps de débats sur la langue, il n'est pas inutile de se rappeler Rabelais, né il y a cinq cents ans.

Pages I à XVI

Avant le «mouvement national de protestation» du 25 mars contre le contrat d'insertion professionnelle

Société bloquante

ÉDOUARD BALLADUR a trop d'admiration pour la méthode Pompidou. Le vingtième anniversaire de la mort du successeur du général de Gaulle a permis au premier ministre d'aujourd'hui de rappeler comment celui dont il fut l'un des plus proches collaborateurs, à Matignon puis à l'Elysée, avait géré la révolte culturelle et sociale de 1968 : par un dosage de patience pateline et de concessions rusées. Il a ainsi résumé, dans *le Point*, l'art de gouverner en temps de crise : *«Parfois, il suffit de laisser les choses aller à leur paroxysme pour qu'ensuite elles se replacent dans le cadre normal.»* En langage moins contourné, la sagesse populaire appellerait cela faire le dos rond en attendant que ça se passe...

Dans le dossier «CIP-SMIC-jeunes», on voit à l'œuvre cette conception. Le gouvernement, échaudé par le syndrome Oussekine de la première cohabitation, manie pour l'instant face à la rue une fermeté molle et paternelle qui semble plus destinée à éviter les «bavures» éventuelles de la répression qu'à y maintenir l'ordre à tout prix. Le Charles Pasqua de 1994 est, à cet égard, plusieurs tons au-dessous de ce que fut le Pasqua nullement «retenu» de 1986. Le reste du gouvernement ouvre en tous sens le «dialogue» avec la jeunesse dans un certain désordre, les ministres courant de dîners en studios. Tout cela est à la fois sympathique et court.

Ni l'attentisme sucré ni la démagogie verbale ne pourront effacer de sitôt – et même si cette révolte, comme les précédentes, finit par s'apaiser – le message symbolique fort et fortement négatif que la société française, *via* ses dirigeants du moment, a adressé à sa jeunesse. Il tenait en peu de mots que beaucoup de mots ne suffiront pas à rattraper : on ne sait pas quoi faire de vous, on va bricoler votre futur.

Le péché originel du CIP réside moins dans son dispositif que dans la perception qu'en ont eue les jeunes, on l'a dit : le sentiment d'être dévalués, diminués, en quelque sorte handicapés d'emblée sur le marché du travail. Ils sont en première ligne, non seulement d'une crise économique qui avait commencé avant leur naissance, mais désormais d'une fracture culturelle.

BRUNO FRAPPAT

Lire la suite page 12

Lire également

- **Les étudiants boudent le mouvement**
- **Huit protestataires nantais menottes aux poignets**
- **Selon une convention internationale, le salaire minimum ne peut être abaissé**

pages 12 et 13

Championnats du monde de patinage



POINT DE VUE

L'aventure européenne

par Bernard Kouchner

«QU'EST-CE que tu veux que je fasse ici?» Le jeune *homme me montre* l'escalier taggé, seul lieu où les adolescents de la cité se réunissent pour parler de leurs rêves de voitures, de filles et de réussite-frime, comme dans les feuilletons télévisés. Je tente de lui parler des sans domicile fixe, des chômeurs qui ne peuvent plus nourrir leur famille, du reste du monde qui ne possède même pas un toit et donc pas d'escalier. Il s'en moque. Qu'est-ce que je crois? Qui lui *offre d'y aller là-bas,* au loin, voir, écouter, épauler les autres? Il n'a pas lu ni ne lira Conrad ou Kipling. Il regarde la télé. Son père ne travaille pas depuis cinq ans. Et certains, dans la bande, ne connaissent pas leurs parents.

Il veut du travail, pas n'importe lequel et pas payé n'importe comment. Il veut que je lui raconte des histoires de guerre, de périls affrontés, il veut savoir combien gagne un ministre et connaître le prix de la R25 Baccara avec laquelle on m'a conduit vers lui et sa bande, dans ce quartier perdu et proche. Il insiste sur ce mot, Baccara, catégorie luxe; parce qu'il connaît le poids des choses. Les adultes, ceux-là qui le bassinent avec leurs «exploits» de mai 68 (*«Il est interdit d'interdire»* et autres fariboles) leur assènent des leçons de morale et, effrayés, les poussent à tout accepter. Comme *ils ont changé.* Comme nous avons changé.

«Vous n'avez pas compris que c'est le désespoir, que notre avenir est foutu? Alors vous, toujours à faire le généreux, l'agité, pour les lointains, vous acceptez tout ce qui se passe ici? A quoi cela sert de faire des études?» Elle a vingt ans et son bac+2 ne passe pas la rampe des employeurs. Elle parle plus de dignité que de salaire. Elle manifeste, elle organise, comme je le faisais à son âge, elle raconte ses entrevues avec des fonctionnaires tièdes. Je casse son enthousiasme en tentant trop sagement de définir les priorités. Un travail, n'importe lequel, n'est-il pas préférable à cette oisiveté qui engendre exclusions, assistance, désespoir, toxicomanie, etc.?

J'affirme que les embauches ne se décrètent pas du sommet de l'Etat, que, *dans toutes les professions,* en haut et en bas, les emplois manquent. Et puis je vois ses yeux se remplir de larmes et *j'ai honte d'être devenu* un conservateur, un adepte mou de la loi du marché, un châtré de l'imagination. Alors, pour ne pas lui dire tout de suite qu'elle a raison de vouloir encore une fois tout changer en France, j'affirme qu'il faut penser au reste de la planète. Pas seulement la France. Elle est d'accord. *Il faut partager* partout. Voilà le programme!

Lire la suite page 2

▶ **Bernard Kouchner est ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire.**

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 3 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 590 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 280 DR; Irlande, 1,30 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 550 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

L'aventure européenne

Suite de la première page

A pleines colonnes, sociologues, journalistes et hommes politiques s'interrogent gravement. Pourquoi les étudiants sont-ils dans la rue suivant une répartition géographique nouvelle qui suit celle des jeunes aux formations sacrifiées ? Parce qu'ils ont vingt ans et ne sont pas encore résignés. Vous souvenez-vous de vos vingt ans ? Un mai rampant, disent les augures. C'est bien plus grave et bien plus exaltant. La révolte revient. Bravo. Recommençons.

La France s'angoisse, parlons-lui d'aventure. Il faut ouvrir la fenêtre sur le large puisque chez nous on respire à l'étroit. Le large de la France, c'est d'abord l'Europe. Chez les jeunes, écœurés de faire les frais de nos imprévoyances, quel espoir d'être entendu lorsqu'on leur parle d'Europe ? Que va représenter pour les jeunes Français commotionnés cette échéance électorale européenne ? Pour eux, l'Europe va d'elle-même, immédiate et lointaine, évidente et sans intérêt et toujours un peu responsable de ce qui empire. Elle a des cicatrices et du ventre. Leurs parents lui attribuent, bien à tort, sa part du chômage et de l'insécurité. Parce que l'Europe avance avec son masque de technocrate, bardée de règlements, dans notre dos, beaucoup croient qu'elle progresse à nos dépens. Qui donc explique aux jeunes l'importance de l'adhésion de la Suède, de la Finlande, de l'Autriche et de la Norvège ? Qui donc aura déchiffré pour nous ce courant, cet élan qui pousse de nombreux pays, en particulier de l'Est, vers l'Union européenne, dans le même temps que de nombreux Français se plaignent de l'Europe ? Qui dira l'urgence de leur répondre ? Qui pense à donner sens à l'élargissement ? Les pays s'additionnent, tel un puzzle dont on ne perçoit pas le dessin-dessein général.

L'horreur campe à nos portes

Avec l'Europe, l'explication vient toujours trop tard. L'Europe d'aujourd'hui paraît distante et froide, la machine technocratique s'emballe, la logique de normalisation, de rationalisation l'emporte sur tout projet politique. Comment, dans ces conditions, peut-elle apporter une réponse aux questions de la vie ? Comment convaincre alors ? En la rapprochant de notre vie quotidienne, non sous forme d'interdits mais de possibles. En la faisant complice de nos exaltations.

Rendons une visibilité à l'Europe, pour que les citoyens la reprennent à leur compte.

Nous avons besoin d'une représentation permanente et explicative de l'Union, une manière de comité des Sages, des barbes blanches incontestées, qui, hors de la commission, nous en donneraient le mode d'emploi. Des visages familiers qui nous expliqueraient les démarches en cours et nous y associeraient avant qu'elles ne nous tombent sur la tête. La communication, écoute et échange, est chère aux jeunes de cette fin de siècle. Avant la vraie démarche fédérale que souhaitent les vieux de la vieille, les jeunes attendent une Europe de la parole.

L'Europe ne se remet pas de sa couardise face à la purification ethnique. L'Europe moderne fut pensée au lendemain d'Auschwitz. Et la voici, balbutiante et nubile, qui capitule à moitié devant son contraire : l'intolérance et le racisme. *L'horreur campe* à nos portes, on peut dire chez nous, puisque les caméras nous y plongent. Et si Sarajevo respire enfin, grâce à un début de fermeté, deux avions américains et la détermination de l'OTAN, et que l'oppression recule ailleurs, de l'Arménie à Bakou, de la Géorgie à l'Afghanistan, partout le péril demeure. La Bosnie, dans sa diversité explosive, constituait une image de l'Europe qui nous rappelait à nous-mêmes. Nous n'avons répondu, France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, que par l'addition de nos impuissances. A chaque aube de Tuzla ou de Stepanakert meurt un peu de notre Europe des droits de l'homme. Nous réagissons toujours trop tard.

Voilà bien une aventure européenne : tentons de prévenir les massacres. La jeunesse se passionne pour ce droit d'ingérence que nous avons proposé et qui lentement, difficilement, contre l'égoïsme de ceux qui se cachent derrière la souveraineté de l'Etat, fait des progrès aux Nations unies. Pour empêcher les crimes massifs, sur notre continent et ailleurs, il faut construire un système d'alerte préventif, mélange d'expérience des volontaires de l'action humanitaire, des militants des droits de l'homme, des universitaires et des politiques. Il faut également clarifier ce concept d'ingérence démocratique qui fait encore peur à ceux qu'il est censé protéger.

Aventure utile : il faut établir, à la disposition des Nations unies, une vraie armée européenne permanente des droits de l'homme, appuyée sur un service militaire européen.

Aventure utile : il faut instituer, pour les garçons qui le choisiraient comme pour les filles, en guise d'obligations militaires, un service humanitaire européen, comme notre Globus français. Pour aller, sans diplômes d'études supérieures, dans le tiers-monde, travailler et être enseignés aux côtés des jeunes des pays pauvres dans des missions et des *projets de développement*.

La Méditerranée, devenue dangereuse et gonflée d'islamisme. Nous nous contentons, au grand désespoir des musulmans démocrates, de compter les morts quotidiens. Aventure utile : les jeunes Européens doivent commencer de déchiffrer l'islam plutôt que de le craindre.

Nous avons la responsabilité de ce qui se fane en Afrique. Aventure utile : l'Europe doit proposer un plan de développement global pour l'Afrique que les deux jeunesses se chargeraient de mettre en œuvre.

Un parfum de dépaysement et d'audace

Nous parlons beaucoup des nécessités de la grande Europe. Mais nous proposons à peine nos capitaux, rarement plus et souvent mal. Aventure utile : il faut mettre en place les « Ateliers de l'Europe » qui organiseront de multiples marches vertes à destinations de l'Est : à travers les municipalités et les associations. Missions individuelles ou collectives, efforts portés là où l'environnement est en danger.

Pour qu'on l'aime davantage, l'Europe doit disposer d'institutions légitimes aux yeux des citoyens. Légitimes et efficaces. Siéger à Strasbourg devrait être utile et valorisant pour nos parlementaires et non pas une corvée. Il nous faut un conseil des ministres qui décide davantage et plus vite. Il faut étendre le recours à la règle majoritaire. Il faut cesser de malmener les traditions locales ; commencer à contrôler sérieusement la Commission ; évaluer le travail du conseil : construire les liens entre Strasbourg et les Parlements nationaux. La troïka est un attelage impossible à manœuvrer. Six mois de responsabilités tournantes ne suffisent pas, et, à seize, cela devient ingérable. Un président de l'Europe doit être élu pour deux ans, et un vice-président, *responsable devant* le conseil des ministres.

Tentons enfin et surtout de parler de l'Europe à la première personne. Pour intéresser les jeunes, pour élargir leur champ de vision vers l'Est et vers le Sud, inspirons-nous de la méthode humanitaire pour ne pas attendre d'avoir la solution globale pour s'attaquer au particulier. Avec l'Europe, confrontons nos expériences, non dans des bureaux mais à l'air libre. Aventure utile : multiplions les échanges de jeunes Européens au travers d'emplois de proximité, pour leur fournir un parfum de dépaysement et d'audace. L'expérience apprend que la langue est un obstacle surmontable.

Aventure utile : la création d'entreprises par des jeunes Européens devrait être soutenue par Bruxelles plus sûrement que par les banques. Ainsi que toutes tentatives de partage des horaires et des salaires préférées aux licenciements.

Aventure certes, et de grande ampleur : entamons, au nom de l'Europe, une négociation mondiale sur les protections sociales. Faute de cela, les délocalisations et l'effort des pays pauvres priveront nos pays de leur substance.

Quand l'Europe aura-t-elle enfin un discours sur l'éthique et une politique de santé publique ? Drogue, sida, partout et surtout en France, le réflexe sécuritaire crispe la réflexion. Face à l'émigration qui exigeait une pensée ample, Schengen n'est pas une réponse suffisante. Soyons attentifs à l'expérience des autres. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni ont mieux traité que nous le drame des drogues dures et de la diffusion du sida. Ces pays ont su faire passer la santé publique avant l'ordre policier. Par des thérapies de substitution, la méthadone, la buprémorphine, l'accès aux soins, l'hébergement et les centres de postcure, ils ont pris de l'avance sur nous. *Ecoutons-les.*

En matière de toxicomanie et de sida, notre orgueil national confine au crime légal. La lutte contre la toxicomanie et les ravages des drogues dures passe par une réflexion, des échanges, des décisions de santé publique communes et une approche économique européenne de l'immense marché des trafics de drogue. Aventure utile : organisons un débat et une attitude européenne sur la répression des trafics, précédant une réglementation de l'usage du cannabis. Et surtout organisons une politique européenne de réduction des risques en ce qui concerne les drogues dures. Le reste est non-assistance à personne en danger.

Les élections européennes qui s'annoncent sont une opportunité et un piège. Tomber, sous ce prétexte, dans des manœuvres d'appareil serait un échec. Mais c'est aussi l'occasion de parler de l'avenir du monde. Des nationalismes dangereux nous guettent, la misère et la démographie galopante qui l'accentue nous imposent de marcher à la bataille, la vraie, celle de la vie.

Si la jeunesse n'a pas toujours raison, on a toujours raison de l'écouter. Rimbaud, symbole de cette « Europe aux anciens parapets » qu'il avait pourtant fuie, écrivait :

Oisive jeunesse
A tout asservie
Par délicatesse,
J'ai perdu ma vie.

BERNARD KOUCHNER

BIOLOGIE

Pour un humanisme de la science

Le professeur Etienne Baulieu, co-inventeur de la pilule abortive RU 486, et titulaire au Collège de France de la chaire des fondements et principes de la reproduction humaine, a prononcé, mercredi 23 mars, sa leçon inaugurale, dont nous publions de larges extraits. Le professeur Baulieu réclame que la mise à disposition du RU 486 se fasse sous l'égide d'une fondation internationale indépendante.

par Etienne Baulieu

LA science est ma passion. Chercher pour comprendre, souvent pour essayer de maîtriser le monde qui nous entoure, répond à un puissant instinct de notre espèce. La recherche confronte l'homme à la nature. Une nature indifférente aux mystères qui défient l'esprit humain, tellement imaginatif mais si limité par ses peurs naturelles et ses préjugés culturels.

Pour le scientifique « pur », la recherche obéit au seul désir de savoir. Dans sa leçon inaugurale, ici-même, Jacques Monod disait qu'elle peut (doit ?) se faire sans finalité directement humanitaire et sans autre morale que l'éthique de la connaissance. Ascèse et plaisir. Masochiste quand elle se nourrit des doutes qu'il faut ressasser, exposer aux autres : la loi du genre veut que l'on s'acharne à démontrer soi-même que l'on peut s'être trompé. Mais la découverte animée par l'esprit de compétition procure au chercheur le plaisir aigu d'être le premier, comparable à celui de l'explorateur. J'aime la difficulté à résoudre un problème, avec cette dimension formelle et cette exigence de rigueur que ma mère voulut me transmettre. Je suis heureux, quasi physiquement, quand je peux ajouter quelques lignes à la grande page des connaissances, même si l'on n'en comprend pas encore la signification. Quelle récompense de découvrir ! « *L'honneur de la science, c'est de dire ce qui est* », écrivait Primo Levi, que sa confrontation douloureuse avec la barbarie ne portait pas à l'indulgence pour les activités humaines (...).

L'impact du RU 486 sur la société a suscité d'importantes controverses. J'étais en première ligne et je le suis resté. Les applications de la science ne sont pas une simple modalité du travail d'un chercheur. Elles le sortent de ses tubes à essai pour le confronter à la société et à son évolution. Les paramètres alors en jeu ne s'apprennent pas dans les publications scientifiques. En l'occurrence, j'ai eu plus que ma part des réactions violentes que peut entraîner l'irruption de la science dans l'ordre social (...).

L'influence de l'activité scientifique sur la vie des femmes, la rencontre de la science et de la condition féminine, déterminent sans doute une des mutations fondamentales de notre époque. Les découvertes de ces deux cents dernières années ont désenclavé les femmes socialement, de façon irréversible, en les libérant en grande partie des tâches matérielles d'une condition ménagère subalterne. Jeune chercheur, je fus fasciné par les travaux de Grégory Pincus sur la pilule contraceptive. Au cœur de notre siècle, en 1960, pour la première fois, la science intervenait ouvertement, délibérément et spécifiquement dans l'évolution de la condition féminine, en évitant aux femmes les maternités subies, problème essentiel pour tous les couples et crucial pour l'avenir de la planète. L'événement était tout autant symbolique que concret, et je décidai d'y participer à ma façon, en « médecin qui fait de la science ». J'ai alors choisi l'étude des hormones sexuelles, espérant contribuer tôt ou tard à la maîtrise de la reproduction.

Faire face à la nature

Je crois que l'activité scientifique est un des moteurs essentiels des mutations sociales. Sans doute la nature humaine n'évolue-t-elle pas ou peu à travers les siècles, mais les comportements, eux, se transforment. On ne se bat pas de la même façon avec un silex, un mousquet ou une bombe atomique. En modifiant la situation des femmes, la science contribue à déterminer un ordre social différent. Dès lors que l'homme et la femme sont rendus responsables de leur reproduction, le rôle et la place des sexes peuvent évoluer, les mœurs et même les sentiments être transformés. Ainsi peut-on s'interroger : la contraception masculine, à nouveau à l'ordre du jour, inaugurera-t-elle de nouveaux comportements ? Les femmes feront-elles confiance aux hommes à cet égard, et les hommes voudront-ils revendiquer cette responsabilité nouvelle ?

Puis-je moi-même éviter le débat entre science et société ? Il est indissociable de ma réflexion et de mon travail. L'évolution des mentalités peut être bien plus lente et plus difficile que la découverte elle-même. Néanmoins, une fois celle-ci acceptée, on peut compter sur la transmission du savoir, véritable génétique sans code physique, propre aux humains, pour pérenniser les bénéfices escomptés. Le silex a davantage servi à faire du feu et à chasser pour manger qu'à tuer son prochain. De même, les observations de Pasteur et de Lister n'ont pas mené à la guerre bactériologique, mais elles sont encore mises à profit par des milliards d'individus. Hiroshima et Tchernobyl sembleront loin quand l'énergie atomique sera devenue indispensable à la survie de l'humanité. J'ai confiance dans une sagesse humaine immanente, qui, probablement, ne fait que refléter l'instinct de préservation de notre espèce. Les réserves de gaz asphyxiants et d'armes atomiques sont nombreuses dans notre monde troublé, mais malgré les coups de semonce, suffisamment menaçants pour être dissuasifs, elles n'ont pas été utilisées. Mon pessimisme est optimiste !

Dans le domaine de la reproduction, la science offre aux hommes et aux femmes l'essence même de son double rôle : éclairer la connaissance par la description des mécanismes biologiques, d'une part, et mettre au point des méthodes d'intervention dont la diversité doit répondre à celle des situations, d'autre part. Donner à chacun les moyens pratiques et psychologiques de faire face à la nature et à la dureté des épreuves auxquelles elle nous confronte, telle doit être l'inspiration morale de la recherche et de l'action dans le domaine médical. Il s'agit alors, sans imposer la prise en charge des individus par les experts du savoir scientifique, de créer les conditions d'un choix véritable et lucide, et de l'offrir à chacun. Lorsque les problèmes scientifiques, affectifs et moraux sont à ce point imbriqués, la science ne saurait donner de leçon de comportement individuel ou collectif. Il appartient à la société de définir les conditions du choix, et à chacun de l'exercer personnellement. Si le XXe siècle a su préserver la démocratie dans quelques pays, encore faut-il dépasser cette précieuse et fragile conquête et permettre à la société d'assimiler les conséquences des découvertes scientifiques. La connaissance et la responsabilité seront le fondement de ce nouvel humanisme de la science.

Un devoir de responsabilité

Le RU 486 illustre les enjeux et les difficultés de la mise en œuvre de ces principes. Ce nouveau moyen hormonal d'interruption volontaire de grossesse évite des interventions instrumentales plus ou moins traumatisantes. L'avortement est une pratique immémoriale encore très répandue : plus de 50 millions d'interruptions de grossesse sont pratiquées annuellement dans le monde entier, dans des conditions très précaires. Sans compter les nombreux et graves problèmes de santé, plus de 150 000 femmes meurent chaque année du fait de pratiques rudimentaires, et le RU 486 peut et doit diminuer, sinon éradiquer cette mortalité.

Dans ce domaine controversé qu'est l'avortement, contesté dans son principe par certains courants de pensée, la fiabilité et la sécurité du RU 486 n'ont pas été suffisamment soulignées : pourtant, plus de 200 000 femmes ont déjà utilisé ce composé, en France, en Grande-Bretagne et en Suède, et, complété par une prostaglandine orale, il a établi la preuve de son efficacité et de son innocuité.

Malheureusement, les difficultés, les retards, de la distribution du produit dans le monde ont créé aujourd'hui une situation dont il faut souligner le danger. L'arrêt de la diffusion internationale du RU 486 et sa fabrication, sans autorisation ni contrôle, en Chine, bientôt en Inde et ailleurs, font craindre de trouver demain sur le marché des contrefaçons dont la qualité chimique ne sera pas garantie. Plus grave encore, l'utilisation sauvage du RU 486 constitue une menace car, n'étant pas maîtrisée, la distribution risque de donner lieu à son utilisation incontrôlée, sans présence médicale, en particulier dans les pays où les méthodes contraceptives sont peu pratiquées et où le recours à l'avortement est, hélas, très fréquent. Il faut que la mise à disposition du RU 486 se fasse dans des conditions strictes. Les circonstances actuelles comportent le double danger d'une utilisation incontrôlée, d'une part, et le maintien d'une situation dramatique, d'autre part.

On ne résoudra cette question qu'en confiant le produit à un groupe international de scientifiques, de médecins, de juristes et de sages, regroupés dans une fondation dotée du pouvoir et de la responsabilité de prendre, dans les meilleurs délais, les mesures appropriées pour faire exploiter le RU 486 conformément *aux règles déontologiques*, médicales et sociales de chaque pays, en respectant la liberté de choix de chacun. L'évaluation permanente des résultats sera indispensable, en toute transparence.

Par cet avertissement public, je voudrais témoigner non seulement de la bonne volonté, mais de la volonté décidée d'un scientifique de dire tout haut ce qui est en cause quand une nouvelle méthode est proposée à la suite d'une découverte biomédicale. Les scientifiques devraient participer davantage au débat de société qu'ils auront eux-mêmes suscité. C'est la seule façon de prévenir des situations aussi dramatiques que celles récemment observées avec certains composés pharmaceutiques, des extraits glandulaires ou des produits sanguins. La recherche est et doit rester libre et imprévisible, à l'instar de l'esprit humain. Ses résultats sont à inscrire au patrimoine commun de l'humanité. Je pense que les applications de la recherche et de ses découvertes appartiennent à *tous, mais que les chercheurs* ont un devoir de responsabilité vis-à-vis du devenir de leurs inventions.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'assassinat de Luis Colosio, candidat du PRI à l'élection présidentielle mexicaine

M. Colosio, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel à l'élection présidentielle, a été assassiné mercredi 23 mars, vers 19 heures, heure locale, à Tijuana, ville frontalière avec les Etats-Unis, par un ou plusieurs hommes sortis de la foule, à l'issue d'une réunion électorale. Il a été touché de deux balles de pistolet, à la tête et à l'abdomen. Il est mort quelques heures plus tard, en salle d'opération. Deux suspects ont été arrêtés sur les lieux de l'attentat.

■ LE PRI. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) dirige le pays sans interruption depuis 1929, et son candidat a toujours remporté l'élection présidentielle. Tous les partis d'opposition accusent le PRI de pratiquer systématiquement la fraude électorale depuis des décennies.

■ L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. Elle doit se tenir le 21 août prochain. Les principaux candidats d'opposition sont Cuauhtemoc Cardenas, du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), et Diego Fernandez de Cevallos, du Parti d'action nationale (PAN, conservateur).

Un fidèle du président Salinas

Luis Donaldo Colosio Murrieta, assassiné mercredi à Tijuana, avait été choisi le 28 novembre dernier comme candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) à l'élection présidentielle du 21 août prochain. Il était âgé de quarante-quatre ans. C'était un fidèle d'entre les fidèles de l'actuel président Carlos Salinas de Gortari, dont ses détracteurs l'accusaient d'être la « créature politique » et dont il était censé poursuivre la politique de réforme et de modernisation de l'économie.

Il avait été en 1987 directeur de la campagne électorale de M. Salinas. Dès l'arrivée au pouvoir de ce dernier, en 1988, il fut nommé à la tête du PRI, devenant ainsi le plus jeune président qu'ait jamais eu ce parti. Depuis, MM. Salinas et Colosio ne s'étaient pour ainsi dire jamais séparés.

Chargé de moderniser le parti le plus ancien du Mexique, qui, au pouvoir depuis soixante-cinq ans, détient le record de longévité après le Parti communiste de l'ex-Union soviétique, le dauphin du président Salinas avait jeté les bases d'une réforme et nommé des représentants de la nouvelle génération à des postes clés du parti. Néanmoins, cet objectif est encore loin d'être atteint.

En 1992, le président Salinas le nomme ministre du développement urbain et de l'écologie, département qui devient ensuite celui du développement social, auquel il devait renoncer pour être candidat, aux termes de la Constitution. A la tête de ce ministère, M. Colosio avait également la responsabilité du Programme national de solidarité (PRONASOL), créé par le président Salinas et axe central de sa politique sociale.

Ce programme, qui dispose de fonds importants gérés de manière quasi discrétionnaire et chiffrés à plusieurs milliards de dollars par an, se consacre à différents travaux d'urbanisation et de restructuration dans les villages les plus pauvres du pays, comme l'installation de l'électricité, de l'eau potable, du téléphone ou la construction d'écoles ou d'hôpitaux. A la tête de son ministère, M. Colosio avait littéralement arpenté de long en large le pays pendant deux ans, toujours aux côtés du président Salinas, souvent pour inaugurer les réalisations du PRONASOL. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

Inquiétudes à Washington

L'ASSASSINAT de Luis Colosio, venant après l'insurrection du Chiapas, devrait relancer aux Etats-Unis la polémique, jamais éteinte, entre les partisans et les adversaires d'un resserrement des liens avec le Mexique. La mort dans des circonstances tragiques du candidat officiel à la présidence s'ajoute en effet à la réapparition brutale d'un mouvement de guérilla maya pour donner l'impression fâcheuse que le Mexique a encore un bout de chemin à parcourir avant d'être pleinement un pays démocratique et « moderne ».

La date du 1er janvier dernier est à cet égard tout un symbole. Ce devait être un jour de fête, celui de l'entrée en vigueur du traité ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) qui, en intégrant plus étroitement les économies des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, ouvrait toutes grandes à ce dernier les portes de cette « modernité » à laquelle il aspire. Mais ce fut précisément le jour choisi par les rebelles mayas de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) pour déclencher, dans l'Etat arriéré du Chiapas, une série d'actions d'un autre âge.

Ross Perot, qui n'a cessé de tempêter contre l'ALENA, pouvait plastronner. Mais le milliardaire texan, qui prétend entendre l'*« énorme bruit de succion »* des emplois aspirés au sud du rio Grande, n'est pas le seul à dénoncer à la fois les bas salaires des ouvriers mexicains, qui incitent les entrepreneurs américains à déplacer certaines de leurs activités de l'autre côté de la frontière, et les approximations du Mexique en matière de démocratie.

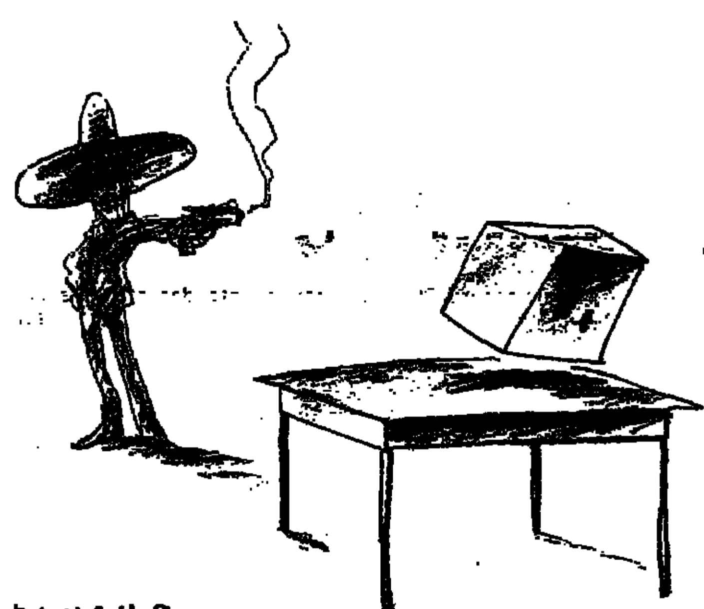
La manière de choisir le futur président en est une parmi d'autres. Dans le système actuel, le Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis soixante-cinq ans, désigne son candidat unique selon une méthode pour le moins originale. Le président sortant, qui n'a pas le droit de se représenter, choisit lui-même son successeur, et les instances dirigeantes du parti ne font en réalité qu'entériner sa décision. Cette formule de cooptation permet certes de maintenir une grande stabilité politique. Mais il reste quelques progrès à faire si le Mexique veut enfin accéder à un type de scrutin présidentiel moins caricatural.

Bill Clinton avait beaucoup tergiversé pendant sa campagne de 1992 à propos de l'ALENA. Il avait donné parfois l'impression d'être plus proche des positions de M. Perot que de celles du président Bush, partisan inconditionnel du traité. Mais M. Clinton a finalement pris parti, sans ambiguïté, en faveur de la création de ce marché commun de 360 millions d'habitants. Devenu président, il n'a pas varié sur ce chapitre. Washington appuie donc de tout son poids ce vaste effort visant à créer un ensemble économique plus « lourd » encore que l'Europe des Douze. Toutes les barrières douanières et, de façon plus générale, tous les obstacles à la libre circulation des marchandises et des capitaux doivent en effet être abolis progressivement en quinze ans entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Les incertitudes actuelles ne devraient pas remettre en cause ce processus. Les Etats-Unis ne vont pas davantage cesser de militer en faveur d'un meilleur fonctionnement de la démocratie mexicaine. Mais la situation au Chiapas et l'attentat de Tijuana inquiètent Washington. Ces deux alertes sont venues rappeler que le Mexique, certes désormais associé aux Etats-Unis au sein de l'ALENA, n'était pas tout à fait un pays comme, disons... le Canada.

DOMINIQUE DHOMBRES

Cinq mois avant...



Suite de la première page

Les deux meurtriers, Mario Aburto, vingt-trois ans, qui aurait tiré les deux coups de feu, et Vicente Mayoral, quarante-trois ans, ont été arrêtés sur les lieux. Selon les rares informations fournies par la police, le premier, mécanicien en métallurgie, serait originaire de l'Etat du Michoacan et aurait écrit plusieurs opuscules sur le pacifisme qu'il avait fait parvenir à la presse étrangère.

Tous les partis politiques ont vivement condamné ce crime, en particulier les dirigeants du Parti d'action nationale (PAN, conservateur) et du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche). Le président du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), Fernando Ortiz, a exigé une *« enquête en profondeur »* pour retrouver les véritables auteurs intellectuels du crime. Son intervention a été interrompue à plusieurs reprises par les appels à la justice lancés par les militants de sa formation, hébétés par la nouvelle, qui s'étaient massés devant le siège du PRI.

L'appel au calme du président

Un peu plus tard, au milieu de la nuit, le président Carlos Salinas, le visage défait – M. Colosio était son protégé –, a appelé ses compatriotes à la *« concorde »* et à l'*« unité »*, leur demandant de *« témoigner de leur indignation dans la sérénité et le calme ». « Nous n'accepterons pas que les ennemis du Mexique tentent de sortir des chemins de la loi* (...) *et je suis décidé à agir avec énergie »*, a-t-il ajouté, soulignant cependant qu'il souhaitait *« maintenir en vigueur le régime de liberté et l'ordre constitutionnel »*.

En insistant sur ce dernier point, le président Salinas a sans doute voulu rassurer ceux qui le soupçonnent d'être disposé à céder aux appels des partisans de la loi et de l'ordre. Au sein de son propre parti et de l'armée, des voix se font en effet entendre pour mettre un terme au « chaos », notamment au Chiapas où les partisans de la manière forte sont convaincus que la rébellion de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) aurait déjà été matée si l'armée avait été autorisée à « exterminer » les insurgés, comme le demandait textuellement un des plus anciens dirigeants du PRI.

Pour parer à toute éventualité à la suite de l'assassinat de M. Colosio, l'armée a renforcé ses positions sur les routes du Chiapas et patrouille les rues de San-Cristobal-de-Las-Casas où se trouve actuellement Manuel Camacho, le représentant du président Salinas dans les négociations avec les zapatistes.

M. Camacho avait annoncé, la veille, qu'il n'était pas candidat à l'élection présidentielle, voulant ainsi mettre fin aux rumeurs selon lesquelles il espérait encore pouvoir remplacer M. Colosio dont la campagne était marquée par de sérieuses difficultés. Les deux hommes s'étaient même rencontrés quelques jours plus tôt pour tenter une réconciliation.

Les rumeurs sur la possible candidature de M. Camacho, qui a vigoureusement condamné l'attentat, ont repris de plus belle au cours des dernières heures mais l'ancien maire de Mexico s'est pour l'instant gardé de toute déclaration à ce sujet.

BERTRAND DE LA GRANGE

PROCHE-ORIENT

LIBAN

D'anciens miliciens chrétiens accusés d'un attentat contre une église

BEYROUTH
de notre correspondant

Sept membres des Forces libanaises (FL), l'ancienne milice chrétienne devenue parti politique en 1991, sont accusés d'avoir participé à l'attentat commis contre une église de Zouk Mikaïl, au nord de Beyrouth, le 27 février, qui avait fait onze morts et cinquante-quatre blessés (*le Monde* du 1er mars).

Neuf mandats d'arrêt ont en effet été délivrés mercredi 23 mars par le juge d'instruction, dont sept concernent des personnes expressément désignées par les autorités comme étant membres des FL. Trois sont sous les verrous. Il s'agit de Gergès Toufic Khoury, Antoinette Youssef Chahine et Simon Edmond Kheryati. Les quatre autres font l'objet de mandats d'arrêt par défaut : Tony Elias Obeid, qualifié de haut responsable des services de sécurité de l'ancienne milice, Ruchdi Toufic Raad alias Nabil Fawzi, Jean Youssef Chahine, alias Assad, et Vera Menassa. Tous les sept sont des chrétiens libanais. Les deux autres suspects arrêtés sont des Egyptiens : Joulane Youssef Dia et Makram Moursi Ali.

Dans la foulée, une série d'autres mesures ont été prises contre les FL. Le numéro deux de cette formation, Fouad Malek, ancien chef d'état-major de la milice devenu chef du département administratif, a été arrêté pour interrogatoire et le parti a été dissous par le conseil des ministres. Enfin, les bulletins d'information et autres émissions politiques ont été interdits sur tous les médias audiovisuels privés – et illégaux puisque créés sans autorisation, à la faveur de la guerre – en attendant une nouvelle loi sur l'information, attendue depuis un an. La télévision des FL, la Lebanese Broadcasting Corporation *(LBC)*, l'une des plus écoutées, s'est aussitôt inclinée, soulignant qu'elle *« appuyait toute décision prise par l'Etat pour renforcer la sécurité et la paix civile »*.

Sur la défensive depuis plusieurs jours, en raison de fuites sur l'enquête, le chef des FL, Samir Geagea, a rejeté les accusations lancées contre sa formation, victime, selon lui, d'une *« machination politique »*. Il a réclamé un procès public pour les inculpés, précisant que sur les sept personnes mises en cause, deux, Gergès Toufic Khoury et Antoinette Youssef Chahine, ne font pas partie des FL, et que Simon Edmond Kheryati avait rendu sa carte il y a un an. Trois autres accusés par défaut vivent en Australie et au Canada. Joints par téléphone, ils ont affirmé qu'ils étaient hors du Liban au moment de l'attentat et pouvaient en fournir la preuve. Quant à Vera Menassa, personne n'en a jamais entendu parler aux FL, selon M. Geagea.

Toutefois, selon des sources judiciaires citées par l'agence officielle d'information, les prévenus et les suspects *« détenaient des permis de séjour à l'étranger et circulaient entre le Liban et l'étranger sous de faux noms, en utilisant des passeports falsifiés de diverses nationalités »*. M. Geagea, qui n'exclut pas d'être lui-même arrêté, n'en a pas moins plaidé l'innocence de sa formation qui ne saurait, selon lui, être mise en cause si l'un ou l'autre de ses membres était mêlé à des affaires suspectes. Il a pris la précaution de souligner que la Syrie n'avait rien à voir dans la campagne dont il est victime.

LUCIEN GEORGE

JORDANIE : Amnesty International demande l'abolition de la peine de mort. – Dans un rapport publié mercredi 23 mars, Amnesty International a demandé l'abolition de la peine de mort, tout en relevant les progrès accomplis par le royaume sur la voie de la démocratie depuis 1989. *« Avec douze exécutions en 1993, la peine de mort a connu son record dans le royaume depuis vingt ans »*, souligne Amnesty. Dix personnes, dont une femme, ont été exécutées en 1993 pour meurtre ou espionnage au profit d'Israël. Trois exécutions pour meurtre ont eu lieu depuis le début de 1994. – *(AFP.)*

la science

EUROPE

Dans la perspective des élections législatives italiennes des 27 et 28 mars, les principaux dirigeants des «pôles» de gauche et de droite, Achille Occhetto, secrétaire du PDS (ex-PCI) et Silvio Berlusconi, fondateur du mouvement Forza Italia, ont débattu à la télévision mercredi 23 mars.

■ MAFIA. Dans le Sud, fief des diverses mafias italiennes, les votes contrôlés par la criminalité organisée ne peuvent pas être négligés. Ses adversaires accusent – précisément – M. Berlusconi de s'apprêter à recueillir ces suffrages.

■ PRINCE. A Tarente, dans les Pouilles, où sévit la *Sacra corona unita*, un prince d'extrême droite, Sforza Ruspoli, veut fédérer les intérêts des petits paysans dans une liste intitulée «Vent du Sud-Viva Zapata».

La campagne pour les élections législatives en Italie

Les voix de la Mafia, objet de toutes les convoitises

Les adversaires de Silvio Berlusconi l'accusent de flirter avec la criminalité organisée dans le Sud

CORLEONE (Sicile)

de notre envoyée spéciale

C'était l'autre semaine, place Giovanni-Falcone-i-Paolo-Borsellino, à Corleone. Au cœur de la petite ville sicilienne, symbole de la Mafia, sur la place dédiée aux deux juges assassinés, tous les maires des environs ceints de leur échappe tricolore entamaient une marche de solidarité contre Cosa Nostra. Du jamais vu à Corleone.

Et pourtant, en deux ans, que de changements : le *«Boss des boss»*, Toto Riina, est en prison, et sa femme Ninetta Bagarella se hasarde parfois dans les petites rues en pente pour faire les commissions. Les «repentis» sont légion; le libraire affiche ouvertement des livres sur la *«Belva»* («le fauve», surnom de Riina), et mieux encore, dans le salon rococo de la mairie, siège depuis décembre Giuseppe Cipriani, maire «rouge», syndicaliste et jeune de surcroît.

Finalement – à l'aube de cette problématique *«Deuxième République»* – la normalité? Plutôt une ambiance factice «d'après-guerre», mais sans que la guerre soit finie. Le maire en sait quelque chose, qui a trouvé il y a dix jours une tête de veau en putréfaction devant la maison de sa fiancée. Avant, il y avait eu des coups de fil, plus discrets. *«Je prends cela très au sérieux*, dit-il. *Ils sont prêts à tout pour retrouver le pouvoir.»* La campagne d'intimidation a commencé, en tout cas : à San-Giuseppe-Jato, tout proche, Maria Maniscalco, autre maire progressiste, a eu sa voiture incendiée; tout le village s'est cotisé pour la lui remplacer. Trois autres, plus heureux n'ont reçu que des menaces.

La Mafia est toujours là, on allait l'oublier dans cette campagne électorale venimeuse mais bien peu passionnée. Et si elle est là, sans doute va-t-elle voter. Pourquoi s'abstiendrait-elle? Elle ne l'a jamais fait. La Sicile bien sûr, mais aussi la Campanie, terre de la Camorra; la Calabre soumise à la N'dranghela et enfin les Pouilles et leur *«Sacra corona unita»*. Quatre régions, plus de vingt millions d'habitants, soit près d'un tiers du pays, où, en exagérant à peine, on peut dire que la chasse à l'électeur sera, en partie aussi, arbitrée par les diverses mafias.

Les dépouilles de la Démocratie chrétienne

Un tiers du pays donc, ancien grenier à voix du *«quadripartite»*, où les barons de la Démocratie chrétienne avaient leurs citadelles : Paolo Pomicino, Antonio Gava à Naples; Riccardo Misasi en Calabre; et aussi Salvo Lima, pro-consul andreottien à Palerme, où il tomba, il y a deux ans, à l'aube d'autres législatives, criblé de balles en pleine rue, pour n'avoir plus pu délivrer les *«protections»* politiques attendues.

A travers ces accords de *«neutralité mutuelle»*, nés des intérêts immédiats de l'idéologie anti-communiste d'après-guerre, la Mafia, somme toute, était restée fidèle, pendant près de quarante ans. Seule fugue, en forme d'avertissement à l'alliée plus assez complaisante, aux élections de 1987, lorsqu'un report de voix massif, en Sicile, poussa les socialistes en avant. Mais à présent que les points de référence ont sauté, que la géographique politique est bouleversée, pis, morcelée, éclatée, que plus personne n'a de certitude, à qui se fier?

Des dinosaures de l'ancien régime, il en reste encore, notamment dans le «Jurassic Park» politique sicilien. Certains, disqualifiés par les nouvelles consignes éthiques des héritiers de la DC, n'ont pu se présenter : trop voyants, trop impliqués, voire accusés par la justice. Ceux là ont tout bonnement formé leur propre liste. Et ces listes «sur mesure» ont proliféré.

Spectacle irréel, dimanche 13 mars, que celui du palais des congrès d'Agrigente : à un jet de pierre de l'endroit où le pape lança son fameux appel contre la criminalité organisée au printemps dernier, plus de trois mille personnes ont applaudi à tout rompre l'ex-ministre démocrate-chrétien Calogero Mannino, objet de plusieurs enquêtes, dont une pour *«liens avec des milieux mafieux»*.

Calogero Mannino, aussi puissant que, jadis, Salvo Lima, se présente tranquillement au Sénat avec la liste «Peuple et liberté». Et que dire de l'ex-ministre socialiste Carmelo Conte, sous enquête lui aussi, pour association mafieuse, qui brigue le Sénat à Salerne (Campanie) avec une flambante «Union réformiste méridionale»? Mais «recyclés» ou pas, les candidats de la vieille majorité auront fort à faire. D'autant que le vieil allié, le Parti socialiste, a pour ainsi dire disparu. De plus, aux dernières municipales, la gauche a marqué des points, enlevant Palerme, par un raz-de-marée, mais aussi Naples, convoitée par la petite fille du Duce, Alessandra Mussolini, ainsi qu'une kyrielle d'anciens fiefs du système quadripartite.

Il faudra surtout compter avec la droite, celle «parachutée» de Silvio Berlusconi et la «vraie», celle qui s'apprête à tout submerger dans les Pouilles d'une grande vague noire. A quelques exceptions près, dont Gallipoli, où se bat le numéro deux du PDS (ex-PCI), Massimo D'Alema, et de Tarente, où la situation est plus confuse, ce sera la revanche du MSI et de son dirigeant local Giuseppe Tatarella. Retour des choses? L'extrême droite, ici, avait battu la DC au lendemain de la guerre. Mais c'est en Sicile et en Calabre que la lutte paraît le plus serrée. Le MSI est handicapé par cette demi-alliance par procuration, à travers *«Forza Italia»*, à la Ligue, vue comme *«l'ennemie du Sud»*.

De plus, trop de «libéralisme» effraie; on tient ici à l'idée d'Etat social, et la Mafia est aussi conçue en terme d'«entreprise» qui assure protection et travail. Par ailleurs, la prolifération des clubs *«Forza Italia»* (mille trois cents) risque de tout relativiser; y compris, paradoxalement, l'énorme succès de la Rete, le mouvement de la gauche radicale catholique anti-Mafia (Leoluca Orlando, à Palerme, a été élu avec 75 % des voix) car jusqu'ici la Rete était le seul mouvement relativement nouveau. En outre, à Palerme en tout cas, elle n'a pas su, trop jalouse de son territoire, mobiliser tout à fait les autres composantes de gauche. En un mot, c'est une situation mouvante, la plus propice justement aux spéculations souterraines.

Ne dit-on pas déjà avec insistance dans la presse calabraise que l'un des *«capi»* (chefs) de la N'drangheta, Don Peppino Piromalli, a donné une indication claire à ses troupes? Et cette indication, ce serait *«Votez Forza Italia.»* Depuis Naples, au cours d'un meeting houleux, la semaine dernière, Giorgio Napolitano et Achille Occhetto, du PDS, ne se sont pas privés d'apostropher publiquement Silvio Berlusconi à ce sujet. Comparant, pour faire bonne mesure, le *Cavaliere* et son mouvement *«né en éprouvette»* à saint Janvier, le patron de la ville qui effectue un miracle biannuel. Mais il a fallu une interview du ministre de l'intérieur démocrate-chrétien, Nicola Mancino, pour mettre le feu aux poudres.

Il y disait tout simplement qu'il *«pourrait y avoir des signes»* selon lesquels les votes mafieux convergeraient sur *«Forza Italia»*. C'était ensuite au tour du dirigeant de la Rete, Leoluca Orlando, d'entrer en scène avec plus de virulence encore, lâchant les noms d'un certain nombre de personnages, à son avis *«douteux»*, qui soutiendraient les clubs du *Cavaliere*. Réponse indignée de ce dernier, d'autant plus que son bras droit, le chef de Publitalia, Marcello Dell'Utri, sicilien lui aussi, se voyait accusé dans la presse de liens peu recommandables. Des enquêtes, disait-on, seraient en cours à la suite de dénonciations de «repentis». Bref, un énorme imbroglio électoralo-judiciaire, vite étendu à l'échelon national.

«Un Far-West idéologique»

Candidat tête de liste à Palerme à la proportionnelle pour les *«progressistes»*, Luciano Violante, ex-président de la commission parlementaire anti-Mafia (il a donné sa démission mercredi 23 mars pour couper court aux polémiques sur la magistrature *«engagée»*), ne cache pourtant pas son inquiétude : *«La Mafia ne vote pas par idéologie, mais «utile», pour celui qui peut lui donner le plus d'assurances. Une grande partie de la vieille clientèle DC peut être tentée par* «Forza Italia» *qui a le vent en poupe et qui est un mouvement national, ou par les listes* «autonomes». *Même à leur insu et sans leur assentiment. Chacun doit être particulièrement vigilant»*.

Volets tirés, regards qui glissent : à Brancaccio, une des zones les plus mafieuses de Palerme – où le Père Giuseppe Puglisi, un curé plus *«activiste»* que les autres, a été assassiné en septembre dernier, – Pietro Folena se présente pour les progressistes, sans trop d'illusions : *«C'est un Far-West idéologique, la gauche, ici, n'a jamais pénétré. Il y a eu sept incendies criminels contre des commerçants en une semaine. Des affrontements se préparent même. Et d'étranges rumeurs circulent : «Avec Berlusconi, la musique va changer, ils vont vider l'Ucciardone»* (prison de Palerme).

«Alors, poursuit-il, *je n'accuse personne mais je voudrais savoir pourquoi, quand Silvio Berlusconi est venu faire son grand meeting à Palerme, il n'a rien dit de concret contre la Mafia. Pourquoi ne se prononce-t-il pas sur la saisie des biens des mafieux et sur le maintien des normes de sécurité très sévères pour les chefs emprisonnés? Il est des silences qui se laisseraient interpréter...»* Efficacité, téléphones portables, poignées de main directe et sourire fatigué : Salvo Laporta, organisateur régional des clubs Forza italia préfère plaisanter : *«Ici, il n'y a que des petits jeunes, des volontaires. Ce serait cela les futurs points de référence de la Mafia? Soyons sérieux. De plus, la Mafia est contre tout vrai projet économique. Maintenant, si vous regardez Orlando, c'est différent. Je ne critique pas, mais lui, quand il se fait élire avec 75 % de voix, un score vraiment écrasant, où les prend-t-il ses voix? On préfère appeler cela le* «sursaut de la Sicile». *»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le prince et les paysans

TARENTE (Pouilles)

de notre envoyée spéciale

Un restaurant sur la plage. Dehors, le soleil et la mer. Cette mer d'où vint jadis, à cheval sur un dauphin, Taras, fils de Neptune, fonder la ville, un millénaire avant Rome, et d'où n'arrivent plus aujourd'hui qu'armes de contrebande, drogue et vague envie de s'échapper.

A l'intérieur : blanc sec, fruits de mer et serveurs empressés. *«Je suis d'extrême droite...»*, lâche, badin, le prince, en chipotant ses langoustines. Les skinheads? *«Oui, j'en connais. Des jeunes en quête d'idéal. Si on ne leur en propose pas, ils deviendront violents...»* L'ennemi? *«Ces gros pouvoirs bourgeois, la grande industrie italienne et sa forteresse la* Mediobanca (1) *qui nous ont fait rater le coche dans les années 60 avec un développement forcené. Il faut leur faire rendre gorge; avec leurs dettes, on pourrait refinancer le Mezzogiorno, inverser la tendance, aider les petits, les artisans, les pêcheurs.»* Le remède alors? *«Ma liste* «Vent du Sud-viva Zapata». Et ravi, attaquant la salade d'oranges, il parle agrumes, ouvriers agricoles, terre, tout simplement. Cette terre *«sacrifiée à la voiture»* et ses paysans aux intérêts bancaires.

Il est heureux, finalement, dans cet étrange pays des Pouilles, Sforza Ruspoli, le prince de l'aristocratie «noire» romaine, celle des papes. Un nom historique comme son palais, des piles de titres, des ancêtres à n'en plus finir, dont deux sont tombés à El Alamein à la tête de la division *«Folgore»* (la foudre). Il lui manquait une épopée. C'est ici, à Massafra, près de Tarente, qu'il l'a trouvée, à soixante-six ans : se présenter à la Chambre des députés. Et puis le pape a parlé, demandant aux catholiques de s'impliquer : *«A partir de là, je n'avais plus le choix.»*

Sa chevauchée, il la fera en tracteur, comme l'autre jour où son mouvement – bras politique des centres d'action agraire qu'il créa lui même en 1959 – a mobilisé près de cinq mille agriculteurs en colère sur la route de Bari. Dans son programme en dix-neuf points, sont aussi prévues la fermeture des usines d'armements et la réduction des salaires des *«hauts bureaucrates ineptes et milliardaires»*.

Justicier et repris de justice

L'analogie avec le révolutionnaire mexicain qui rendait la terre aux *campesinos?* A part l'enthousiasme, peu d'illusions, et quelques origines brésiliennes (dont une propriété dans le Mato-Grosso), elle s'arrête vite. *«Plus nous sommes privilégiés, plus nous devons venir en aide aux démunis»*, hasarde-t-il, évoquant le temps du mouvement de défense agraire, *«quand nous étions indépendants et apolitiques»*.

Mais justement, cette fois, n'a-t-il pas besoin d'appuis? Le *«centre»* l'a déçu : *«Ici, ils ont envoyé des recyclés de l'ancien régime»*; ses amis du MSI *«post-fasciste»* l'ont laissé tomber. Alors, en toute simplicité, Sforza Ruspoli s'est allié avec Giancarlo Cito, le maire de Tarente, la force montante.

Mais Prince, Cito, vous n'y pensez pas! *«Qui suis-je pour juger? Quiconque appuie mon juste combat, je l'accepte.»* Tarente non plus, après tout, n'a pas fait la fine bouche aux municipales. L'ancienne *«Bologne du Sud»*, aujourd'hui ruinée, oubliant qu'elle fut un bastion démocrate-chrétien, mais aussi cité ouvrière, avec ses usines d'acier en déconfiture, ses 24 % de chômeurs, ses môles désertés qui servent de perchoir aux mouettes, a permis à Giancarlo Cito, transfuge du MSI, et pré-berlusconien, avec Antenna 6, sa télévision de combat, de rafler 54 % des suffrages.

«Un vote? Plutôt un hurlement de désespoir!» commente, lyrique, le secrétaire du PDS local, constatant que la marée «noire» de droite venue de Lecce et de Bari a déjà un allié dans la place : Cito, toujours lui. Son secret? Ne pas avoir peur de tremper les mains dans la boue. Il s'y plongea même jusqu'au cou, un jour dans le port, pour protester contre la pollution. Regard lourd, massif, ceinture noire de quelque chose, cet homme *«en a»*, c'est certain. Trop même, parfois. Petit entrepreneur, en créant Antenna 6, il y a huit ans, il a lancé le style «justicier dans la ville», dénonçant à l'écran les larcins d'un carabinier, les pulsions sexuelles d'un juge. Ce qu'il raconte très bien, un peu avec les mains.

L'ennui, c'est que le justicier est aussi un peu repris de justice : condamné à un an et quatre mois pour une obscure affaire de chariot élévateur, acheté, dit-il, à des gens qui l'avaient payé eux-mêmes avec un chèque en bois. *«Mon procès? une farce. Les juges étaient communistes, mon avocat aussi.»* Et ces bavardages de repentis de la *«malavita»*, notamment ce Salvatore Anacondia, dit *«Main tronquée»*, sur ses mauvaises fréquentations? *«Ai-je reçu le moindre avis d'ouverture d'enquête? On me persécute parce que je dérange. Berlusconi connaît cela, lui aussi. Mais à Tarente, si vous saviez comme les gens m'aiment.»*

Démonstration immédiate : filmé par la caméra qui enregistre tous ses gestes, suivi par son escorte, il serre des mains près d'une fontaine refaite qui, après dix ans de sécheresse, va couler. C'est cela, le miracle Cito. Il a aussi nettoyé le cimetière et planté des arbrisseaux pour faire gai (*«J'aime le vert»*). Quand la marée «noire» sera arrivée, il va pouvoir se démultiplier. En attendant, Tarente éperdue dit *«merci, monsieur le maire»*.

M.-C. D.

(1) Principale banque d'affaires italienne, privatisée en 1985.

Le débat télévisé entre le chef du PDS et le fondateur de «Forza Italia»

Comme deux chefs de clan...

ROME

de notre correspondante

La rixe jusqu'au bout! Mercredi soir 23 mars, le débat tant attendu à la télévision, celui qui, à quatre jours des élections législatives, devait tout clarifier entre une nouvelle droite et une gauche de *«gouvernement»*, entre Silvio Berlusconi, le magnat des ondes entré en politique, et Achille Occhetto, l'homme du tournant historique du PCI devenu PDS, a laissé les spectateurs sur leur faim.

Egalement sombres et tendus, l'un en gris, l'autre en beige ils ne se sont pas livrés au *«bras de fer»* (c'était le nom de l'émission) idéologique et argumenté que des millions d'indécis attendaient. On a plutôt vu deux chefs de clans, s'entredéchirer à l'écran : *«Vous avez dit..»*, *«Et vous pourquoi?..»* *«Et votre presse»* *«Et vos insinuations* etc...» Mêlée confuse et terne, qui n'excluait pas les coups bas. Ainsi, Silvio Berlusconi : *«Si vous êtes élu, nous allons tout droit vers un régime qui n'aura rien de libéral.»* Et Achille Occhetto : *«Vous faites plus le procès de la commission* [parlementaire] *anti-Mafia que celui de la mafia elle même»*.

Polémique déplaisante

A la décharge des deux dirigeants en colère, la polémique sur les votes mafieux supposés, qui seraient derrière certains clubs de *«Forza italia»* en Sicile et Calabre (*lire l'article ci-dessus*) avait pris un tour très déplaisant, conduisant même le président de la commission anti-Mafia du Parlement, Luciano Violante, candidat à Palerme et à Turin, a donner sa démission de la commission pour couper court aux critiques.

Dans une interview (démentie depuis), Luciano Violante mettait directement en cause, Marcello Dell'Utri, bras droit de M. Berlusconi, et son frère, mêlant plus ou moins les hommes de la Fininvest au recyclage d'argent sale et au trafic d'armes. Ulcéré, le patron de *«Forza Italia»* avait répliqué, accusant à son tour M. Violante et certains magistrats d'utiliser leur charges et leurs fonctions comme autant de machines de guerre partisanes et de désinformation.

Descente de police

Cette polémique durait déjà depuis longtemps, alimentée notamment par les *«fuites»* qui, régulièrement dans la presse, font état de l'intérêt particulier que porte la justice aux affaires de Silvio Berlusconi. Comme pour donner raison au *cavaliere* qui s'estime persécuté, mercredi, avait lieu une descente surprise dans les locaux de *«Forza Italia»* à Rome et Milan, pour saisir les listes des membres des clubs Forza Italia. Et ce, commandité par le substitut du procureur de Palmi qui enquête sur les rapports entre politique et maçonnerie : une action des plus voyantes et jugée plus qu'*«intempestive»*, si près du scrutin, et qui a conduit le président de la république, Oscar Luigi Scalfaro a désapprouver le geste, tout en réaffirmant son soutien à l'indépendance de la magistrature.

M.-C. D.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Un convoi du HCR a été pillé en zone serbe

Un convoi du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), parti de Zagreb pour la région de Maglaj (nord de la Bosnie), a été pillé dans une zone sous contrôle serbe, a annoncé, mercredi 23 mars, un porte-parole du HCR. Les dix camions transportant 90 tonnes de vivres ont été volés mercredi matin dans la région de Teslic, sous contrôle de l'armée serbe bosniaque.

Les chauffeurs ont été enlevés pendant quelques heures et sont réapparus à Zepce, à une trentaine de kilomètres plus au sud, dans une zone contrôlée par les forces croates bosniaques. L'un des camions a été retrouvé quelques heures plus tard et récupéré vidé de son contenu. L'ONU a protesté auprès des autorités serbes à Belgrade ainsi qu'auprès des Serbes bosniaques.

D'autre part, les forces serbes ont retiré une partie de leurs armes lourdes répérées dimanche par les « casques bleus » à la limite controversée de la zone d'exclusion autour de Sarajevo (*le Monde* du 23 mars), a indiqué mercredi un porte-parole de la FORPRONU.

A New-York, le Conseil de sécurité des Nations unies, passant outre aux protestations de la Grèce, a approuvé mercredi la proposition du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali d'intégrer des « casques bleus » turcs dans l'opération de maintien de la paix menée par l'ONU en Bosnie. *« Le Conseil n'a fait aucune objection »*, a précisé le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur de France Jean-Bernard Mérimée, à l'issue de consultations privées. La décision de M. Boutros-Ghali marque un changement de la part de l'ONU, qui refusait jusqu'à présent qu'un pays voisin ou ayant eu une implication historique dans la zone de conflit soit autorisé à envoyer du personnel militaire.

M. Mérimée a indiqué que la mission grecque avait émis des réserves et présenté une lettre du ministre des affaires étrangères Karolos Papoulias s'opposant à l'envoi de « casques bleus » originaires des Balkans. – *(AFP, Reuter.)*

L'ouverture du pont « de la Fraternité » à Sarajevo

Dervisa s'en va...

SARAJEVO

de l'envoyé spécial de l'AFP

Dervisa est partie avec ses deux enfants, pour ne plus revenir. Mercredi 23 mars, elle a traversé le pont de Grbavica, au premier jour de son ouverture, pour retrouver son mari. Elle devait rentrer avant 14 heures. Dervisa, vingt-six ans, est musulmane et son mari serbe. Ils ne se sont pas vus depuis six mois, quand il a décidé de quitter la partie de Sarajevo sous contrôle gouvernemental pour le quartier serbe de Grbavica.

Son bébé de treize mois sur le ventre, sa fille de sept ans à la main, Dervisa est inquiète. Elle a tous les papiers requis : le certificat de résidence, l'attestation du ministère de la défense bosniaque certifiant qu'elle n'est pas mobilisée, et un extrait de son casier judiciaire vierge. *« Depuis le départ de mon mari, nous nous sommes parlé quelquefois par l'intermédiaire de radios amateurs »*, explique-t-elle en attendant de traverser le pont de « la Fraternité et de l'Unité », devenu le symbole de la division de Sarajevo.

Elle n'a pas peur ; elle est juste un peu nerveuse. Elle se sait attendue par son mari. Peu lui importe que les Serbes aient installé un poste-frontière aux couleurs de la « République serbe » – drapeaux largement déployés, pancartes... Elle veut le revoir. Les autorités bosniaques lui ont délivré une autorisation de visite pour la durée de l'ouverture du pont, c'est-à-dire jusqu'à 14 heures locales.

Elle dit vouloir revenir, parce que leur appartement, leur famille, leur vie, sont de ce côté-ci de la ville. Et pourtant, comme huit autres personnes, sur les vingt-cinq qui sont allées mercredi à Grbavica (une quinzaine ont traversé le pont en sens inverse), elle n'est pas rentrée à l'heure dite ; contrairement à un homme âgé qui, à peine le pont franchi, a appris la mort de son fils il y a plusieurs mois et a aussitôt rebroussé chemin.

Sofija Corovic, une Serbe de cinquante-cinq ans, la première à emprunter le pont du côté bosniaque, contient difficilement son émotion à son retour. Elle a revu sa sœur Angélina, soixante ans, après deux ans de séparation forcée. Elles ne se sont presque rien dit et ont beaucoup pleuré, raconte-t-elle. Bogoljub Vulic, soixante-trois ans, a également traversé le pont, pour voir sa femme, son fils et sa sœur. Mais ils n'avaient pu être avertis de sa venue ; il ne les pas trouvés. Il a revu quelques amis, avec qui, dit-il à son retour, *« j'ai beaucoup bu »*.

Trois autres accès routiers ont également été ouverts. Deux traversent l'aéroport contrôlé par l'ONU, reliant deux faubourgs serbes et deux faubourgs bosniaques, ainsi qu'une troisième route allant vers la Bosnie centrale. Cette dernière s'est ouverte avec retard ; onze personnes seulement l'ont empruntée, selon la FORPRONU, chargée de la sécurité des passages.

BRUNO FRANCESCHI

AFRIQUE

BURUNDI

Au moins un millier de personnes auraient été tuées à Bujumbura

Un millier – si ce ne sont des milliers – de personnes auraient été tuées au cours d'affrontements dans des faubourgs de Bujumbura, la capitale burundaise, où s'opposent l'armée (dominée par la minorité tutsie) et la population à majorité hutue. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées au Burundi dans des massacres interethniques depuis la tentative de coup d'Etat d'octobre dernier.

« Les cadavres dans les rues de Bujumbura se chiffrent par milliers, tandis que le palais présidentiel dans la capitale est encerclé par des véhicules blindés », a annoncé, mercredi 23 mars, dans la soirée, la radio nationale du Rwanda, en citant un communiqué de l'ambassade du Burundi à Kigali, la capitale rwandaise.

Peu auparavant, le ministre burundais de l'intérieur et de la sécurité publique, Léonard Nyangoma, avait déclaré sur Radio-Rwanda qu'environ un millier de personnes avaient été tuées par les troupes gouvernementales depuis lundi et que les bastions hutus de la capitale étaient encerclés par les blindés de l'armée. *« C'est la désolation totale et la situation est catastrophique »*, a-t-il dit.

En octobre dernier, le premier président hutu élu, Melchior Ndadaye, ainsi que plusieurs de ses proches, avaient été tués au cours d'une tentative de putsch menée par des militaires tutsis. Depuis, les rivalités ethniques ont fait des dizaines de milliers de morts parmi les civils (cent mille selon Amnesty International), tandis que 700 000 personnes ont fui le pays.

Le porte-parole du gouvernement, Cypriaque Simbizi, a imputé à l'armée la responsabilité des massacres des derniers jours, en ajoutant qu'elle était aidée dans cette tâche par les réfugiés tutsis originaires du Rwanda. Selon des diplomates, les affrontements ont été déclenchés par l'ordre, donné lundi à l'armée par le président et le chef du gouvernement, d'interpeller les détenteurs d'armes et de mettre un terme à la violence à Nyakabiga, un faubourg de la capitale.

Le président Cyprien Ntaryamira a demandé à l'armée, dans une allocution radiodiffusée, d'abandonner ses positions et de mettre fin aux combats. Selon un diplomate, l'armée s'est rendue dans la nuit de mardi à mercredi à la résidence du président, d'origine hutue, mais ne l'y a pas trouvé car il s'était réfugié dans une ambassade occidentale. Certains ministres ont fui au Zaïre, d'autres sont entrés dans la clandestinité, alors que les rumeurs de coup d'Etat se sont répandues dans la capitale. Les employés d'organisations internationales qui ont pu visiter les hôpitaux assurent que les victimes se comptent par centaines. *« Des milliers de gens fuient Kamenge et Cibitoke* [faubourgs de Bujumbura]*»*, a indiqué un coopérant.

Des informations faisant état d'un renversement du gouvernement, diffusées par la radio tanzanienne, ont été démenties de source diplomatique occidentale à Bujumbura. Un diplomate a précisé que le président et le premier ministre burundais n'avaient pas décommandé des rendez-vous prévus dans la journée de jeudi avec des visiteurs étrangers. Sans doute ces visiteurs sont-ils des membres d'une mission de l'ONU arrivée mardi à Bujumbura.

Quant à l'intention de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'envoyer un contingent au Burundi à la suite de la tentative de putsch d'octobre et des massacres qui ont suivi, elle ne s'est pour l'heure traduite que par la présence, à Bujumbura, de six officiers tunisiens, chargés de préparer l'arrivée d'une cinquantaine de militaires africains. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Signature d'un accord entre les principaux chefs de factions

Les principaux dirigeants des factions somaliennes ont signé, jeudi 24 mars à Nairobi, un accord prévoyant la mise en œuvre d'un cessez-le-feu et un désarmement volontaire, a annoncé un communiqué publié sous l'égide des Nations unies. Cet accord a été signé par le général Mohamed Farah Aïdid, au nom de l'Alliance nationale somalienne (SNA), et par le « président par intérim » Ali Mahdi Mohamed au nom de 12 autres groupes.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

C'était jour de fête, mercredi, au quartier général du contingent pakistanais, dans la capitale somalienne. Au son des cornemuses de l'orchestre militaire, les soldats célébraient leur fête nationale. Et dans les gradins, aux côtés du commandant du contingent, assistaient à la cérémonie des représentants de toutes les factions somaliennes, y compris de l'Alliance nationale somalienne du général Aïdid, accusée par l'ONU d'avoir tué 23 « casques bleus » pakistanais le 5 juin 1993. Les gradés pakistanais réalisaient là une excellente opération de relations publiques, participant ainsi à l'optimisme qui régnait dans la capitale depuis l'accord signé en janvier dernier entre les « Anciens » des sous-clans hawiyé (notamment les Abgals du nord de Mogadiscio et les Habar-guidir du sud). Mais à Nairobi, l'euphorie qui avait suivi l'entrevue en tête-à-tête, le 17 mars, des deux chefs de guerre rivaux de Mogadiscio, le général Aïdid et Ali Mahdi, s'estompait à mesure que les discussions se prolongeaient.

Répartition des pouvoirs

Lansana Kouyaté, le représentant par intérim du secrétaire général de l'ONU en Somalie, a même fait savoir, mercredi, l'échec des pourparlers dans la capitale kényane, que *« les Nations unies ne s'estimaient plus capables d'assurer leurs bons offices auprès des représentants des factions, afin qu'ils poursuivent leurs négociations, apparemment appelées à demeurer vaines »*. Mais, jeudi, l'annonce d'un accord intervenait.

Depuis l'ouverture des pourparlers, le 15 mars à Nairobi, l'homme de la rue à Mogadiscio ne cachait pas ses espoirs, partagés par les responsables des Nations unies, persuadés que leurs allusions répétées à un désengagement des donateurs en l'absence d'accord politique, allaient enfin être pris en compte par les quinze chefs de guerre. L'enjeu des négociations était d'importance : il s'agissait moins de débattre de la réconciliation nationale que de la répartition des pouvoirs économique et politique (la distribution des postes gouvernementaux, le contrôle des conseils de région, des villes de province et des points statégiques de la capitale, comme le port et l'aéroport).

Pendant ce temps, le retrait américain continuait. Le navire-cargo *Condor* et le paquebot *Empire State* (avec 450 hommes à bord) ont quitté le port de Mogadiscio au milieu de la nuit de mercredi à jeudi. Un départ discret, alors qu'il était annoncé pour le lever du soleil.

JEAN HÉLÈNE

DIPLOMATIE

La coopération entre Paris et Bonn et la crise de l'Union européenne

M. Kinkel propose un programme commun pour les présidences allemande et française de la communauté

L'incident de la semaine dernière – les propos tenus par l'ambassadeur de France à Bonn qui avaient été perçus comme un signe de « méfiance » par les autorités fédérales – étant considéré comme clos, la visite du ministre allemand des affaies étrangères, Klaus Kinkel, à Paris, prévue de longue date, arrive à point nommé pour relancer la coopération entre les deux pays et manifester la volonté commune de faire avancer l'intégration de l'Europe.

Après en avoir parlé avec Alain Juppé, le ministre allemand des affaires étrangères devait faire des propositions concrètes visant à associer les deux pays dans la conduite de l'Union européenne. Le système de rotation veut que la France succède à l'Allemagne qui prendra la présidence le 1er juillet prochain, après la Grèce. Faute de pouvoir instituer une présidence commune franco-allemande supposant une révision des traités et pouvant indisposer les autres partenaires, Bonn et Paris devraient se mettre d'accord sur un programme de travail d'un an, qui minimiserait les inconvénients des présidences tournantes tous les six mois.

Deux sujets essentiels, d'ailleurs étroitement liés, sont à l'ordre du jour : la réforme des institutions européennes et l'élargissement en direction des pays de l'Est. L'impasse dans laquelle se trouve l'Union européenne à propos de la minorité de blocage après l'élargissement aux quatre pays de l'AELE montre l'urgence de la remise à plat institutionnelle.

Le sommet franco-allemand de Beaune, en mai 1993, peu de temps après la formation du gouvernement Balladur, avait donné mandat aux deux ministères des affaires étrangères de présenter un rapport à ce sujet, et c'est ce texte qui pourrait servir de base aux discussions futures. Bonn et Paris veulent préparer en étroite coopération la conférence intergouvernementale de 1996 prévue par le traité de Maastricht. Les Allemands n'ont rien contre l'idée grecque de créer un « comité des sages » chargé de proposer les réformes institutionnelles. L'élargissement vers l'Est tient particulièrement à cœur au gouvernement de Bonn, qui voudrait bien voir mise en œuvre une des décisions du sommet de Munich en septembre 1990, quelques mois avant la réunification officielle de l'Allemagne, à savoir la définition d'une *Ostpolitik* commune. Il en a souvent été question entre Français et Allemands, les uns et les autres se renvoyant la responsabilité de l'échec. L'association des pays d'Europe centrale et orientale au destin politique de l'Union européenne apparaît vitale à la République fédérale pour la stabilité de tout le continent.

Que des étapes doivent être ménagées, tout le monde en convient, mais un signal clair doit être donné pour montrer que les pays de « l'autre Europe » qui ont fait le choix de la démocratie ne seront pas laissés sur le bord du chemin. La proposition faite l'automne dernier par MM. Kinkel et Juppé, lors d'une visite à Varsovie, d'associer ces pays à l'Union de l'Europe occidentale (chargée d'élaborer une politique commune de défense) va dans le même sens.

De l'Est à la Méditerranée

Le chancelier Kohl a déjà annoncé que l'Allemagne attacherait une importance particulière aux relations avec l'Europe de l'Est, au cours de sa présidence. Il a proposé que les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de Visegrad (1) soient invités au moins une fois par an à participer à une séance d'un sommet européen, mais un premier pas pourrait être fait en direction des ministres des affaires étrangères. Bonn souhaite que la France soutienne cette initiative et qu'ensemble une perspective – fût-elle lointaine – d'entrée dans l'Union soit proposée à ces pays.

Lesquels ? C'est une autre question. Les premiers sur la liste sont les membres du groupe de Visegrad, puis la Bulgarie et la Roumanie, qui ont des accords d'association avec la Communauté. Selon les Allemands, la Slovénie est également bien placée, suivie par les Etats baltes. Après avoir rêvé, un peu inconsidérément sans doute, d'entrer dans l'OTAN, ces pays ont reporté tous leurs espoirs sur l'Union européenne, et on considère à Bonn que la Russie, cette fois, ne soulèvera pas d'objections.

Une *Ostpolitik* devrait s'intéresser aussi à des Etats qui n'ont pas vocation à devenir membres à moyen terme de l'UE, mais qui peuvent être des foyers de tension, comme l'Ukraine, ou qui jouent un rôle fondamental sur le continent comme la Russie. Une analyse commune de la situation débouchant sur une politique concertée entre la France et l'Allemagne, voire dans l'ensemble de la Communauté, serait une bonne façon de tenter de prévenir les crises, dans la même perspective que le « pacte de stabilité » proposé par Edouard Balladur.

Le plan Juppé-Kinkel pour la Bosnie a montré que des démarches conjointes étaient possibles, même après les tensions provoquées par la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie en 1991. Concernant l'Ukraine, l'Allemagne a suggéré à Kiev et à Moscou de conclure un traité de bon voisinage sur le modèle du traité germano-polonais pour régler leurs différends. Cependant, les Allemands sont très soucieux de ne pas donner l'impression que l'Est est leur idée fixe. Aussi veulent-ils partager les préoccupations des pays riverains de la Méditerranée, et notamment de la France, face à l'évolution de la situation au Maghreb. Offre de partenariat avec l'Union européenne, initiatives franco-allemandes... Klaus Kinkel et Alain Juppé pourraient se mettre d'accord sur la création d'un groupe d'étude sur la Méditerranée commun aux deux ministères des affaires étrangères. L'objectif de la diplomatie de Bonn reste le même : démontrer que l'intérêt national allemand coïncide avec une étroite coopération européenne. Et restera le même quelle que soit la coalition au pouvoir. Seul un refus par les partenaires ou un échec de l'intégration européenne pourrait ouvrir une chance à « une autre politique ».

DANIEL VERNET

(1) Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

La controverse sur la commémoration du débarquement est close

Point final donc : la délicate affaire de la commémoration du débarquement allié est réglée. Le chancelier Kohl aura sa fête, *« tournée vers l'avenir et non vers le passé »* comme il a dit mercredi 23 mars. Deux jours après le grand *show* en Normandie, MM. Mitterrand et Kohl inviteront, dans la charmante cité de Heidelberg, de jeunes Français et de jeunes Allemands à célébrer avec eux *« l'amitié qui s'est développée entre leurs deux pays depuis la guerre »* et *« l'engagement commun de la France et de l'Allemagne pour l'Europe »*.

Comme chaque fois qu'on parvient à sortir d'une polémique diplomatique, celle-ci est présentée comme n'ayant jamais existé. Ni le président de la République ni le chancelier ne sont responsables des récentes controverses, a affirmé le porte-parole de l'Elysée. Quant à Helmut Kohl, il n'a, dit-il, jamais été froissé ; il n'a jamais cherché à imposer sa présence aux cérémonies du D-Day, puisqu'il estime lui-même qu'elle serait inopportune.

Les Allemands, et de nombreux Français, ne comprenaient pas que les autorités fédérales ne soient pas, d'une manière ou d'une autre, associées à cet anniversaire. Ils voyaient là une totale contradiction avec le discours dont on les abreuve depuis des années, qui présente la construction européenne comme un des éléments de la rupture de l'Allemagne avec son passé et la garantie historique que la guerre entre les deux pays est devenue impossible. On avait beau leur expliquer que ce que l'on célébrera en Normandie, c'est un événement militaire et rien d'autre, ils ne comprenaient pas.

Tout rentre dans l'ordre avec la fête franco-allemande de Heidelberg. Dommage qu'entraînées dans la machinerie hollywoodienne du D-Day, les autorités françaises n'y aient pas songé plus tôt, et que les Britanniques n'aient pas lancé plus tôt leur invitation aux Allemands pour venir commémorer à Londres, le 8 mai 1995, la capitulation du nazisme.

Dans la foulée tout s'arrange : Boris Eltsine viendra le 31 août à Berlin fleurir, en compagnie du chancelier, le monument aux morts soviétiques dans l'ancienne partie communiste de la ville, tandis que François Mitterrand, Bill Clinton et John Major sont invités huit jours plus tard à rendre hommage à Berlin (ouest) aux aviateurs qui ont péri durant le pont aérien de 1948-1949.

C. T.

Londres tente d'échafauder un compromis sur la minorité de blocage

LONDRES

de notre correspondant

La position intransigeante adoptée par la Grande-Bretagne sur la question de la minorité de blocage au sein de l'Union européenne (*le Monde* du 24 mars), a suscité un large assentiment au sein du parti conservateur. Ce réflexe d'unanimisme pourrait cependant être de courte durée s'il apparaissait que Londres a pris la responsabilité de provoquer une crise au sein de la Communauté en bloquant son élargissement.

Dans ce cas, John Major aurait à affronter l'aile pro-européenne du parti conservateur, après avoir dû succomber aux surenchères des « eurosceptiques ».

Il a donc suggéré mercredi 23 mars une sorte de minorité de blocage « à deux vitesses ». S'exprimant devant des responsables du parti conservateur, le premier ministre a proposé que le seuil actuel de 23 voix, qui permet de bloquer une décision de Bruxelles, soit maintenu dans certains domaines particulièrement « sensibles », notamment la politique de l'emploi et les affaires sociales.

S'agissant de questions moins sujettes à polémiques, la minorité de blocage serait portée à 27 voix, comme le réclament la plupart des autres pays membres. Rien n'indique cependant que ces derniers accepteront ce système. La Grande-Bretagne jouit déjà, aux termes du Traité de Maastricht, d'une exemption pour ce qui relève de la politique sociale. La détermination des autres domaines auxquels pourrait s'appliquer ce système serait elle-même propice à bien des contentieux.

Le fait d'avancer – pour l'instant officieusement –, une telle proposition, manifeste cependant le souci du gouvernement de ne pas porter la responsabilité d'un échec du processus d'élargissement de l'Union européenne, dont il s'est fait, dans le passé, le champion.

L. Z.

La Hongrie va déposer prochainement une demande d'adhésion à l'Union européenne. – Le gouvernement hongrois déposera sa demande d'adhésion officielle à l'Union européenne le 1er avril, a indiqué, mercredi 23 mars, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. La veille, le Parlement magyar avait donné son feu vert à cette initiative. Selon le premier ministre, Peter Boross, les négociations sur l'adhésion pourraient commencer dès 1997, et la Hongrie pourrait devenir membre à part entière de l'Union en 1999 ou 2000. – *(AFP.)*

L'Union européenne et l'Ukraine paraphent un accord de coopération. – L'Ukraine est devenue, mercredi 23 mars, le premier pays de la CEI à parapher à Bruxelles un *« accord de coopération et de partenariat »* avec l'Union européenne – ne comportant cependant *« aucune référence spécifique à une adhésion »*, comme l'a souligné le commissaire européen Leon Brittan. Il prévoit la possibilité de décider, en 1998, l'ouverture de négociations en vue de la création d'une zone de libre-échange. Un accord similaire est en négociation depuis un an avec la Russie. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

MM. Kissinger et Carrington pressentis comme médiateurs entre l'ANC et l'Inkhata

Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain, et Lord Carrington, ancien ministre britannique des affaires étrangères, vont entamer une médiation en Afrique du Sud, entre les deux organisations noires rivales, le Congrès national africain (ANC) et le Parti Inkhata, a annoncé, mercredi 23 mars, un haut responsable de cette dernière formation, à dominante zouloue. Selon cette source, cette médiation internationale pourrait permettre de trouver un accord autorisant le bantoustan du Kwa-Zulu, fief du parti Inkatha (qui s'apprête à boycotter les élections), à continuer d'exister après les élections comme entité séparée, représentée par ses chefs traditionnels.

D'autre part, des troupes sud-africaines ont été envoyées mercredi au Lebowa, où des fonctionnaires avaient envahi les bureaux du gouvernement. Le Lebowa, situé dans le nord du Transvaal, est le troisième bantoustan (après le Bophuthatswana et le Ciskei, passés sous la tutelle des autorités sud-africaines) à être touché par des mouvements des fonctionnaires inquiets de leur avenir : tous les bantoustans doivent être réintégrés au sein de l'Afrique du Sud après les élections des 26, 27 et 28 avril. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE DU SUD

L'armée placée en état d'alerte

La Corée du Sud a placé, mercredi 23 mars, les 650 000 hommes de ses forces armées en état d'alerte. Dans le même temps, sa voisine du Nord affirmait que le déploiement de missiles antimissiles américains Patriot dans le sud risquait d'aboutir à un conflit armé dans la péninsule.

Séoul a confirmé que les manœuvres conjointes américano-sud-coréennes « Team Spirit » auraient bien lieu, peut-être dès le mois d'avril, alors qu'elles avaient été suspendues récemment dans un esprit d'apaisement à l'égard de la Corée du Nord. Les Patriot prendront part à ces exercices. Selon Séoul, ces manœuvres sont devenues inévitables parce que le Nord a rejeté deux conditions : l'inspection de tous ses sites nucléaires et l'échange d'émissaires spéciaux avec le Sud. La Corée du Nord a aussitôt réagi par la voix de son agence de presse officielle, qui estime que les manœuvres militaires représentent un grave danger. La tension a monté rapidement ces derniers jours, Pyongyang brandissant la menace d'un conflit ouvert face aux pressions de l'Occident dans le domaine nucléaire (*le Monde* du 23 mars). – *(Reuter.)*

EN BREF

SURINAM : le Front de libération du Surinam libère quatre otages. – Le commando armé du Front de libération du Surinam, qui occupe le barrage et la centrale hydro-électrique d'Afaboka depuis le lundi 21 mars, a libéré, mercredi 23 mars, quatre des trente employés de la société américaine Suralco (Surinam Aluminum Co) qu'il retient en otage. Les guérilleros, qui seraient environ une centaine, exigent la démission du président Ronald Venetiaan et menacent de faire sauter le barrage. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : forte baisse de popularité pour le président Clinton. – Selon un sondage *ABC News - Washington Post* publié mercredi 23 mars, la cote de popularité du président Clinton a chuté de onze points en moins d'un mois, passant en dessous de la barre des 50 % pour la première fois depuis le début de l'année : 47 % seulement des personnes interrogées approuvent l'action du président américain. Cette baisse est attribuée à l'affaire Whitewater, qui a terni l'image de Bill et Hillary Clinton et de leurs collaborateurs



Avant le nouvel examen du budget régional

Les Verts du Nord-Pas-de-Calais agitent la menace d'un retour devant les électeurs

Après le rejet, le 17 décembre 1993, du projet de budget pour 1994, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais est appelé à se réunir de nouveau, les 28 et 29 mars, pour se prononcer, en seconde lecture, sur ce texte. Devant l'hostilité de la droite, la présidente de l'assemblée régionale, Marie-Christine Blandin (Verts), agite la menace d'une demande de retour devant les électeurs.

LILLE

de notre envoyé spécial

Philippe Vasseur, conseiller régional, député du Pas-de-Calais et secrétaire général du Parti républicain, a raison quand il estime que les Verts de la région Nord-Pas-de-Calais ont tout appris, très vite, de la gestion d'une grande collectivité locale, dont le montant du budget dépasse 4 milliards de francs. Jacques Legendre, sénateur (RPR) et président du groupe commun UDF-RPR, n'a pas tort lorsqu'il constate que ces Verts-ci ne sont pas vraiment *«atypiques»* dans le paysage politique. Dans la famille, très hétéroclite, des écologistes, ceux-là sont, en effet, invariablement autonomes, indubitablement de gauche, voire carrément provocateurs.

Discrètement, pendant des années, ils en ont fait voir à Pierre Mauroy, le maire de Lille. Aujourd'hui, ils ne détestent pas se coltiner avec la droite. *«Avec tout ce qu'on appris depuis deux ans, il vaut mieux pour eux qu'on reste occupés à plein temps à monter des dossiers pour la région, plutôt que d'être des militants de terrain»*, constate, précisément, Guy Hascoët, vice-président du conseil régional, chargé des transports, et l'un des principaux artisans, en 1992, de l'établissement du «pouvoir vert» sur la troisième région française.

A la veille d'une seconde lecture de son projet de budget, la présidente du conseil régional, Marie-Christine Blandin, estime qu'avec un éventuel échec de la majorité relative Verts-PS du Nord-Pas-de-Calais, *«l'étau pasquaïen»* se resserrerait. *«Nous savions bien, depuis le départ, que nous n'étions qu'un petit village gaulois assiégé*, dit-elle, *mais cette fois, nous avons l'impression que les troupes romaines arrivent.»* Anticipant sur la réunion, les 28 et 29 mars, du conseil régional, Mme Blandin est partie en campagne, seule. Son puissant allié, le Parti socialiste, demeure comme frappé d'atonie, depuis son échec de 1992.

Le dossier de Mme Blandin n'est pas mince. L'assemblée qu'elle préside a successivement adopté, à une large majorité, un plan d'action régional, un plan particulier en faveur des lycées et le contrat de plan établi avec l'Etat. Tout cela conditionne beaucoup le contenu du budget de la région, auquel le comité économique et social – émanation du patronat, des syndicats et du milieu associatif – a donné son aval, le 21 mars, *«conscient des conséquences négatives pour l'économie régionale qui résulteraient d'une absence de budget»*.

Invariablement, l'ancien «p'tit prof'» de sciences naturelles du collège de Saint-Pol-sur-Ternoise dramatise : si le budget de la région n'est pas adopté, les marchés pour l'équipement de deux nouveaux lycées qui doivent ouvrir, à la rentrée prochaine, à Wingles (Pas-de-Calais) et à Maubeuge (Nord), ne pourront pas être passés. Non qu'elle redoute de repasser devant les électeurs, tout au contraire : en deux ans, Mme Blandin a beaucoup gagné en notoriété, mais il lui arrive de craindre que les difficultés du moment ne soient mises sur le compte des écologistes. *«Déjà qu'on n'est pas gâté, sur le plan national, avec nos deux chauves...»*, se moque-t-elle, par référence à Brice Lalonde et à Antoine Waechter.

La tactique du Front national

Après avoir douté longtemps du bon fonctionnement de l'institution régionale, la droite minimise, en revanche, les conséquences d'une absence de budget : dans une telle hypothèse, il reviendrait au préfet de région, sur proposition de la chambre régionale des comptes, d'arrêter un budget minimum, destiné à faire face aux dépenses obligatoires. *«Un budget signe une politique. Notre électorat ne comprend pas que nous ayons laissé passer celui de 1993»* (1), explique M. Legendre, président du groupe UPF du conseil régional. Pour l'ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle du gouvernement de Raymond Barre, la droite régionale, dont la majorité relative est plus large, en nombre de sièges, que l'alliance Verts-PS (2), doit pouvoir faire la preuve qu'elle peut conduire une autre politique.

«Nous avons établi un gros document commun, qui n'est pas encore public, avec le groupe Borloo et les chasseurs. Il nous reste à choisir qui peut conduire la politique que nous préconisons», affirme M. Legendre dans son bureau du Sénat. Au même moment, à Lille, le groupe du Front national, présidé par Carl Lang, secrétaire général du parti d'extrême droite, diffuse une *«lettre ouverte aux conseillers régionaux qui souhaitent s'opposer à l'exécutif régional»*. Il y est dit que, le 28 mars, *«le conseil régional Nord-Pas-de-Calais doit impérativement se doter d'un budget»*. *«Il serait inacceptable que ce soit des administratifs qui gèrent la région»*, explique-t-on au sein du groupe lepéniste. En clair, fidèle à ses ambitions de toujours, le Front national exige une discussion, au grand jour, sur un contre-budget avec la droite régionale, faute de quoi il favoriserait, d'une manière ou d'une autre, l'adoption du projet de budget Verts-PS. Double cadeau empoisonné...

M. Vasseur, le plus farouche partisan d'une dissolution de l'assemblée régionale et d'un retour immédiat devant les électeurs, a compris aussitôt le sens de la manœuvre. Si celle-ci se confirme, il lui faudra attendre le renouvellement du conseil en 1998. Cependant, dans le cas contraire – le rejet, pour la seconde fois, du budget –, la droite devrait pareillement patienter. Lors de son passage à Lille pour le débat sur l'aménagement du territoire, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a confié à Mme Blandin qu'il laisserait *«du temps au temps»* pour proposer en conseil des ministres une dissolution du conseil régional. Le gouvernement, en effet, ne serait guère désireux d'organiser des élections partielles ni de mobiliser, à cette occasion, l'électorat écologiste, avant la présidentielle de 1995.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le 26 février 1993, le groupe UPF avait pris pour prétexte la présence de *«dirigeants nationaux»* de l'écologie politique aux abords de la salle des délibérations pour quitter la séance et favoriser, ainsi, l'adoption du budget.

(2) La composition du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais est la suivante : 15 PC, 27 PS, 7 Verts, 5 GE, 13 «Borloo» – du nom du maire de Valenciennes, qui n'est plus lui-même conseiller régional –, 27 UPF, 2 CPNT, 15 FN et 2 non-inscrits (un ex-GE et un ex-Vert).

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué. En voici les principaux extraits.

• Code des juridictions financières

Le ministre de l'économie a présenté au conseil des ministres un projet de loi organique relatif à certaines dispositions financières et un projet de loi relatif à la partie législative des livres I et II du code des juridictions financières.

Le code des juridictions financières groupe l'ensemble des textes relatifs à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de la Cour des comptes, des chambres régionales des comptes et des chambres territoriales des comptes.

• La préparation de la session ministérielle du GATT

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a présenté une communication sur la préparation de la session ministérielle du GATT qui se tiendra à Marrakech du 12 au 15 avril.

Cette session mettra un point final aux négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay : l'acte final de ces négociations et l'accord portant création de l'organisation mondiale du commerce y seront signés par 117 Etats. La ratification de ces accords par la France sera subordonnée à l'autorisation du Parlement.

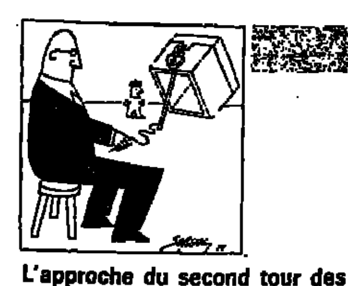
Comme lors de la récente réunion des Etats du «groupe des 7», la France agira pour convaincre ses partenaires d'introduire une «clause sociale» au sein de l'organisation mondiale du commerce (lire page 19).

• Le grand marché intérieur et la taxe sur la valeur ajoutée

Le ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a présenté une communication sur le grand marché intérieur et la taxe sur la valeur ajoutée.

Avec la mise en place du grand marché intérieur à partir du 1er janvier 1993, les frontières fiscales ont été supprimées entre les Etats membres de la Communauté européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée.

Cette suppression impliquait de modifier sensiblement les règles de perception de la TVA comme les modalités d'établissement des statistiques du commerce extérieur. Les montants de TVA déclarés en 1993 au titre d'achats faits dans les autres Etats membres, 83,7 milliards de francs, sont conformes aux prévisions, qui s'élevaient à 82 milliards. La suppression des frontières fiscales ne s'est donc pas accompagnée d'un développement de la fraude.



La préparation du second tour des élections cantonales

L'approche du second tour des élections cantonales, dimanche 27 mars, rappelle que le Front national, s'il a obtenu des résultats modestes au premier tour, n'en est pas moins en mesure de poser quelques problèmes aux partis démocratiques. La majorité se divise à Mulhouse, le RPR appelant à voter pour le candidat du PS face à l'extrême droite, tandis que la représentante du CDS se maitient. Dans l'Oise, Jean-Marie Le Pen a décidé d'appeler à voter pour un candidat du RPR, alors que, partout ailleurs, les représentants de l'extrême droite se maintiennent là où ils le peuvent. Dans le Var, le Front national espère faire « tomber » le président du conseil général sortant, Maurice Arreckx.

UN SYMBOLE DE LA GAUCHE. Le Tarn, département de Jean Jaurès, figure historique du mouvement socialiste, assassiné il y a quatre-vingts ans, pourrait « basculer » à droite au second tour de scrutin, les positions du PS étant menacées dans le nord du département. Ce serait, pour Paul Quilès, député (PS), un sérieux revers, alors que l'ancien ministre de l'intérieur tente de définir une stratégie régionale pour la gauche face au maire centriste de Toulouse, Dominique Baudis.

Le Var veut un bouc émissaire après le meurtre de Yann Piat

TOULON

de notre envoyé spécial

En quittant l'aéroport de Toulon-Hyères, il est impossible de ne pas les voir. De part et d'autre de la route, ils jettent un cri de douleur muet au milieu des pins. Etranges monuments aux morts : sur le panneau immaculé de droite, un « quatre par trois » vierge de toute publicité, une main anonyme a bombé *« Dehors les pourris ! »* ; sur l'autre, un peu plus loin à gauche, la même main, ou une autre, complice, a surenchéri : *« Justice pour Yann ! »* Un mois après l'assassinat de Yann Piat, député UDF-PR du Var, et quelques jours avant le second tour des élections cantonales, ces deux phrases écrites pour entretenir la mémoire rappellent, en forme de prémonition, que certains ne seraient pas mécontents d'une vengeance par les urnes. Il fallait trouver un bouc émissaire.

Pour ce rituel expiatoire, les électeurs toulonnais ont choisi le sixième canton de la ville chef-lieu, celui où se présente Maurice Arreckx (UDF-PR), le président sortant du conseil général, âgé de soixante-seize ans. Le coup de semonce a été rude pour le sénateur. Au soir du premier tour, le 20 mars, le « maire du Var » avait 1,73 point et 172 voix de retard (1) sur Eliane Guillet de la Brosse, la candidate du Front national. Pour la première fois de ses quarante-deux années de vie politique, le « parrain politique » du département, comme il s'est maladroitement défini, par boutade ou par bravade, a mis un genou à terre. Dans une joute singulière, Mme de la Brosse, née Eliane de Blois, qui ne cache ni ses origines aristocratiques ni certains idéaux qui s'y rattachent, compte bien le contraindre, dimanche 27 mars, à plier le second genou. Pour qu'il demande merci.

Dans son bureau-salon de l'hôtel du département, M. Arreckx tente de donner le change. Il a la plaisanterie facile, sinon légère. En réalité, il n'en mène pas large. Il débite, sans varier, l'argumentaire concocté par les hommes de son cabinet : si l'ancien maire de Toulon a perdu la moitié des voix et du pourcentage qu'il avait obtenus en 1988 au précédent renouvellement – 4 853 voix, soit 54,05 %, au premier tour, sur 8 979 exprimés et 22 924 inscrits – c'est parce qu'il a subi, *« de plein fouet, les conséquences de l'entreprise de déstabilisation et la campagne médiatique nationale, diffamatoire et odieuse, qui a troublé* [son] *électorat »*. *« Si tout ce qui est écrit est vrai, je devrais déjà être en prison ! »*, lance-t-il.

Le « système Arreckx »

L'électorat du sixième canton, lui, a déjà rendu son jugement de première instance. Bien sûr, il avait entendu parler d'un « système Arreckx » qui fait jaser – *« Si, un jour, quelqu'un peut m'expliquer ça, je suis prêt à lui payer une bonne bouillabaisse »*, répond l'intéressé –, mais il ne s'attendait pas à voir étaler tout cela, sous son nez, dans les colonnes de la presse ou sur l'écran de la télévision. On soupçonnait, mais on ne voulait pas savoir. Tant que cela ne dépassait pas les limites du département... Et voilà que, d'un coup, le Var a été montré du doigt dans toute la France : le Var, ses attentats, ses meurtres, sa pègre, son personnel politique approximatif et son « parrain ». C'était trop.

M. Arreckx a cru que tout ce que charriait « l'affaire Yann Piat » serait sans conséquence sur son image, alors que lui-même, cueilli à son domicile par la police, avait été entendu comme témoin. *« Le président a fait une campagne de sénateur »*, hasarde un de ses conseillers. *« J'ai fait preuve de trop de confiance*, assure le sénateur. *J'ai pensé qu'avec quarante ans de vie publique, j'avais un capital suffisant. C'est sans doute un péché d'orgueil. »* Pris à la gorge, « Maurice » est descendu dans l'arène pour demander grâce, en appel, à un électorat qui, d'une certaine manière, selon un observateur local, jubile à l'idée de tuer le père. Ou le « parrain ». L'expression a, ici, une tragique connotation.

Ses amis politiques sont remarquablement discrets. Le Parti républicain et ses dirigeants sont aux abonnés absents. Le premier vice-président du conseil général, Hubert Falco (UDF-PR), observe un silence obstiné. Les deux autres députés de Toulon, Daniel Colin et Louis Colombani (UDF-PR), ont publié des communiqués laconiques en faveur de M. Arreckx. Le maire de Toulon, François Trucy (UDF-PR), *« tient à préciser qu'il n'envisage pas une seconde que l'on puisse apporter des suffrages au Front national »*, sans juger utile d'ajouter qu'il est envisageable, *a contrario*, de voter pour son prédécesseur à la mairie. Il reste à M. Arreckx à se rabattre sur le télégramme, modèle unique pour tout le monde, que le premier ministre, Edouard Balladur, a envoyé aux centaines de candidats de la majorité encore en lice au second tour. Il a aussi en main le télégramme de soutien qu'il avait sollicité de René Monory (UDF-CDS), le président du Sénat.

Une candidate monarchiste

Blessé, il bat le rappel, il fait fonctionner les réseaux d'amitié extra-politiques, il va *« se promener »* aux Minimes, au Mourillon, au Polygone, au Champ de Mars et dans les autre quartiers de son canton pour *« serrer des mains »*. En *« bon catholique »*, il ne doute pas de son salut. Mieux vaut, tout de même, l'aider à venir. Alors, il le cherche chez les 676 électeurs (6,36 % des votants) qui ont mis un bulletin blanc ou nul au premier tour, il le traque parmi les abstentionnistes (50,19 %) et il espère le voir venir des électeurs de Jacques Croidieu (divers droite), ces 1 274 râleurs (12,81 %) qui l'ont abandonné pour exprimer *« un vote-sanction »*.

Le hic est que M. Croidieu, conseiller municipal de Toulon au parcours erratique – élu sur la liste de M. Trucy en 1989 au titre du CNI, il est devenu un opposant irréductible du maire et il a rompu avec son parti –, appelle à voter pour le Front national. Il est, du reste, le seul à donner une consigne en faveur d'un des deux candidats en lice. M. Arreckx ne bénéficie donc d'aucun « front républicain » susceptible de le protéger des assauts de l'extrême droite. Le Parti socialiste refuse de choisir *« entre la peste et le choléra »* ; le Parti communiste, au terme d'un laborieux communiqué ne citant pas une fois le nom du président, appelle *« à rejeter la droite et l'extrême droite »* ; les adhérents de Génération Ecologie, qui n'étaient pas d'accord entre eux, ont finalement laissé le *« libre choix »* à leurs électeurs, en affirmant que le système de M. Arreckx est *« condamné »* et que Mme de la Brosse *« s'oppose aux valeurs républicaines »*.

Les écologistes ne croient pas si bien dire. Avec une pointe de fierté, la candidate de l'extrême droite le reconnaît ouvertement : *« Je ne suis pas républicaine. Je suis royaliste. Je fais partie d'un cercle légitimiste »*, explique-t-elle. Partisane d'un prétendant espagnol, descendant de Philippe V, au trône de France, elle n'en place pas moins au centre de son combat *« la défense du Français d'abord »*. Opposée à la République, tout en étant candidate dans une Assemblée créée par la Révolution régicide, Mme de la Brosse n'est pas loin d'avoir la même prévention vis-à-vis de la démocratie. *« Je ne suis pas sûre de savoir ce qu'est la démocratie telle qu'on nous la représente »*, confie-t-elle avec embarras.

Face à cette candidate, M. Arreckx tente de fabriquer tout seul le « front républicain » que les partis refusent de constituer avec lui. Les électeurs diront si, à défaut d'être le meilleur rempart contre l'extrême droite, comme il l'a toujours prétendu, le président du conseil général sortant peut, du moins, lui faire barrage dans son propre canton.

OLIVIER BIFFAUD

(1) Sur 21 322 inscrits, 10 620 votants et 9 944 exprimés, Mme de la Brosse a obtenu 2 816 voix (28,32 %), et M. Arreckx 2 644 voix (26,59 %).

Les héritiers de Jean Jaurès inquiets dans le Tarn

ALBI

de notre correspondant

Ironie de l'histoire, c'est en pleine préparation de la célébration du quatre-vingtième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès que le Tarn, son département natal, est susceptible de basculer à droite. Malgré l'élection de huit de ses candidats dès le premier tour, contre un seul de droite, la gauche paraît menacée dans six cantons sur les douze qui restent à pourvoir. Or, en pure arithmétique, un gain de quatre sièges, le 27 mars, ouvrirait la voie de la présidence du conseil général à Philippe Bonnecarrère (RPR), élu député dans la circonscription d'Albi-Centre et Sud lors des derenières législatives.

En mars 1993, la vague n'avait pas épargné le Tarn, qui avait envoyé deux nouveaux élus de droite à l'Assemblée nationale aux côtés de Jacques Limouzy, maire de Castres. Seul Paul Quilès, fraîchement installé à Albi, avait permis au PS de conserver la mythique circonscription d'Albi-Carmaux, conquise un siècle plus tôt par Jean Jaurès lui-même. Depuis, la majorité départementale, emmenée par le président du conseil général, Thierry Carcenac (PS) – réélu à son poste en 1992 avec par vingt-cinq voix contre dix-sept –, se savait promise à un renouvellement difficile.

Ancré à gauche depuis le début des grandes luttes ouvrières du siècle dernier, conduites par mineurs et verriers du Carmausin et de l'Albigeois, le nord du département est toujours fidèle aux socialistes, quand le sud industriel de Castres-Mazamet est davantage attiré par la droite. C'est justement dans cette partie du département que se situent les six cantons les plus menacés pour la gauche. Cinq d'entre eux – deux à Castres et ceux de Lavaur, Puylaurens et Vielmur – avaient été conquis en 1988, dans la foulée de la réélection de François Mitterrand à l'Elysée. Depuis, la droite a retrouvé ici tout son tonus. Quant au canton de Saint-Amans-Soult, s'il est traditionnellement acquis à la gauche, elle s'y est présentée tellement divisée, au premier tour, qu'elle pourrait se battre elle-même au second. Dans le pire des cas pour elle, la gauche tarnaise serait donc nettement minoritaire au soir du 27 mars.

La gauche est majoritaire en voix

Certains éléments viennent modifier, cependant, ce « scénario catastrophe » : deux cantons de la montagne tarnaise, tenus l'un par un conseiller général RPR et l'autre par un divers droite, sont susceptibles de changer de titulaire. A Vabre, d'abord, au profit d'un « jeune loup » gaulliste en rupture avec l'appareil départemental du RPR et qui entend, désormais, agir en toute indépendance. A Brassac aussi, au profit, cette fois, d'un jeune médecin sans attaches politiques, mais que la droite considère comme le candidat non officiel de la majorité départementale. Parallèlement, dans les six cantons les plus menacés, celui de Vielmur sera l'objet d'une « triangulaire » au second tour, qui pourrait profiter au sortant socialiste. Dès lors, la victoire politique de l'opposition apparaîtrait beaucoup plus incertaine, ouvrant la voie à un « troisième tour », lors de l'élection du président du conseil général, très complexe.

Aucun des camps en présence ne fait, donc, de triomphalisme, chacun agitant ses réseaux sur le terrain pour « bétonner » au mieux ses positions, avec, en prime, la venue de Charles Pasqua, jeudi 24 mars, dans un meeting de soutien à Castres où le maire, M. Limouzy, candidat à sa propre succession l'an prochain, ne peut guère s'accommoder plus longtemps de la présence de deux conseillers généraux socialistes.

Derrière cette bataille cantonale, deux hommes jouent leur implantation locale. D'un côté, le jeune député RPR Bernard Carayon, qui, revenu de Paris sur ses terres d'origine pour se faire élire, l'an dernier, à la surprise générale, voudra certainement négocier sa contribution à la victoire générale. De l'autre, Paul Quilès, qui espère s'appuyer sur la force de la gauche tarnaise (elle a été, le 20 mars, avec 53,06 % des suffrages exprimés contre 37,98 % à la droite et 7,36 % à l'extrême droite majoritaire en voix), pour engager, face au maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-CDS), la stratégie régionale qu'on lui prête.

JEAN-PIERRE BARJOU

MULHOUSE : polémique au sein du CDS sur le maintien d'une candidate dans une triangulaire avec le Front national. – Le maintien d'une candidate du CDS, Christiane Sejai-Eckert, au second tour de l'élection de Mulhouse-Nord (Haut-Rhin), où Jean-Marie Bockel (PS), maire de Mulhouse, est opposé à Gérard Freulet (Front national), arrivé en tête au premier tour, suscite une polémique au sein du CDS. La candidate a reçu le soutien de Jean-Jacques Weber (CDS), président du conseil général. Ce dernier a critiqué, mercredi 23 mars, les prises de position du député Jean-Luc Reitzer (RPR) et du sénateur Hubert Haenel (RPR), qui ont appelé à faire barrage à l'extrême droite. Les Jeunes démocrates-sociaux (JDS) ont, en revanche, dénoncé *« le comportement inacceptable »* de Mme Sejai-Eckert, qui *« risque de faire élire le candidat du Front national »*.

Seul cas en France

Le Front national se désiste en faveur de M. Chénière (RPR) dans l'Oise

Le Front national ne présentera pas quatre-vingt-treize (*le Monde* du 24 mars), mais quatre-vingt-douze candidats au second tour des élections cantonales. Jean-Marie Le Pen a annoncé, mercredi 23 mars, à Paris, que le candidat de son parti, Jacques Thioux, arrivé en troisième position au premier tour, avec la possibilité de se maintenir, dans le canton de Creil-Sud, se désiste en faveur d'Ernest Chénière (RPR), député de l'Oise. Cependant, la candidature de M. Thioux a été déposée dans les délais, la décision de son retrait étant prise ensuite *« par le président du Front national lui-même »*, a-t-on précisé à la fédération départementale du parti d'extrême droite. Elle s'explique, selon M. Le Pen, par *« les prises de position courageuses et honorables »* de M. Chénière. Ancien principal du collège de Creil, celui-ci avait été à l'origine de la polémique sur le port du foulard à l'école.

Se félicitant du *« succès indéniable »* obtenu, selon lui, par le Front national, qui voit son *« implantation renforcée »*, M. Le Pen s'est montré un peu *« déçu »* du score obtenu dans les campagnes, en dépit *« des efforts inlassables menés au Parlement européen pour la défense de l'agriculture, de la viticulture et de la pêche »*.

« Aux alentours de cinq élus »

Il a indiqué que le Front national pourrait compter *« aux alentours de cinq élus »* après le second tour. Conseiller général depuis 1982, d'abord sous l'étiquette du PR, Fernand Le Rachinel a été réélu, au premier tour, dans le canton de Canisy (Manche). Le second conseiller sortant renouvelable, Philippe Adam, est en ballottage dans les Bouches-du-Rhône.

Le Front national sera présent dans cinquante et un « duels » et dans quarante et une « triangulaires ». Neuf fois son candidat sera opposé à un communiste, six fois à un socialiste, une fois à un radical de gauche (Bernard Tapie à Marseille). L'extrême droite affrontera treize fois un candidat RPR, autant de fois un candidat de l'UDF et neuf fois un candidat divers droite. Les triangulaires offre douze cas de figure différents : 13 FN-PS-RPR, 7 FN-PC-UDF, 6 FN-PS-UDF, 5 FN-UDF-divers gauche, 3 FN-PS-divers droite, 1 FN-PC-RPR, 1 FN-PC-divers gauche, 1 FN-PC-divers droite, 1 FN-RPR-divers gauche, 1 FN-divers gauche-divers droite, 1 FN-divers gauche-divers droite, 1 FN-divers droite-divers droite.

O. B.

Le président du conseil général du Jura menacé par un écologiste

LONS-LE-SAUNIER

de notre correspondant

André Jourdain, sénateur (RPR), président sortant du conseil général du Jura, espérait bien être réélu, comme en 1988, dès le premier tour des élections cantonales, dans son fief de Champagnole. Il se retrouvera, en fait, le 27 mars, en ballottage incertain face à un écologiste « de terrain », Michel Moreau. M. Jourdain a recueilli 42,24 % des suffrages exprimés, au premier tour des élections cantonales, contre 32,20 % à M. Moreau, 19,81 % au candidat socialiste et 5,73 % au candidat du PCF. Mathématiquement, la partie s'annonce donc difficile pour lui, après les désistements de ces deux derniers candidats en faveur de M. Moreau. La dégradation de la situation de l'emploi, la contestation de divers aménagements et l'édification d'un hôtel du département, jugé luxueux, à Lons-le-Saunier, peuvent expliquer l'attitude des électeurs à l'égard du président du conseil général du Jura, mais son concurrent, conseiller régional de Franche-Comté depuis 1992, a aussi été l'homme de tous les combats dans le domaine de l'environnement. Professeur d'anglais pendant près de vingt-cinq ans au lycée de Champagnole, M. Moreau a été successivement militant du PSU, du Parti socialiste, des Verts et de Génération Ecologie. Dans son département, c'est un rival habituel de Dominique Voynet, conseillère municipale de Dole et principal porte-parole des Verts sur le plan national.

M. G.

Soupçonnant M. Pasqua de « magouille »

Le PS s'oppose au projet de report des municipales

Le Parti socialiste et le MRG ont vivement réagi, mercredi 23 mars, à l'annonce faite par Charles Pasqua d'un éventuel report à juin des élections municipales prévues pour mars 1995, soit un mois avant l'élection présidentielle. Jean Glavany, porte-parole du PS, l'a jugé *« très choquant »*. *« Quand « les copains et les coquins » touchent aux dates des élections, cela sent la magouille, et la magouille qui s'avance, c'est forcément la morale qui recule »*, a ajouté M. Glavany.

Jean-François Hory, président du MRG, a appelé *« toutes les autres formations à s'opposer catégoriquement »* à ce report. Bernard Poignant, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) a exprimé sa *« stupéfaction »* et regretté que M. Pasqua s'arroge *« le droit de priver le président de la République nouvellement élu de son droit de dissolution »*, puisqu'il serait difficile de prévoir, en même temps, des élections législatives et municipales. Claude Bartolone, chargé des élections au secrétariat national du PS, a enfin regretté que cette question soit *« assujettie aux contorsions des dirigeants de la droite empêtrés dans leurs rivalités »*.

Le procès de l'ancien milicien devant la cour d'assises des Yvelines

Paul Touvier sous les masques du mensonge

Devant la cour d'assises des Yvelines, Paul Touvier s'est montré, mercredi 23 mars, plus coopératif que les quatre jours précédents de son procès. Autant le récit de ses années de milicien avait été imprécis, haché par d'opportuns trous de mémoire, et avait provoqué les protestations des parties civiles, autant Paul Touvier s'est montré disert sur la période suivante : celle de l'épuration et des longues années de «cavale», ce qui lui a permis de se plaindre et de se lancer dans une longue séance d'autojustification.

Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, ont inauguré, mercredi 23 mars, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, un monument à la mémoire des déportés du camp de concentration de Bergen-Belsen (Allemagne).

Sous la vieillesse, la dureté. Sous la dureté, l'autocomplaisance. Et sous l'autocomplaisance les masques multiples du mensonge. Jamais Paul Touvier ne s'était à ce point coupé, trahi et finalement accusé. Mercredi 23 mars, par petites touches involontaires, l'ancien chef milicien a de fait brossé son portrait : celui d'un cynique qui *«voit le mal partout»*, selon la formule du président Henri Boulard.

Ce n'était à l'évidence pas le but recherché et Touvier s'est d'abord présenté comme un grand libéral, un milicien boy-scout épris de tolérance et ne pensant qu'à libérer ses prisonniers et sauver des vies. Une sorte de «collabo» paternaliste, grondant les jeunes résistants pour leur inconscience, admonestant les fils de la bourgeoisie tentés par le maquis et les raccompagnant au domicile de leurs parents dans une 15 CV Citroën réquisitionnée à un juif.

Paul Touvier a donc été impudent et irréel. Souverain dans l'affirmation controuvée : *«Je crois que dans mon service à la Milice, on n'a jamais arrêté un juif parce qu'il était juif»*, dit-il en réponse à la question d'un juré. Le président le rappelle à la réalité : *«Dans sa déclaration, le milicien Turin indique pourtant que le Deuxième service s'était spécialisé dans la traque des juifs. – Ah ! non, pas chez moi !»*, réplique-t-il, comme peiné que l'on puisse suspecter le contraire...

Touvier l'équanime, Touvier le maréchaliste, Touvier le *«milicien convaincu»*, Touvier l'antisémite de naissance se présente du reste comme une manière de Schindler, arrachant à la barbarie les pauvres êtres tombés entre ses mains. L'exécution de sept juifs à Rillieux, le 29 juin 1944, sous sa responsabilité présumée, lui semble presque un acte héroïque puisqu'il prétend que ce crime lui permit d'en éviter un autre, plus sauvage. *«Au lendemain de Rillieux, mon premier soin a été de libérer tous les juifs»*, dit-il.

Lesquels ? demande Me Joë Nordmann. L'accusé ignore la question. Il possède cet art de n'entendre que les «bonnes» questions. Et il continue à dresser la liste de ses B. A. : *«J'ai quand même libéré quarante-deux personnes ! Cela fait beaucoup... J'ai fait de mon mieux. C'était sous ma propre responsabilité. L'abbé Vautherin le dit dans sa déclaration. Si vous pouviez la lire, j'en serais très heureux.»*

L'avocat général Hubert de Touzalin, le véritable pédagogue dans ce procès, se lève : *«Je conteste totalement les détails et le déroulement de ces libérations. Je suis désolé, mais tout est flou dans cette affaire. En 1944, l'abbé Vautherin a parlé de cinquante détenus libérés, puis de cinquante-deux en 1945 et enfin de quarante-deux en 1950.»* A son tour, Me Alain Lévy relève que ces libérations ont attendu *«le jeudi qui a précédé le dimanche de la Libération de Lyon»*.

«Une politique d'humanité...»

Il en faut plus pour démonter Touvier. Il raconte maintenant comment il libéra Jean-Pierre Rozier, dix-neuf ans, un jeune de Chambéry, sa ville. Et l'on pénètre avec lui au château de Collonges, dans les oubliettes de la Milice régionale, où des dizaines de Français croupissaient en sous-sol. *«Cela m'a un peu bouleversé*, note l'accusé. *J'ai fait appeler le petit Rozier et je l'ai ramené à Chambéry, chez ses parents, des bijoutiers. J'ajoute que je n'ai reçu aucune récompense. Il m'aurait pourtant été facile de choisir un bijou et de l'emporter puisqu'on dit que je pille.»*

Touvier serait-il un bienfaiteur ignoré ? Me Lévy le conteste et donne lecture d'un récit en forme de confession fait en 1969 par l'ancien chef milicien à son protecteur, Mgr Charles Duquaire : *«Son père est une personnalité. Si nous libérons son fils, c'est un geste spectaculaire. Là-dessus, on peut bâtir une propagande...»* Me Jacques Trémolet de Villers répond : *«C'est une question de politique. La Milice s'était rendue odieuse par des arrestations arbitraires. Sa politique a été de dire :* «Assez !» *C'est une politique d'humanité alors qu'il est poursuivi pour crime contre l'humanité. Oui, oui, vous pouvez faire :* «Oh ! Oh !...»

Mais l'accusé raconte déjà un autre de ses gestes généreux : le transfert de tous les prisonniers du château de Collonges vers sa prison de l'impasse Catelin, à Lyon. *«Je l'ai demandé à Vichy et je l'ai obtenu. J'avais la possibilité d'intervenir. J'ai fait une inspection.»* Ainsi n'y eut-il selon lui, dans son service, qu'un seul mot d'ordre : libérer, ou peu s'en faut. Quand le président Boulard lit un procès-verbal racontant les sévices et les disparitions de prisonniers, assassinés la nuit tombée à la périphérie de Lyon, il écarte les faits : *«Ça ne tient pas debout, permettez. C'est la légende. – Non, je parle d'un certain Bijou dont le corps a été retrouvé.»* Paul Touvier, dont la mémoire en ce début d'audience semble parfaite, souffle dédaigneusement : *«Pfuitt...»*

Toutes les dépositions contraires à son intérêt, toutes les attestations qui le desservent sont nulles et non avenues. Le président s'en étonne. Touvier persiste et signe. Il réaffirme qu'en matière d'attestations *«les gens sont capables d'écrire n'importe quoi»*. Etrange discours de la part d'un contumax qui n'eut de cesse d'envoyer son protecteur après-guerre, Mgr Charles Duquaire, à la chasse aux attestations en sa faveur.

Une petite meute traquée

Touvier s'enferre. Il raconte qu'un certain Deplace, une de ses relations dans les milieux OAS, au début des années 60, lui a proposé une lettre attestant de sa participation à la Résistance. *«Il m'a dit, vous vous en servirez le moment venu. C'était une blague, bien sûr. Je ne l'ai pas prise*, lance l'accusé. *– Elle est au dossier*, réplique le président. *– Je ne m'en suis jamais servi. – Mais vous l'avez remise à Mgr Duquaire. – Si je la lui ai passée, c'était pour lui montrer comme c'était facile d'entrer dans la Résistance avec des attestations.»*

La cour d'assises assiste, étonnée, à ces faux-pas. Les jurés prennent des notes en quantité. La voix douce de Paul Touvier, aujourd'hui légèrement enrouée, n'en finit plus de suggérer, de sous-entendre et de s'enliser. Désormais, pourtant, il s'engage dans ses souvenirs d'après-guerre. Touvier le proscrit, Touvier le reclus se raconte au cours d'un monologue de deux heures, dont il bannit avec adresse tout élément défavorable.

Sa voix assourdie fait resurgir sa fuite durant l'épuration. On le suit de Lyon à Montpellier, de Montpellier à la région parisienne. Ce n'est plus qu'une longue plainte sur lui-même, les difficultés du temps. Condamné à mort, apeuré, il survit parmi la petite meute traquée des anciens miliciens se dénonçant les uns les autres. Dans cet après-guerre, les secours ne lui manquent pourtant pas. Et l'aile de l'Eglise catholique le protège puissamment. En 1947, il s'installe chez les Carmes : *«Je cherchais uniquement à savoir si j'avais la vocation. Je ne l'avais absolument pas.»* Qu'importe. Il y aura toujours un prêtre charitable qui l'hébergera, qui lui offrira une poêlée d'œufs et un verre de bourgogne. Une âme compatissante pour lui acheter une cravate et lui donner un air présentable.

Lapidaire sur la période de l'Occupation, le voilà à l'aise, bavard. Le président Boulard et les avocats des parties civiles se gardent bien de l'interrompre. Me Trémolet, de temps à autre, lui souffle une date ou un nom sur lesquels sa mémoire trébuche. Mais, la plupart du temps, son récit est saisissant de précision. Il rappelle sa rencontre avec Monique Berthet, le temps de ses fiançailles, son mariage religieux clandestin en 1947, puis la naissance de ses enfants Chantal et Pierre. Installé avec sa famille aux Charmettes dès 1949, à Chambéry, dans la maison paternelle entourée d'établissements religieux, il se souvient de leurs précautions : *«Dans le jardin, les enfants ne m'ont jamais appelé «papa» parce qu'on craignait... Enfin, c'était très difficile.»*

Progressivement, Paul Touvier s'installe pourtant dans une clandestinité aménagée. Il se rend avec son épouse à Paris une fois par an : *«Cela m'aérait un peu. Cela me permettait de me détendre»*. Il s'achète une machine à écrire et des institutions religieuses lui confient des documents à dactylographier. Pas n'importe lesquels : *«C'était des dossiers de béatification, énormes, il fallait taper sans erreur, sans oublier une virgule, des quantités de lettres.»* Si la peur semble ne plus le quitter jusqu'en 1967, date de la prescription de sa seconde condamnation à mort, il reprend tout de même de l'assurance. Ainsi se rend-il avec un prêtre à un concert de Jacques Brel en 1965, à Tarare. Ses talents d'ancien policier milicien lui permettent de repérer où le chanteur dîne et de l'approcher. Sa séduction opère et Brel lui donne rendez-vous après son récital. Les deux hommes reviennent à Lyon dans la même voiture. Bien d'autres rencontres avec Brel suivront, et d'autres concerts : *«A Saint-Etienne*, raconte Touvier, *on nous a donné la loge du préfet. Cela m'a fait une drôle d'impression.»* De fait, la police était censée le rechercher activement depuis 1944...

LAURENT GREILSAMER

REPÈRES

SOLIDARITÉ

La huitième Course du cœur

Huit équipes se sont élancées de Versailles, jeudi 24 mars, pour la huitième Course du cœur. Elles devraient rallier La Plagne (Savoie) en quatre jours et trois nuits. Imaginée par une association de journalistes, la Course du cœur entend alerter l'opinion sur l'état de la transplantation en France, et, surtout, sur le manque de greffons. En 1993, 1 205 malades étaient inscrits sur les registres de France-Transplant et 526 d'entre eux, seulement, ont pu être transplantés. Sur les 750 kilomètres du parcours, la Course du cœur veut être un appel à la prise de conscience et à la solidarité. Et témoigner de la nouvelle vie que peuvent connaître les greffés : comme chaque année, une équipe de coureurs greffés du cœur, du foie ou du rein prend part à la course.

▶ **Renseignements et informations : 46-51-97-19.**

ENVIRONNEMENT

Retour à l'heure d'été dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars

Pour la dix-huitième année consécutive, la France va passer à l'heure d'été dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars. Le dimanche à 2 heures, il sera en fait 3 heures. En conséquence, il faudra avancer montres, réveils et horloges d'une heure.

Cette mesure, décidée trois ans après le choc pétrolier de 1973 et destinée à faire des économies d'énergie (270 000 tonnes équivalent-pétrole par an selon EDF), ne fait pas le bonheur de tous. Ainsi, l'Association française contre l'heure d'été (ACHE) milite pour que l'heure européenne soit à nouveau celle du méridien de Naples pendant toute l'année, comme ce fut le cas entre 1945 et 1976, à savoir l'heure TU (temps universel) + 1 et non TU+2 comme cela va être le cas jusqu'à la fin du mois de septembre.

JUSTICE

Une note du directeur des affaires criminelles et des grâces

Un bureau sera créé à la chancellerie afin de mieux contrôler la police judiciaire

Dans une note datée du 3 mars, François Falletti, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, précise les attributions et la composition du « bureau de la police judiciaire », dont le garde des sceaux avait annoncé la création (*le Monde* du 19 février). Dirigé par un magistrat, ce nouveau bureau devrait contribuer à renforcer le contrôle de la justice sur la police judiciaire. Cette innovation suscite l'hostilité des syndicats de policiers.

En annonçant, il y a deux mois, la création d'une inspection de la police judiciaire placée sous l'autorité du garde des sceaux et d'un bureau de la police judiciaire situé place Vendôme, Pierre Méhaignerie répondait à une revendication ancienne du monde judiciaire. Depuis des années, la plupart des magistrats se plaignent de ne pas pouvoir exercer les pouvoirs de contrôle que leur offre le code de procédure pénale.

Les textes sont en effet très clairs : la police judiciaire est placée sous la « *direction* » du procureur de la République, la « *surveillance* » du procureur général et le « *contrôle* » des chambres d'accusation. Ces dernières peuvent ainsi procéder à tout moment à une enquête sur un officier ou un agent de police judiciaire et lui interdire certaines de ses fonctions si elles l'estiment nécessaire. « *Affirmé dans son principe, ce contrôle, qui revêt un certain nombre de modalités concrètes, est souvent plus théorique que réel* », soulignait en 1990 la commission justice pénale et droits de l'homme présidée par Mireille Delmas-Marty (1).

En règle générale, les officiers de police judiciaire (OPJ), dont la carrière dépend du ministère de l'intérieur ou de la défense, se soucient plus des directives de leurs supérieurs que des *desiderata* des magistrats. Bien des juges d'instruction estiment ainsi que les rapports qu'ils tissent quotidiennement avec les OPJ sont ambigus. « *Sur une année, je faisais environ quatre-vingts contrôles de garde à vue*, racontait en janvier le juge d'instruction des fausses factures de Nancy, Gilbert Thiel (2). *Ce n'était pas totalement innocent, car j'allais voir les policiers et je leur disais qu'il fallait qu'ils prennent leurs responsabilités dans un sens ou un autre... Quand il y avait des difficultés – je pense aux fausses factures –, lorsque des gens importants ont été placés en garde à vue, j'effectuais des contrôles pour bien montrer aux policiers que je ne les laissais pas au milieu du gué.* »

Appel aux candidatures

Interrogé à plusieurs reprises par le sénateur (RPR) Hubert Haenel, qui regrettait dans nos colonnes, en 1993, que « *la Place Beauvau ait toujours le pas sur la Place Vendôme* », Pierre Méhaignerie avait affirmé cet hiver qu'il souhaitait renforcer le contrôle de la justice sur la police judiciaire. « *Il ne s'agit pas d'une mesure de défiance à l'égard de la police et de la gendarmerie*, précise le directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Falletti. *Il s'agit tout simplement de mettre en œuvre les dispositions prévues par le code de procédure pénale.* »

La création du bureau est déjà bien engagée. Dans une note adressée le 3 mars à l'inspecteur général des services judiciaires, aux directeurs de l'administration centrale et au chef du service des affaires européennes et internationales, M. Falletti, qui lance un appel aux candidatures pour le poste de chef de bureau, en précise la composition : le magistrat qui sera placé à sa tête sera assisté de deux magistrats, d'un officier de la gendarmerie nationale, d'un fonctionnaire de la direction centrale de la police judiciaire et d'un fonctionnaire du ministère.

Des habitudes bouleversées

Ses attributions sont d'ores et déjà définies : intégré à la direction des affaires criminelles et des grâces, ce bureau sera chargé de l'habilitation et de la notation des OPJ, de l'exercice des pouvoirs disciplinaires par les procureurs généraux et les chambres d'accusation et du suivi de la politique des parquets. La Place Vendôme, qui ne pèse pas toujours très lourd face au ministère de l'intérieur lors de la rédaction des projets de loi, lui confiera également le suivi des textes, qu'il s'agisse de la procédure pénale policière – contrôles d'identité, garde à vue, fouille corporelle, écoutes téléphoniques et secret de l'enquête –, de la police scientifique et technique, des polices municipales, des organismes de surveillance et de gardiennage ou des polices privées.

La création d'un corps d'inspection de la police judiciaire placé sous l'autorité du garde des sceaux demandera plus de temps. Ce projet bouleverse en effet bien des habitudes : actuellement, les enquêtes sur les policiers indélicats sont menées par les policiers de l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Ce système, qui permet de régler les problèmes « en famille » au sein de structures qui dépendent toutes du ministère de l'intérieur, est régulièrement critiqué.

Répondant à une question écrite du sénateur Haenel, la chancellerie précisait au début de l'année qu'un projet « *aussi ambitieux* » exigeait une large concertation avec les ministères de l'intérieur et de la défense. « *Nous avons déjà eu des contacts*, note-t-on place Vendôme, *mais la concertation en tant que telle n'a pas encore été engagée. Il faudra sûrement un peu de temps.* » Pour mener à bien cette réforme, le ministère de la justice sait qu'il devra compter avec les réticences du ministère de l'intérieur et l'hostilité de la plupart des policiers.

« *Ces projets*, notait en février le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), Daniel Lavaux, *traduisent soit un manque de confiance envers la police, soit une mise sous haute surveillance.* » « *Il s'agit d'un procès en suspicion* », renchérissait la Fédération nationale autonome de la police (FNAP), après avoir souligné que les OPJ assuraient « *dans leur grande majorité* » leur mission « *avec conscience* » (*le Monde* du 22 février).

ANNE CHEMIN

(1) *La mise en état des affaires pénales*, rapports. La Documentation française, 340 p., 120 F, (29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07).

(2) *Justice*, revue du Syndicat de la magistrature, nº 140, janvier 1994, 40 F, (BP 155, 75523 Paris Cedex 11).

L'assassinat de l'avocat Jacques Perrot devant la cour d'assises de Paris

La claire conviction de l'avocat général

L'avocat général Jacques Mouton a requis, mercredi 23 mars, une peine de seize à dix-huit ans de réclusion criminelle contre Elisabeth Cons, qui comparaît depuis le 2 mars devant la cour d'assises de Paris pour avoir, selon l'accusation, organisé l'assassinat de son gendre, l'avocat Jacques Perrot. Le verdict devait être rendu dans la soirée du jeudi 24 mars.

Pour la première fois sans doute depuis trois semaines, l'affaire semble claire, limpide et lumineuse. A écouter l'avocat général, Jacques Mouton, donner sa vision du dossier, on en arrive même à se demander pourquoi il a fallu si longtemps pour juger un crime aussi simple. Et cet effet est encore renforcé par la richesse d'un réquisitoire où presque rien ne semble avoir été laissé au hasard.

Certes, M. Mouton a consacré une grande partie d'un discours qui a duré près de quatre heures à disséquer la personnalité de l'accusée, en insistant sur son rôle d'escroc. Il s'y est attaché sur un ton cassant, souvent cinglant et en l'émaillant de termes féroces : « *C'est une femme qui est une manipulatrice et qui tire les ficelles. Sa défense, c'est la défense caméléon. C'est aussi une défense de pieuvre qui sait également s'adapter au milieu et use en outre du jet d'encre. Mme Cons, c'est un metteur en scène d'un théâtre d'ombres.* » En évoquant son mari, qu'elle faisait passer pour mort, et l'assassinat de Jacques Perrot, père d'Adrien, le magistrat ajoute : « *Moi j'ai vu vivre une mante religieuse. A chaque fois, le géniteur est tué.* »

Puis il examine l'affaire de la fausse procédure, qui a permis à Mme Cons de soutirer environ 10 millions de francs à la congrégation des Missions étrangères de Paris. « *Les passeurs, le Vatican..., Fariboles !* lance l'avocat général. *C'est un nuage de fumée. Il s'agit d'une pure escroquerie. Et si les Missions étrangères n'ont pas déposé de plainte, c'est qu'elles ont voulu cacher qu'elles se sont fait berner.* »

« Tout naît d'Adrien »

M. Mouton remonte à l'origine du crime : « *Tout naît d'Adrien* », explique le magistrat. En entamant sa procédure de divorce avec Darie Boutboul, Jacques Perrot, *qui voulait obtenir la garde de son fils*, avait parallèlement commencé une sorte d'enquête sur sa belle-mère. Aussi le magistrat observe : « *En se battant pour Adrien, il risquait d'atteindre ce qu'est Mme Cons. Il se renseigne et elle sait que son gendre est sur sa piste. Si Jacques Perrot avait appris qui elle était, c'était la fin de tout, la fin de la respectabilité, la fin de l'honorabilité. Ça, c'est un mobile pour tuer.* »

Méticuleusement, M. Mouton reprend le dossier : le rendez-vous que Mme Cons fixe à son gendre le jour du crime, c'était pour « *le coller comme une mouche avec de la glu au 29, rue Georges-Mandel* ». Il insiste aussi sur les versements d'argent à Bruno Dassac, qui a touché en 1987 dans une banque suisse 140 000 francs venant d'un compte de Mme Cons. C'est l'instant fragile du réquisitoire, qui semblait jusqu'alors d'une précision chirurgicale. L'origine des rapports de Dassac avec Mme Cons reste floue et le rôle de ce personnage tué au Havre le 5 mai 1988 n'est pas plus clair. M. Mouton le reconnaît. « *Je ne sais pas si c'est Dassac qui a tenu l'arme qui a tué Jacques Perrot, ou s'il a pu la donner à quelqu'un d'autre* », admet M. Mouton. Mais il est sûr d'une chose : « *Jacques Perrot a été assassiné à l'instigation de Mme Cons, qui a trouvé les tueurs. Elle est complice par aide et assistance.* » Et il demande seize à dix-huit ans de réclusion criminelle.

MAURICE PEYROT

Après la modification du contrôle judiciaire imposé par le juge Beffy

Bernard Tapie peut rester président de l'OM

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai a levé, mercredi 23 mars, une des modalités du contrôle judiciaire que le juge Bernard Beffy avait imposé à Bernard Tapie, le 10 février, lors de sa mise en examen dans le cadre de l'affaire Valenciennes-OM. Le magistrat valenciennois avait alors sommé le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône de quitter la présidence de l'Olympique de Marseille avant le 20 avril, estimant qu'il y avait un risque de renouvellement de l'infraction. Pour la deuxième fois depuis le début de l'affaire, après la décision de remettre en liberté Jean-Pierre Bernès, l'ancien directeur général de l'OM, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai n'a donc pas suivi M. Beffy et a décidé d'annuler cette condition. Bernard Tapie pourra demeurer à la tête de son club au-delà du 20 avril.

En revanche, les autres modalités de son contrôle judiciaire restent valables. Bernard Tapie est soumis à une caution de 250 000 francs et il a toujours interdiction de rencontrer les autres personnes mises en examen dans le cadre de l'affaire Valenciennes-OM. Surtout, la chambre d'accusation n'a pas suivi l'avocat du président de l'OM, Me Francis Debacker, qui demandait la levée de l'ensemble du contrôle judiciaire, jugé « *illégal* ». Première juridiction d'appel à prendre position sur une question au cœur d'un débat autour des affaires impliquant Bernard Tapie et Michel Noir, elle a reconnu sur le fond à un juge le droit de placer un élu sous contrôle judiciaire sans avoir à en demander l'autorisation à l'Assemblée nationale.

Pour Bernard Tapie, cette décision *retarde l'échéance d'un départ* maintes fois annoncé et réclamé par les dirigeants du football français, alors que la question de la reprise du club reste toujours en suspens. Le président de l'OM demeure toutefois placé sous haute surveillance judiciaire. Il serait convoqué, lundi 28 mars, au lendemain des élections cantonales et quelques jours avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps, par le juge d'instruction marseillais Pierre Philipon dans le cadre d'une information contre X... pour « *faux, usage de faux et abus de confiance* ».

Cette instruction, qui concerne les comptes de l'OM, avait été ouverte en avril 1992 après la décision du ministre la justice de l'époque, Michel Vauzelle, d'engager des poursuites contre neuf clubs français. Selon *le Nouvel Observateur* du 24 mars, un rapport de la brigade financière du SRPJ de Marseille, transmis récemment au juge, indiquerait qu'entre 1987 et 1990, *plus de 80 millions de francs* auraient quitté l'OM par le biais de « *fausses factures et de paiements injustifiés* ».

CONDAMNATION D'UN POLICIER : dix-huit mois de prison, dont six fermes, pour un CRS ayant tué un jeune Marocain à Béziers. – Le sous-brigadier Daniel Marty, un CRS de quarante-sept ans qui avait tué un jeune Marocain lors d'une interpellation après une course-poursuite à Béziers (Hérault), le 20 décembre 1992 (*le Monde* du 23 décembre 1992), a été condamné, mercredi 23 mars, à dix-huit mois de prison, dont six mois fermes, par le tribunal de grande instance de Béziers. Daniel Marty était poursuivi pour « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Huit mois de détention avec sursis avaient été requis contre lui lors de l'audience du 16 mars.

Christian Van Geloven devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales

« Comme le lait sur le feu... »

Christian Van Geloven, qui comparait devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, a reconnu, mercredi 23 mars, avoir enlevé puis tué les deux fillettes d'Elne en octobre 1991, après avoir commis des actes d'attentat à la pudeur. Mais, en dépit de rapports d'autopsie accablants dévoilés lors d'une audience à huis clos, il a continué à nier les avoir violées.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

« *On a besoin de savoir* », lance, presque agacé, le président Daniel Duchemin. « *Nous avons vu maintenant suffisamment de psychiatres, de psychologues. Il est nécessaire pour vous et pour ceux qui vous écoutent de savoir ce qui s'est passé.* » « *Ecoutez ce conseil, Van Geloven, et répondez* », insiste l'un de ses avocats, Me Furbury. Christian Van Geloven attaque sa troisième journée de procès, et quelque chose a changé. La voix d'hier, celle du bon cadre d'entreprise, capable de quadrupler le chiffre d'affaires de son secteur, celle du « malade » parlant facilement de lui-même, est devenue rauque, inaudible parfois. C'est un râle.

« C'était une conclusion »

Van Geloven, qui a la manie du détail, l'obsession du rangement, du ménage, de la précision, a la mémoire défaillante, en particulier sur la chronologie *des deux jours pendant lesquels* il a, le 19 octobre 1991, enlevé, puis tué, les deux petites cousines, et, le 20, emmené les deux corps dénudés dans son coffre de voiture, à 200 kilomètres, pour s'en débarrasser dans un gouffre du Larzac : « *Je ne sais pas, je ne sais plus. Tout cela est confus.* » « *Pourtant, je ne vois pas beaucoup de confusion dans votre dossier* », insiste le président Duchemin. « *C'est vrai, je me contredis souvent.* » « *Se contredire, ce n'est pas confondre* », insiste le président Duchemin, qui a entrepris de faire vaciller Van Geloven. Il accélère les questions, prend une direction, reprend pied sur les déclarations des procès-verbaux, repart dans une autre direction. C'est un tourbillon. En flagrant délit de contradiction, Van Geloven répondra une fois : « *C'est une bonne question, monsieur le président.* »

Attentif à tout (y compris à la salle), pensant à tout (y compris à éteindre le micro, même après des aveux pénibles), scrutant les intentions du président, Van Geloven, sans cesse, interpose sa logique, ses évidences, sa « *perception des choses* », ses déductions *parfois, pour mieux anticiper.* Tout cela énerve Daniel Duchemin. « *Cessez donc de vous réfugiez dans vos précautions oratoires, je vous demande un récit.* » Van Geloven raconte, alors, comme dans un brouillard : l'enlèvement, les longues minutes (heures ?) dans la voiture, le chemin de terre, les attouchements, puis les cordelettes autour des cous, le tournevis pour serrer, jusqu'aux cheveux qui se coincent dans les cordes. Regards hagards, mains sur la bouche, les familles, soutenues par un psychiatre, vivent un calvaire. Van Geloven, seul, détient les derniers instants de leurs enfants.

« *J'étais comme robotisé, extérieur à l'événement*, poursuit-il. *Avec Ingrid, j'ai été méchant, sauvage. En Ingrid, je voyais Isabelle* (sa demi-sœur adoptive, quinze ans plus jeune, sur qui Van Geloven a développé ses premières pulsions pédophiliques). *J'ai été méchant parce qu'elle me rappelait mon passé. C'était une conclusion.* » Pour Muriel, au contraire, il dit avoir pleuré. Revenant le lendemain sur les lieux du crime, il prendra une pierre là où est tombée Ingrid, un morceau de liège là où ce fut Muriel, « *en souvenir* ». « *Je me rends compte de l'horreur de ce que j'ai fait* », dit-il. Mais jamais ne dit encore mot de la souffrance des enfants.

« *Pourquoi avoir tué ?*, demande le président. *Pourquoi ne pas avoir ramené ces deux enfants comme vous aviez toujours fait auparavant ?* » « *Je ne sais pas*, répond Van Geloven. *Quelque chose se passait. Un phénomène nouveau que je n'avais jamais eu à affronter.* » Une surenchère dans les pulsions : « *Je suis comme le lait sur le feu. A un moment donné, ça déborde.* » Cependant Van Geloven n'admettra pas avoir violé les deux fillettes, ni avoir réalisé l'un de ses fantasmes déclarés : commettre un viol avec l'aide d'un godemiché, quoiqu'il fut en possession d'un tel objet lors de son déplacement dans les Pyrénées-Orientales jusqu'au lendemain des meurtres. Au cours de l'audience et sur un autre sujet, le président, rompant la maîtrise de son vocabulaire, avait remarqué : « *De temps en temps vous vous plantez dans vos déclarations.* » Et lâché : « *C'est humain, ça.* »

JEAN-MICHEL DUMAY

EN BREF

FOOTBALL : l'équipe de France espoirs en demi-finale du championnat d'Europe. – L'équipe de France espoirs s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Europe en allant battre les Russes, 1-0 (but de *Christophe Dugarry*), mercredi 23 mars à Moscou, après sa victoire du match aller, 2-0. En demi-finales, les Français rencontreront l'équipe d'Italie espoirs le 16 avril à Montpellier.

PRISE D'OTAGE : trois blessés à Toulouse après une intervention du GIGN. – Un membre du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et deux autres personnes ont été blessés, jeudi 24 mars, lors d'une prise d'otage à Cugnaux (Lot-et-Garonne), près de Toulouse. Le GIGN est intervenu peu avant 6 heures dans le pavillon où un huissier de justice, Me Christian Lenoir, était retenu depuis quatorze heures par deux hommes et une femme qui dénonçaient diverses décisions de justice prises à leur encontre. Au cours de l'intervention, une fusillade a éclaté et l'un des preneurs d'otage, Philippe Terret, a été blessé au ventre, tandis que Me Lenoir était atteint à la *jambe*.

YANN PIAT : les deux assassins présumés maintenus en détention. – Dans un arrêt rendu mercredi 23 mars, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé le maintien en détention d'Epiphanio Pericolo et de Denis Labadie, les deux assassins présumés de Yann Piat. Au cours de l'audience à huis clos, l'avocat de ceux-ci, Me Yves Haddad, avait fait valoir que de nombreux témoins attestaient avoir vu les deux hommes à l'heure du crime : Pericolo dans son restaurant-pub des Almadies à La Valette, près de Toulon ; Labadie dans le bar-restaurant de ses parents à La Crau, entre Hyères et Toulon. L'avocat général, Marie-Ange Dalmas, dont les propos ont été rapportés par Me Haddad, aurait déclaré qu'« *un long travail d'enquête restait à faire* ». Le défenseur de Pericolo et de Labadie a annoncé son intention de déposer une nouvelle demande de mise en liberté en faveur de ses clients entre les mains du juge toulonnais Thierry Rolland. – *(Corresp.)*

DÉFENSE

Pour les cérémonies du cinquantième anniversaire du débarquement

La gendarmerie fera appel pour la première fois à des réservistes

Pour la première fois, la gendarmerie *nationale va appeler* des réservistes pour l'aider à assurer la protection des cérémonies du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, en juin, et pour contribuer à la sécurité générale sur les plages pendant la saison estivale.

Cette initiative traduit, en réalité, un changement en profondeur de la politique des réserves au ministère de la défense, connue sous la dénomination de plan « Réserves 2000 » et relative aux trois armées et à la gendarmerie. Le ministre de la défense, François Léotard, a récemment confié à Hubert Haënel, sénateur RPR du Haut-Rhin, une étude sur les *nouvelles orientations*, qui seront désormais plus sélectives, à donner aux réserves militaires dans l'espoir de pouvoir mieux les administrer, les instruire et les entraîner. A l'heure actuelle, la gendarmerie peut compter sur pas moins de 130 000 réservistes, ce qui l'amènerait à doubler ses effectifs en temps de crise par rapport à ses personnels de métier (qui sont aujourd'hui de 91 840 hommes, sans compter les civils). Mais ces réservistes sont plus ou moins motivés.

Le plan « Réserves 2000 » a, dans la gendarmerie, trois conséquences majeures : 1) créer une réserve « sélectionnée » de 12 000 hommes, sur laquelle la gendarmerie concentrera ses efforts de *formation et d'équipement*; 2) élaborer un nouveau concept de « montée en puissance » des unités, par l'appel progressif à la réserve sélectionnée et à la réserve générale; 3) renforcer les états-majors et les unités en *cas de crise*, dès lors que des officiers et des sous-officiers sont – comme c'est de plus en plus le cas avec les missions de maintien de la paix confiées à l'ONU – sollicités de servir ailleurs.

Dans ce cadre-là, la gendarmerie a décidé de faire une expérimentation de cette nouvelle formule de mobilisation, en rappelant des réservistes pour les cérémonies qui marquent, en Normandie et en Provence, le débarquement allié durant la seconde guerre mondiale et pour la protection des estivants dans deux groupements de départements côtiers en Atlantique. Ces réservistes de la gendarmerie seront prélevés dans la réserve dite « sélectionnée », qui est en cours de constitution. Il s'agit de 12 000 anciens gendarmes de métier et anciens gendarmes auxiliaires (des appelés du contingent ayant servi dans la *gendarmerie pendant leur service* militaire) qui auront signé un engagement spécial de volontaires dans la réserve. Leur mobilisation permettra de libérer des gendarmes d'active pour les affecter à d'autres missions et en d'autres lieux.

A la direction générale de la gendarmerie, on explique que cette expérimentation sera l'occasion de définir le type de matériels dont ces réservistes devront être dotés. Seules, en effet, pour des raisons budgétaires, les unités d'active ont les équipements les plus modernes. De même, il conviendra de déterminer les compétences judiciaires et administratives de ces réservistes. L'idée de départ est de pouvoir *les assimiler en quelque sorte* à des auxiliaires de la gendarmerie.

JACQUES ISNARD

► *Lire page 6, la fin de la controverse franco-allemande sur la commémoration du débarquement.*

Une politique inaugurée en 1993

Le Livre blanc sur la défense prévoit formellement de pouvoir faire appel à un corps de spécialistes de la réserve, comme l'avait imaginé Jacques Mellick, en janvier 1993, du temps où il avait été chargé de ce dossier comme secrétaire d'Etat à la défense. En ce sens, l'expérimentation tentée, cet été, par la gendar*merie nationale est une* illustration d'une politique inaugurée par les prédécesseurs de François Léotard.

Déjà, l'armée de terre avait été amenée à affecter des réservistes, spécialisés dans l'informatique, en Somalie pour y tenir le fichier des ressortissants français qu'il aurait été préférable d'évacuer si le besoin s'en était fait sentir. Plus récemment, des réservistes d'état-major – volontaires – *ont été invités* à servir en ex-Yougoslavie. Des plans à l'étude posent aussi le principe que des réservistes peuvent être *envoyés en Bosnie*, notamment à Sarajevo, pour participer en fonction de leur qualification aux opérations dites de réhabilitation de la capitale bosniaque. C'est le cas pour tout ce qui concerne l'infrastructure aéroportuaire, routière ou ferroviaire, les communications et les services publics.

La lettre hebdomadaire d'informations stratégiques *TTU*, dans son édition datée du 23 mars, croit savoir que ces réservistes pourraient être placés sous l'autorité du commandement des opérations spéciales (COS), rattaché en temps normal au chef d'état-major des armées. C'est déjà le cas aux Etats-Unis, note *TTU*, où le corps des *« Civils Affairs »* réunit quelque 8 % des effectifs affectés aux opérations spéciales.

En dépit dune conjoncture budgétaire difficile

Le programme européen d'hélicoptère NH-90 est jugé « essentiel » par M. Léotard

Le ministre de la défense, François Léotard, estime que le programme européen d'hélicoptère logistique NH-90 *« est essentiel, tant pour l'équipement de nos forces, que pour l'avenir du groupe Eurocopter »*, dans une lettre au député UDF des Bouches-du-Rhône, Olivier Darrason, chargé d'une mission ministérielle sur ce projet. *« Le gouvernement estime en outre que les programmes aéronautiques constituent une réelle priorité*, écrit M. Léotard. *En dépit d'une conjoncture budgétaire et financière difficile, les premiers arbitrages du premier ministre sur la loi de programmation militaire permettront de continuer la modernisation de notre défense. »*

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le président du groupe Eurocopter, Jean-François Bigay, a indiqué que *« le coût total du programme NH-90 était de 1 376 millions d'écus »*, soit plus de 9 milliards de francs. La participation française est de 42.4 % (1,3 milliard pour Eurocopter France et 3,9 milliards pour l'Etat français). *« Le coût unitaire d'un NH-90 est de 85 millions de francs »* pour la version destinée à l'armée de terre *« et de 135 millions de francs »* pour la version navale, a précisé M. Bigay.

Les quatre pays participant au programme (France. Allemagne, Pays-Bas, Italie) ont besoin au total de sept cent vingt-six appareils, tandis que le marché à l'exportation, hors Europe, est estimé à quelque cinq cents « machines ». Ce programme est aujourd'hui très menacé par la réduction des budgets militaires des quatre pays européens participants.

Prévue par le traité de Maastricht

« L'agence européenne de l'armement n'est pas pour demain »

estime un responsable français

L'agence européenne de l'armement, inscrite dans le traité de Maastricht, n'est pas pour demain, a déclaré, lundi 21 mars, Henri Conze, délégué général pour l'armement au ministère de la défense, lors d'un colloque *organisé par Jacques Baumel*, député RPR des Hauts-de-Seine. M. Conze a néanmoins souligné qu'il faut continuer *« à se battre pour essayer d'avancer politiquement dans cette voie »*.

« Ce n'est pas demain la veille qu'il y aura une agence européenne d'armement », a dit M. Conze en précisant que l'annexe du traité qui prévoyait de l'instaurer était interprétée différemment par les pays européens. *« Même si c'est un objectif auquel on peut rêver, il ne faut pas se faire d'illusions, ce siècle se terminera sans qu'il y ait d'agence européenne de l'armement »*, a expliqué le délégué, en soulignant l'intérêt de *« cadres plus restreints »* telle l'idée d'une *« entité franco-allemande »* de l'armement, en cours d'étude entre les deux pays (*le Monde* du 15 octobre 1993).

NUCLÉAIRE

Malgré une production record en 1993

EDF estime que la qualité de ses centrales doit encore s'améliorer

Après quelques années perturbées par des incidents en série et l'apparition de défauts « génériques » dans certains des composants majeurs de ses centrales nucléaires (générateurs de vapeur, couvercles de cuve, turbo-alternateurs, etc.), EDF a retrouvé le sourire. *« L'année 1993 a été une excellente année et nous sommes dans le peloton de tête*, a affirmé, mercredi 23 mars, Pierre Carlier, directeur de l'exploitation du parc nucléaire d'EDF. *Mais nous pouvons encore faire mieux et devons être l'égal des meilleurs exploitants mondiaux dans les domaines de la sûreté, de la production, des coûts et de la dosimétrie. »*

Bien que le nombre d'incidents significatifs enregistrés dans les centrales du parc EDF n'aient guère évolué depuis trois ans – cent sept incidents de niveau 1 et un de niveau 2 à Paluel en janvier 1993 (1) –, Pierre Carlier considère que des progrès ont été faits. *« En témoigne*, dit-il, *le taux de disponibilité de nos réacteurs qui est remonté de 71,2 % en 1992 à 80,6 % en 1993. Le meilleur taux depuis sept ans. »* Résultat : les cinquante-six réacteurs d'EDF ont pu produire l'an dernier 350,2 milliards de kilowattheures, dont une partie (61,4 milliards) a été exportée vers l'étranger pour une valeur de 14 milliards de francs.

Si ce bilan est encourageant, il ne saurait satisfaire M. Carlier qui estime *« qu'il faut faire des progrès dans tous les secteurs et que tout se gagne en même temps. Il serait stupide*, dit-il, *de jouer la sûreté contre les coûts, la production contre la sûreté, la dosimétrie contre la maintenance »*. C'est la raison pour laquelle les dépenses d'exploitation ont été maîtrisées et ramenées de 304,9 millions de francs en 1992 à 297,6 millions de francs en 1993.

Mais c'est aussi pourquoi on songe à allonger les périodes d'exploitation d'un réacteur entre deux arrêts (passer de douze à dix-huit mois) et à réduire la durée des arrêts pendant lesquels on procède aux opérations de maintenance de l'installation. Là encore, il faut serrer les prix, diminuer les temps d'intervention en prenant comme référence le travail fait par les meilleures équipes mondiales, fussent-elles américaines ou japonaises.

Pour cela, EDF fait des efforts pour que diminuent les doses de rayonnement (– 15 % en 1993) auxquels sont exposés ceux (33 000 personnes) qui interviennent sur ses centrales. *« Aujourd'hui, nous sommes à 2,04 homme-sievert* (2), constate M. Carlier, *et nous devons atteindre 1,6 en 1995 et 1,3 en l'an 2000. »* Pour y parvenir, il faut que s'améliore, grâce à une meilleure formation, la compétence des intervenants qu'EDF utilise. Dans ce but, EDF envisage de signer prochainement des contrats pluriannuels avec les entreprises extérieures auxquelles il fait appel pour leur donner une certaine stabilité et leur permettre de garder sur une longue période des équipes de qualité.

J.-F. A.

(1) Mais 68 % des incidents ont été détectés au cours des arrêts programmés.

(2) Les sievert mesurent les effets des rayonnements sur l'organisme. L'homme-sievert correspond à l'équivalent de doses de rayonnements collectifs d'une population donnée.

RELIGIONS

Une initiative de Mgr Thomas et du grand-maître de la Grande Loge de France

L'évêque au Temple

La voûte étoilée du grand Temple de la Grande Loge de France n'avait pas connu, depuis vingt-trois ans, un tel *événement. Sous l'œil du delta* lumineux et la corde à douze nœuds chers aux maçons, un représentant de la hiérarchie catholique, Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles, était reçu, mardi 22 mars à Paris, par Jean-Louis Mandinaud, grand-maître de la Grande Loge de France, devant un parterre de notables maçonniques et de... journalistes.

La rencontre au Temple, en 1971, entre le grand-maître Pierre Simon et Mgr Daniel Pézeril, proche du cardinal *Marty, alors archevêque de* Paris, était née du climat « œcuménique » d'une époque marquée par Vatican II. Celle de 1990 intervient dans une phase de repli sur les identités. Si le nouveau code de droit canon de 1983 ne punit plus d'excommunication les catholiques devenus maçons, des mises en garde sévères n'en ont pas moins été adressées, en 1983 et 1985, par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, soulignant l'incompatibilité entre les deux appartenances.

Sous le titre *Jardin secret*, une cassette vidéo vient d'être coproduite par la Grande Loge de France et deux organismes de communication catholiques, *Chrétiens-Médias* et le Comité français de radio-télévision (CFRT). Le grand-maître Jean-Louis Mandinaud, qui se dit lui-même catholique, et Mgr Thomas ont pris cette initiative, expliquent-ils, pour rompre avec les caricatures, exprimer la volonté de *« sortir de nos ghettos »*, favoriser la connaissance mutuelle, au delà de siècles de persécutions, entre catholiques et franc-maçons.

Cette cassette va faire l'objet d'une diffusion que ses promoteurs souhaitent *« prudente »* dans les loges et les communautés chrétiennes (1). Le grand-maître de la Grande Loge ne cache pas que cette action commune ne fait pas l'unanimité dans les autres obédiences et dans ses propres rangs. *« Nous aussi, nous avons nos intégristes »*, dit-il. *« Nous ne voulons scandaliser personne »*, estime de son côté le Père dominicain Bernard Marliangeas, directeur du CFRT, producteur de l'émission dominicale *Le jour du Seigneur* sur France 2, qui hésite pour le moment à programmer une telle cassette.

Des hommes comme Mgr Pézeril, le Père Riquet, le Père Berthier, Pierre Simon, *Richard Dupuy, Roger Leray* avaient montré la voie d'un rapprochement. Jean-Louis Mandinaud et Mgr Jean-Charles Thomas reprennent aujourd'hui l'héritage. Depuis quatre ans déjà, l'évêque de Versailles fréquente le milieu maçonnique et avait reçu le grand-maître Jean-Paul Barat chez les... jésuites. Il assure que d'autres évêques (sans donner les noms, mais en petit nombre) participent comme lui à des tenues blanches ouvertes (à des profanes venant faire des conférences dans les loges). Pour *ces catholiques et ces maçons*, les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le monde exigent une coopération entre ceux qui croient au ciel et ceux qui croient au Grand architecte.

H. T.

(1) Au prix de 165 F, cette cassette est en vente à Siloë, 16, rue Mgr Gibier, 78000 Versailles.

La journée nationale de protestation contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), prévue vendredi 25 mars à Paris et dans de nombreuses villes de province, a été précédée de nouvelles manifestations spontanées de lycéens et d'étudiants d'IUT. Dans une quinzaine d'établissements, ces derniers sont en grève.

■ *EXPULSIONS. Deux jeunes* Algériens interpellés lors de la manifestation anti-CIP de lundi à Lyon ont fait l'objet d'un arrêté ministériel d'expulsion et devaient être placés, jeudi 24 mars, dans un bateau pour Alger.

■ NOUVEAUX RECOURS. Après la CFDT, Force ouvrière saisit le Conseil d'Etat pour un recours en annulation des décrets sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP). FO en appelle également au Bureau international du travail (BIT). En 1972, la France avait ratifié une convention de l'Organisation internationale du travail (OIT), adoptée en 1970, qui concerne la fixation des *salaires minima. Le « SMIC-jeunes »*, dénoncé par des syndicats et les mouvements étudiants, pourrait être en contradiction avec ce texte international.

Les facs boudent le mouvement

L'entrée du centre Jussieu est barrée d'un calicot jaune, *« Gala national des étudiants contre le sida »*. Les deux pancartes fraîchement bricolées par l'UNEF-ID, qui dénoncent *« le CIP, les TUC, la précarité et le chômage »* n'arrêtent pas les regards. Jussieu, comme ses voisines parisiennes, la Sorbonne, Censier ou Tolbiac, a visiblement d'autres chats à fouetter. Examens et partiels.

« Les étudiants des facs ne bougent pas », se lamentent *ceux de l'IUT de Paris qui se* sont mis en grève, mercredi 23 mars, avec, entre autres objectifs, celui de *« mobiliser dans les facs »*. Des pétitions circulent, un groupe est parti en délégation dans plusieurs universités, mais la mayon*naise ne prend pas.*

Dans les défilés, ces dernières semaines, il y avait en effet fort peu de monde sous les banderoles des facs parisiennes, et aujourd'hui, à l'heure des AG, les amphis restent vides. Parti des IUT et particulièrement de celui de Paris, bien coté et très sélectif, le mouvement se heurte à la frontière invisible qui sépare les études longues des filières professionnelles, la masse incertaine de ses choix d'une minorité soigneusement sélectionnée, les parcours buissonniers des cursus bien balisés.

Vincent, qui jette un coup d'œil sur les affiches de l'UNEF, s'intéresse à la politique, même s'il ne se reconnaît *« dans rien »*, il se sent *« à gauche de toute façon »*. Il a suivi la manifestation du *17 mars, pour voir.* Etudiant en chimie, sans le moindre idée de ce qu'il va faire de sa licence, il a défilé seul. *« Pas tellement pour le CIP, parce qu'il n'y a plus grand chose, paraît-il, dans les décrets »*, mais pour protester *« contre la politique de l'emploi de Balladur »*. Il marchera sans doute vendredi, seul encore. A la fac, il a peu d'amis.

« Où étiez-vous ? »

*Virginie et Nathalie, en pre*mière année de lettres à Jussieu, iront en cours ce jour-là *« parce que c'est plus important »*. Et puis, elles veulent être profs, expliquent-elles en s'excusant presque. *« Dans notre filière, tout le monde ou presque vise l'enseignement. On sait déjà où on va atterrir, donc on est peu concernés. Pas comme les autres en tout cas »*, disent-elles.

Malgré sa licence de physique, Jérôme sera instit. *« L'avenir, pour moi, c'est réglé »*, dit-il. Mais il sera au rendez-vous, vendredi, *« juste par solidarité »*. *« Nous, on nous a pris ici, mais on ne nous a rien promis,* explique encore une étudiante. *Ni qualification ni salaire évidemment, juste un diplôme, et encore. C'est pas comme ceux des IUT qui viennent de prendre une douche froide. Dans les universités, tu sais à quoi t'en tenir et tu as trois, quatre ou cinq ans pour voir venir. »*



Au centre Censier, tout proche, c'est la journée portes ouvertes. Et il y a beaucoup plus de monde autour de l'enseignante chargée d'expliquer aux bizuths de terminale les arcanes du DEUG art ou de la filière LEA (langues étrangères appliquées) que devant les panneaux syndicaux. *« Manif contre le CIP, 32 000 à Paris, étudiants vous êtes les premiers concernés, alors où étiez-vous ? »*, accuse pourtant l'UNEF-ID (proche des socia*listes) dans* le hall d'entrée. Ni attroupement ni débat. *« Ah oui, les manifs ? mais c'est surtout en province, non ? »*

Là non plus, les AG n'ont pas fait recette, les interventions dans les cours ont été poliment accueillies, mais les enseignants ont fait la sourde oreille, et *« tout cela tombe en plein pendant les partiels »*. Là aussi, comme à Jussieu, les affiches des syndicats d'étudiants se heurtent à un argument de poids : *« Pour la plupart, on sera profs. »*

« J'ai entendu Sarkozy qui expliquait que le CIP ne concernait plus les diplômés », se rassure un étudiant de LEA. Refusé en IUT, il se retrouve dans cette filière pas tout à *fait par hasard, mais pas vrai*ment par choix non plus. De toute façon, il veut changer d'orientation. L'anglais peut-être ou bien l'histoire. Le CIP, *« c'est sûrement important »*, dit-il. Mais pas pour lui, pas pour l'instant.

CHRISTINE GARIN

Les IUT et les lycées préparent la journée de vendredi

Le mouvement national de protestation contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), prévu vendredi 25 mars à Paris et dans de nombreuses villes de province, *devrait surtout mobiliser* les étudiants des IUT et des STS (sections de techniciens supérieurs) et les lycéens.

Si le bureau national de l'UNEF-ID (proche des socialistes) a fini par se rallier à l'appel de la coordination nationale des IUT, les syndicats de salariés et d'enseignants, la CGT, la CFDT, FO, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat des enseignants (SE-FEN), expriment leur soutien sans pour autant inviter leurs adhérents à défiler aux côtés des jeunes.

Le principal souci de la coordination est d'éviter les débordements et les incidents avec les forces de police. Pour la manifestation parisienne prévue, à partir de 14 heures, de la place Denfert-Rochereau à celle de la Nation, les participants seront invités à porter des brassards blancs en signe de *« pacifisme »*. Pour préparer ces rassemblements et organiser la mobilisation, un certain nombre d'IUT se sont mis en grève dès mercredi 24 mars. C'était le cas des dix établissements de la région parisienne, mais aussi de Lyon, Nantes, Nîmes, Montpellier, Besançon, Caen, et même Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)... A Chambéry, Calais et Toulouse, comme à la gare de Paris-Montparnasse, des barrages de voies ferrées et de péages d'autoroutes ont été organisés, sans incident. A Bordeaux, des étudiants de l'IUT avaient décidé, jeudi 24 mars, d'aller s'inscrire, par petits groupes, à l'ANPE. Alors que de nouvelles manifestations spontanées étaient annoncées dans la journée, les étudiants de l'IUT de Saint-Etienne (Loire) ont occupé, jeudi dès 6 heures, le dépôt des transports en commun afin d'empêcher la sortie des bus et des tramways.

Lire également page 24 la chronique « Images » de DANIEL SCHNEIDERMANN

Huit protestataires nantais menottes aux poignets

NANTES

de notre envoyé spécial

Il y a longtemps que la troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Nantes n'avait rassemblé un tel aréopage : le président Marcel Martin, assisté des deux vice-présidents du tribunal, a conduit en personne, mercredi 23 mars, les débats précédant le jugement en comparution immédiate de huit personnes, parmi les dix-sept interpellées au cours de la manifestation contre le CIP qui avait eu lieu, lundi 21 mars devant le palais de justice, puis la préfecture de Loire-Atlantique (*le Monde* du 23 mars). Et c'est le procureur de la République en personne qui a requis contre des *prévenus auxquels il était reproché* d'avoir pris part à des violences – jets de divers projectiles et rébellion – visant les forces de l'ordre.

Face à cette mobilisation des magistrats, exceptionnelle au regard des faits reprochés, le banc des accusés semblait accueillir le menu fretin de la vague contestatrice. Menottes aux poignets, accablés par près de quarante-huit heures de garde à vue, les huit prévenus ont été livrés, sans égard pour leur droit à l'image, aux flashes et aux objectifs des caméras. Il y avait là deux lycéens, un handicapé sous tutelle, un chômeur de dix-neuf ans vivant chez sa mère, un autre sortant d'une formation, qui voudrait s'établir prestidigitateur, un créateur d'entreprise âgé de vingt-sept ans, un électricien de vingt-cinq ans passé en voisin assister à la manifestation, et un autre chômeur, approchant la trentaine, dont le casier judiciaire portait déjà trace de démêlés avec la justice.

La centaine d'observateurs, des étudiants pour la plupart, massés au fond de la salle d'audience, éprouvèrent une impression de déjà vu. Samedi 19 mars, le tribunal avait eu à juger, selon la même procédure, quelques personnes interpellées l'avant-veille au cours d'une manifestation contre le CIP. Les peines infligées – jusqu'à six mois de prison ferme pour ceux qui avaient déjà des antécédents judiciaires – avaient été à l'origine du rassemblement de lundi. Choisissant de châtier à nouveau en urgence des manifestants, la justice ne risquait-elle pas de relancer ce cycle de protestation et de *violences ? s'est demandée* la défense. Une réunion aussi solennelle n'aboutirait-elle pas au résultat inverse de celui que le procureur, Pierre Foerst, lui demandait d'atteindre, à savoir éviter, par un jugement exemplaire, que *« la ville ne soit à nouveau livrée à des casseurs » ?*

« Un tel jugement serait une mauvaise pédagogie, qui ne ferait que générer des troubles supplémentaires », a plaidé Mᵉ Yvan Trebern. Comme ses confrères, l'avocat a déploré de n'avoir pu prendre connaissance du dossier de ses clients qu'une demi-heure avant l'audience, et de n'avoir pratiquement pu solliciter d'autres témoignages que ceux des fonctionnaires de police ayant procédé aux interpellations. Aucun de ces derniers n'ayant été blessé par les projectiles lancés par les prévenus, il s'est demandé si la qualification des faits était fondée. Demandant la relaxe de ses clients, il s'est étonné que le ministère public montre une telle diligence à *« poursuivre les jeunes, quand les pêcheurs ou les agriculteurs ne sont pas inquiétés pour des dégradations plus graves »*.

La cour a condamné les prévenus à des peines d'amende allant de 600 à 2 400 francs. Une condamnation à 60 heures de travail d'intérêt général a été prononcée. Deux prévenus ayant des antécédents judiciaires ont été condamnés, l'un à trois mois de prison, dont deux avec sursis, et l'autre à trois mois de prison ferme. D'autres personnes interpellées lundi, dont l'une nécessitait des soins, comparaîtront ultérieurement, a indiqué le procureur.

HERVÉ MORIN

[Dans une circulaire datée 9 mars, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, rappelle aux procureurs et aux procureurs généraux que les menottes ne peuvent être infligées qu'aux personnes *« considérées soit comme dangereuses pour autrui ou pour elle-mêmes, soit comme susceptibles de tenter de prendre la fuite »* (*le Monde* du 23 mars). Soulignant que les images de personnes menottées diffusées à la télévision constituent une atteinte à la présomption d'innocence, il ajoute que *« seule la réalité des risques »* justifie le port de telles entraves. En exhibant complaisamment devant les photographes et les cameramen des jeunes menottes au poignet sans que la *« réalité des risques »* puisse être invoquée, les magistrats nantais souhaitaient visiblement impressionner et dissuader les participants aux manifestations à venir. Au mépris de la présomption d'innocence et des principes de dignité de la personne réaffirmés il y a à peine quinze jours par le garde des sceaux. – A. C.]

Le Syndicat de la magistrature dénonce le recours systématique aux comparutions immédiates. – Dans un communiqué diffusé mercredi 23 mars, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui dénonce le recours systématique à la procédure de comparution immédiate contre les manifestants du CIP, estime que ce choix est motivé *« par le seul souci de l'exemplarité et la volonté d'instaurer une répression sévère et immédiate à l'encontre d'individus identifiés d'emblée comme des casseurs »*. *« Dans ces conditions,* note le SM, *des peines particulièrement lourdes sont prononcées – jusqu'à six mois d'emprisonnement ferme à Nantes – sans que les avocats puissent matériellement s'organiser et sur la base de dossiers insuffisamment étayés. »*

Deux jeunes Algériens ont été expulsés en « urgence absolue »

Mouloud Madaci, dix-huit ans, et Abdel Hakim Youbi, dix-neuf ans, Algériens tous deux, interpellés lors de la manifestation anti-CIP du lundi 21 mars à Lyon, ont fait l'objet d'un arrêté ministériel d'expulsion. Ils devaient être placés, jeudi 24 mars, dans un bateau appareillant de Marseille pour Alger. En application de la récente loi Pasqua, le ministère de l'intérieur a pris cette décision en *« urgence absolue »*. Il considère en outre que l'expulsion constitue une *« nécessité impérieuse pour la sécurité publique »*. Dans ce cas, la protection légale, qui empêche l'expulsion des étrangers résidant en France depuis plus de dix ans, n'opère pas.

Ces deux jeunes Algériens vivaient en France respectivement depuis douze et cinq ans, et ils n'avaient fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire, même si la police affirme qu'ils étaient *« connus de* [ses] *services »* pour plusieurs délits. Elève en seconde dans un lycée professionnel privé de Lyon, Mouloud Madaci a été appréhendé en même temps qu'Abdel Hakim Youbi, en attente d'un contrat de qualification, et d'autres jeunes. Ils ont été poursuivis pour *« jet de pierres et objets divers contre les forces de l'ordre, bris de vitrine, vol, dégradation et recel »*.

Les deux jeunes gens, qui nient les faits, ont été remis en liberté à l'issue d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Lyon, qui a fixé au mois d'avril le prononcé de son jugement. Cependant, mardi à 21 heures, ils faisaient l'objet d'un arrêté d'expulsion et étaient placés au centre de rétention de Sainte-Foy-lès-Lyon. Le juge n'a pas considéré qu'ils constituaient un danger pour l'ordre public puisqu'il a refusé de les maintenir en rétention au-delà des vingt-quatre heures légales et les a remis en liberté, mercredi 23 mars, en les assignant à résidence.

Le ministère de l'intérieur a néanmoins poursuivi l'exécution de l'expulsion. Dans une lettre adressée mercredi 23 à Paul Bernard, préfet du Rhône, le pasteur Jean Costil de la CIMADE estime que ces mesures sont *« entachées d'irrégularité et d'arbitraire dans l'exécution* (...), *et totalement disproportionnées »*. La CIMADE, qui avait été à l'origine, en 1981 dans la région lyonnaise, de grèves de la faim contre les expulsions de jeunes « beurs », s'inquiète des répercussions de cette décision chez les jeunes des banlieues où vivaient les deux expulsés.

PHILIPPE BERNARD

Société bloquante

Suite de la première page

Ils sont ressentis comme une génération surnuméraire pour laquelle on a beaucoup d'affection – ce sont les enfants des révoltés de 68 ! – et à laquelle la société tente d'offrir les rares strapontins disponibles. Si, pour beaucoup d'adultes, la société est bloquée, pour leurs enfants elle apparaît carrément comme une société bloquante.

Une frustration ne s'analyse et ne se vit que par rapport aux aspirations et aux ambitions préalablement nourries. Depuis que ces jeunes sont nés, ils s'entendent dire et répéter que l'accumulation des diplômes est une assurance-emploi. Beaucoup ont adhéré. Depuis qu'ils sont en âge de se projeter dans l'avenir, leurs parents, comme toutes les autorités, leur expliquaient que les études sont un investissement, une épargne-vie, un marchepied. Et voici que soudain, par la vertu d'une réforme mal présentée, la vérité sociale du moment leur est révélée ainsi qu'à leurs parents anxieux : les enfants – c'est la seule certitude de l'heure – vivront moins bien que leurs parents. Cela se disait et se savait dans les familles : combien de quadragénaires ou de quinquagénaires s'avouaient entre eux qu'ils n'aimeraient pas avoir vingt ans aujourd'hui ! Mais le message repris, amplifié, officialisé par une loi et des décrets a sonné dans l'imaginaire floué de la jeunesse réelle.

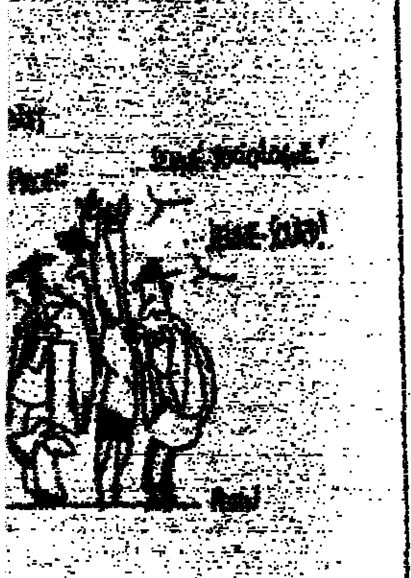
Démenti à la force intégratrice proclamée du système d'enseignement ; désacralisation brutale des diplômes, de tous les diplômes ; sentiment qu'à nombre constant de places dans la société les adultes qui le pourraient s'accrocheraient durement aux leurs et que les jeunes pourraient toujours repasser ; brusque coup d'arrêt aux aspirations des classes moyennes ambitieuses menacées de régression sociale par progéniture interposée, à l'inverse de ce que vécurent les trois ou quatre générations précédentes ; impression pour la prétendue génération montante d'être la première descendante depuis des lustres ; craintes de dépréciation grave devant la montée des SDF et l'expansion de l'exclusion ; déphasage entre le discours technique et officiel des bureaux et le slogan qui est au débat public ce que le clip est à l'art ; absence de solidarité réelle entre les générations, contrairement à ce que la IVᵉ République avait su inventer pour les vieux : tout cela travaille les jeunes et *explique cette révolte.*

A leurs yeux ils n'ont rien à perdre, puisque les jeux paraissent symboliquement faits et que la dévalorisation est générale. D'où cette surprise : les « casseurs » ne ressemblent même pas aux casseurs d'antan, ils sont souvent des jeunes comme les autres. Ils cassent les vitrines, ces écrans transparents derrière lesquels les nargue la production du travail des autres. L'on voit alors des villes moyennes où il ne s'était rien passé depuis l'époque gallo-romaine résonner des cris de cortèges nourris ! C'est l'inverse exact de 1968, où l'on avait pu interpréter le mouvement étudiant comme un prurit d'idéal des fils de la bourgeoisie. Les encolérés d'aujourd'hui sont les enfants de tout le monde, et de partout.

Face à cette agitation, que peut faire le pouvoir ? Bien sûr il peut, de modification en amendement, de précision en modification, se contenter d'atténuer certains aspects des mesures décidées. Symboliquement, cela ne servira à rien. Quand une mesure, quelles qu'en soient la valeur opératoire, la légitimité éventuelle et les bonnes intentions qu'on estime y avoir traduites, focalise des insatisfactions qui la dépassent, il est sage et courageux d'y renoncer totalement. On ne gouverne pas seulement le réel, mais aussi, et parfois surtout, l'imaginaire : c'est sur lui qu'il faut agir.

On peut sans grand péril donner à la jeunesse ce qu'elle réclame comme compensation symbolique à l'injure qu'elle estime avoir subie. Il faut tuer cette réforme déjà morte. *« Nous voulons être à l'écoute »*, disent les gouvernants. Eh bien : qu'ils entendent !

BRUNO FRAPPAT



sur fond de chômage et de contestations syndicales

Selon une convention internationale le salaire minimal ne peut être abaissé

Contesté, le contrat d'insertion professionnelle (CIP) pourrait être aussi en infraction avec la convention de l'OIT (Organisation internationale du travail) *« concernant les salaires minima »*, adoptée le 3 juin 1970 et ratifiée en 1972 par la France avec trente-cinq autres Etats, dont trois autres européens (Espagne, Pays-Bas, Portugal). C'est d'ailleurs à ce texte que se réfère Force ouvrière, qui a décidé, mercredi 23 mars, de saisir le Bureau international du travail (BIT) (*lire d'autre part*).

Par cette convention, tout pays signataire *« s'engage »*, selon l'article 1, *« à établir un système de salaires minima protégeant tous les groupes de salariés dont les conditions d'emploi sont telles qu'il serait approprié d'assurer leur protection »*. *« L'autorité compétente »* de chaque Etat, poursuit le texte, *« devra, en accord avec les organisations représentatives des employeurs et des travailleurs intéressées, s'il en existe, ou après avoir pleinement consulté celles-ci, déterminer les groupes de salariés qui doivent être protégés »*. A l'évidence, ce raisonnement s'applique à la définition du SMIC.

Mais, dans son troisième alinéa, l'article apporte une précision qui pourrait, elle, correspondre aux cas des jeunes que le gouvernement voudrait voir payer à 80 % du SMIC. En effet, chaque signataire *« devra faire connaître, dans le premier rapport sur l'application de la convention (...) les groupes de salariés qui ne seraient pas protégés en vertu du présent article, en en indiquant les motifs, et devra indiquer dans ses rapports ultérieurs l'état de sa législation et de sa pratique en ce qui concerne les groupes non protégés, en précisant dans quelle mesure il a été donné suite, ou quelle suite il entend donner à la convention en ce qui concerne lesdits groupes »*. Autrement dit, il peut y avoir dérogation temporaire à la règle du salaire minima, mais justifiée, et, en tout état de cause, le gouvernement doit à terme appliquer intégralement la convention pour tous les groupes de salariés.

« Complexités »

La suite est encore plus nette. L'article 2 indique que *« les salaires minima auront force de loi et ne pourront être abaissés »*, sous peine *« de sanctions appropriées, pénales ou autres, à l'encontre de la personne ou des personnes responsables »*. L'article 3 établit que les éléments à prendre en considération pour fixer les salaires minima se référeront aux *« besoins des travailleurs et de leur famille »* et comprendront *« les facteurs d'ordre économique, y compris les exigences du développement économique, la productivité et l'intérêt qu'il y a à atteindre et à maintenir un haut niveau d'emploi »*. Dans l'article 4, il est écrit que *« des dispositions seront prises pour consulter pleinement (...) au sujet de l'établissement et de l'application des méthodes visées ci-dessus, ou des modifications qui y seraient apportées »*. Enfin, l'article 9 rappelle que chaque signataire peut dénoncer cette convention, mais seulement *« à l'expiration d'une période de dix années »*. Ce que la France n'a pas fait.

Par rapport à la législation française, l'instauration d'un *« SMIC-jeunes »* et d'une rémunération équivalant à 80 % du salaire minimum conventionnel *« correspondant à l'emploi ou au type d'emploi occupé »*, peut également être discutée. Et c'est le sens des deux recours, de la CFDT et de FO, en Conseil d'Etat. Des responsables patronaux évoquent aussi ce point et c'est à lui que faisait allusion Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, quand il notait que le CIP contenait *« un certain nombre de complexités »*.

Au mieux, les conventions collectives, qui sont de la responsabilité exclusive des partenaires sociaux, fixent un salaire minimum conventionnel qui, parfois, se trouve être inférieur au SMIC. Normalement, les pouvoirs publics ne peuvent pas intervenir dans ce qui constitue le champ du contractuel ou il faudrait, pour ce faire, une modification législative. De plus, et pour tout compliquer, les grilles de salaires ou de classifications mettent en regard un poste, une fonction ou une qualification avec des indices et des points, ensuite traduits en rémunération. Elles ne sont pas liées à un niveau de diplôme. Or, le décret complémentaire tend à instituer le contraire, qui définit, sans plus de précision, un salaire minimum *« correspondant à l'emploi »*. Syndicats et patronat, à qui M. Balladur avait donné jusqu'au 31 mars pour s'entendre sur ce sujet, n'ont jamais souhaité s'engager dans une discussion aussi délicate. Et inhabituelle.

ALAIN LEBAUBE

Force ouvrière saisit le BIT de deux réclamations

Après la CFDT (*le Monde* du 24 mars), Force ouvrière a décidé d'*« introduire un recours pour annulation en Conseil d'Etat »* sur les trois décrets qui instituent le contrat d'insertion professionnelle. En outre, a confirmé mercredi 23 mars le bureau confédéral dans un communiqué, le Bureau international du travail (BIT) sera également saisi de *« deux réclamations (...), l'une pour non-respect des dispositions en matière de salaire minimum, l'autre pour pression à la diminution des salaires sous prétexte de conserver un emploi »*. Avec les décrets sur le CIP, considère FO, *« le gouvernement a porté atteinte à la libre négociation des salaires, rompu le dialogue social et bafoué la représentation des organisations syndicales auxquels il se disait particulièrement attaché »*. Néanmoins, ajoute-t-elle, elle se déclare *« prête à discuter à tout moment avec le gouvernement »*. Par ailleurs, FO *« apporte son soutien aux différentes manifestations »* organisées contre le CIP.

Les Pays-Bas envisagent d'abandonner le « sous-SMIC » institué pour les jeunes

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le gouvernement français est-il en passe de subir une nouvelle défaite, sans conséquence sociale cette fois, sur le front du contrat d'insertion professionnelle (CIP) ? Alors qu'en portant le CIP sur les fonts baptismaux, fin février, certains officiels français avaient invoqué le parrainage intellectuel des Pays-Bas, où, selon eux, *« l'idée en était appliquée depuis cinq ans et avait permis de réduire de moitié le chômage des jeunes »*, le secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires économiques, Yvonne Van Rooy, vient de suggérer... l'abandon du salaire minimum des jeunes (MJL).

Le MJL néerlandais existe depuis 1974. Pour protéger les salariés débutants contre des rémunérations exagérément inférieures au salaire minimum légal (dû à partir de l'âge de vingt-trois ans), le législateur a institué, en faveur des quinze-vingt-deux ans, un « sous-SMIC » équivalent à 30 % de celui-ci et progressant avec le nombre de printemps des bénéficiaires jusqu'à 85 %.

Actuellement, un jeune salarié est assuré de percevoir, à quinze ans (âge légal du travail aux Pays-Bas), au moins l'équivalent de 1 854 francs nets mensuels et, à vingt-deux ans, de 4 215 francs. *« Cette protection est progressivement devenue une barrière »*, vient de faire valoir Mme Van Rooy, en affirmant que le système renchérissait le coût du travail des jeunes et dissuadait leur embauche. Les dernières statistiques du chômage font état de la... progression du non-emploi des jeunes ! Fin janvier, 11,5 % des Néerlandais de quinze à vingt-cinq ans étaient sans travail, soit un taux d'inactivité de 4 points supérieur à celui des adultes et en hausse de près de moitié par rapport à 1993.

CHRISTIAN CHARTIER

Le PS réclame à nouveau le retrait des décrets

Le Parti socialiste continue d'exercer une forte pression sur le gouvernement avant la manifestation prévue, vendredi 25 mars à Paris, contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP). Son premier secrétaire, Michel Rocard, invité, mercredi, du journal du soir sur France 2, a qualifié de *« chiffon rouge »* le maintien des décrets instituant le CIP. *« Nous n'aurons la paix civile et le retour au dialogue entre les jeunes et le reste de la société française qu'après le retrait des décrets »*, a affirmé M. Rocard.

Le bureau national du PS a, de son côté, rendu public un communiqué dans lequel il souligne que *« l'intransigeance »* du gouvernement *« crée les conditions d'un conflit majeur avec la jeunesse »*. *« Le gouvernement a choisi un drôle de coktail*, a commenté Jean Glavany, porte-parole du PS, *avec une dose de provocation* (...), *une dose de menace* (...) *et une dose de pourrissement du conflit »*, alors que, selon lui, *« il n'a qu'un geste à faire pour que l'apaisement revienne aussitôt. »*

Le Front national a également exprimé, par la voix de Samuel Maréchal, directeur national à la jeunesse, son opposition au CIP, en demandant le retrait du *« Balla-TUC »*. Les jeunes sont *« les véritables cobayes du laborantin Balladur »*, a déclaré M. Maréchal.

Mercredi, à l'issue du conseil des ministres, Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a rappelé la volonté du gouvernement de *« convaincre, expliquer, recevoir, dialoguer »*. A propos des initiatives nouvelles que pourrait prendre le premier ministre, M. Sarkozy a exclu l'idée, évoquée par Michel Giraud, ministre du travail, et Alain Carignon, ministre de la communication, selon laquelle Edouard Balladur pourrait ouvrir personnellement un dialogue avec les jeunes.

Télé-Emploi émettra pour trois semaines à partir du 28 mars

Du 28 mars au 17 avril, de 7 heures à 19 heures, sur le cinquième réseau qu'occupe Arte dans la soirée, 222 heures d'émissions dont la moitié originales : Télé-Emploi sera pendant trois semaines la première *« chaîne de l'information pour l'emploi et la formation »*, selon son slogan décliné en rouge sur fond jaune.

Ainsi se concrétise l'idée lancée par Edouard Balladur en novembre, suivie d'un appel d'offres qui a drainé 890 dossiers, dont 53 finalement retenus par un comité de sélection (*le Monde* daté 6-7 février). Son président Jean Boissonnat admet que les conditions et délais de préparation ne constituent pas *« un optimum »*. *Mais réaffirme d'une formule* (*« il y a toujours quelque chose à faire »*) sa confiance dans une télévision *« complète »* qui visera tous les publics et pas seulement les chômeurs. Télé-Emploi veut informer, servir, débattre (*« car tout le monde n'est pas d'accord »*) et enfin divertir. *« On y a tenu »*, précise Jean Boissonnat, *« et nous avons même obtenu une petite rallonge budgétaire* [35 millions de francs sont consacrés aux programmes sur un budget total de 65 millions] *pour faire une fiction »*. Elle s'appellera *« Bouge-toi ! »*, le message est clair, et sera diffusée deux fois par jour.

Une émission quotidienne en direct des régions, des conseils pour aller tenter sa chance hors de France (avec Alex Taylor), vingt idées pour l'emploi, un magazine d'André Bercoff sur la passion, des interviews de patrons, des informations de services et même des offres d'emplois en visio-conférence, depuis douze centres installés dans les ANPE : la grille concoctée par France-Télévision, qui est l'opérateur de la chaîne, est résolument tournée vers le pratique, *le service et l'interactif*.

Jean-Pierre Elkabbach, prévenant par avance les critiques sur le caractère éphémère de l'initiative, a d'ailleurs annoncé que le service public tirerait les leçons de cette télévision *« expérimentale »* ; qu'elle aurait des suites par exemple le 25 avril avec une grande émission sur France 2 ; bref que *« la télévision publique ne peut pas, ne doit pas rester les bras croisés »* face au chômage. Elle doit donc donner la parole à tous les Français, *« en totale indépendance »*.

Le ministre du travail, Michel Giraud, appelle de ses vœux un ton *« impertinent, décapant, dérangeant »* pour une télévision *« différente, où chacun puise espoir et confiance »*. Rappelant le rôle de la chaîne pour amplifier les huit cents Forums de l'emploi organisés par les maires, et les Rencontres pour l'emploi qui se tiendront dans vingt-deux régions les 15 et 16 avril, il souhaite que Télé-Emploi *« soit le ciment du retour à la confiance »*.

Quant à Alain Carignon, ministre de la communication, il salue une télévision *« citoyenne, différente, événement »* qui n'a *« ni antécèdent ni référent »* – mais un créateur, puisque le premier ministre l'a *« voulue, décidée, souhaitée »*. Le ministre de la communication attend de la télévision qu'elle *« mesure sa capacité à mener une action de communication sociale »*, mobilise le *« téléspectateur-citoyen »*, et soit riche d'enseignements pour la future télévision du savoir et de la formation. *Mais il prévient que « l'Audimat ne peut être la seule grille de lecture »* du résultat.

M. C. I.

COMMENTAIRE

Placebo

« BONHEUR, prospérité, problèmes de couple ou de travail, consultez M..., résultats garantis. » Ces petits papiers, morceaux d'espoir distribués à la sortie du métro, n'engagent que *la crédulité individuelle et le* porte-monnaie de leurs lecteurs. Mais qu'adviendrait-il si, collectivement, la société française s'abandonnait à l'illusion d'une télévision-marabout, guérissant tous ses maux à distance ?

La vague a déjà porté sur le devant de la scène les « psycho-shows » où les couples viennent se déchirer ou se réconcilier sur le divan-plateau. Elle s'est poursuivie avec des prothèses de justice ou de police où l'on convoque des « témoins » à la barre de la justice cathodique. La surenchère gagne, les grandes causes réclament maintenant tout le petit écran, soirée unique ou canal entier.

Le sida est une des maladies qui manque le moins de crédits pour la recherche ? Fi de ces considérations, et vive le Sidathon sur tous les tons ! Certes, avant même l'émission du 7 avril sur 7 chaînes, la télévision a déjà démontré sa puissance, en suscitant un interlocuteur unique parmi des associations soudain réconciliées. Et le suivi des malades, lui, manque cruellement de moyens. Mais ce n'est pas trahir cette coalition que de s'interroger sur la soudaine prolifération de ce « virus » de l'Union. Car aux vertus du programme unique s'attachent aussi des dangers. Une telle opération ne peut être répétée trop souvent, au risque de la banaliser. Et un « coup » sans lendemain ne calmerait que les mauvaises consciences. Exposer les causes sociales à la jauge du Médiamat risque d'en faire briller certaines et d'en marginaliser d'autres – ou de comparer sans raison l'attrait de l'émotion et celui des feuilletons. Grand créateur de lien social, le petit écran ne peut se limiter à une télévision-alibi ou une télévision-placebo.

Autre « première » médiatique : le 28 mars, une « télévision de l'emploi » provisoire et dérisoire s'installe quelques semaines sur le cinquième réseau en jachère. Là encore, nul ne doutera de la bonne volonté des organisateurs – ni d'ailleurs du côté gadget électoral de la chose. Ainsi, quand la politique d'autrefois créait une commission, celle d'aujourd'hui programme une émission. Répétons que le dévouement et la compétence des professionnels comme des bénévoles ne sont pas en cause, et qu'une soirée d'émotion ou trois semaines d'expérimentation sont évidemment mieux que l'indifférence. Mais le danger des deux, malgré leurs différences, est de propager la croyance que tous les problèmes sont solubles dans l'écran. La sécurité sociale, submergée par le chômage et la maladie, doit-elle laisser la place à la communication sociale ? De même qu'on ne gouverne pas la société par décret, on ne résout pas tous ses problèmes par la télé. Pour reprendre un slogan de la « Sécu » quand elle s'applique à parler branché : « La télé, c'est bien, en abuser, ça craint ! »

MICHEL COLONNA D'ISTRIA



Alors qu'il célèbre son vingt-cinquième anniversaire

Le marché de Rungis va se mettre aux normes européennes

Dans les prochaines années, le marché d'intérêt national (MIN) devra répondre à plusieurs défis : modernisation des équipements, afin de répondre aux normes européennes, agrandissement, protection de l'environnement et création d'un pôle de fret international dans la Marne.

En mars 1969, les Halles désertaient le centre de Paris pour s'installer sur 232 hectares – la superficie de Monaco – à cheval sur les communes de Chevilly-Larue, de Thiais et de Rungis. En un quart de siècle, ce marché de gros alimentaire polyvalent, un des plus importants de la planète, aura vécu toutes les mutations de notre société. Les vendeurs qui accueillaient l'épicier le crayon bien calé sur l'oreille sont devenus depuis dix ans environ des commerciaux qui démarchent toute l'Europe avec leur ordinateur.

Alors qu'à l'origine, maisons de gros traditionnelles et entrepôts étaient les rois du marché, deux autres types d'entreprises sont venus se joindre à eux. Les sociétés de courtage sont devenues des partenaires indispensables depuis l'internationalisation du marché. Spécialistes de l'import-export, les courtiers ne manipulent pas la marchandise, mais donnent des ordres et agissent au nom des grossistes. Les sociétés de logistique, apparues depuis dix ans, jouent le rôle de répartiteur ; d'un chargement de camion elles font différents lots. Par ailleurs, maisons de gros et entrepôts ont dû s'adapter aux nouvelles donnes du marché. Il ne suffit plus de se contenter de vendre ce qui arrive, il faut le conditionner, faire de l'étiquetage personnalisé pour les gros clients.

Par ailleurs, la diminution du nombre des petits commerçants, l'apparition des hypermarchés qui s'approvisionnent souvent directement sur les lieux de production, la surproduction dans certains secteurs, qui a fait chuter les prix, et la crise qui a affecté les habitudes alimentaires des Français sont autant de chocs qu'a dû et que doit encore encaisser le marché.

Les chocs de la société

Le chiffre d'affaires est passé de 52,5 milliards de francs en 1988 à 59,5 milliards en 1992. Mais la part des grossistes a chuté de 37,5 à 37,4 milliards. Cette baisse est due à la conjugaison de deux facteurs : une diminution en volume de certains produits (par exemple, la salade, le bœuf et le veau...) et surtout une diminution des prix de nombreux produits (certains fromages, le saumon...). Parallèlement, l'emploi a subi une diminution d'environ 10 %. Aujourd'hui, 72 % des employés travaillent chez les grossistes et 28 % dans les services.

Actuellement encore 30 % à 70 % (selon les années) des produits frais consommés en région parisienne, transitent par le marché et on estime que 18 millions d'Européens dont 12 millions de Français, mangent régulièrement des produits étant passés par le MIN. Mais, dans les années à venir, le marché va devoir relever plusieurs défis. Pour conserver sa prédominance, il doit se mettre aux normes européennes, notamment climatiser ses pavillons pour obtenir une température constante de 8 degrés. Les travaux vont commencer dans celui de la marée. Ils s'achèveront à la fin de 1994. Coût prévu : 25 millions de francs. Le pavillon des abats suivra de peu. Sa mise sous froid s'accompagnera d'une restructuration qui, par un jeu d'alliances, verra le nombre de ses entreprises passer de 28 à 15. Les travaux dureront dix-huit mois et s'élèveront à 45 millions de francs. Il restera encore une deuxième tranche de travaux à réaliser pour les viandes et la climatisation du hall des fruits et légumes.

Autre défi : l'agrandissement. Au sud du marché, un terrain en forme de triangle du nom de « zone delta » est resté inoccupé jusqu'à ce jour. La SEMMARIS, la Société d'économie mixte qui gère le marché de Rungis, va y construire 45 000 mètres carrés d'entrepôts destinés aux entreprises de logistique. Cette réalisation correspondra à un agrandissement de près de 9 % de la surface des bâtiments du marché (506 400 mètres carrés). Une fois cette réalisation effectuée, il n'existera plus d'autre possibilité pour Rungis que d'empiéter sur les parkings (338 200 mètres carrés) et sur la voirie (1 179 500 mètres carrés), le coût financier de tout agrandissement en hauteur est aujourd'hui trop élevé.

Signe des temps, le dernier défi auquel le MIN doit faire face est celui de l'environnement. L'usine d'incinération qui assure le chauffage sur ce marché et les zones annexes traite 155 000 tonnes de déchets chaque année (dont 100 000 provenant du marché), ce qui équivaut à ceux produits par une ville de 330 000 habitants. Devant le coût croissant de la tonne traitée, la SEMMARIS a demandé aux acheteurs de faire un tri des cartons. C'est le sens de la charte « Rungis environnement » mise en place l'an dernier. Elle a permis de récupérer 12 000 tonnes qui ont été vendues pour être recyclées. L'effort devrait s'accentuer encore cette année. Par ailleurs, l'usine d'incinération étant arrivée à saturation et la réglementation sur les pollutions atmosphériques ayant été renforcée, sa capacité va être portée à 220 000 tonnes d'ici au 1er décembre 1996, en même temps qu'un traitement des fumées sera mis en place.

Un dossier inquiète certains, notamment la CGT : le projet de construction d'Europort, appelé aussi plate-forme multimodale de Vatry, dans la Marne (voir *le Monde* daté 20-21 février). La CGT voit dans ce pôle pour le fret international des marchandises (air, fer, route) un concurrent direct de Rungis. « *Il s'agit d'une vaste entreprise de déstructuration et de dérégulation des activités de transport et de distribution afin de les mettre en conformité avec les directives européennes, le traité de Maastricht, les accords du GATT (...). Pour Rungis, il s'agit de l'éclatement du MIN* », estime Jean Garcia, secrétaire de l'union locale CGT de Rungis, qui prévoit la perte de 10 000 à 15 000 emplois directs sur sa zone.

FRANCIS GOUGE

La Seine-Saint-Denis fait la chasse aux caries

Lorsqu'ils ont douze ans, les enfants de Seine-Saint-Denis ont en moyenne 37 % de caries en moins que ceux vivant en France. A six ans, presque les trois quarts d'entre eux sont sans caries. Tel est le résultat du programme de prévention de lutte contre les caries, lancé en 1984 par le conseil général de Seine-Saint-Denis, présidé par Jean-Louis Mons (PC), en direction des enfants des écoles maternelles et primaires, et auprès des mères par l'intermédiaire de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Pourtant, dans ce département, la situation était alarmante. Une enquête épidémiologique, menée de décembre 1983 à avril 1984 auprès de 14 100 enfants de trois à onze ans, avait révélé que plus du tiers des enfants de trois ans avaient des caries sur les dents de lait, 90 % des moins de neuf ans avaient des caries sur les dernières dents de lait et les dents définitives et qu'en moyenne, à onze ans, cinq dents de toutes natures étaient cariées.

Les résultats enregistrés aujourd'hui ont été obtenus grâce à des actions de formation et de communication sur l'hygiène alimentaire, l'hygiène dentaire et sur le fluor comme moyen prophylactique. Cela a nécessité les efforts conjugués des enseignants, parents, enfants, médecins et chirurgiens-dentistes. Vingt-neuf communes ont passé une convention avec le conseil général, ce qui a permis de toucher 251 200 enfants et femmes enceintes.

Dans les PMI, les médecins incitent les mères à organiser une prévention dès le plus jeune âge. Dans les écoles, cassette-vidéo, jeux, livres ont été mis à la disposition des enseignants pour qu'ils enseignent le brossage des dents. Enfin, le conseil général a créé un carnet de santé bucco-dentaire pour les enfants et les femmes enceintes.

L'Organisation mondiale de la santé s'est intéressée à l'initiative de ce département. Invitée à fêter ses dix ans, Marie-Hélène Leclerc, administrateur technique de l'OMS, l'a qualifiée d'*« exemplaire »* par son ampleur et son approche *« intégrée, diversifiée, multisectorielle »* et par sa durée.

Pour l'actuel président du conseil général, Robert Clément (PC), il n'est pas question d'abandonner l'opération anti-caries. Mais celle-ci a atteint un stade où le département peut difficilement agir seul pour progresser. On constate en effet qu'un petit nombre d'enfants concentrent la plupart des maux dentaires et que ces enfants sont originaires de familles dont la protection sociale ne leur permet pas de payer les soins non couverts par la Sécurité sociale. Le conseil général a entrepris des démarches auprès de la caisse primaire d'assurance-maladie, afin d'organiser des visites de prévention gratuites pour les moins de douze ans.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Des propositions pour préserver et améliorer l'environnement

Un plan vert pour la région

Le « plan vert régional d'Ile-de-France » devait être présenté, jeudi 24 mars, par Michel Giraud, président du conseil régional, et Pierre-Charles Krieg, président de l'Agence des espaces verts. Il s'agit d'un document destiné aux élus et aux associations, pour la mise en œuvre d'un véritable « écosystème urbain ».

Sans attendre la publication du nouveau schéma directeur qui doit fixer les grandes orientations décidées par l'Etat pour le développement de la région jusqu'en 2015, l'exécutif du conseil régional présente ses propres propositions d'aménagement de son territoire pour les dix prochaines années. Ce plan vert a été élaboré par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF). Il rassemble toutes les études réalisées depuis quinze ans et l'ensemble des propositions sur la préservation et l'aménagement des *« espaces ouverts »*, c'est-à-dire non bâtis.

Le plan vert est l'aboutissement d'une réflexion engagée fin 1991 par le conseil régional et devrait faire l'objet d'un débat au conseil régional en septembre. Cet épais document sera auparavant adressé aux 1 301 maires franciliens, puisque les 20 maires d'arrondissement de Paris le recevront également. La plupart des associations pourront également en disposer.

Il vise à l'amélioration de l'environnement naturel sur les 12 000 kilomètres carrés de la région, dont 18 % seulement sont urbanisés, et pourrait servir de base aux documents d'urbanisme locaux. La plupart des actions dans ce domaine pourront être cofinancées par l'Agence des espaces verts, qui dispose d'un budget d'environ 500 millions de francs pour signer des contrats avec les collectivités locales. Le plan vert a été rédigé avec la banque de données de l'IAURIF, et grâce à de nouvelles télédétections par satellite. Il tient compte des politiques déjà mises en œuvre dans la région : assainissement, rivières propres, aménagements paysagers... Ce document recouvre l'ensemble du territoire régional appréhendé en trois zones : la trame d'agglomération, la ceinture verte et la couronne rurale. Un quatrième chapitre consacré aux *« vallées et liaisons vertes »* propose de créer un réseau maillé pour permettre aux piétons et aux cyclistes d'aller du cœur de l'agglomération aux grands massifs forestiers périphériques. Pour chacun de ces volets, le document dresse un état des lieux. Il rappelle les évolutions passées et envisage différents moyens d'action.

Quatre volets

● **La trame verte d'agglomération.** Cette zone urbanisée représente 5 % du territoire régional. Elle compte 104 communes où vit plus de la moitié de la population francilienne. Elle est caractérisée par sa très grande disparité. Le plan vert propose la création ou l'aménagement de près de 1 400 hectares de parcs, de jardins publics, afin qu'un habitant n'ait jamais plus de 500 mètres à parcourir pour s'y rendre. Les plantations d'arbres sur les axes urbains sont encouragées, ainsi que les liaisons vertes, dès la création des zones d'activités ou d'habitation. La priorité est également mise sur l'intégration des grandes infrastructures de transports.

● **La ceinture verte.** Cinq millions d'habitants vivent dans cette zone située entre 10 et 30 kilomètres autour de Notre-Dame. Elle compte 410 communes, parmi lesquelles les 5 villes nouvelles de la région. Les zones construites y sont imbriquées avec des espaces naturels sur lesquels la pression immobilière est très forte. Le plan vert demande aux collectivités locales et à l'Agence des espaces verts d'accentuer leur politique foncière pour protéger les zones les plus convoitées. Il propose également d'ouvrir au public certains lieux privés, de remettre en état les carrières abandonnées et de favoriser les activités agricoles.

● **La couronne rurale.** Elle s'étend jusqu'aux confins de la région et est composée d'un important espace rural, forestier et naturel. Elle compte 808 communes où vivent 1,2 million d'habitants, mais la population y croît rapidement. Le parc naturel régional de Chevreuse et quatre autres parcs en projets se trouvent dans cette zone où l'agriculture est une des plus productives d'Europe. Le plan régional établit une liste d'actions pour valoriser et protéger les paysages et espaces agricoles.

● **Les vallées et liaisons vertes.** Les 1 700 kilomètres de cours d'eau qui irriguent la région assurent des fonctions économiques, urbanistiques, agricoles, écologiques et paysagères souvent contradictoires. Le document prévoit des actions de protection et de mise en valeur des vallées. Alors que 300 kilomètres de cheminements naturels existent déjà dans la région, le plan vert envisage de développer ce type de liaisons dans toute la région, en particulier par le franchissement des infrastructures.

Alors que le schéma directeur s'impose à tous les documents d'urbanisme locaux, le plan vert régional ne peut être ni directif ni contraignant. Michel Giraud souhaite qu'il soit présenté comme une *« esquisse de charte d'aménagement entre collectivités locales »*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Disponibles par télécopie

Des cartes détaillées de la banlieue

Rares sont ceux qui peuvent se vanter de toujours trouver facilement leur lieu de rendez-vous dans un des quartiers d'affaires de la banlieue parisienne. Il y a cinq villes nouvelles et près de cinq cents zones d'activités, sans compter les onze secteurs de la Défense que seuls les habitués du boulevard circulaire savent atteindre sans problèmes.

C'est pour s'être, eux aussi, égarés dans ces banlieues que Guillaume de Maussion et Laurent Estour ont eu l'idée de venir au secours des hommes d'affaires. Avec les techniciens et les cartographes de la société Planfax qu'ils ont créée il y a deux ans, ils dessinent sur ordinateur des cartes de toutes les zones d'activités de la région. Ces plans, différents de ceux qui existent dans les guides, comportent, quand c'est possible, les dessins des immeubles, des usines, des espaces verts et des ouvrages d'art les plus caractéristiques. Constamment mis à jour, ils indiquent également les moyens d'accès depuis Paris et les parcours à emprunter, qu'on soit en voiture, en métro ou en bus. *« Nous nous rendons évidemment dans ces endroits que nous aurons ensuite à décrire pour trouver les astuces qui permettront à nos clients de ne plus s'y perdre »*, explique Laurent Estour.

Les particuliers peuvent se faire adresser en quelques minutes par télécopie le plan qui les intéresse. A condition de l'avoir commandé par Minitel sur le 3617 PLANFAX. Mais la société vit essentiellement des contrats passés avec les collectivités locales. Les villes nouvelles d'abord, à l'exception notable de celle de Marne-la-Vallée, l'établissement public d'aménagement de la Défense ensuite, puis de nombreuses communes se sont montrés intéressés par ces plans : *« Ils en avaient assez de s'entendre dire qu'il est impossible de se retrouver dans leurs nouveaux quartiers et dans leurs zones d'activités. C'était d'ailleurs l'un des premiers reproches que leur adressaient les investisseurs potentiels qu'ils contactaient pour s'installer chez eux »*, raconte Guillaume de Maussion.

Ces collectivités, mais aussi Aéroports de Paris, ont souscrit avec la société Planfax des abonnements annuels dont le montant est proportionnel à leur taille. L'ensemble de leur territoire est couvert par une série de plans par quartiers ou par zones géographiques qu'elles peuvent adresser aux entreprises installées sur leur sol. Beaucoup de celles-ci demandent ensuite que soit dressé un tiré à part de leur implantation, pour leurs visiteurs, leurs fournisseurs ou leurs clients.

C. de C.

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

CE LIEU SANS LIMITES. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Reflet Médicis I (ex-Logos I), 5e (43-54-42-34).

LE CHATEAU DE LA PURETÉ. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

DÉLIT MINEUR. Film français de Francis Girod : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

L'EMPIRE DE LA FORTUNE. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'HISTOIRE DU GARÇON QUI VOULAIT QU'ON L'EMBRASSE. Film français de Philippe Harel : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'IMPASSE. Film américain de Brian de Palma, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA MAISON AUX ESPRITS. Film américain de Bille August, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LE PARFUM D'YVONNE. Film français de Patrice Leconte : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins *bis*, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

SISTER ACT, ACTE 2. Film américain de Bill Duke, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44)

YOUCEF. Film algérien de Mohamed Chouikh, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRANSPORTS

Les communistes veulent faire échec à la réforme du STP

Les élus communistes du conseil régional ont dénoncé au cours d'une conférence de presse, mardi 22 février, le projet de réforme du syndicat des transports parisiens (STP) (*le Monde* daté 13-14 mars). Ils ont voulu à cette occasion *« tirer la sonnette d'alarme »* sur la méthode utilisée par le gouvernement et le préfet de région qui doit remettre un rapport d'étape le 15 avril. Ils regrettent l'absence de concertation et demandent un débat au conseil régional *« alors que l'Etat prévoit* [de lui] *transférer l'essentiel de ses responsabilités financières dans le domaine des transports en commun. »*

Pour les communistes, cette réforme prévoit un *« démantèlement général du système de financement »*. Ils considèrent qu'elle entraînera *« à terme, la remise en cause de la carte orange et une hausse supérieure à 50 % des titres de transports. »*

CINÉMA

INTÉGRALE VARDA à la Cinémathèque française

La fabrique Varda

La Cinémathèque présente tous *les films réalisés* par Agnès Varda. Au même moment paraît un livre conçu par la cinéaste sur son travail, tandis qu'a lieu une exposition de ses photos. Rencontre avec une cinéaste toujours en mouvement, du premier long métrage (*la Pointe courte*, 1954) à la trilogie consacrée à Jacques Demy (*Jacquot de Nantes*, 1990, *Les Demoiselles ont eu 25 ans*, inédit, *l'Univers de Jacques Demy*, inachevé) en passant par les quartiers de Paris, la Californie, Cuba et l'Iran, par les fictions longues et courtes, les documentaires courts ou longs, les photos mises en scène ou en récit. Errances à la *Cléo de 5 à 7* (1961) adeptes du documentaire-*Documenteur* (1981), avec parfois seulement *Une minute pour une image* (1982) mais quand même *le Bonheur* (1964) : une *Réponse de femmes* (1975) souvent *Sans toit ni loi* (1985).

« Cette intégrale de mes films fabrique, d'abord, du plaisir. C'est la première fois qu'ils sont tous réunis et montrés à Paris. Ce projet a aussi « fabriqué » le livre *(lire encadré)* ; quand Dominique Païni, le directeur de la Cinémathèque, m'a proposé la rétrospective, on s'est dit : *« Tant qu'à faire, il n'y a qu'à faire un livre en même temps. »* « Faire », « fabriquer », c'est ainsi que je fonctionne. Je me sens du côté des artisans inventeurs, des rêveurs de la rêverie qu'on fait avec ses mains. J'aime la sensation qui passe de la rêverie au toucher, j'ai du mal à m'adapter aux nouvelles techniques du montage virtuel, où la machine effectue le travail, parce que j'aime toucher la pellicule.

» Et ce livre, je l'ai fait comme je fais mes films, de manière désordonnée, en retard, en changeant d'avis, une image inspirait un texte comme au cinéma une image m'inspire un son, qui inspire un plan. Film ou *livre, il s'agit toujours* de montage. Pour réfléchir, j'ai besoin de faire. De faire et de parler, toute seule je n'y arriverais pas. Mais quand je trouve des complices, on s'amuse beaucoup et on avance bien. Un des plaisirs de la vie avec Jacques Demy (1), c'était le commentaire, on partageait les événements et les réflexions...

» Mon cinéma s'est toujours fait ainsi, parfois je ne trouve la forme du film qu'au cours du tournage, en le fabriquant. Par exemple, je n'ai compris comment faire *Sans toit ni loi* qu'au bout de quatre semaines. Et ce film entièrement en extérieur est né d'un court métrage tourné entièrement en intérieur, *7p., cuis., s. de b... (A SAISIR)*, où pour la première fois je m'étais aventurée sans sujet, sans scénario, en progressant uniquement pas association d'idées et d'images.

» Je ne me rends pas toujours compte sur le moment de la manière dont un film « travaille » le suivant, mais je sais, par exemple, que mes deux documentaires à Los Angeles, *Mur murs* et *Documenteur*, ont influencé tout ce que j'ai fait ensuite. J'ai fait des progrès grâce à eux, vers un sens plus ambigu, plus complexe, au sein d'un récit apparemment simple. L'ambiguïté est le deuxième niveau de la compréhension, elle m'est sans doute arrivée un peu tard.

» La contrepartie de cette continuité, c'est le double, *L'une chante et l'autre pas*, deux documentaires en Californie, la paire *Jane B. par Agnès V.* et *Kung-fu Master*... C'est ainsi depuis mon premier film, *la Pointe courte*, à la fois chronique d'un couple et des habitants de ce village près de Sète. Le besoin de *dialogue*, à nouveau, entre les films ou au sein des films. La contradiction est partout dans ce que je fais, j'aime l'aventure, essayer que le cinéma s'invente sans les béquilles de l'adaptation, et *j'aime aussi avoir une vie stable.* C'est une contradiction que je vis bien, puisqu'elle débouche sur un travail qui en rend compte.

» La forme canonique du long métrage de fiction et de durée réglementaire me laisse perplexe... On dit d'un jeune cinéaste qu'il est « passé » au long métrage, comme *si c'était* une promotion, et qu'ensuite on ne pouvait pas redescendre. Moi, je pense toujours aux autres arts, aux peintres et aux écrivains, ils changent de format, ils font un tableau puis des dessins, un roman puis une nouvelle ou un poème. Les cinéastes aussi ont des inspirations qui correspondent parfois à quelques minutes, elles ne sont ni meilleures ni pires que les autres.

» Un peintre, il s'arrête, il reprend, il rajoute, il prend son temps, il prend du recul, il attend. Pourquoi devrait-on, et saurait-on, tout faire d'un coup ? Parce qu'il y a un plan de travail ? C'est une question de méthode, pas seulement de sujet.

» Au fond, c'est une question de *liberté, et cette liberté-là, je l'ai* conquise en créant dès le début ma maison de production, Ciné-Tamaris. *Personne ne me donne* d'ordre sur la durée ou la forme des films, elles correspondent à ce que je ressens. Parfois, je me trompe. A chaque fois, sans bien savoir où je vais, je suis motivée par des inspirations très violentes, dans la fabrication les choix sont impératifs. Par exemple quand Jacques s'est mis à *écrire ses souvenirs, je lui ai* demandé si ça lui plairait que je tourne son enfance, et me voilà partie pour mon premier film d'époque *Jacquot de Nantes*.

Jacques Demy et les « trois D »

» Et de *Jacquot* est issu *Les Demoiselles ont eu 25 ans*, qui était aussi nouveau pour moi, je n'avais jamais été tournée vers mes souvenirs, je ne suis pas nostalgique. Alors que le point de départ était triste, ces souvenirs se sont avérés très joyeux, illuminés par le plaisir de retrouver Jacques jeune et heureux au milieu de ces femmes qu'il adorait, qu'il appelait les « trois D » (Deneuve, Dorléac, Darrieux). Le film m'a réconciliée avec l'idée quela mémoire peut être chaleureuse, souriante, sans masquer le reste.

» Cette mémoire exacerbée de Jacques m'a peut-être, aussi, fait écrire le livre. Les choses fonctionnent ainsi, en principe la mort de Jacques ne me ferait pas écrire de livre, ce serait plutôt le contraire, mais par des détours *un peu secrets... Les Demoiselles ont eu 25 ans* et la cinéaste en a eu 40 – 40 ans de cinéma, bien sûr.

» Et cet ensemble, augmenté de la rétrospective à la Cinémathèque, « fabrique » le projet sur lequel je travaille actuellement, *les 100 et 1 Nuits*, qui répond à une proposition de Michel Piccoli pour le Siècle du cinéma. Avec Piccoli lui-même dans le rôle principal, ce sera une évocation de cent ans de cinéma.

» Il n'est pas question de dire que le cinéma est mort, ou mourant, pas question non plus de faire un monument. Mais de fabriquer une fiction autour de la question : qu'est-ce que ça signifie, le cinéma a cent ans ?



BERTRAND GILLE

Agnès Varda

Qu'est-ce que c'est que ce refrain sur la mort du cinéma, alors qu'il y a tant de jeunes qui ont envie d'en faire, et qui en font ? Il n'y a jamais eu tant de premiers films – et il n'y a d'ailleurs jamais eu tant de femmes *qui font* du cinéma.

» On ne parle que de la chute des entrées, mais il y a une nouvelle sève qui monte. Cette contradiction de fin de siècle me plaît bien, je vais essayer d'en rendre compte, en m'amusant. Et en essayant de ne pas embêter les gens. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Mari d'Agnès Varda, Jacques Demy est mort le 27 octobre 1990.

(2) Présenté à Cannes en 1993, *Les Demoiselles ont eu 25 ans* est un montage allègre et subtil de documents réalisés sur le tournage des *Demoiselles de Rochefort* et d'images enregistrées lors d'une cérémonie à la mémoire du cinéaste et de Françoise Dorléac. Il doit sortir prochainement en salles. Après *Jacquot* et *les Demoiselles*, Agnès Varda termine *l'Univers de Jacques Demy*, long métrage documentaire sur son travail de cinéaste.

► Du 25 mars au 10 avril, intégrale « Varda par ses films » à la Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun (16e). Tél. : 47-04-24-24.

► Jusqu'au 14 avril, expositions de photos d'Agnès Varda dans les dix magasins FNAC.



Le jardin de madame V.

VARDA PAR AGNÈS
d'Agnès Varda. Cahiers du cinéma. 286 pages. 250 F.

Entre les pages, il y a des gamins et des fantômes, de vieux soleils encore chauds éclairent des chemins de traverse sous des futaies d'images, des ruisseaux de mémoire irriguent un texte sérieusement blagueur et joyeusement précis. C'est la Varda qui raconte la Varda, dans un bouquin comme on voudrait que soient les bouquins de cinéma, pas modeste, pas sûr de lui non plus. Un grand jardin de souvenirs et d'idées et d'histoires.

Jardin touffu, donc, même si, avec un peu d'attention, on verra se frayer au cœur de cette luxuriance les allées droites de l'attention aux gens qui passent et aux choses qui restent, de la recherche des formes et des compositions, du sens de la communauté et de la farouche indépendance. Au bout, une table d'orientation en forme de filmographie, exhaustive et impeccable.

Avec ce « livre d'heures », heures grises, roses, rouge brandi, noir et blanc revendiqué, bleus à l'âme et couleurs de fête, Agnès Varda se rend justice. Et c'est justice : sans tintamarre, cette photographe alors complice de Jean Vilar a ouvert la plupart des voies du cinéma moderne, qui allait officiellement naître en France en 1959 : cinq ans avant *les 400 coups, Hiroshima mon amour* et *A bout de souffle*, sans autres qualification ni autorisation professionnelle qu'un culot impérial et un talent prêt à bondir, elle tournait un film novateur, *la Pointe courte*. *« Libre et pur »*, écrivait alors André Bazin. Il l'est toujours quarante ans plus tard. Elle en aura vite fait assez pour qu'en juin 1959 Jean Douchet salue en elle *« le véritable précurseur »* du nouveau cinéma.

« Précurseur » n'a pas de féminin, « metteur en scène » non plus. Et des femmes qui faisaient du cinéma en France de ce temps-là, et dans les dix ans qui ont suivi, il n'y en avait pas. Sauf Agnès Varda. Qui, souriante ou ronchon, aura imposé tout ce qu'elle faisait, jamais dans l'ordre, mais avec beaucoup, beaucoup d'énergie dépensée, de bagarres gagnées et perdues. Il y a tout ça et bien d'autres choses dans *Varda par Agnès*, et même, élégance suprême, insolence souriante, les mauvaises critiques consacrées à ses films. Agnès Varda a fait tant de films qu'elle n'en a pas fait que des bons. Mais elle a fait un sacrément bon cinéma. Et maintenant, un bon livre.

J.-M. F

CINÉMA

La mort de Giulietta Masina

Le clown tragi-comique de Fellini

L'actrice Giulietta Masina est morte à Rome le 23 mars (*le Monde* du 24 mars). Elle était âgée de soixante-quatorze ans.

« Ô Gelsomina, pauvre enfant perdue, va vers le public et ris », chantait Lucienne Delyle en 1955. Le prodigieux succès de *la Strada* se traduisait aussi par une chanson... Le personnage de Gelsomina, la fille simplette vendue à un briseur de chaînes et maquillée en clown pour faire la parade sur les places publiques, fut, pour le public, un événement, une découverte. Seule Cabiria, la prostituée romaine naïve et au cœur d'or, eut le même succès. Créée par Fellini, *Giulietta Masina était destinée* à rester cette entité Gelsomina-Cabiria, dans la première époque d'inspiration du cinéaste, son mari.

Née le 22 février 1920, à San-Giorgio-di-Pano, près de Bologne, Giulia Anna Masina, étudiante en lettres à Rome, entre en 1942 dans la compagnie de théâtre comique *et musical* de la radio *italienne*, où elle interprète une série de sketches radiophoniques à deux personnages, *Cico e Pallina*, écrits par Federico Fellini. Ils se marient le 30 octobre 1943. Licenciée en lettres, Giulietta Masina continue de se produire au théâtre et à la radio. Fellini n'est pas encore célèbre, mais son amitié avec Roberto Rossellini l'entraîne, comme scénariste, vers le cinéma.

Après l'aventure de *Rome ville ouverte*, il participe à *Païsa* (1946). Au cours de l'épisode situé à Florence, on peut voir et entendre quelques secondes Giulietta Masina, dans son premier rôle, qui est plutôt de la figuration. Alberto Lattuada la fait vraiment débuter avec *Sans pitié* (1948). L'*interprétation d'une prostituée dans cette* œuvre néo-réaliste et très dramatique lui vaut le ruban d'argent du meilleur second rôle féminin, décerné par la critique italienne. Elle reçoit cette même récompense pour *les Feux du music-hall* (1950), que Lattuada et Fellini ont écrit ensemble. Elle est, cette fois, une actrice de tournée, épouse fidèle d'un comédien raté. Giulietta Masina, petite femme au visage intéressant mais bien éloignée physiquement de tous les types d'actrices alors chers au cinéma italien, tourne ensuite et jusqu'en 1954 dans une dizaine de films (Comencini, Pastina, Coletti, Rossellini, de Felice, Lizzani, et un petit rôle dans *Courrier du cœur* de Fellini), sans faire d'étincelles.

La Strada (1954) sera le grand film de sa métamorphose et de sa consécration. Une sorte d'idiote de village, une «innocente» dont on dira qu'elle a l'âme franciscaine, devient un clown tragi-comique et meurt pour ouvrir à des sentiments humains le cœur d'une brute (Anthony Quinn). En 1957, après la parenthèse d'un rôle banal dans *Il Bidone*, Fellini fait de la Masina une autre «innocente» qui veut obstinément, malgré ses épreuves, croire à la bonté et à l'humanité dans *les Nuits de Cabiria*. Et la prostituée romaine est consacrée par le Prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes. Masina va rester fixée dans ces rôles et dans cette époque. On la remarqua à peine lorsqu'elle tournait, alors, avec Eduardo de Filippo, Renato Castellani, Julien Duvivier, Victor Vicas.

En 1965, Fellini, dans son nouveau cinéma éclaté en fantasmes, en images baroques, lui donne la vedette de *Juliette des esprits*. Le film déçoit, la Masina ne tourne plus guère. Après un rôle dans *la Folle de Chaillot* de Bryan Forbes (1969), elle n'apparaît plus qu'à la télévision. En 1985, pourtant, Fellini lui fait cadeau d'un grand retour aux côtés de Marcello Mastroianni. C'est *Ginger et Fred*, où elle incarne logiquement – et admirablement – une figure du passé. En 1991, elle tourne en France *Aujourd'hui peut-être*, de Jean-Louis Bertucelli.

Federico Fellini est mort le 30 octobre dernier, au lendemain de leurs cinquante ans de mariage. Atteinte d'un cancer, désespérée par la longue agonie de son mari, Giulietta Masina ne lui aura pas longtemps survécu.

JACQUES SICLIER

THÉÂTRE

LES GÉANTS DE LA MONTAGNE à Gennevilliers

Philippe Clévenot magicien

Pirandello, s'il en avait eu le temps, aurait certainement parachevé son portrait du plus beau magicien que le théâtre ait jamais convié sur une scène. Cotrone, maître du jeu – jeux de l'esprit et jeux d'enfants – expert en tours de passe-passe et tours de mains, commandant à la lumière et à l'obscurité, escamoteur des corps, des murs, des mots, hâbleur de première bourre qui voisine, sans effroi aucun, avec de drôles de bonshommes qu'on dit géants et qui habiteraient sur une colline voisine... Encore faudrait-il pour cela que Cotrone existât ou fût vraiment, à défaut, un *personnage de théâtre*.

Mais *les Géants de la montagne*, dernière œuvre de Pirandello en trois actes dont le dernier n'a jamais été écrit, est-elle une pièce de théâtre ? Le metteur en scène Bernard Sobel en est sûr, et pas sûr du tout. Son doute s'exprime par un décor, malheureusement assez difficile à « lire », qui installe le spectateur au pied d'une machine à écrire immense posée à droite du plateau. *« Ici, nous sommes au bord de la vie »*, écrit Pirandello. Au bord du théâtre donc, ajoute Sobel mais pas vraiment dans le théâtre.

Pourtant, il faut essayer d'y croire : la poésie du dramaturge italien est flamboyante et doit être entendue. Aussi le directeur du Théâtre de Gennevilliers a-t-il décidé d'une mise en scène, un peu décousue, curieusement bariolée, tendrement enfantine. Il propulse vers le public le chariot de cette drôle de machine à écrire, machine de théâtre, sous la forme d'une cariole.

Une distribution exceptionnelle

Chargée d'une troupe d'acteurs en route pour nulle part, au bout d'un non-chemin, elle est menée par une comtesse fanstasmatique (Maria Casarès) et son mari (Claude Duparfait), préfiguration drôlatique des mécènes que l'on connaît aujourd'hui. Tous sont reçus par Cotrone (Philippe Clévenot), dont ils ne savent pas très bien s'il éclairera ou noircira leur destin.

Le choix de faire du théâtre s'exprime bien dans cette distribution exceptionnelle qui compte quinze acteurs et d'aussi bons compagnons que Michel Bompoil, Alain MacMoy, Gérard Watkins et Laurence Mayor.

Tous mènent tambour battant cette aventure philosophique qui met en question la nécessité et le rôle du théâtre, sa capacité à dire le monde et à le prévenir de sa *disparition*. *Dans cette* ronde douloureuse, Maria Casarès assume, souriante, sa défaite.

Défaite d'un personnage qui est loin d'être parfaitement accompli dans son écriture, défaite de la comtesse-actrice qui ne sait pas très bien ce qu'elle a pu apporter à ses contemporains. Victoire de l'interprète pourtant, qui n'est jamais aussi à l'aise que dans les chausse-trappes du théâtre, ses zones d'ombre et de folie. A ses côtés, Philippe Clévenot fait un retour en scène extraordinaire.

Sobel nous le donne façon Gainsbourg, mèche rebelle, col ouvert, tatanes éculées, dans les lumières *ad hoc* d'un transfuge du show-biz, Jacques Rouveyrollis. Il est l'expression limpide de la complexité du texte, amusé et sérieux, léger et dramatique, dans un au-delà de pur théâtre, en-deçà de l'effroi d'un siècle qui s'apprête à libérer les géants de la monstruosité (la pièce est écrite de 1928 à 1936).

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers. Métro : Gabriel-Péri. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F. Jusqu'au 10 avril.

MUSIQUES

LA FOIRE DES INSTRUMENTS de Francfort

La vogue du karaoké, des métamorphoses et des synthèses

Chaque année la « Musik Messe » de Francfort, équivalent pour les instruments acoustiques ou synthétiques de la Foire du livre, permet de faire le point sur un marché, longtemps en chute libre, qui retrouve ses marques.

FRANCFORT

correspondance

Agrippé à son micro, les yeux fixés sur un téléviseur, Bob Davis entame *Strangers in the Night* pour la dixième fois depuis le début de la matinée. Les paroles défilent en surimpression sur des images chromo, couchers de soleil et plages de sable fin, synchronisées *avec une bande orchestre* dégoulinante de violons. Catogan, lunettes noires, smoking blanc à revers doré, une paire de santiags aux pieds, le chanteur-démonstrateur enchaîne les tubes internationaux et fait résonner les voûtes de la Foire de la musique de Francfort.

La magie du karaoké opère rapidement, et le micro passe de main en main parmi les nombreux visiteurs. Très populaire en Asie (au Japon, notamment) et aux Etats-Unis, le karaoké confirme son attaque du marché européen. On sait que cet appareil se compose d'un magnétoscope, à brancher sur son téléviseur, et d'un micro relié à une réverbération électronique. Le but consistant à chanter en playback, sur une bande d'accompagnement, l'un des airs enregistrés sur la cassette vidéo. Le karaoké *est* un enjeu de taille pour les constructeurs d'origine japonaise (Sony, Ramsa) et coréenne (Samsung) à la recherche d'un nouveau souffle dans le domaine des équipements musicaux électroniques.

Evolution technologique oblige, la version 1994 du karaoké révélée à Francfort est des plus sophistiquées. Le modèle Remix présenté par la firme allemande Hohner (prix non communiqué) est un véritable petit studio d'enregistrement. Le magnétoscope est remplacé par un microordinateur comportant plus de dix mille titres en mémoire, immédiatement accessibles. Comme sur un lecteur de *disque compact, la sélection et* l'enchaînement des titres sont programmables à l'avance. Suprême raffinement : l'ajustement en temps réel, en fonction de l'interprétation de chacun, du tempo de la bande orchestre et de la tonalité.

Le retour de Yamaha

L'optimisme affiché à Francfort par les exposants spécialisés dans le karaoké constitue une exception. Les temps sont en effet compliqués pour les fabricants d'instruments de musique. Venus du monde entier (trente-neuf pays étaient représentés cette année), les professionnels réunis à Francfort jusqu'au 20 mars, ont souhaité relancer une industrie très prospère dans les années 80. L'année 1993 restera gravée dans les mémoires, tant les affaires ont été difficiles. Certains secteurs sont toutefois moins touchés que d'autres.

Ainsi, les luthiers *et facteurs* traditionnels et folkloriques s'en sortent plutôt bien. Les constructeurs de claviers électroniques et de microinformatique musicale réagissent en mettant l'accent sur les claviers bon marché, bourrés de gadgets sans grande surprise, ou, à l'opposé, sur des appareils haut de gamme. Le modèle VL1 de Yamaha (environ *30 000* francs) marque le retour du grand constructeur japonais dans le domaine très fermé des synthétiseurs de recherche. Le VL1 peut être comparé à une formule 1 de la synthèse sonore, instrument de laboratoire et d'expérimentation qui devrait donner naissance à une lignée de modèles plus accessibles dans les prochains mois. Le principe de synthèse, qui génère les sonorités, est inédit. Plutôt que de chercher à copier plus ou moins grossièrement le son d'une série d'instruments par approximations successives, la synthèse du VL1 repose sur un modèle physique qui reproduit l'ensemble des paramètres acoustiques de l'instrument original.

En marge de la fabrication industrielle en très grande série, quelques inventeurs-musiciens pro*fitent traditionnellement de la* Foire de Francfort pour présenter des instruments dignes du concours Lépine. Cette année a apporté son lot de nouveautés, comme la guitare électrique Fernandès ZO-3, fabriquée en Californie, équipée d'un haut-parleur intégré dans la caisse (prix non communiqué). Une *prise* casque est également prévue afin de travailler discrètement chez soi. La guitare d'origine japonaise Minator est encore plus surprenante. Entièrement en plastique, sans corde, cette guitare Hi-tech est équipée d'un manche dont les cases sont sensibles au toucher. A chaque case correspond un son programmable (arpèges, « riffs » de guitare, etc.) que l'on déclenche en passant les doigts sur la caisse ou en frappant les touches d'un mini-clavier. Une batterie électronique est également intégrée dans la caisse ultraplate de la guitare. Le son est tout aussi curieux que le design, sans aucun rapport avec celui d'une guitare, proche des sonorités d'un synthétiseur standard.

A quelques pas de là, le stand de l'Université de Giessen affichait complet. Pas d'instrument inédit cependant, mais une batterie d'ordinateurs et d'appareils de mesure audio. Les dizaines de visiteurs qui se bousculaient ici passaient *gratuitement un* audiogramme complet. Le groupe de recherche sur l'audition de cette université allemande a profité en effet de l'occasion pour sensibiliser les musiciens sur les dommages parfois irrémédiables provoqués sur le système auditif par l'exposition à des niveaux de bruit trop élevés !

DENIS FORTIER

ROBERTO ZUCCO à l'Odéon

Le virus de la violence

Après Barcelone, où il a dirigé l'automne dernier une troupe catalane (*le Monde* du 13 octobre 1993), Lluis Pasqual reprend sa mise en scène de la dernière pièce de Bernard-Marie Koltès et la confie, à Paris, à une troupe... russe, celle de Lev Dodine et de son Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. On n'est pas directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe pour rien. Ce passage des rives de la Méditerranée à celles de la Neva est parfaitement réussi. Les précédents spectacles du Maly, clous de la Saison russe à Paris, ont permis à beaucoup de juger *des qualités exceptionnelles de ce* groupe d'hommes et de femmes à l'engagement total, vital même.

Pour l'Odéon, Lluis Pasqual a dû resserrer le décor conçu par Frederic Amat à Barcelone. Il ressemblait là-bas à une rue, ici à une sorte de no man's land, abrupt mur de parpaings gris barrant la scène du théâtre, percé en son centre d'un panneau escamotable. Il laisse entrevoir tantôt l'intérieur minable de la famille Zucco, tantôt l'atmosphère effrayante du Petit Chicago, quartier malfamé où le héros de Koltès finira sa course à la mort. On retrouve au pied du mur *comme au-dessus du cadre de* scène les rangées de moniteurs vidéo. Ils éclairent l'action, au sens propre, projetant sur les visages et les corps leurs lueurs cathodiques et, au sens figuré, exliquant en une image un visage, un extrait de film, le lieu de l'action et son sens. Ces images sont préenregistrées ou filmées en direct sur le plateau ou dans la salle. C'est le fil rouge de la mise en scène, inspiré de la réalité. Zucco, qui fascina Koltès, devait mourir en se jetant du toit de sa prison devant les caméras de la télévision...

Le metteur en scène catalan a resserré encore les rythmes et les scènes, forcé le trait esthétique du spectacle, aujourd'hui plus violent, plus essentiel. Ses acteurs le lui permettaient, tous, et particulièrement Igor Skliar dans le rôle-titre. Il donne avec beaucoup de force ce personnage métaphorique, ce virus cheminant dans le corps social et qui détruit tout sur son passage, la famille, la ville, l'intolérance d'un monde insupportable pour sa jeunesse. En ce sens, *Roberto Zucco* est non seulement la grande pièce que l'on sait mais aussi une clé indispensable pour la compréhension de notre – violente – actualité.

O. S.

▶ Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris (6e). Jusqu'au 27 mars. A 20 h 30, de jeudi à samedi ; matinées samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 50. De 50 F à 165 F.

MÉCÉNAT : le MATIF et les jardins de Versailles. – Le Bosquet de l'Encelade, un ensemble architectural dessiné par Le Nôtre et Le Brun pour les jardins de Versailles dans les années 1670, sera restauré dès le mois de septembre, à la suite d'une convention entre l'Etat et le MATIF, le marché à terme international de France. *Les travaux devraient se* poursuivre jusqu'en 1996. Matif SA y consacrera 2 millions de francs au titre du mécénat. – *(AFP.)*

COLLECTE : 25 millions de francs déjà recueillis pour le Parlement de Bretagne. – Jacques Toubon a reçu le 23 mars les représentants de l'Association pour la renaissance du Parlement de Bretagne (ARP), incendié dans la nuit du 4 au 5 février. Le ministre de la culture souhaite aboutir à la restauration du bâtiment avant la fin de la décennie. L'ARP a recueilli plus de 25 millions de francs à ce jour.

Les résultats pour 1993 de la balance des paiements et du commerce extérieur

La France est exportatrice nette de capitaux

La balance des paiements courants de la France (marchandises et services) a vu son excédent tripler en 1993. Celui-ci est passé de 20,5 milliards de francs en 1992 à 59,5 milliards de francs l'année dernière. Ce résultat très inhabituel s'explique en grande partie par le suréquilibre massif de la balance des marchandises (53,2 milliards de francs).

■ EXPORTATEUR DE CAPITAUX. Le fait nouveau est que l'économie française, qui, traditionnellement, était importatrice nette de capitaux à long terme (pour compenser une balance des paiements courants chroniquement déficitaire), est devenue prêteuse au reste du monde : en 1993, elle a, en effet, plus exporté de capitaux à long terme qu'elle n'en a importé (20 milliards de francs). En 1992, l'économie française avait été importatrice nette pour 117,9 milliards de francs de *capitaux à long terme*.

La balance des paiements courants de la France – qui, pour l'essentiel, comprend les échanges commerciaux et ceux des services – a été suréquilibrée l'année dernière, l'excédent atteignant 59,5 milliards de francs, soit le triple de celui enregistré en 1992 (20,5 milliards). Ainsi se trouve confirmé le redressement de nos paiements extérieurs, après cinq années consécutives de déficit.

L'excédent massif de 1993 est à marquer d'une pierre blanche. Alors que les pays industrialisés à monnaie stable (Japon, Allemagne, Pays-Bas, Suisse...) ont en permanence des balances extérieures excédentaires (1), la France se trouvait, jusqu'au début des années 90, dans le camp des économies souffrant d'un déficit quasi chronique de leurs paiements extérieurs. Depuis 1975, quatre années seulement ont été équilibrées ; encore l'ont-elles été, une fois sur deux, pour des raisons accidentelles : 1975 du fait de la récession, 1978 et 1979, puis 1986 à cause de l'effondrement des prix pétroliers.

L'amélioration de nos paiements extérieurs, pour spectaculaire qu'elle soit, et bénéfique à terme pour la tenue du franc, ne doit pas être exagérée dans ses conséquences. Elle est d'abord le résultat d'un très important excédent de la balance des marchandises et des services : 93,7 milliards de francs contre 67,6 milliards de francs. Or ce surplus s'explique en grande partie par la récession dont l'économie française est tout juste en train de sortir : les particuliers ont moins acheté et les entreprises moins investi, entraînant un tassement important de nos importations, alors même que nos exportations étaient stimulées par les Etats-Unis et les pays asiatiques en pleine expansion. Le *« décalage conjoncturel »* par rapport au reste du monde, qui avait largement défavorisé l'économie française en 1981-1982, nous a, cette fois, largement bénéficié, même si toute l'Europe s'est trouvée à peu près dans la même situation. Mais cette heureuse divergence des rythmes d'activité va progressivement disparaître.

Un autre facteur a, d'autre part, très probablement gonflé – mais cette fois au seul niveau des chiffres – l'excédent de nos échanges de biens et services : l'introduction du système Intrastat, lié à la mise en place du marché unique, qui s'est traduit en particulier par la disparition des postes douaniers aux frontières. Ce système a vraisemblablement eu pour conséquence non seulement de minimiser nos importations (*le Monde* du 1er mars), mais aussi de perturber l'établissement des statistiques concernant des postes importants de la balance, tels que « autres biens et services » (un solde positif d'une trentaine de milliards l'année dernière) et « transferts unilatéraux du secteur privé » (un solde négatif de 34 milliards). Tous les pays de l'Union européenne ont souffert des mêmes perturbations statistiques. Mieux vaut donc se garder de tirer des chiffres de 1993 des conclusions trop optimistes : un certain nombre de résultats seront progressivement revus et corrigés à la baisse.

Un changement très important

L'autre poste très important de la balance des paiements courants, celui des « services » (transports maritimes, grands travaux, coopération technique, brevets et redevances, tourisme...) n'a pas varié du tout, dégageant un excédent de 56 milliards de francs en 1993 comme en 1992. Non seulement l'amélioration n'a donc pas été générale mais certains bons résultats, non douteux ceux-là, se révèlent plus fragiles qu'il n'y paraît. Il en va ainsi pour le solde positif de 60 milliards de francs de la balance « tourisme ». Ce nouveau record est, à peu de choses près, le même que celui de 1992 (59,7 milliards de francs) alors qu'il progressait fortement au cours des années passées. De surcroît, il a été obtenu plus par une réduction des dépenses des Français à l'étranger que par un accroissement des dépenses des touristes étrangers en France.

Paiements courants de la France
(en milliards de francs)

1983	-35,7
1986	20,2
1990	-52,7
1993	59,5

Axe : 60, 40, 20, 0, -20, -40, -60 — 1983 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93

Source : INSEE - Banque de France

En fait, la bonne surprise de 1993 est surtout venue de la balance des capitaux à long terme. Pour la première fois depuis 1988, la France est devenue exportatrice nette de capitaux, c'est-à-dire prêteuse au reste du monde. Ce retournement de situation s'explique évidemment par l'excédent de la balance des paiements courants (2), qui, même s'il est moins spectaculaire qu'annoncé, n'en est pas moins réel. Ce changement est très important pour toute l'économie française.

On a souvent insisté sur les inconvénients, en période de récession, d'une épargne forte des ménages et des entreprises. On a, en revanche, trop peu souligné les avantages d'une telle situation pour la stabilité de notre monnaie et les marges de manœuvre nouvelles qu'elle peut donner assez rapidement au gouvernement. Jusqu'à présent, le pays finançait le déficit chronique de sa balance des paiements courants par des importations de capitaux à long terme, sous forme notamment d'achats par l'étranger (les non-résidents) de valeurs françaises, pour l'essentiel des titres obligataires publics. Ces achats d'obligations du Trésor français avaient pris, ces dernières années, des proportions considérables, passant de 53 milliards de francs en 1987 à 205 milliards en 1989 et 283 milliards en 1992. En 1993, ces achats ont beaucoup diminué, revenant à 189,7 milliards de francs, ce qui s'explique par le resserrement des taux d'intérêt à long terme dans le monde. Du coup, le solde des opérations sur titres, qui était de + 187,1 milliards de francs en 1992 (il faut déduire des chiffres précédents les valeurs étrangères que les Français achètent), est revenu à 19,2 milliards de francs.

Ainsi se trouve – relativement – diminuée la menace qui pèse en permanence sur notre économie, celle d'une perte de confiance des épargnants étrangers qui peuvent, pour un oui ou pour un non, liquider une partie des obligations françaises qu'ils détiennent. Menace qui s'atténue d'autant plus qu'en 1993 les étrangers se sont beaucoup plus portés sur les actions dont les achats ont triplé, passant de 29 milliards de francs en 1992 à 75 milliards en 1993, alors que les achats d'obligations diminuaient de 57 % d'une année sur l'autre.

Ces achats de valeurs françaises non seulement rééquilibraient le déficit de nos paiements courants, mais compensaient le lourd déséquilibre qui existait entre investissements français à l'étranger – très importants – et investissements étrangers en France – beaucoup moins importants. Ce déséquilibre est lui aussi en train de se réduire.

Coup de frein

Les investissements directs français à l'étranger, qui avaient littéralement explosé entre 1987 (52 milliards de francs) et 1990 (146,6 milliards de francs), ont commencé à diminuer en 1991-1992 (une centaine de milliards par an en moyenne) pour revenir à 68,6 milliards l'année dernière. Ce coup de frein n'est pas forcément preuve de dynamisme. Il peut s'expliquer par l'inquiétude des sociétés françaises malmenées par la récession. Il peut aussi marquer une pause après des années de très forte progression. A l'inverse, les investissements étrangers en France, qui avaient longtemps paru insuffisants (on avait invoqué l'excès des réglementations), s'étaient nettement accrus depuis le début des années 90, passant de 50 à 84 milliards de francs en 1992. L'année 1993 aura été décevante avec un flux d'investissements étrangers de seulement 60,3 milliards. Quoi qu'il en soit, les sorties de capitaux à long terme ont, là aussi, été réduites.

Tous comptes faits, notre pays est devenu prêteur puisqu'il a plus exporté de capitaux à long terme dans le monde qu'il n'en a importés : 20 milliards sont ainsi sortis l'année dernière alors que 117,9 milliards étaient entrés à ce titre en 1992. La France continue de bouger et de se transformer.

ALAIN VERNHOLES

(1) La balance des opérations courantes de l'Allemagne, traditionnellement et fortement excédentaire (presque 300 milliards de francs en 1990), a été déséquilibrée à partir de 1991 du fait de la réunification.

(2) Outre les échanges de marchandises et de services, la balance des paiements courants prend en compte les intérêts des capitaux empruntés à l'extérieur.

Une conférence de presse de Nicolas Sarkozy

Le gouvernement est réticent sur le passage au régime définitif de la TVA européenne prévu pour 1997

Le nouveau régime de TVA intracommunautaire n'a pas entraîné de fraude massive a déclaré en substance Nicolas Sarkozy, mercredi 23 mars, au cours d'une conférence de presse. Selon le ministre du budget, les prévisions de TVA communautaires pour 1993 étaient de 82 milliards de francs et les montants constatés ont été de 83,7 milliards de francs.

« Les craintes sur des pertes massives de TVA liées à la fraude qui se sont exprimées ici ou là ces derniers temps – on a parlé de 30 milliards, voire de 50 milliards de fraude – ne sont donc pas fondées », a poursuivi le ministre faisant notamment allusion à l'estimation faite par le Syndicat national unifié des impôts qui avait récemment chiffré l'évasion à trente milliards de francs en 1993.

On sait que depuis le 1er janvier 1993, les camions chargés de marchandises traversent les frontières intracommunautaires sans s'arrêter, la TVA qui était acquittées aux postes douaniers étant désormais réglée en bout de chaîne par l'entreprises acheteuse, une fois la marchandise livrée. M. Sarkozy a rappelé (*le Monde* du 30 décembre 1993) que les règles de contrôle *« avaient été adaptées à la nouvelle situation et étaient déja opérationnelles »* : création d'une nouvelle procédure, le droit d'enquête, pour vérifier les facturations ; contôle de la circulation des marchandises sur l'ensemble du territoire ; mise en place d'une assistance administrative entre Etats (des recoupements sont possibles grâce à des banques de données informatisées).

La France, qui n'a jamais manifesté d'enthousiasme excessif pour le projet de la Commission de Bruxelles de supprimer les frontières fiscales, a jusqu'à présent obtenu que la TVA continue d'être payée dans le pays acheteur et aux taux en viguer dans celui-ci. Un régime transitoire a donc été prévu pour une période de quatre ans, entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 1996. A partir de cette date, la TVA sera payée au moment de l'achat dans le pays vendeur, ce qui est cohérent avec l'esprit d'un grand marché sans frontière, dans lequel disparait la notion d'exportations intracommunautaire. Cette idée avait été retenu en octobre 1992, à ceci près qu'avant le passage à l'acte, la Commission doit présenter au Conseil, avant le 31 décembre 1994, *« un rapport sur le fonctionnement du régime transitoire, accompagné de propositions sur les modalités du régime définitif de taxation des échanges entre Etats membres, (...) le Conseil (...) décidera avant le 31 décembre 1995, sur les dispositions nécessaires à l'entrée en vigueur et au fonctionnment du régime définitif, le régime transitoire étant automatiquement prorogé jusqu'à l'entrée en vigueur du régime définitif et, en tout cas, pendant la période pendant laquelle le Conseril n'a pas pris de décision sur le régime définitif »*.

Malaise avec l'Allemagne

C'est en s'appuyant sur cette directive du 16 décembre 1991, que Nicolas Sarkozy a manifesté, mercredi 23 mars, pour la première fois officiellement les réticences du gouvernement français à passer au régime définitif de la TVA intracommunautaire. Quel sera l'apport du nouveau système, quelles seront ses garanties ? Pourquoi de nouvelles perturbations ?

Réticences qui ressemblent déja à un blocage (l'unanimité est requise en matière fiscale) et s'expliquent pour deux raisons. La première est que le nouveau système permettrait davantage la fraude alors que des mécanismes complexes sont mis en place pour la combattre dans le cadre du système actuel de paiement dans le pays d'achat. La seconde serait l'obligation de mettre en place un système – risqué et complexe – de compensation, les pays exportateurss nets devant rembourser aux pays importateurs nets, le trop perçu de TVA qui reste un impôt sur la consommation, dont le propriètaire est donc le pays d'achat. Les doutes et les réticences marquées exprimées par M. Sarkozy vont créer un malaise avec l'Allemagne et la Commisson de Bruxelles. Mais la France ne devrait pas être seule dans son refus de passer au régime définitif.

Al. V.

L'excédent de la balance commerciale française est devenu structurel

estime Gérard Longuet

Avec un excédent commercial de 30,1 milliards de francs, 1992 avait déjà été une très bonne année. Avec un solde positif de 89,6 milliards, 1993 peut être qualifiée de grand cru. Le taux de couverture en valeur des exportations par rapport aux importations a atteint 108 %. *« Ce résultat est celui des entreprises, de leur dynamisme et de leur enthousiasme »*, s'est réjoui, mardi 22 mars, le ministre du commerce extérieur, Gérard Longuet, avant de reconnaître qu'une quinzaine de milliards étaient imputables à des *« perturbations statistiques »*. La mise en place du Marché unique, le 1er janvier 1993, s'est accompagnée, en effet, d'un changement de méthode de comptabilisation des données du commerce extérieur (« le Monde L'économie » du 1er mars).

En 1993, les importations françaises ont diminué de 10,4 % alors que les exportations n'ont régressé que de 5,4 %. Cet écart s'explique, en partie, selon M. Longuet, par le *« décalage de croissance entre la France où l'activité économique a baissé et ses partenaires commerciaux dont certains étaient déjà en reprise »*. Autre raison avancée : l'amélioration des termes de l'échange. Dans l'ensemble, les prix à l'importation ont chuté de 2,8 % alors que ceux à l'exportation n'ont baissé que de 0,3 %. La France a profité, l'année dernière, des dévaluations de plusieurs monnaies européennes et des baisses de prix des matières premières et de l'énergie. Cet effet prix a généré vingt milliards de francs d'excédents, estime le ministre. La *« compétitivité croissante »* des entreprises françaises explique, enfin, 35 milliards de francs de surplus.

Le secteur industriel a largement contribué à l'amélioration du solde commercial, avec un excédent qui est passé de 3,8 milliards de francs en 1992 à 51,6 milliards en 1993. Le secteur agro-alimentaire a continué de dégager un surplus important (56,3 milliards de francs). Et le déficit énergétique s'est réduit à 69,3 milliards de francs en 1993 contre 79,5 milliards en 1992.

La France améliore également ses performances sur presque tous les grands marchés. Le déficit avec les Etats-Unis est passé de 26,5 milliards de francs en 1992 à 15,7 milliards en 1993 ; celui avec le Japon de 29,6 milliards à 23,7 milliards. L'excédent avec les pays de l'Union européenne a progressé, quant à lui, de 16,6 milliards à 32,8 milliards. Et le solde avec l'Allemagne est devenu, l'année dernière, positif de 2,1 milliards après avoir été négatif de 20,4 milliards en 1992. Enfin, le déficit se réduit avec les pays en développement d'Asie, en raison d'une augmentation de nos exportations vers ces pays de 14,5 %.

Pour 1994, M. Longuet escompte, sur la base d'un dollar à 6 francs, un excédent supérieur à 50 milliards de francs alors que le ministère de l'économie avance le chiffre de 100 milliards. La facture énergétique devrait rester relativement basse ; l'excédent agro-alimentaire se tasserait pour retrouver son niveau de 1991 (44,4 milliards de francs) ; et l'excédent industriel devrait se maintenir voire augmenter. *« Notre excédent est devenu structurel (...) Les conditions de sa pérennité sont réunies »*, estime M. Longuet.

A. Pu.

Pour les produits manufacturés

La consommation des ménages est restée stable en février

La consommation des ménages en produits manufacturés est restée stable en février par rapport à janvier, selon les chiffres publiés, mercredi 23 mars, par l'INSEE. Avec les soldes traditionnels d'après-Noël, elle avait augmenté de 0,9 % au cours du premier mois de l'année.

Cette stabilité résulte d'une forte hausse des immatriculations d'automobiles neuves (+15,2 %) qui compense le repli enregistré dans le secteur du commerce (– 1,2 % après + 2,1 % en janvier). Ce mouvement coïncide, selon l'INSEE, avec la mise en place de la prime de 5 000 francs versée pour tout véhicule de plus de dix ans retiré de la circulation et remplacé par un neuf, accompagnée de promotions des constructeurs. Les achats de biens d'équipement ménager et de meubles reculent globalement, quant à eux, de 1 %. Au total, la consommation des biens durables a progressé, en février, de 3,5 % alors que les achats de textile et de cuir ont chuté de 4 %. La consommation des autres biens manufacturés a très légèrement diminué (– 0,1 %).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 10 décembre 1993 du tribunal de PARIS (17e chambre correctionnel), M. Philippe AMAURY, directeur de la publication du quotidien « LE PARISIEN », MM. Laurent CHABRUN et Michel DELEAN, journalistes, ont été déclarés coupables du délit de diffamation publique envers un fonctionnaire public, en l'espèce M. Jean-François TREYSSAC, sous-préfet d'ANTONY, en raison d'un article publié le 6 avril 1993, et condamnés chacun à une peine de 8 000 francs d'amende et à des dommages-intérêts.



ÉCONOMIE

Bien qu'affecté par la chute des cours du pétrole

L'OPEP pourrait maintenir sa production

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réuniront à Genève, vendredi 25 mars, afin de définir les normes de production pour les prochains trimestres. Les quotas arrêtés lors de la dernière réunion du cartel en septembre 1993 n'ont pas permis de stopper l'érosion des cours du baril. Au contraire, en monnaie constante, les prix sont même tombés à leurs plus bas niveau depuis vingt ans. Face à cette dégradation, l'OPEP a été incapable de réagir en raison des divergences d'intérêt de chacun de ses partenaires. Si aucun terrain d'entente n'est trouvé, le cartel pourrait simplement se contenter de reconduire les normes définies à l'automne.

« Vers une simple reconduction des quotas. » Sur les marchés pétroliers, analystes et intervenants sont nombreux à envisager ce scénario à la veille de la réunion de l'OPEP. Trouver un terrain d'entente pour réduire la production et permettre aux prix de remonter s'annonce difficile au vu des six derniers mois. En septembre 1993, à Genève, après cinq jours de tractations laborieuses, les membres de l'Organisation décidaient de réduire très légèrement leur production en limitant leur capacité d'extraction à 24,5 millions de barils par jour. Ce plafond de production était fixé non pour un trimestre, mais pour six mois, jusqu'au 31 mars.

Cet accord n'a pas empêché l'érosion des prix, amorcée après la guerre du Golfe, de se poursuivre. Ainsi, de 17 dollars en septembre 1993, le brent, qualité de référence en mer du Nord, est passé sous la barre des 13 dollars à la mi-février, son plus bas niveau depuis cinq ans, avant de revenir aux alentours de 14 dollars. Outre la profusion d'offres, l'une des causes essentielles de cet affaiblissement est liée à l'éventuelle levée de l'embargo des exportations irakiennes. Même si l'ONU n'a pas encore pris une telle décision, ce retour possible de Bagdad pose des problèmes. Avant les sanctions, ce pays produisait 3 millions de barils par jour. Il n'en n'extrait plus que 500 000 barils.

Ce retour, qui ne serait pas attendu avant la fin de l'année, devra se gérer à l'intérieur de l'OPEP dont l'Irak est l'un des douze membres (1).

Pour l'heure, les pays de ce cartel sont confrontés au problème de la baisse constante de leurs rentrées de devises, liée à la dégradation des cours en raison d'un excès d'offres. Cette situation est d'autant plus embarrassante que la plupart des Etats sont très endettés. En novembre 1993, inquiets de la dégradation continue des prix, les ministres de l'OPEP, réunis à Vienne pendant deux jours, décidaient pourtant de ne pas diminuer la production. Plutôt que de demander des sacrifices trop importants à ses membres, l'organisation, qui fournit *40 % des besoins mondiaux*, lançait un appel aux autres producteurs. Ceux opérant en mer du Nord répondaient négativement et seul le sultanat d'Oman décidait de réduire son extraction de 5 % dès janvier 1994.

Augmentation en février

Si un consensus externe est quasi impossible, la discipline interne est quant à elle extrêmement difficile à *faire respecter tant les besoins* financiers sont importants. Pour preuve, la production des pays de l'OPEP aurait augmenté de 250 000 barils par jour en février, pesant là encore négativement sur les prix. A quelques jours du sommet de Genève, l'Iran, en différend avec l'Arabie saoudite à propos d'un pèlerinage de ses ressortissants à La Mecque, vient d'accuser Ryad de dépasser ses quotas. Les Saoudiens ont renversé l'accusation, affirmant maintenir leur production au niveau fixé de 8 millions de barils par jour. Le principal acteur du cartel n'entendrait cependant pas revenir sous cette barre, comme le souhaiteraient le Qatar et le Nigéria, favorables à une diminution générale de 5 % à 10 %. De sa décision dépendra l'évolution des discussions.

Un léger raffermissement de la demande semble être l'un des scénarios retenus pour justifier un maintien en l'état de la production. Les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vont dans ce sens. Dans son dernier document, l'AIE estime que la demande en pétrole adressée à l'OPEP devrait descendre de 25,6 à 23,3 millions de barils par jour au deuxième trimestre, avant de remonter successivement aux troisième et quatrième trimestres à 24,1 et 25,8 millions de barils par jour. Ce pari d'une reprise, si elle s'accompagne d'un raffermissement des *prix, pourrait être l'un* des arguments favorables au maintien du statuquo. A court terme, en optant pour cette solution, l'OPEP ferait ainsi l'économie de querelles intestines qui ne manqueront pas de se raviver le jour où l'Irak sera autorisé à revenir sur la scène internationale. Mais la réunion de Genève ne fait que commencer.

DOMINIQUE GALLOIS

(1) Les douze pays membres de l'OPEP sont l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, l'Iran, l'Irak, le Venezuela, l'Algérie, la Libye, le Nigéria, le Gabon et l'Indonésie.

Fort de son succès en Hongrie

Elf Sanofi est à la recherche de nouveaux partenaires dans les pays de l'Est

Dans la ruée des investissements, souvent précipités à l'Est, qui a suivi la chute du mur de Berlin, Elf Sanofi, pôle santé d'Elf Aquitaine semble avoir déniché l'oiseau rare. Avec la prise de contrôle de Chinoin, numéro deux de l'industrie pharmaceutique hongroise, d'abord minoritaire à hauteur de 40 % en 1990, puis majoritaire avec 51 % du capital en 1993 par l'entremise de la filiale commune Sanofi-Winthrop (créée avec son partenaire américain Sterling), le groupe français est devenu le premier investisseur français en Hongrie. Or pour 1993, Chinoin dégage déjà une marge bénéficiaire de 200 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 800 millions de francs (1 milliard, si l'on compte les produits sous licence). *Peu d'investissements à l'Est ont* donné aussi rapidement des résultats positifs, alors que l'acquisition des 51 % de Chinoin par la filiale commune s'est élevée à 100 millions de dollars.

Mais Chinoin, entreprise créée en 1910, disposait d'un véritable savoir-faire dans trois secteurs (la pharmacie, le phytosanitaire et la chimie fine) et avait un véritable secteur recherche. Le marché domestique ne représente que 40 % de son chiffre d'affaires, 25 % étant réalisés avec les pays de l'Est et 30 % avec le reste du monde (Etats-Unis, Japon et Europe de l'Ouest). D'autre part en trois ans, Sanofi s'est employé à restructurer le groupe hongrois, sans heurts sociaux. Les effectifs sont passés de 4 800 à un peu plus *de 3 000, et la gamme de produits* pharmaceutiques a été divisée par deux en passant de trente à un peu moins de quinze produits. En trois ans, 300 millions de francs ont été investis, soit 10 % du montant global des investissements d'Elf Sanofi. Les quatre sites de Chinoin en Hongrie représentent 10 % des effectifs industriels du groupe.

Dans la stratégie de Jean-François Dehecq, président d'Elf *Sanofi, la participation* dans Chinoin n'est qu'*« une première étape pour de futurs investissements à l'Est »*. Le groupe français est en effet à la recherche de partenaires locaux en Russie, Pologne, Bulgarie, pour son pôle santé (pharmacie, produits vétérinaires, etc.), mais aussi pour son pôle beauté (cosmétiques). Chinoin constitue une tête de pont idéale pour ces investissements. L'entreprise hongroise bénéficie en effet d'une forte notoriété dans tous les *anciens pays de l'Est et en Russie*, où elle exportait avant ses produits pharmaceutiques dans le cadre du COMECON. Autre avantage, elle est encore dotée d'un réseau de distribution dans tous ces pays.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Recul des bénéfices

Alors qu'Elf Aquitaine a confirmé, mercredi 23 mars, ses résultats 1993 qui se sont traduits par un recul de 82,2 % du bénéfice à 1 milliard de francs (*le Monde* du 19 janvier), sa filiale santé a détaillé ses comptes de l'exercice écoulé. Comme prévu, Elf Sanofi a vu son bénéfice net reculer de 21,3 %, passant de 1,046 milliard de francs à 823 millions, compte tenu de provisions de 350 millions de francs. Ce groupe a entièrement provisionné le coût des mesures de restructuration qui seront mises en place au cours des trois prochaines années. En revanche, le résultat d'exploitation a augmenté de 12,1 % à 1,173 milliard de francs.

L'année 1993 aura été marquée par la fusion-absorption d'Yves Saint Laurent, la prise de contrôle majoritaire de Chinoin, en Hongrie, par l'Alliance Sanofi Winthrop *(lire ci-contre)*, la signature d'un accord avec Bristol-Myers Squibb pour le codéveloppement de deux molécules, la cession de la majeure partie du pôle semence en Europe et le rétablissement d'Yves Rocher, détenu à 62 % par Elf Sanofi, qui a dégagé 262 millions de francs de bénéfices contre 30 millions en 1992.

Les Russes candidats pour le projet de raffinerie à Leuna (Allemagne)

Alors que les négociations entre Elf et la Treuhand sur la construction de la raffinerie de Leuna en Allemagne de l'Est se poursuivaient, mercredi 23 mars, la société russe Rosfnet confirmait son intention de participer au projet.

A Vienne, Ilia Lechtchinets, vice-président de cette firme, a annoncé que sa participation serait de 24 % en association avec deux autres groupes russes Sourgoutneftegaz et Megionneftegaz. La part d'Elf *Aquitaine* reviendrait ainsi de 66 % à 42 % comme envisagé (*le Monde* du 24 mars).

Thyssen, actionnaire à 33 % de Leuna, qui envisage de rétrocéder sa part au chimiste est-allemand Buna, vient d'entrer dans le capital de Buna.

Associé à la société d'Etat russe de gaz naturel, Gazprom, Thyssen a signé, le 23 mars, avec la Treuhand, une déclaration pour prendre une participation commune dans le complexe pétrochimique de Buna. La participation des deux groupes n'a pas été révélée, mais elle serait « minoritaire » et comprise entre 25 et 50 %.

ÉCONOMIE

La France et les Etats-Unis favorables à une clause sociale au GATT

Il existe entre la France et les Etats-Unis *« un accord de principe »* pour ouvrir, à l'occasion de la signature, du 12 au 15 avril à Marrakech (Maroc), de l'acte final du cycle de l'Uruguay, le dossier de la *« clause sociale »*, a indiqué, mercredi 23 mars à Washington, Mickey Kantor, le représentant spécial du président Clinton pour le commerce. Il s'agirait, a-t-il précisé, de présenter un texte évoquant *« les droits fondamentaux des travailleurs en termes très généraux »*, mais sans demander, au stade actuel, sa prise en compte dans les futurs statuts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui verra le jour en remplacement du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). De son côté, dans une communication en conseil des ministres, mercredi, Gérard Longuet, ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, a rappelé que les *« normes sociales élémentaires »* doivent être respectées dans les pays à bas niveaux de salaires.

Dans un entretien publié par « L'Express »

M. Gandois se déclare « intéressé » par la présidence du CNPF

La candidature à la présidence du CNPF constitue *« une éventualité qui m'intéresse »*, affirme Jean Gandois, PDG de Pechiney, dans un entretien publié dans *l'Express* du 24 mars. *« Si je peux mener à bien la privatisation de Pechiney à la fin de 1994 ou au début de 1995, ce sera ma priorité absolue »*, a-t-il précisé en ajoutant : *« Je saurai dans très peu de temps si cet espoir est réel ou pas. S'il ne l'est pas, je ne dis pas que je ne serai pas candidat. » « Aujourd'hui, l'un des problèmes du CNPF est d'affronter les divergences d'intérêts entre ses membres »*, explique le PDG de Pechiney en se demandant si, *« avec sa formidable structure de fédérations et d'unions, ce bel édifice possède des ressources de flexibilité »*. Or, sur des questions *« fondamentales »*, comme le GATT ou le rôle du patronat dans le financement de la protection sociale, *« il faut*, selon M. Gandois, *une doctrine qui ne soit pas l'addition de sources contradictoires. Le problème n'est pas de pleurnicher »*.

UNEDIC : appel à la grève le 29 mars. – Les syndicats CFDT, CFTC, CGT et FO des personnels du régime d'assurance-chômage ont lancé, mercredi 23 mars, un mot d'ordre de grève nationale pour le 29 mars et appelé à une manifestation devant le siège parisien de l'UNEDIC. Les syndicats entendent ainsi réclamer *« l'embauche immédiate des effectifs titulaires nécessaires à toutes les missions du régime »*, *« l'amélioration des conditions de travail »* et *« la réouverture des négociations sur les salaires et les reclassifications »*.

COMMUNICATION

Un nouveau quotidien milanais

« La Voce », porte-voix d'Indro Montanelli

ROME

de notre correspondante

« Où en étions nous restés ? » : dans le premier éditorial du nouveau journal qu'il vient de lancer, et qui a été mis en circulation, mardi 22 mars, *La Voce* (la voix), Indro Montanelli entend reprendre le fil de sa conversation avec ses lecteurs. Avant ils lisaient *Il Giornale*, à présent ils liront *La Voce*, semble suggérer le vieux journaliste, toujours figure de proue, à 84 ans, d'une droite élitiste et intellectuelle. Entre *Il Giornale* et *La Voce*, il n'y aura eu, somme toute qu'un épisode facheux, sa « brouille » avec son éditeur, la famille Berlusconi, en janvier dernier. Un épisode déjà largement électoral. Furieux d'être pris à partie par les « fidèles » de Silvio Berlusconi, qui, depuis le petit écran, lui reprochaient de ne pas être assez combatif, Indro Montanelli s'était fâché. Une visite du « cavaliere » dans les locaux du journal – considérée comme une véritable « ingérance » – n'avait rien arrangé. Après seize ans d'une bonne coopération, le directeur de *Il Giornale* claquait la porte, suivi d'une bonne cinquantaine de rédacteurs, décidés à faire sortir un autre journal en deux mois, avant les législatives du 27-28 mars. Pari tenu, et semble-t-il avec succès.

La Voce dont le siège est à Milan, paraitra six jours sur sept, et se présente sur grand format, sans usage de quadrichromie, mais avec une recherche graphique saluée unanimement. Un peu plus cher que les autres quotidiens (1500 lires au lieu de 1300), il se veut résolument *« indépendant »*. *« Il n'y a pas de « boss » ici, ni d'affiliation au moindre parti »*, affirme Montanelli à ses lecteurs. Les financiers qui l'appuient, dont Luciano Benetton, le roi du pull over. ne peuvent pas, par statut, posséder plus de 4 % du journal. Totalement épuisé dès sa mise sur le marché tôt dans la matinée de mardi, *La Voce* a été tirée à 450 000 exemplaires. Une seconde édition l'après midi a même été necessaire pour satisfaire la demande dans tout le pays. Objectif par la suite : se stabiliser autour de 100 000 copies par jour. Parmi les messages de félicitations, un, fair play, de Silvio Berlusconi, et un autre plus inattendu, parait-il du chanteur Frank Sinatra dit « La Voice ».

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Ancienne candidate au rachat de sa maison-mère, RMC

La Générale occidentale actionnaire de Radio-Nostalgie

La Générale occidentale (GO, filiale d'Alcatel-Alsthom chargée des activités de communication, qui contrôle *l'Express*, *le Point* et *Courrier international*, vient de signer un protocole d'accord pour racheter une société détenant 35,75 % des actions de Radio-Nostalgie.

Radio-Nostalgie est détenue à 51 % par Radio-Monte-Carlo (RMC) et à 49 % par des actionnaires privés. La GO prévoit de racheter la société « Financière du 25 rue de l'Arcade », qui détient 35,75 % de Radio-Nostalgie, et dont les principaux actionnaires sont la Société de service pour la télédistribution et la télématique (filiale de la Générale des eaux) et les Mutuelles du Mans. Les autres actionnaires privés de Radio-Nostalgie sont la Société marseillaise de crédit, Clinvest (groupe Crédit lyonnais) et le fondateur de la radio, Pierre Alberti. Alcatel-Alsthom était l'un des candidats au rachat du groupe RMC (Radio-Monte-Carlo, le réseau Nostalgie et leur régie GEM), face à Havas, NRJ et *VSD*. Après de nombreuses vicissitudes juridiques et financières, le gouvernement a maintenant *« abandonné pour les mois et les années à venir »* l'idée de privatiser le groupe RMC, comme l'indiquait Jean-Louis Dutaret, PDG de la SOFIRAD, holding publique qui en détient 83 % (*le Monde* du 4 mars).

EURO-RSCG WORLDWIDE : résultat net consolidé de 111 millions de francs en 1993. – Le groupe de publicité Euro-RSCG Worldwide, filiale du groupe Havas, a annoncé, mercredi 23 mars, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 111 millions de francs en 1993. Ce résultat est en hausse de 18 % par rapport à 1992 dans la mesure où il intègre des recettes extraordinaires. Le résultat net consolidé courant (part du groupe), hors éléments exceptionnels, est, lui, en baisse de 33 %, à 138 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIGOS

RÉSULTATS CONFORMES AUX PRÉVISIONS

Le Conseil d'Administration de SLIGOS réuni le 21 mars 1994 a arrêté les comptes de l'exercice 1993 dont les éléments essentiels se résument comme suit :

En millions de francs	1993	1992	Variation
Chiffre d'affaires	3 815	3 644	+ 4,7 %
Bénéfice d'exploitation	299,3	301,9	– 0,9 %
Bénéfice net de l'ensemble	171,8	189,4	– 9,3 %
Rentabilité	4,5%	5,2 %	
Bénéfice net part du Groupe	160,6	172,8	– 7,1 %
Capacité d'autofinancement	395,7	376,2	+ 5,2 %

La progression du chiffre d'affaires est due en quasi totalité à l'intégration du Groupe MARBEN depuis le 1er juillet 1993. A structure et taux de change comparables, le chiffre d'affaires progresse très légèrement de + 0,4 %. La marge nette s'élève comme prévu à 4,5 %.

Le Conseil d'Administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 9 francs par action, identique à celui de 1992, le nombre d'actions étant passé de 4 850 124 à 5 804 031.

Rappelons que sur proposition de Gérard Bauvin, le Conseil d'Administration a nommé Henri Pascaud Président Directeur Général du Groupe. Gérard Bauvin devient Président d'honneur de SLIGOS et reste Président de CLIO.

SLIGOS, LA DOUBLE COMPÉTENCE INFORMATIQUE

Pour remettre de l'ordre dans la banque

Pascal Lamy devrait entrer à la direction du Crédit lyonnais

La recapitalisation du Crédit lyonnais ne va pas seulement coûter cher à l'Etat : elle va entraîner des bouleversements à la direction de la banque et l'arrivée dans l'état-major de Pascal Lamy, directeur de cabinet de Jacques Delors, président de la Commission européenne. Alors que devraient être annoncés officiellement, jeudi 24 mars en fin d'après-midi, les conditions du « sauvetage » par les pouvoirs publics du Lyonnais (*le Monde* du 24 mars), son président, Jean Peyrelevade, a décidé d'accélérer la mise en place d'une équipe remaniée, cette nouvelle direction étant chargée à la fois de *« faire le ménage »* et de changer les habitudes et les réflexes qui ont conduit la banque au bord du gouffre.

D'ores et déjà, M. Peyrelevade a fait venir, de l'UAP, Dominique Bazy, chargé des participations industrielles, et qui a pour mission de mettre un terme à la banque-industrie, et Nicolas *Chaine à la direction de la com*munication. Mais pour remettre en ordre un état-major que le nouveau président juge en partie responsable d'un trou qui va coûter près de 20 milliards de francs à l'Etat, Jean Peyrelevade va faire appel, pour un poste qui n'est pas tout à fait déterminé, à celui que certains n'hésitent pas à comparer à un *« moine-soldat »*, Pascal Lamy, le bras droit de M. Delors.

M. Lamy, qui devrait prendre ses fonctions dans les premiers jours d'avril, a le profil pour remettre dans le droit chemin une maison traumatisée. Haut fonctionnaire, énarque et inspecteur des finances, passé par HEC et Sciences-Po, il est surtout un grand organisateur. Il a été, depuis sa nomination en 1985 au poste de directeur de cabinet de M. Delors, un soutien essentiel pour le président de la Commission.

Homme d'action, M. Lamy en a le physique, *« celui d'un officier de parachutiste, le cheveu ras, l'allure athlétique, un brin cassant et dogmatique, c'est un chef d'orchestre qu'il est parfois difficile de suivre, mais qui est d'une redoutable efficacité. Il l'a prouvé au cours des négociations du GATT »*, explique-t-on à *Bruxelles. Socialiste convaincu*, chrétien de gauche, il a déjà côtoyé M. Peyrelevade, notamment quand il était, de 1981 à 1983, au cabinet de M. Delors, alors ministre de l'économie et des finances, et directeur adjoint du cabinet du premier ministre Pierre Mauroy en 1983 et 1984.

ÉRIC LESER

En raison des défaillances de PME

Le bénéfice de la BNP est réduit de moitié

C'est un résultat sans surprise qu'a annoncé, mercredi 23 mars, Michel Pébereau, président de la Banque nationale de Paris. Conformément aux annonces faites lors de la privatisation, le bénéfice net de la BNP a baissé de 53 % pour s'établir à 1 018 milliard de francs. Un exercice jugé malgré tout satisfaisant par M. Pébereau *« parce que la conjoncture n'était pas favorable à nos principaux métiers, et notamment à la banque de proximité en France »*.

De fait, la BNP a été touchée de plein fouet par la multiplication des défaillances d'entreprises en France et ses provisions auront augmenté de 43,8 % pour atteindre le niveau record de 10,8 milliards de francs. Sur ce total, 6,3 milliards (contre 5,9 milliards en 1992) ont été affectés à la couverture des risques PME en France. Par ailleurs, la BNP n'a pas pu, comme en 1992, reprendre près de 1,6 milliard de provisions pour « risques pays ». Symptomatique de ce *« contexte difficile »*, l'encours en France de crédit à la clientèle a diminué en 1993, *pour la première fois dans l'his*toire de la banque, de 1,4 %, à 404 milliards de francs. Les crédits aux particuliers ont pourtant augmenté de 0,9 %, mais ceux aux entreprises se sont réduits de 2,7 %.

Mais, si la banque a augmenté de plus de 3 milliards de francs *ses provisions*, son résultat n'aura diminué, dans le même temps, que d'un peu plus de 1 milliard. Explication : le produit net bancaire a augmenté de 4,9 %, *à 41,675 milliards de* francs, et a essentiellement bénéficié d'une hausse de 12,7 % des commissions, au travers notamment du développement de ses activités de placement, des opérations sur titres et des produits télématiques. Quant au résultat brut d'exploitation, il a progressé de 8,5 %, à 12,457 milliards.

M. Pébereau s'est déclaré convaincu que *« 1994 serait une année de reprise en France comme 1993 en Grande-Bretagne »*. Il a souligné que la répercussion sur l'activité bancaire ne se ferait que progressivement, en raison d'un effet retard sur les provisions et alors que les activités de marché seront certainement moins favorables qu'en 1993. Compte tenu du bon niveau des fonds propres du groupe (46,8 milliards de francs contre 43,7 milliards en 1992), de la constitution d'un fonds pour risques bancaires généraux et de *« provisionnements de risques satisfaisants »*, le président de la BNP a estimé que la position de la banque était solide. Le ratio de solvabilité du groupe, passant à 9,5 % contre 8,7 % fin 1992, permet d'envisager de futurs développements.

E. L.

Coup d'envoi de la privatisation de l'UAP

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a donné, mercredi 23 mars, le véritable coup d'envoi de la privatisation de l'UAP en annonçant les modalités de constitution du groupe d'actionnaires stables qui représentera 11,7 % du capital actuel de la compagnie d'assurances. Un appel d'offres, publié, jeudi 24 mars, au *Journal officiel*, annonce la cession de gré à gré de 32 millions de titres, ouverte jusqu'au 8 avril.

Ce pourcentage de 11,7 % pourrait être réduit en fonction de la taille de l'augmentation de capital par voie d'émission de bons de souscription d'actions qui pourrait être réalisée par l'UAP lors de sa mise sur le marché. Les deux actionnaires actuels de la compagnie d'assurances, la BNP, dont la participation sera ramenée de 19 % à 15 %, et le groupe Suez (5 %), ont déjà annoncé qu'ils se maintiendraient dans le capital de l'entreprise après sa privatisation. Compte tenu de ces actionnaires déjà présents au capital, l'UAP devrait disposer à terme d'un actionnariat stable détenant au moins 33 % de son capital.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

BULL : les syndicats appellent à une manifestation contre le « démantèlement » du groupe. – La CFDT et la CGT ont appelé les salariés des établissements Bull d'Ile-de-France à manifester, jeudi 24 mars à Paris, contre les projets de transferts d'activités et de réorganisation des sites qui visent, selon eux, à *« un démantèlement »* du constructeur informatique. *« Le schéma directeur des locaux qui réduit le nombre des sites de 25 à 5 implique le transfert de plusieurs milliers de personnes »*, souligne la CFDT, qui voit dans ce projet *« une modification profonde de la nature même du plan emploi, basé sur le volontariat, en plan de licenciement »* en cas de refus de transfert. La CGT a appelé les salariés à s'opposer au *« bradage de Bull »* à des repreneurs privés *« allêchés par des fonds publics »*.

FRANCE TELECOM : SUD, deuxième syndicat chez les cadres. – A l'issue des élections aux commissions nationales administratives paritaires qui se sont déroulées le 15 mars dans le collège des cadres titulaires de France Telecom, la fédération syndicale SUD est arrivée en seconde position en voix, derrière la CFDT, selon les *résultats définitifs* diffusés mardi 22 mars. Elle n'obtient toutefois qu'un seul siège alors que FO et la CGT, mieux implantées chez les cadres supérieurs, en récupèrent deux chacune. A l'issue de ce scrutin auquel ont participé 84,38 % des cadres et cadres supérieurs inscrits, les résultats sont les suivants : inscrits, 22 517 ; votants, 18 991 ; suffrages exprimés, 18 125. CFDT, 5 561 suffrages (30,68 %, 4 sièges) ; SUD, 3 218 (17,75 %, 1 siège) ; FO, 3 163 (17,45 %, 2 sièges) ; CGT, 2 910 (16,05 %, 2 sièges) ; CFTC, 1 649 (9,09 %) ; CFE-CGC, 900 (4,96 %) ; ASCIT (Association des cadres et ingénieurs des télécommunications), 724 (3,99 %, 1 siège).

RÉORGANISATION

LOUIS VUITTON apporte Veuve Clicquot à Moët-Hennessy. – Le groupe de luxe LVMH Moët-Hennessy Louis Vuitton a indiqué, mercredi 23 mars, qu'il allait procéder à une nouvelle étape de sa réorganisation avec le transfert sous la coupe de Moët-Hennessy de la société de champagnes Veuve *Clicquot Ponsardin, qui faisait* historiquement partie de Louis Vuitton. Selon un avis publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)*, Louis Vuitton va transférer l'intégralité de ses titres dans Veuve Clicquot, évaluée à 921,9 millions de francs, à Moët-Hennessy. En échange, Moët-Hennessy procédera à une augmentation de capital de 192,5 millions de francs qui sera attribuée en totalité à Louis Vuitton. L'opération donnera à Louis Vuitton une participation de 7,3 % dans le capital de Moët-Hennessy.

ÉMISSION

ALCATEL-ALSTHOM va émettre 5 milliards de francs d'obligations convertibles. – Le groupe Alcatel-Alsthom (télécommunications, transport, énergie, presse) a indiqué, mercredi 23 mars, qu'il allait émettre pour 5 milliards de francs d'obligations convertibles en *actions, soit 6,25 millions* d'obligations d'une valeur nominale de 800 francs *« convertibles à tout moment »*. Cette émission, qui débute jeudi 24 mars et ne comporte pas de délai de priorité pour les actionnaires, doit permettre de procurer à Alcatel-Alsthom *« les ressources à long terme lui permettant d'assurer le développement »* du groupe, selon le communiqué. En janvier, le président, Pierre Suard, avait indiqué qu'il ne *« prévoyait pas, pour l'instant »* de faire appel au marché en 1994. Le groupe Alcatel-Alsthom, première capitalisation de la Bourse de Paris, a prévu un bénéfice net d'environ 7 milliards de francs pour 1993. Pour 1994, M. Suard s'attend, *« sauf reprise, non prévue »*, à une baisse de son bénéfice entre 10 % et 20 %.

RÉSULTATS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : une perte de 825,2 millions de francs en 1993. – Le Comptoir des entrepreneurs (CDE) a annoncé, mercredi 23 mars, une perte nette consolidée de 825,2 millions de francs en 1993, réduite de 21 % par rapport à celle de 1992 (1,046 milliard de francs). La perte est également réduite par rapport à celle du premier semestre de *1993 (– 940,5* millions de francs). Les engagements dans l'immobilier du CDE s'élèvent à 10,9 milliards de francs, dont 5,5 milliards d'engagements douteux provisionnés à 38,5 %. Le CDE n'aborde pas dans le détail l'importante opération de *« nettoyage de bilan »* qui a consisté à sortir pour 9 milliards de francs de créances et d'actifs.

PARIS, 24 mars ↓ Repli symbolique

La Bourse de Paris était plutôt morose jeudi. Après une baisse de 0,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait, vers 11 h 45, 0,39 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient, en moyenne, en repli de 0,66 % à 2 185,75 points. Les échanges portaient sur environ 2 milliards de francs.

A une heure de l'annonce de l'appel d'offres de la Banque de France, les opérateurs étaient moins confiants dans une baisse des taux français. Le franc s'approchant du niveau des 3,42 par rapport au deutschemark, cette remontée pourrait retarder l'annonce d'une baisse des taux, indiquait un analyste. Pourtant, malgré ces appréhensions, la Banque de France a réduit jeudi son taux d'appel d'offres de 0,10 point à 6 % à l'issue de la réunion du Conseil de la politique monétaire. L'institut d'émission avait déjà réduit son taux d'appel d'offres de 0,10 point à 6,10 % le 24 février. A l'occasion de cet appel d'offres, la Banque a alloué 4,5 milliards de francs au marché monétaire.

Parmi les éléments qui pèsent actuellement sur la Bourse, un opérateur a également noté l'important volume d'émissions. *Celles-ci ponctionnent les* liquidités et mettent en péril selon lui l'équilibre du marché.

Du côté de valeurs, on notait les baisses de Roussel-Uclaf (- 3 %), Moulinex (- 2,9 %). La BNP progressait de 0,70 % malgré des résultats en recul de 53 % en 1993. Les échanges sur la Société générale se sont calmés et le titre gagnait à la mi-séance 0,2 % avec 143 000 titres échangés.

NEW-YORK, 23 mars, ↑ Petite embellie

Wall Street a enregistré une petite embellie, mercredi 23 mars, grâce au maintien des taux d'intérêt à long terme au niveau de la veille pendant l'essentiel de la journée, sur un marché qui a bien digéré la hausse, mardi, d'un quart de point du taux d'intérêt interbancaire au *jour le jour par la Réserve fédérale* (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 869,46 points, en hausse de 6,91 points, soit une avance de 0,18 %. Quelque 282 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont été plus nombreuses que les baisses : 1 151 contre 955, alors que 638 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a enregistré une hausse en fin de journée, à 6,88 % contre 6,85 % la veille au soir. Lundi, il s'établissait à 6,95 %.

Du côté des valeurs, les cycliques ont gagné du terrain. General Motors a pris 7/8, à 60 1/2, et Ford 1 7/8, à 63 3/8. IBM a cédé un dollar à 57 1/4, sous la pression d'un article de presse qui soulevait des questions sur sa solidité financière.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Alcoa	78 3/8	78 3/4
Allied Signal Inc.	38 3/4	39 1/8
American Express	29 7/8	30 3/4
ATT	53 1/2	53 1/4
Bethlehem Steel	22 1/8	22 3/4
Boeing	46	46 1/4
Caterpillar Inc.	118 3/4	121
Chevron	90 7/8	91
Coca-Cola	42 1/8	41 7/8
Disney Corp.	46 3/4	46 1/2
Du Pont de Nemours	57 1/2	58
Eastman Kodak	45 1/4	45 1/8
Exxon	65 5/8	65 3/8
General Electric	103 1/4	103 7/8
General Motors	59 5/8	60 1/2
Goodyear Tyre	44 1/8	43 3/4
IBM	58 1/4	57 1/4
International Paper	69 1/8	70 3/8
McDonnell Douglas	114 7/8	118 3/4
Merck and Co	30 1/2	30
Minnesota Mining	101	101 1/4
Morgan (J.P.)	65 3/8	64 3/4
Philip Morris	52 1/8	53
Procter Gamble	56	55
Sears Roeb. and Co.	47 3/8	46 3/4
Texaco	67 1/4	66 3/8
Union Carbide	25 7/8	28
United Tech.	67 3/4	68
Westinghouse E.	13 1/8	13 1/8
Woolworth	19 3/4	19 5/8

LONDRES, 23 mars, ↓ Net recul

Le Stock Exchange a fortement reculé, mercredi 23 mars, après avoir mal accueilli les chiffres, plus élevés que prévu, de l'inflation britannique en février, qui ont atténué les espoirs d'une prochaine baisse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 46,2 points, soit 1,45 % à 3 155,3 points, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis début décembre. Quelque 7,5 milliards de livres se sont ainsi volatilisés mercredi. La séance a été assez animée avec 708,5 millions d'actions échangées contre 671 millions la veille.

Le Footsie, qui avait débuté la séance en hausse sensible grâce à la baisse du taux de prise en pension de la Bundesbank et au relèvement anticipé des taux d'intérêt américains, a rapidement viré au rouge après la publication des statistiques de l'inflation, qui se situe à 2,4 % pour le mois de février (contre 2,5 % en janvier), alors que les analystes attendaient un chiffre de 2,2 %.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Allied Lyons	6,18	6,03
BP	3,77	3,77
BTR	3,82	3,85
Cadbury	4,92	4,88
Glaxo	6,58	6,23
GUS	5,75	5,68
ICI	8,07	8,10
Reuters	20,44	20,50
RTZ	8,66	8,50
Shell	6,74	6,67
Unilever	10,62	10,50

TOKYO, 24 mars, ↑ Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse, jeudi 24 mars, dans des transactions maussades aux fluctuations étroites. L'indice Nikkei a gagné 75,80 points, soit 0,38 %, à 20 037,90 points, dans un volume estimé à 360 millions de titres contre 400 millions mercredi.

Une panne de courant dans le quartier financier de Tokyo, qui a momentanément perturbé les transactions, a été le principal sujet de conversation de la journée.

Par ailleurs, la crainte d'un conflit en Corée du Nord et l'implication du président américain Bill Clinton dans l'affaire Whitewater continuent d'inquiéter les investisseurs. Ceux-ci hésitent également à s'engager avant la clôture des comptes de l'exercice fiscal, le 31 mars.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Bridgestone	1 570	1 590
Canon	1 670	1 700
Fuji Bank	2 330	2 310
Honda Motors	1 750	1 740
Matsushita Electric	1 720	1 740
Mitsubishi Heavy	672	670
Sony Corp.	6 080	6 100
Toyota Motors	2 030	2 020

CHANGES

Dollar : 5,7557 F ↓

Jeudi 24 mars, le deutschemark s'échangeait à 3,4188 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4151 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar reculait à 5,7557 francs, contre 5,7695 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	23 mars	24 mars
Dollar (en DM)	1,6952	1,6818
TOKYO	**23 mars**	**24 mars**
Dollar (en yens)	106,13	106,53

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 mars) .... 6 3/16 % - 6 5/16 %
New-York (23 mars) .... 3 7/16 %

BOURSES

PARIS

	22 mars	23 mars
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 200,68	2 208,17
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 527,36	1 526,91
Indice SBF 250	1 478,50	1 478,41

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 mars	23 mars
Industrielles	3 862,55	3 869,46

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 mars	23 mars
100 valeurs	3 201,50	3 155,30
30 valeurs	2 526,90	2 493,20

FRANCFORT

	22 mars	23 mars
Dax	2 141,34	2 161,13

TOKYO

	23 mars	24 mars
Nikkei Dow Jones	19 962,10	20 037,90
Indice général	1 614,42	1 647,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7440	5,7450	5,7780	5,7810
Yen (100)	5,3934	5,3969	5,4462	5,4523
Ecu	6,5843	6,5884	6,5825	6,5901
Deutschemark	3,4190	3,4200	3,4223	3,4248
Franc suisse	4,0229	4,0265	4,0433	4,0489
Lire italienne (1000)	3,4524	3,4557	3,4331	3,4382
Livre sterling	8,5872	8,5917	8,6097	8,6178
Peseta (100)	4,1662	4,1685	4,1451	4,1584

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 11/16	3 11/16	3 13/16	4	4 1/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 3/16	2 5/16
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	8 1/16	8 5/16	8	8 1/4	7 7/8	8 1/8
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,49 % (2189,43)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Sicav (sélection) 23 mars

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7630	5,7695	5,50	6
Ecu	6,5825	6,5835	–	–
Allemagne (100 dm)	341,5500	341,5100	329	352
Belgique (100 F)	16,5735	16,5515	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,7800	303,7200	292	313
Italie (1000 lires)	3,4540	3,4555	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	86,9600	87	83	91
Irlande (1 iep)	8,2545	8,2725	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,5685	8,5880	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3380	2,3345	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,2900	403,1300	389	411
Suède (100 krs)	73,2700	73,4800	69	78
Norvège (100 k)	78,6300	78,6700	74	83
Autriche (100 sch)	48,5510	48,5380	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1645	4,1730	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3150	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,2152	4,2361	4	4,45
Japon (100 yens)	5,4378	5,4317	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/03
Or fin (kilo en barre)	71950	71700
Or fin (en lingot)	71950	71800
Napoléon (20f)	410	410
Pièce Fr (10 f)	324	–
Pièce Suisse (20 f)	411	412
Pièce Latine (20 f)	410	412
Souverain	520	522
Pièce 20 dollars	2470	2880
Pièce 10 dollars	1382,50	1380
Pièce 5 dollars	780	–
Pièce 50 pesos	2860	2675
Pièce 10 florins	430	431

Matif (Marché à terme international de France)

23 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 259 470

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	124,58	124,12	123,44
Précédent	124,28	123,78	123,06

CAC 40 A TERME
Volume : 35 763

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2211	2222	2223,50
Précédent	2212	2222,50	2226

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– M. et Mme Pierre Desforge

sont heureux d'annoncer la naissance de leurs quatrième, cinquième et sixième petits-enfants,

Balthazar,

le 14 mars 1993, chez

Marie et Patrick LORET.

Saami,

le 12 juillet 1992 et

Layla,

le 19 février 1994, chez

Lucile et Wabby SMAILI.

47, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

Mariages

– Abidjan, Montréal, Paris.

Mélissa, Rosine, Zoumon SOGNON
et
Bertrand DALVY

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 9 mars 1994.

Décès

– Les familles Côme-Corneille, de Montaigne, Coquart,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Josèphe DEPREUX,
née Côme-Corneille,

survenu le 25 février 1994.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 26 mars à 15 heures, en l'église Saint-Séverin, chapelle Mansart, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

– Le Père provincial et la Communauté des jésuites de la rue de Grenelle, Paris, font part du décès du

Père Philippe-Auguste DIONNE,

le 22 mars 1994, à quatre-vingt-deux ans.

Obsèques à Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, vendredi 25 mars, à 10 h 40.

– Mme Francine Drouet,
M. et Mme Dominique Drouet,
Docteurs Louis et Marie-Joëlle Buscail,
Mme Anne-Marie Avril,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Roland DROUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance,

le 22 mars 1994.

– Mme Robert Lajon,
son épouse,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et neveux,
Ses camarades de déportation,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LAJON,
déporté-résistant,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
décoré de la croix de guerre,
médaillé de la Déportation,
décoré de la King's Medal,
décoré de la Freedom Medal,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Savin (Vienne), le vendredi 25 mars 1994, à 10 heures.

– M. et Mme André Lodéon,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lilianne Camouilly-Lodéon,
M. Michel Camouilly,
et leurs enfants,
Mlle Henriette André,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jenny LODÉON,
née André,

le 20 mars 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 mars à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 11, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

– Mireille Migné,
Christophe, Ludovic,
Et les familles Migné, Lecoustre,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacky MIGNÉ,

survenu le 22 mars 1994, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 mars, à 14 h 15, en l'église de Saint-Jean-Marie-Vianney, route de Genève, à Rillieux-la-Pape.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Famille Migné,
384, chemin des Ecureuils,
69140 Rillieux-la-Pape.

– M. et Mme Bruno Verlet,
et leurs enfants,
Dominique et Florence,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille et sœur,

Mlle Agathe VERLET,

survenu accidentellement le 22 mars 1994, à l'âge de vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le vendredi 25 mars, à 14 h 30, à l'église de Samoreau.

La Grièche,
39, voie de la Liberté,
77870 Vulaines-sur-Seine.

– Mme Alain Peugeot,
Mme Patricia Peugeot
et ses enfants,
M. et Mme Marc Peugeot
et leurs enfants,
Mme Gisèle Peugeot,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roland Peugeot,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Alain PEUGEOT,
croix de la valeur militaire,

leur époux, père et grand-père, frère, oncle et grand-oncle,

survenu à l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne-Billancourt, le 22 mars 1994 dans sa soixante et unième année, des suites d'une longue maladie.

Le service religieux aura lieu le 25 mars à 8 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– La famille,
Les amis de

Michael COCKER,

remercient vivement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de cette épreuve.

Anniversaires

– Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Georges REYNAUD,
le 23 mars 1962.

Et son épouse

Renée REYNAUD
née Pelissier,
le 10 mars 1959.

– Il y a cinq ans, le 13 nissan 5749

Charles SOUSSAN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient, en ce jour, une pensée affectueuse pour lui.

Soutenances de thèses

– Mme et M. Maxime Friedenberg, de Roanne, ont le plaisir de vous annoncer que leur fille Roselyne a obtenu le titre de docteur de l'université Louis-Pasteur en géologie, le vendredi 18 mars 1994, à Strasbourg. Ils remercient tous ceux qui, à cette occasion, se sont associés à leur joie.

– Mme Marianne Bujard présentera, le dimanche 27 mars 1994, à 10 heures, salle Marcel-Mauss, section des sciences religieuses de l'EPHE (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée : « Recherche sur le sacrifice au ciel à l'époque des Han antérieurs ». Cette soutenance est publique.

– Patricia de Fougerolle soutiendra sa thèse de doctorat : « Une dynastie d'architectes, les Boileau (1812-1948) », le vendredi 1er avril 1994, à 10 heures, à l'Institut d'art, 3, rue Michelet, Paris-6e.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

LETTRES

Selon un rapport commandé par le ministère de la culture

Les livres français s'exportent mal

L'exportation du livre français est un problème ancien, générateur de nombreuses insatisfactions et d'autant plus important qu'il touche non seulement à l'activité économique des entreprises éditoriales, mais aussi à la politique culturelle de la France. Dans un rapport commandé par le ministère de la culture et rendu public mercredi 23 mars, les membres d'un groupe de travail créé à l'automne 1993 dressent un état des lieux et proposent des mesures susceptibles d'améliorer la présence du livre français à l'étranger. Elaboré par des professionnels du livre et des responsables de l'administration, le rapport propose surtout de renforcer la cohérence des différentes actions en faveur de l'exportation.

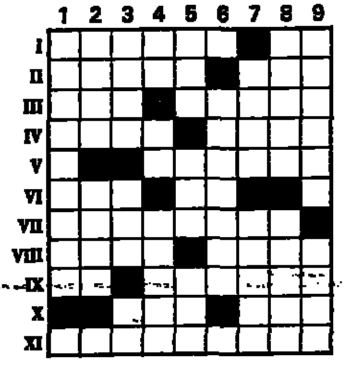
D'un ton mesuré, le document expose une situation particulièrement peu reluisante. En dépit de son accès à un bassin linguistique *relativement étendu*, la France retire entre 1,3 et 2 milliards de francs de ses exportations de livres, soit nettement moins que le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou l'Allemagne. Le poids relatif des pays francophones dans les exportations est en baisse – un affaissement qui ne pourra que s'aggraver du fait de la dévaluation du franc CFA –, et les ventes de livres restent faibles en direction de l'Europe centrale. Le rapport constate que les aides publiques sont inadaptées, les garanties financières à l'exportation insuffisantes et l'incitation à l'investissement *« réduite, pour ne pas dire quasi inexistante »*.

Pour améliorer les choses, le groupe de travail suggère d'abord le renforcement de la concertation entre les partenaires publics et privés, notamment par la création d'un *« comité permanent pour l'exportation du livre français »*, mais aussi l'étude des problèmes par pays et non plus zone par zone. Ils conseillent aussi le partenariat avec des acteurs locaux (coéditions ou coproductions, par exemple) et une politique de bonification de prix. Enfin, des mesures techniques doivent être envisagées pour faciliter le transport et le groupage, et pour assurer la sécurité des opérations, en collaboration avec la COFACE.

R. R.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6264



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il faut bien souvent prendre pour se nourrir. Symbole. – II. Perceur de murs. Revient tous les ans. – III. Entre la chèvre et le chou, il fut sans *doute hésitant. Exempte de brusques différences.* – IV. Dîner d'adieux. Adverbe. – V. Comme une lame. – VI. Forme d'être. En arrière. – VII. Est censé jouer un rôle protecteur. – VIII. En France. Protecteur des mineurs. – IX. Pronom. Envahir. – X. Dans une devise latine prônant la modération. Prouva qu'un rien peut habiller la femme. – XI. Repris.

VERTICALEMENT

1. La partie piquante d'une feuille. – 2. Cri antique. Pique des robes. – 3. Possessif. En état de siéger. Morceau de musique. – 4. Devint vachement poilue. Abréviation. Sortent de l'eau. – 5. Sur la rose des vents. Rutilent sur des uniformes d'apparat. Se montra rebelle à toute reconnaissance. – 6. Juge au palais. – 7. Dieu. On les approche volontiers au temps des frimes. – 8. Comme certaines couleurs. Font tache. – 9. Accidents fréquents dans la vie d'un musicien. Tempêtes poétiques.

Solution du problème n° 6263

Horizontalement

I. Tentateur. – II. Rois. Uri. – III. Huit. Axes. – IV. Ibérie. Se. – V. Le. Ecru. – VI. Ases. Ilet. – VII. RC. Avisé. – VIII. Ee. Ecots. – IX. Snob. Réus. – X. Telle. Io. – XI. Pesées. Eu.

Verticalement

1. Hilares. – 2. Erubescente. – 3. Noie. OES. – 4. Titres. Eblé. – 5. As. IC. AC. Le. – 6. Aérivores. – 7. Eux. Ulite. – 8. Ures. Essuie ! – 9. *Risette. Sou.*

GUY BROUTY

LOTO
MERCREDI 23 MARS 1994

19 h 55 – 12

2 – 13 – 16 – 22 – 40 – 45 + 25

6 bons numéros	0	----
5 bons numéros + complémentaire	27	61 900 F
5 bons numéros	946	6 160 F
4 bons numéros	55 951	110 F
3 bons numéros	1 025 609	8 F

20 h 35 – 12

22 – 25 – 27 – 33 – 34 – 49 + 38

6 bons numéros	5	1 436 525 F
5 bons numéros + complémentaire	29	52 775 F
5 bons numéros	[illegible]	6 630 F
4 bons numéros	47 [illegible]	118 F
3 bons numéros	[illegible]	9 F

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde
TEMPS LIBRE

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 25 MARS VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉO FRANCE

TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 6
BIARRITZ	20/ 6
BORDEAUX	22/ 5
BOURGES	17/ 8
BREST	11/10
CAEN	15/11
CHERBOURG	12/10
CLERMONT-FER.	20/ 7
DIJON	17/ 9
GRENOBLE	21/ 5
LILLE	13/10
LIMOGES	17/ 7
LYON, BRON	19/ 5
MARSEILLE	20/ 7
NANCY, ESSEY	16/11
NANTES	14/10
NICE	16/14
PARIS-MONTS	14/12
PAU	22/ 6
PERPIGNAN	21/ 8
POINTE-A-PITRE	31/21
RENNES	13/11
ST-ETIENNE	18/ 6
STRASBOURG	17/13
TOULOUSE	20/ 6
TOURS	15/ 8
ÉTRANGER	
ALGER	20/ 9
AMSTERDAM	12/ 7
ATHÈNES	19/10
BANGKOK	32/21
BARCELONE	20/11
BELGRADE	14/ 5
BERLIN	13/11
BRUXELLES	12/10
COPENHAGUE	8/ 5
DAKAR	24/17
GENÈVE	19/ 6
ISTANBUL	11/ 3
JÉRUSALEM	14/ 8
LE CAIRE	22/13
LISBONNE	22/16
LONDRES	15/ 8
LOS ANGELES	18/10
LUXEMBOURG	10/ 9
MADRID	21/ 8
MARRAKECH	26/11
MEXICO	29/14
MILAN	20/ 4
MONTRÉAL	8/–1
MOSCOU	3/–2
NAIROBI	28/14
NEW-DELHI	31/17
NEW-YORK	21/ 9
PALMA-DE-MAJ.	20/11
PÉKIN	12/–2
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	18/ 6
HONGKONG	22/17
SÉVILLE	22/ 9
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	4/ 2
SYDNEY	23/18
TOKYO	7/ 7
TUNIS	20/12
VARSOVIE	10/ 9
VENISE	16/11
VIENNE	15/ 9

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-03-1994 à 6 heures TUC et le 24-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Vendredi : les nuages gagnent vers le sud. – Le matin, les nuages seront nombreux au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon et le ciel sera couvert au nord de la Loire. De la Picardie à la Lorraine, des bruines résiduelles s'évacueront vers l'est. Sur le sud du pays, après la dissipation des nuages bas matinaux, principalement en Aquitaine et sur la Côte d'Azur, le soleil fera de belles apparitions.

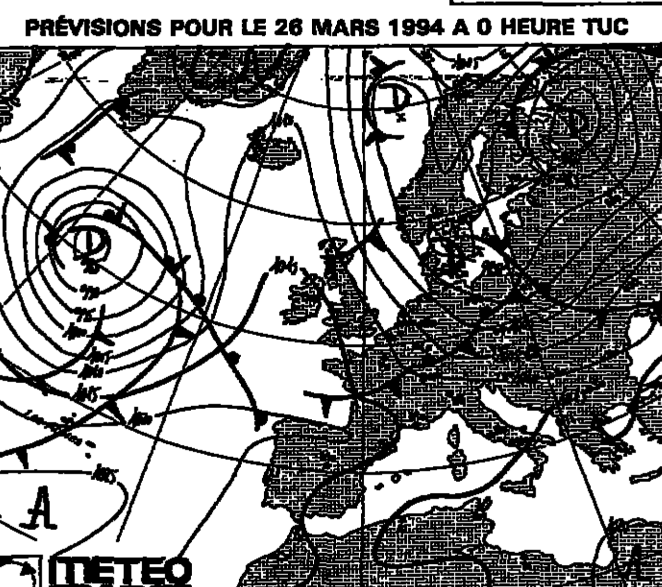
L'après-midi, les nuages progresseront vers le sud. On retrouvera les pluies de la Bretagne à l'Ile-de-France et à la Lorraine. A l'arrière de cette zone pluvieuse, les nuages resteront très abondants. A l'avant, c'est-à-dire des Charentes au nord du Massif Central et à la Franche-Comté, la couverture nuageuse deviendra de plus en plus importante, alors que des nuages élevés envahiront le ciel des régions allant de l'Aquitaine aux Cévennes et aux Alpes. Seul le pourtour méditerranéen gardera un temps peu nuageux.

Les températures seront douces. Il fera de 7 à 9 degrés le matin sur la moitié nord, de 4 à 8 degrés sur la moitié sud, localement 12 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 11 à 14 degrés sur la moitié nord, localement 16 degrés en Alsace, 14 à 17 degrés sur le Centre et 18 à 22 degrés sur les régions les plus méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 22 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 5-185 ; Les Carroz-d'Araches : 0-250 ; Chamonix : 10-370 ; Châtel : 20-120 ; La Clusaz : 0-230 ; Combloux : 0-135 ; Les Contamines-Montjoie : n.c. ; Flaine : 60-230 ; Les Gets : 5-140 ; Le Grand-Bornand : 0-150 ; Les Houches : 5-155 ; Megève : 0-120 ; Morillon : 0-140 ; Morzine : 5-185 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-80 ; Praz-sur-Arly : 0-120 ; Saint-Gervais : 25-100 ; Samoëns : 0-250 ; Thollon-Les Mémises : n.c.-75.

SAVOIE

Les Aillons : 0-80 ; Les Arcs : 90-300 ; Arêches-Beaufort : 0-208 ; Aussois : 30-70 ; Bessans : 65-80 ; Bonneval-sur-Arc : 100-365 ; Le Corbier : 25-90 ; Courchevel : n.c.-180 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : 0-130 ; Les Karellis : 60-170 ; Les Menuires Saint-Martin-de-Belleville : 45-200 ; Méribel : 40-180 ; La Norma : 0-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-130 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 40-195 ; La Plagne : 130-270 ; Pralognan-la-Vanoise : 30-80 ; La *Rosière 1850 : 80-165 ; Saint-*François-Longchamp : 70-180 ; Les Saisies : 120-150 ; Tignes : 120-270 ; La Toussuire : 50-90 ; Val-Cenis : 15-150 ; Valfréjus : 20-140 ; Val-d'Isère : 130-320 ; Valloire : 25-120 ; Valmeinier : 25-120 ; Valmorel : 40-190 ; Val-Thorens : 100-250.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 110-300 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 0-100 ; Auris-en-Oisans : 20-120 ; Autrans : 30-50 ; Chamrousse : 40-80 ; Le Collet-d'Allevard : 0-80 ; Les Deux-Alpes : 35-310 ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 10-30 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 40-140.

ALPES DU SUD

Auron : 40-120 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 18-145 ; Isola 2000 : 70-150 ; Montgenèvre : 90-200 ; Orcières-Merlette : 55-235 ; Les Orres : 90-200 ; Pra-Loup : 55-160 ; Puy-Saint-Vincent : n.c. ; Risoul 1850 : 60-140 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30-185 ; Serre-Chevalier : 18-145 ; Superdévoluy : n.c. ; Valberg : 50-60 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 100-155 ; Val-d'Allos-La Foux : 120-235 ; Vars : 60-140.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-100 ; Cauterets-Lys : 125-245 ; Font-Romeu : 50-60 ; Gourette : 5-150 ; Luchon : 0-0 ; Luz-Ardiden : 22-122 ; Peyragudes : 40-90 ; Piau-Engaly : 60-110 ; Saint-Lary-Soulan : 35-75 ; Superbagnères : 0-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-170 ; Besse-Super-Besse : 10-50 ; Super-Lioran : 15-100.

JURA

Métabief : n.c. ; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c. ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la *Madeleine*, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JEUDI 24 MARS

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Sacrée famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Smain.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Les Cordier, juge et flic. L'Argent des passes, d'Alain Bonnot.
22.30 Divertissement : Ciné stars. Présenté par Michel Drucker. Invité : Christian Clavier. Avec Thierry Lhermitte et Gérard Jugnot.
23.55 Série : Peter Strohm. *Escroquerie à l'assurance*, de Peter Adam, avec Klaus Löwitsch, Santa Berger.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.

FRANCE 2

14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les voix du ciel. Hommage à des artistes disparus.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe.
18.50 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Ferrari : le petit Napoléon, de Lionel Chamoulaud et André Germain ; Fous de guerre, d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier.
22.30 Théâtre : Le Gros N'avion. Pièce de Michèle Bernier, Isabelle de Botton et Mimie Mathy, mise en scène d'Eric Civanyan.
0.25 Journal et Météo.
0.45 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde à Makuhari (Japon) : Libre messieurs (rediff.).

FRANCE 3

16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Léon Zitrone.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Chalon-sur-Saône.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Palmier de Rusafa*, d'Annie Messina.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Stick, le justicier de Miami. ■ Film américain de Burt Reynolds (1984).
22.40 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Alice ou la Dernière Fugue. ■■ Film français de Claude Chabrol (1976).
0.45 Magazine : Le Divan. Hommage à Giulietta Masina (rediff.).
1.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Le Pays des sourds. ■■ Film français de Nicolas Philibert (1992).
17.35 Documentaire : Les Clowns de l'air. De Bernard Walton.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Magazine : Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Fiancée. □ Film américain de Terence O'Hara (1990).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Le Prince des marées. ■ Film américain de Barbra Streisand (1991) (v.o.).
0.20 Cinéma : Spetters. ■■ Film néerlandais de Paul Verhoeven (1980).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : L'Homme de l'Ouest. ■■■ Film américain d'Anthony Mann (1958, v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Pour vous servir, Monsieur. De Ralf Dilger. *Le portrait de Fernando, majordome moderne.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Destins de Bosniaques. Soirée proposée par Factory 2, Antoinette Spielmann, avec Ademir Kenovic, présentée par Klaus Henzel.
20.45 Documentaire : Sarajevo, dernières nouvelles. Reportages et entretiens.
21.00 Documentaire : Blessures. *Des hommes blessés ou invalides témoignent.*
21.25 Débat : L'état psychologique des enfants et leur avenir. Avec Hans Koschnik, Stefan Schwarz, Roy Gatmann, Zdravko Grebo, Neven Simac, Ademir Kenovic, Véronique Nahoum-Grappe.
21.45 Documentaire : Arkan. *Portrait du chef de guerre serbe, par Peter Cook.*
22.00 Débat : Le nettoyage ethnique.
22.20 Documentaire : Serbian Epics. *L'idéologie ultra-nationaliste du leader serbe de Bosnie, Radovan Karadzic. Apologie ou critique ? Un document de Paul Pawlikowski de la BBC.*
23.10 Documentaire : Serbomatic. Vidéo-montage de propagande serbe nationaliste, d'Ales Kurt.
23.20 Débat : Le rôle des médias en Occident et en ex-Yougoslavie.
23.35 Documentaire : Gangrène. De Didi Danquart et Johann Feindt (120 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : La Rumba. ■ Film français de Roger Hanin (1986).
22.35 Cinéma : Runaway, l'évadé du futur. ■ Film américain de Michael Crichton (1984). Avec Tom Selleck, Cynthia Rhodes, Gene Simmons.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Retour d'outre-Loire, de Jean Thibaudeau ; à 21.07, Entre-Tombes, de Jean Thibaudeau.
21.30 Profils perdus. René Cassin, résistant et artisan du droit (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Femmes au jour le jour. 3. Portraits de femmes en ville.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Julia Kristeva (le Temps sensible).
0.50 Musique : Coda. Les musiciens du métro (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 mars, salle Pleyel) : œuvres de Schumann ; The Last Invocation, de Bridge ; Memories of Lincoln, de Neidlinger ; Look Down Fair Moon, de Naginski ; To What You Said, de Bernstein, par Thomas Hampson, baryton, Geoffrey Parsons, piano.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 2, de Janacek ; Trois pièces pour clarinette seule, de Stravinsky ; Quatuor à cordes n° 2, de Hersant.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Charlie Mingus au Carnegie Hall (1974).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La Ferté-Bernard, ou l'angoisse immaculée

APRÈS avoir montré les dommages causés par les manifestations des derniers jours aux vitrines de certains commerces lyonnais, un reporter du « 13 heures » de TF 1 rassura la population : *« Les commerçants lyonnais restent raisonnables. Pas question encore de s'armer pour se défendre. »* Interrogés, deux commerçants, visiblement surpris par la question, le confirmèrent : avant que TF 1 ne leur pose la question, l'idée de s'armer pour tirer sur les lycéens ne les avait pas effleurés. Le reporter s'abstint de leur demander s'ils comptaient former des milices, recruter des mercenaires, ou suivre des cours de karaté. Fâcheuse lacune : le doute subsista sur ce point. Ce serait pour les prochains jours. *« Pas encore »*, avait-il précisé. Si les casseurs continuaient à casser, TF 1 ne répondait de rien.

On donna ensuite la parole aux parents, aux enseignants, aux officiels. Puis, revint le présentateur Jean-Pierre Pernaut. *« Au-delà des possibles récupérations politiques, reconnut-il, cette manifestation montre quand même le profond malaise des jeunes. »* Tout l'étonnement du monde s'était blotti dans ce *« quand même »*. Aussi stupéfiant que cela paraisse, si certains cassaient des vitrines, Pernaut lui-même consentait à reconnaître que ce n'était pas seulement pour le plaisir. Pourquoi cette soudaine indulgence ? On le comprit aussitôt. Même La Ferté-Bernard (Sarthe) était entrée dans la danse. La Ferté-Bernard, 9797 habitants, un millier de manifestants, et un gros titre le matin même dans les colonnes de notre confrère *Libération*. L'entrée de La Ferté-Bernard dans la ronde intronisait derechef l'angoisse lycéenne dans la catégorie des angoisses estampillables par le « 13 heures » de TF 1. Les lycéens de Lyon ou Nantes, certes provinciaux, étaient néanmoins citadins. Ceux de La Ferté-Bernard, ruraux avant d'être jeunes, étaient insoupçonnables. Ni récupérateurs ni casseurs n'avaient encore pu contaminer l'immaculée angoisse fertoise. L'envoyée spéciale de TF 1 le souligna d'ailleurs : *« Pour l'instant, les jeunes de La Ferté-Bernard ont réussi à éviter les casseurs »*.

Et les enseignants, à propos ? De ville en ville et de chaîne en chaîne, on sentait bien que la plupart soutenaient le mouvement à mots couverts. Dans un reportage du « 19-20 » de France 3, un proviseur « s'étonna » des premières consignes de son ministre. La présentatrice Elise Lucet le fit remarquer audit ministre, assis à ses côtés. Mais non, vous n'avez rien compris, ce proviseur juge très intéressantes les consignes gouvernementales ! Soit, monsieur Bayrou, mais quelles sont ces consignes, au juste ? Très simple : du discernement dans la fermeté, et de la fermeté dans le discernement, etc. Avant de songer à faire dialoguer ministres et lycéens, la télévision serait bien avisée d'organiser une rencontre entre M. Bayrou et quelques proviseurs...

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 25 MARS

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.58).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde en direct de Makuhari (Japon) : *programme technique dames.*
9.00 Télé-shopping.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Enzo Enzo.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal et Météo.
20.45 ▶ Divertissement : Vie privée.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au Mexique (2e partie). La spirale d'or, de John Wolf ; Les Tau't batu, de Didier Leroux ; Une flamme au-dessus de l'Everest, de Richard Dennison et Michael Balson.
23.40 Sport : Fundoor. 5e Swatch Super Fundoor de Bercy.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Jeu : Millionnaire.
1.10 TF 1 nuit (et à 2.05, 3.40, 4.15).
1.20 Concert : Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Dirigé par Alain Lombard. *Symphonie pathétique*, de Tchaïkovski.
2.10 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.45, 5.05). Portraits de femmes ; Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum ? ; Côte d'Ivoire : l'empereur et les dauphins.
3.15 Série : Passions.
4.25 Série : Intrigues.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Source de vie. Soirée pascale consacrée à l'évocation de la libération des Hébreux et de la sortie d'Egypte.

9.50 Magazine : Matin bonheur. Invité : Patrice Fontanarosa, violoniste.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Dix ans d'émission.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Le Jour du serpent. De Gilles Béhat, avec François Dunoyer, Olivia Bruneaux. *Le jeune fils d'un trafiquant d'armes est enlevé... Rediffusion.*
22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Thème : En français dans le texte, à propos du projet de loi Toubon relatif à l'emploi de la langue française.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 ▶ Cinéma : Laura. ■■■ Film américain d'Otto Preminger (1944). Avec Gene Tierney, Dana Andrews, Clifton Webb (v.o.).
1.45 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.15 Dessin animé (et à 4.35).
3.55 24 heures d'info.
4.10 Documentaire : Rio Loco.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales. Reportages : les pays de l'Est ; A 9.20, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. Transformation de la matière : du sable au verre, de Micheline Paintault ; A 10.00, Semaine thématique : La mer dans tous ses états. 4. Surprises des grands fonds. Invité : Lucien Laubier, de l'Ifremer.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde en direct de Makuhari (Japon) : Libre danse.
14.05 Sport : Tennis. Coupe Davis (1er tour) : France-Hongrie, les deux premiers simples en direct de Besançon.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Georges Mandel*, de Nicolas Sarkozy.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. *Cigarettes, langouste et p'tite Martinique*, de Jean-Luc Blain et Marc Garmirian.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean Reno. Thaïlande : la symphonie des orchidées ; Mexique : l'évêque du ring ; Chuquicamata, le salaire du Chili.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Sport : Patinage artistique. *Championnats du monde* à Mukuhari (Japon) : Libre danse (rediff.).
0.10 Magazine : Pégase. Le centre de vol à voile de Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence) ; 50e anniversaire du raid du groupe Lorraine des Forces aériennes françaises libres ; 25e anniversaire du Concorde ; Vol de nuit en hélicoptère.
1.05 Court métrage : Libre court. Son'Ogre, de Myriam d'Onnasica.
1.15 Continentales.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : Les Petites Canailles. □ Film italien de Ruggero Deodato (1992).
10.30 Flash d'informations.
10.33 Surprises.
10.50 Cinéma : La Ferme de la terreur. ■ *Film américain de Wes Craven* (1981). Avec Maren Jensen, Sharon Stone, Susan Buckner.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Basic Instinct. ■ Film américain de Paul Verhoeven (1991).
15.40 *Le Journal du cinéma du mercredi* (rediff.).
16.05 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.15 ▶ Téléfilm : Chien et Chat 2, l'embrouille. De Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et* Antoine de Caunes.

20.00 Sport : Football. Monaco-Auxerre et PSG-Metz. Matchs de la 31e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 22.30, Résumé des matchs Arsenal-Manchester United et Brésil-Argentine.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Un cœur en hiver. ■■■ Film français de Claude Sautet (1992).
0.40 Cinéma : V.I. Warshawski, un privé en escarpins. ■ Film américain de Jeff Kanew (1991) (v.o.).
2.05 Cinéma : Drôles d'oiseaux. ■ Film français de Peter Kassovitz (1992).
3.40 Cinéma : Nom de code Oies sauvages. □ Film italo-allemand d'Anthony Dawson (1984). Avec Lewis Collins, Lee Van Cleef, Klaus Kinski.
5.15 Surprises.
5.30 Cinéma : Maciste contre les Mongols. ■ Film italien de Domenico Paolella (1963). Avec Mark Forest, José Greci, Grazia Maria Spina.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Stevie Wonder (rediff.).
19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot. De Vico von Bülow.
19.30 Documentaire : Paradis en solde. Trekking dans l'Himalaya, de Tina Radke-Gerlach. *Des centaines de milliers de touristes envahissent chaque année l'Himalaya. Conséquences sociales, économiques et écologiques.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Trois semaines à Jérusalem. D'Amos Kollek, avec Faye Dunaway, Amos Kollek. *Une jeune femme est envoyée par son journal en Israël pour réaliser des reportages sur le conflit israélo-palestinien. La rencontre d'un homme dans chaque camp provoque une grave crise de conscience chez la jeune femme.*
22.00 Documentaire : La Volonté de Dieu. De Manu Bonmariage. *L'errance de Dirk Coetzee, capitaine des escadrons de la mort en Afrique du Sud. Par le fameux réalisateur belge, Manu Bonmariage.*
23.00 Cinéma : Et l'eau, aussi, s'enflamme. ■■ Film germano-turc de Ali Ozgentürk (1987). Avec Tarik Akan, Nathalie Douverne, Sahika Tekand (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.55, 6.40).
10.50 Série : Daktari.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Meurtre sur la fréquence. D'Anson Urich, avec Teri Garr, Robert Urich. *Comédie policière.*
22.35 Série : Mission impossible. Le Téléphérique.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 5.50). L'Oréal : planète cosmétique.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de ZZ Top.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Venise, cité des doges ; Blues for Two ; Made in France ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Une approche de Bergson.
21.32 Musique : Black and Blue. Les disques IDA. Avec Philippe Vincent.
22.40 Les Nuits magnétiques. Femmes au jour le jour. 4. L'ouvrier a beaucoup perdu.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
0.50 Musique : Coda. Les musiciens du métro (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Le Songe d'une nuit d'été, ouverture, de Mendelssohn ; concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77, de Brahms ; Symphonie n° 6 en ré mineur op. 104, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Paavo Berglund.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan de l'Hôtel New-York d'Euro Disney : Dave McKenna, piano.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Fuite

Les Français y avaient débarqué, en 1830. Pour conquérir, au mépris de « peuplades », comme on disait alors, une terre de soleil, de sable et de lumière. Cent trente ans plus tard, lors d'une guerre cruelle de sept années, la France manqua y perdre son âme, trouvant seulement l'occasion de rappeler de Gaulle au chevet d'une nation sans amarres. Il comprit plus vite que les siens que l'Algérie ce ne serait plus la France.

L'indépendance chassa les Français, qui retraversèrent la mer dans le désordre et le désarroi. D'autres, en moins grand nombre, pénétrés d'utopie, firent le chemin inverse, pour aider à la construction de l'« Algérie nouvelle ». Elle se lassa d'eux comme de l'utopie. Ces dernières années, les Français d'Algérie étaient des expatriés sans illusions mais aimant cette terre de sang et de larmes. Aujourd'hui, à leur tour, ils doivent fuir un pays qui ne cesse de se fuir lui-même.

PROCYON

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à XVI

Demain

Temps libre

Huit communes sont rassemblées, dans ce Bordelais-là, sous la juridiction d'une cité dont le nom résonne comme un cri de ralliement : Saint-Émilion, 5 200 hectares de belles et bonnes vignes qui depuis l'après-guerre n'ont cessé de convaincre de la qualité de leurs fruits.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 24 mars 1994 a été tiré à 451 894 exemplaires

Après l'assassinat, mardi, de deux Français

Le ministre de l'intérieur algérien annonce un renforcement de la lutte antiterroriste

Au lendemain de l'assassinat de deux Français, commis, mardi 22 mars, quelques heures après la spectaculaire manifestation contre les islamistes, organisée à Alger (*le Monde* du 24 mars), les autorités ont, à nouveau, durci le ton et promis une intensification de la répression. *« Les moyens utilisés jusque-là étaient en deçà du danger »*, a estimé, mercredi, à Blida, le ministre de l'intérieur, le colonel Selim Sâadi. *« Maintenant nous savons quelles sont les doses qu'il faut appliquer pour combattre ce mal (..) et la lutte se poursuivra de manière implacable »*, a-t-il souligné.

L'idée de faire appel aux réservistes, pour *« venir en appoint aux forces de l'ordre »*, n'est pas écartée, a ajouté le ministre. *« Chaque citoyen »* ayant accompli son service national *« peut être mobilisé »*, a-t-il précisé. M. Sâadi a également annoncé la prochaine promulgation d'une loi sur la *« défense civile »*, dont il n'a pas révélé la teneur. *« La société est appelée à s'impliquer pour participer à sa propre défense »*, a-t-il seulement indiqué.

Ce durcissement de ton, dont le but implicite est de rallier, de gré ou de force, la population civile à la lutte contre les islamistes, pourrait-elle s'accompagner d'un remaniement au sommet ? Depuis le début de la semaine, les rumeurs en ce sens vont bon train : le chef d'état-major de l'armée, le général-major Mohamed Lamari, qui a reçu, lundi, délégation de signature du chef de l'Etat, a désormais les moyens légaux de nommer ou démettre les galonnés du plus haut rang.

Quant au dialogue politique, dont le « président de l'Etat », le général à la retraite Liamine Zeroual, avait solennellement annoncé la reprise, vendredi dernier, promettant qu'il s'ouvrirait *« sans exclusive »* – c'est à dire sans rejeter, à priori, l'opposition islamiste –, il n'en est plus question. Si dialogue il y a, il ne concernera que les partis qui *« respectent l'ordre constitutionnel et les valeurs nationales »*, a insisté M. Sâadi.

Cette option n'est pas nouvelle. Elle devrait rassurer les partisans du « tout sécuritaire », farouchement opposés à toute discussion avec les *« forces obscurantistes »*, terme communément utilisé par les autorités et leurs alliés « modernistes » pour désigner la mouvance islamiste. Le choix de la ville de Blida, où M. Sâadi a tenu sa conférence de presse, n'est d'ailleurs probablement pas innocent. Bastion des « fous de Dieu », l'ancienne « Cité des roses », dont la prison abrite plusieurs des anciens dirigeants du Front islamique du salut (ex-FIS), avait observé, samedi dernier, sous la pression des islamistes, une inédite journée « ville morte ».

« Des exécutions sommaires commises en toute impunité »

L'option sécuritaire, ainsi réaffirmée, ne présage aucune accalmie – bien au contraire. A Londres, Amnesty International a dénoncé, mercredi, la *« hausse spectaculaire »* du nombre des assassinats, commis par les forces gouvernementales et par les groupes islamistes armés. *« La loi est complètement bafouée et la population civile est prise au piège d'une spirale de violences, qui va en s'accroissant »*, constate l'organisation. *« Les forces de sécurité commettent chaque jour des assassinats et des exécutions sommaires, en toute impunité »*, tandis que les maquisards islamistes *« continuent de tuer des civils »*, souligne Amnesty. La communauté étrangère, pour sa part, a été très profondément choquée par l'annonce du meurtre de Roger-Michel Drouaire et de son fils, égorgés, à leur domicile de Birkhadem (sud d'Alger), sous les yeux de leur famille. Dénonçant cet *« acte barbare, qui marque une nouvelle étape dans la violence »* dirigée contre les étrangers, le ministère français des affaires étrangères a *« conseillé »*, mercredi, aux Français *« dont la présence n'est pas indispensable »* en Algérie, de quitter ce pays. De son côté, le représentant de la communauté française en Algérie, Claude Pierre, a estimé que ce double assassinat va *« précipiter »* le départ des quelque 2 000 à 3 000 Français expatriés, encore présents en Algérie. Plusieurs milliers d'entre eux ont déjà plié bagage. Mais d'aucuns s'interrogent sur le sort des quelque 20 000 bi-nationaux – essentiellement des Françaises mariées à des Algériens –, qui ne peuvent envisager de partir, et ne bénéficient d'aucune mesure efficace de protection.

C. S.

Alors que le chef de l'armée israélienne se justifie devant une commission d'enquête

Violents affrontements dans les rues d'Hébron

L'armée israélienne a mené, mercredi 24 mars, une opération de grande envergure contre des militants de Hamas à Hébron, non loin du caveau des Patriarches où trente Palestiniens ont été massacrés par un colon israélien, le 25 février. Quatre hommes et deux femmes ont été tués lors de tirs à la roquette antichar. Au même moment, devant la commission d'enquête israélienne sur le massacre du 25 février, le chef d'état major des armées, Ehoud Barak, faisait valoir que *« comparée à l'armée française en Algérie »*, Tsahal (forces de défense d'Israël) n'avait pas à rougir de son comportement.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Occupation, soulèvement, terrorisme, résistance, maintien de l'ordre, opérations armées, bavures, colons, connivences politiques, militaires... Depuis des années à la « une » des journaux, et depuis quinze jours par des auditions télévisées devant la Cour suprême, les Israéliens se voient décliner tout le vocabulaire d'une guerre coloniale qui ne veut pas dire son nom. Mercredi, devant les cinq juges de la commission d'enquête sur le massacre d'Hébron, et tandis que la ville était le théâtre d'une véritable scène de guerre urbaine, le chef de l'état-major des armées, le général Ehoud Barak, a franchi le pas.

Pour défendre l'honneur de ses hommes, pour justifier les ordres donnés, pour ramener les choses à une proportion qu'il croit plus juste, ce général de cinquante et un ans, qui, il y a trente ans, a effectué un stage-commando dans l'armée française, a osé la comparaison taboue avec une guerre autrement plus sale et sanglante que celle qui est menée par ses soldats dans les territoires occupés, celle d'Algérie. Bien sûr, *« la logique interne des deux conflits n'est pas identique*, a-t-il précisé. *Mais il y a des parallèles. (...) Voici l'exemple d'une armée qui s'est retrouvée, comme nous, confrontée à une révolte populaire »*.

Or, demande-t-il d'une voix forte, *« comment s'est-elle comportée cette armée ? Elle a tué des centaines de milliers de gens. Elle a perdu des milliers de soldats. Elle a ruiné toute possibilité de coexistence entre les deux peuples. Elle s'est laissée aller à d'horribles crimes de guerre. Elle a commis des meurtres, fait exploser des voitures piégées, d'abord avec l'assentiment tacite du pouvoir, ensuite sans. (...) L'action de cette armée a coupé la société française en deux (...), isolé totalement le pays de la communauté internationale. (...) Et puis, au bout du compte, cela s'est terminé par une rébellion civile et militaire ouverte contre le pouvoir légal »*.

« Eh bien, je vous le dis, lance alors le général, *en dépit des épreuves dans lesquelles l'Intifada nous a jetés, que ce soit sur le plan opérationnel, légal ou moral, nous pouvons être fiers de nous-mêmes. Nous sommes parvenus à minimiser le prix humain du conflit* [environ deux mille morts en six ans et demi], *nous avons réussi à préserver l'éthique de notre armée et les valeurs morales de notre société. Je veux ici exprimer le vœu qu'un acte fou* [le massacre des trente Palestiniens d'Hébron] *ne changera pas ce tableau général. »*

C'est fini. Entendu le matin-même à huis clos pendant deux heures, celui que ses rivaux ont surnommé *« le petit Napoléon »*, à cause de son mètre soixante-cinq et de sa silhouette bedonnante, mais aussi en raison de ses brillants états de service et de ses ambitions politiques supposées, retourne sans déplaisir apparent à la confession sans caméra. Le président fait évacuer la salle. Ehoud Barak, béret rouge passé dans l'épaulette gauche et manches kaki retroussées, retrouve l'éternel sourire en coin qui est devenu sa marque.

Une heure durant, il a lu un discours préparé pour les caméras. Consacrée aux questions, l'heure suivante n'a pas apporté grand-chose de nouveau. *« Un massacre est par définition imprévisible. »* Et c'est pourquoi l'armée n'a *« jamais prévu le cas où un soldat aurait à tirer sur un colon juif »*. Justification, déjà entendue, des ordres donnés : *« Pour nous, un juif avec une arme veut se protéger. Un Arabe armé cherche à tuer des juifs. »* Regard de défi en direction des bancs de la presse. *« Je ne me souviens pas avoir jamais vu un juif poignarder un Arabe. Habituellement c'est l'inverse... »*

« C'est vrai, il arrive que des colons usent de leurs armes. (...) mais, à ma connaissance, aucun soldat, jamais, n'a vu un Israélien tirer pour tuer sur des Palestiniens. » Betselem, l'organisation israélienne de défense des droits de l'homme a comptabilisé soixante-deux Palestiniens tués par des colons et, dans quarante-huit cas, les intéressés ont usé de leur arme alors que leur vie n'était pas menacée. Mais Ehoud Barak n'a apparemment jamais lu le rapport. *« En 1993*, affirme-t-il, *les Palestiniens ont tué soixante-deux Israéliens. »* L'immense majorité des victimes étaient des soldats chargés de maintenir l'ordre de l'occupation, mais le général ne l'indique pas. Le juge arabe de la commission mène l'interrogatoire pratiquement à lui tout seul : *« Tout de même monsieur, comment expliquez-vous que les soldats et les colons se pavanent régulièrement en force dans la casbah d'Hébron ? Ce n'est pas de la provocation cela ? »* *« Non*, rétorque le général. *C'est peut-être pour éviter d'être attaqué par des Palestiniens, comme ce matin à Jérusalem. »* Le juge ne relève pas. Quelques heures plus tôt, près de la porte de Damas, dans la vieille ville arabe occupée, un vigile, israélien en faction devant un bureau d'assurances a reçu une balle dans la tête. L'assaillant s'est volatilisé avec l'arme de la victime, laquelle est dans un état critique.

Véritables images de guerre

Retour à l'actualité. Alors que la censure militaire retient l'information depuis une quinzaine d'heures, le général Barak ne résiste pas à la satisfaction de révéler que *« quelques uns des officiers qui ont été convoqués ici sont en train de se battre contre de dangereux terroristes à Hébron »*. Au bulletin télévisé de 20 heures, le public pourra voir les véritables images de guerre filmées dans la journée au cœur de la « ville des Patriarches ».

Depuis le matin précédent, quatre militants islamistes du groupe Ezzedine-El-Qassam, bras armé du Hamas, ont été repérés dans un immeuble du centre. Plus de cent cinquante hommes ont cerné le bâtiment. Malgré le couvre-feu imposé aux cent vingt mille Palestiniens du cru (Hébron plus les villages alentour), plusieurs centaines de gens suivent de leur fenêtre ce que certains appelleront *« la résistance héroïque des martyrs »*. Les tirs des soldats et les ripostes des commandos sont ponctués d'*« Allahou Akbar ! »* fébriles.

Dans la nuit de mardi à mercredi, des hélicoptères lancent des fusées éclairantes. Le matin, une délégation de notables est chargée d'une mission de bons offices. *« Qu'ils se rendent et ils ne leur sera fait aucun mal »*, disent les militaires. La délégation rentre bredouille. Elle n'a pas rencontré les insurgés. On amène un bulldozer, qui tombe en panne. Le conducteur du second se fait tirer dessus, il renonce. Des soldats ont réussi à s'approcher par derrière, ils lancent des grenades à l'intérieur du bâtiment. Rien à faire.

Alors, une bonne dizaine de roquettes antichars sont tirées sur l'immeuble, soufflent les toits, assourdissent toute la ville. Des flammes s'élèvent, le silence s'installe, c'est terminé. Quatre corps calcinés seront retirés des décombres. *« Il s'agit de dangereux terroristes qui étaient recherchés »*, disent les militaires. Deux Palestiniennes, dont une enceinte de cinq mois, qui était à son balcon, et une autre à sa fenêtre, qui a pris une balle dans la tête, sont également mortes. Elles n'étaient pas « terroristes ». Simplement des victimes de cette logique d'occupation sur laquelle le chef des armées d'Israël a rejeté la responsabilité de toutes les bavures...

PATRICE CLAUDE

Le Monde
DES LIVRES

La leçon de Rabelais

Tout est démesure chez ce créateur de géants, dont on fête le 500e anniversaire. Tout est renaissance : la langue, la science, le corps, la pensée. Sous le signe troublant du rire



TUDOR BANUS

« Un des ramas des plus impertinentes et des plus grossières ordures qu'un moine puisse vomir. » C'est ainsi que Voltaire – honoré, cette année, par le Salon du livre – écrivait de Rabelais – que « le Monde des livres » a choisi, pour la même occasion, de mettre en valeur. Mais quand François I[er] se faisait lire, à haute voix, *Gargantua* par l'archevêque de Reims, le prélat, le souverain et la cour qui les entourait n'étaient pas choqués le moins du monde par la prose de maître François.

De nos jours, il a bien fallu admettre Rabelais dans le panthéon de nos auteurs classiques – et donc l'étudier dans les collèges –, mais on compte sur les difficultés de la langue du XVI[e] siècle pour préserver les jeunes esprits des malséances du curé de Meudon. Et, au besoin, on le censure, sous prétexte de n'en sucer que la moelle.

Mais où se trouve la moelle ? Partout. Rabelais ne se livre pas en morceaux choisis ; c'est son côté alchimiste, la pensée ne se livre que si l'on décrypte toute la recette. La grossièreté avec les finesses théologiques, la farce avec la science médicale, le savant avec le populaire, les fantasmagories paysannes avec l'érudition linguistique, le plus vulgaire avec le plus sophistiqué. Il faudrait tout savoir pour comprendre Rabelais, et si l'on savait tout, il faudrait encore s'interroger, comme il le fait, sur les bienfaits et les méfaits du savoir.

Il n'y a qu'une période de l'histoire européenne qu'on qualifie du beau nom de Renaissance. Comme si le monde, après des siècles d'endormissement, avant des siècles de vieillissement, avait connu, pendant quelques décennies, l'illusion d'être enfin lui-même, de coïncider avec son humanité. Rabelais est comme la cristallisation de ces années de jouvence, de cette fulgurante explosion, de cette recréation de l'univers. Il joue à Dieu. Il invente un langage fait de toutes les langues anciennes et présentes de l'Europe. Il ne retranche jamais, il rassemble, il ajoute, il amplifie. Il dit tout ce qu'on avait soigneusement refoulé, le corps au même titre que l'âme, le visible autant que l'invisible, les doutes comme la foi. Il est ivre, en effet, de tout ce qu'il sait et de tout ce qu'il imagine qu'on saura un jour. Ivre de bonheur et de liberté, mais ivre de rage aussi devant tous les obstacles, toutes les forces de mort qui s'opposent à cette renaissance.

Et il n'est pas facile d'interpréter tous les propos d'un homme ivre.

Depuis quatre siècles, on s'y emploie. Des milliers de volumes et d'études ont été consacrés aux quatre Livres de Rabelais. On a voulu plus modestement donner ici quelques pistes, moins pour aider à la lecture de ces gloses, souvent utiles, parfois passionnantes, que pour inciter à oser. Oser pénétrer et se perdre dans cette forêt dense et sans limite. Oser se placer sous le pouvoir du plus despotique des tyrans et du plus anarchique des libérateurs : le rire.

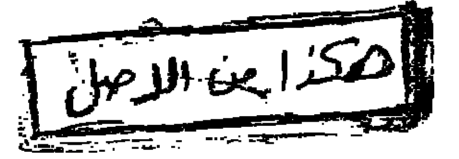
Pierre Lepape

Notre dossier

INVITÉS ITALIENS

L'Italie est l'invitée d'honneur, cette année, du Salon du livre. « Le Monde des livres » a enquêté à Rome et présente les plus récentes publications.

pages IX à XIII



SALON DU LIVRE

LA LEÇON DE RABELAIS


ROGER-VIOLLET

Les yeux et les oreilles

Avec sa volonté forcenée d'une ouverture au monde, Rabelais s'inscrit dans l'immense bouillonnement de la Renaissance

« Que nuit de toujours savoir et toujours apprendre, fût-ce d'un pot, d'une guedoufle, d'une moufle, d'une pantoufle ? » A Epistémon qui hésite à aller consulter la sibylle de Panzoust, soupçonnée d'être un suppôt du diable, Pantagruel réplique par ce plaisant éloge de la curiosité. La nature elle-même semble en établir la légitimité ; *« non sans cause »*, dit le Géant, elle nous a fait les oreilles toujours ouvertes, *« n'y apposant porte ni clôture aucune »*, alors que nos yeux, eux, peuvent se fermer au monde. Les yeux sont assurément l'une des voies du savoir : Pantagruel est dit *« amateur de pérégrinité et désirant toujours voir et toujours apprendre »*. Mais, dans cette quête, les oreilles semblent bien l'emporter. Ce n'est peut-être pas sans raison que Gargantua a choisi, pour venir au monde, de sortir par l'oreille de sa mère. Et Frère Jean, qui n'est guère avide d'accroître son savoir, soutient qu'il n'étudie jamais de peur des oreillons, des *« auripeaux »*. Nous sommes ainsi faits pour que *« tous jours, toutes nuits, continuellement, puissions ouïr, et par ouïe perpétuellement apprendre »*.

Les oreilles grandes ouvertes, attentif à tous les savoirs, Rabelais est un témoin actif de la culture de son temps. Il en a l'ampleur et brasse avec aisance théologie, droit et médecine, comme il accueille des savoirs plus secrets ou qui n'accèdent guère à l'expression écrite : on sait quel document exceptionnel est son œuvre pour les historiens de la culture populaire. De la culture de son temps, il a aussi l'ambition ; il est l'un des premiers à introduire en français le mot « encyclopédie » – et il ne lui donne pas le sens mou auquel nous sommes accoutumés : l'encyclopédie, pour lui, ne consiste pas à savoir tout de tout, mais bien à disposer d'un savoir attentif à sa propre cohérence, essentiellement soucieux d'apercevoir les connexions des disciplines. Pour traduire ce mot qui est encore un néologisme, du Bellay parle du *« rond des sciences »*, et Guillaume Budé forge le bizarre équivalent d'*« érudition circulaire »*. C'est bien ainsi que Rabelais l'entend : Gargantua invite par exemple son fils à apprendre les plus beaux textes du droit civil en les confrontant avec la philosophie.

Revenir à l'authenticité

Rabelais témoigne encore de la culture de son temps quand il en recommande la méthode principale, qui porte le beau nom de « philologie » : il faut revenir aux textes rendus autant que possible à leur authenticité et débarrassés des gloses qui les chargent et les souillent, à la façon – cette rude image est de Pantagruel – d'une *« belle robe d'or triomphante et précieuse à merveille »* qui serait *« bordée de merde »*. Cette méthode consiste aussi à conjoindre sans cesse les mots et les choses, les *verba* et les *res*. Pantagruel n'étudiera pas seulement Plutarque et Platon, mais aussi Pausanias et Athénée, ces antiquaires si soigneux de consigner les choses et de nous en transmettre l'épaisseur : la philologie est tout le contraire de la logophilie, qui aime les mots pour eux-mêmes.

Comme les novateurs de son époque, Rabelais croit à l'éducation, mais, comme eux aussi, il ne la conçoit que comme une sorte de va-et-vient entre l'observation du monde et le témoignage des livres, et ceux-ci ont assez d'importance pour que, pendant les repas, on s'informe de la qualité des aliments dont on se nourrit en se reportant aux grands auteurs qui en ont traité, au point, pour en être plus assuré, de les faire apporter à table. Le savoir des autres est appelé à guider et à contrôler l'expérience ; les oreilles sont appelées à guider et à contrôler le témoignage des yeux.

Ni les yeux ni les oreilles ne suffisent séparément à fonder le savoir ; pour l'établir, leur collaboration est nécessaire. Epistémon, entrant dans la chaumine de la sibylle de Panzoust, a tort de s'assurer, au vu de sa seule apparence, qu'elle est une vraie sibylle. Mais ceux qui se contentent d'ouïr ont également tort : Ouï-dire, qui tient *« école de témoignerie »*, est *« aveugle et paralytique des jambes »* ; il ne se soucie ni de regarder ni d'aller sur place et se contente de ragots et de rumeurs. La bibliothèque doit s'ouvrir sur le monde, le monde entrer dans la bibliothèque : ainsi va le savoir de la Renaissance.

Ce savoir qui fait la part si belle aux Anciens est tout entier tourné vers la modernité : la vérité est fille du temps, nous ne sommes pas condamnés à la pure répétition. C'est la conviction des hommes de la Renaissance : parmi bien d'autres, Ambroise Paré l'affirme au début de son œuvre, comme, de son côté, le cosmographe André Thevet. C'est aussi la leçon de l'oracle Bacbuc : *« Vos philosophes, qui se complaignent que toutes choses ont été par les anciens écrites, que rien ne leur est laissé de nouveau à inventer, ont tort trop évident. »* Et Rabelais, dans la généalogie de Pantagruel, s'amuse à parodier ceux qui, tout entiers tournés vers le passé, voudraient que toutes les inventions remontent à la plus haute Antiquité. Parmi ses lointains ancêtres, le Géant compte Gemmagog, *« qui fut inventeur les souliers à poulaine »*, Morguan, qui *« premier de ce monde joua aux dés avec ses besicles »*, et Happemousche, *« qui premier inventa de fumer les langues de bœuf à la cheminée, car auparavant le monde les saloit comme on fait les jambons »*.

En ce XVI[e] siècle qu'on a justement défini comme le siècle des ingénieurs, la modernité, c'est aussi le développement des techniques. Rabelais a perçu cette nouveauté. L'épisode de Messere Gaster, au *Quart Livre*, n'est pas tant l'expression d'une philosophie *« matérialiste »* qui placerait dans la satisfaction des besoins et des désirs de l'homme le ressort de son ingéniosité qu'une alerte méditation sur l'esprit humain qui, confronté au manque et à la pénurie, trouve dans son ingéniosité les arts aptes à aménager la nature, à apprivoiser ses forces latentes. Ingéniosité si grande que les hommes, ayant inventé l'agriculture, puis le commerce, puis, pour les défendre, l'art militaire, ne se trouvent pas démunis quand leurs ennemis s'avisent de retourner celui-ci contre eux, et découvrent la manière de forcer les boulets de canon à rebrousser chemin et à revenir à l'envoyeur ! Il y a un Léonard de Vinci en Rabelais. Il n'a évidemment pas manqué de célébrer l'art de l'imprimerie comme ses contemporains éclairés. Et il devance beaucoup d'entre eux dans la perception des changements profonds que ne manquera pas de provoquer la découverte des terres nouvelles.

Ce sens de la modernité, l'usage résolu de la langue française en témoigne. Il est significatif de voir un ardent amateur de l'Antiquité jeter le discrédit sur les *« rapetasseurs de vieilles ferrailles latines »*, les *« revendeurs de vieux mots latins tout moisis et incertains »* et soutenir que *« notre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et à mépriser qu'ils l'estiment »*. Tout le monde se souvient de l'épisode de l'écolier limousin qui ne veut parler qu'un indigeste et prétentieux franco-latin et dédaigne *« l'usance commune de parler »*. Mais, à la différence des faux modernes qui ne méprisent que parce qu'ils ne savent pas, Rabelais plaide pour *« notre langue gallique »* parce qu'il est également chez lui dans l'antiquaille.

L'éducation des sphincters

Ce dynamisme d'un savoir tourné vers la modernité, vers les tâches du monde d'aujourd'hui, d'un savoir qui hérite pour transmettre, innerve l'œuvre de Rabelais. C'est lui qui permet de faire du petit Gargantua cet être apte à commander que révélera la guerre picrocholine. Pourtant sa nature ne l'y disposait guère ; né flegmatique, il semblait destiné, comme dit un médecin du temps, à se suffire d'un lit et d'une marmite. Sa petite enfance le fait voir livré aux manifestations de son naturel, fiantant, pissant, rendant sa gorge, rotant, éternuant et se morvant en archidiacre, peu pressé de quitter le lit et avide de gagner la table.

Voilà l'être qu'une éducation bien conduite va changer en bon roi. Ce n'aura pas été sans peine, et son père ne commence à placer en lui des espérances que lorsque l'enfant l'entretient des diverses méthodes qu'il a essayées pour mieux se torcher le cul. L'éducation d'un flegmatique commence par le contrôle des sphincters. D'autres progrès, certes, seront nécessaires. Quand le petit Gargantua, d'abord éduqué par des précepteurs sophistes, c'est-à-dire des représentants de l'âge gothique, de la culture gothique, est confronté au jeune Epistémon, fruit de la culture nouvelle, il ne sait répliquer à un discours parfaitement dominé qu'en se cachant la tête dans son bonnet et en pleurant comme une vache : *« Et ne fut possible de tirer de lui une parole, non plus qu'un pet d'un âne mort. »*

Etre orateur, maîtriser la parole : voilà le signe d'une bonne éducation, d'un accès réussi au métier d'homme. Cet idéal d'humanité regarde l'esprit et le corps ensemble : parler, ce n'est pas seulement dire, c'est aussi pouvoir communiquer par tout son être, savoir associer son corps à l'acte de parole, car il y a, disait déjà Quintilien, une sorte d'éloquence du corps. Conception charnelle du langage dont tout lecteur de Rabelais qui a de l'oreille sent qu'elle est consubstantielle à son écriture. Etudiant à Montpellier, Rabelais a participé à la représentation d'une comédie. Chacun de ses livres s'ouvre par un prologue, terme emprunté au théâtre. Le langage ne se dit pas seulement, il se joue. Cela parce que la culture n'est pas de l'ordre de l'avoir, mais de l'ordre de l'être. *« Deviens ce que tu es »*, recommandait Erasme : la culture bien comprise en est le moyen.

Rabelais – et c'est là une conviction profonde de l'humanisme tout entier – suggère, en effet, qu'il peut y avoir mauvais usage de la connaissance. Dans ce magnifique éloge de la culture nouvelle qu'est la célèbre lettre de Gargantua à son fils, il vaut la peine de relever ces mots révélateurs : *« Je vois les brigands, les bourreaux, les aventuriers, les palefreniers de maintenant, plus doctes que les docteurs et les prêcheurs de mon temps. »*

En certaines mains, la culture peut se pervertir. Si le jeune Epistémon illustre les vertus de la rhétorique, instrument de la maîtrise de la parole, d'autres peuvent la mettre au service de leur appétit de tromper ou de se tromper. Le séduisant Panurge est là pour l'attester. Conduit par son désir, amoureux de soi, il est toujours en quête d'argent et prétend que l'univers est régi par les emprunts et les dettes et qu'il ne fait que se conformer à l'ordre universel. Son interlocuteur Pantagruel ne se refuse pas au plaisir d'ouïr son beau discours, mais préférerait assurément que Panurge, au lieu de le donner pour justification de sa conduite, ne l'eût prononcé que par manière de jeu.

TUDOR BANUS

C'est encore Panurge qui, prêt à aller prendre conseil de la fameuse Sibylle, assure que les plus grands personnages se sont bien trouvés d'avoir recueilli les avis des femmes. Et il cite Pythagore, Socrate, Empédocle et *« notre maître Ortuinus »*, espérant sans doute que le souvenir de la célèbre Diotime, à qui Socrate devait une partie de sa sagesse, fera oublier que le théologien Ortuinus passait pour avoir engrossé une servante – originale façon de progresser dans la sagesse grâce aux femmes. L'érudition aussi peut être mise au service d'un certain terrorisme intellectuel.

Références érudites

Humaniste, Rabelais multiplie dans son œuvre les références érudites. Certaines pages, comme au *Tiers Livre* la consultation du juge Bridoye, en sont presque illisibles. Le lecteur d'aujourd'hui les regarde avec respect, déconcerté par ce déferlement. Il ne lui reste, pour en rendre compte, qu'à louer globalement la science de Maître François, bon représentant de « l'esprit » de la Renaissance et de sa boulimie intellectuelle, ou, à l'inverse, à soupçonner Rabelais de parodier un travers de son temps. C'est aller trop vite en besogne.

Le rire de Rabelais n'épargne pas l'érudition, sans pourtant qu'il ne faille y voir que dérision. Rire de connivence quand la référence érudite est comme un signe adressé à la complicité du lecteur qui partage le même savoir : l'Europe culturelle, c'est aussi ce sentiment, très fort chez les humanistes, de former une communauté – supranationale, dirions-nous –, qui, constituée dans et par une commune passion pour les lettres antiques, fondement de l'identité européenne, a conscience de ce que la diversité de ses intérêts répond à de mêmes enjeux. Rire d'espièglerie, quand la référence érudite, plus ou moins truquée, concourt à resserrer cette complicité, mais signale aussi qu'on n'est pas prisonnier du savoir, mais capable de jouer avec lui.

Mais ce n'est pas assez dire. L'examen de l'épisode de Bridoye suggère une troisième voie, qui pourrait bien être la principale. Bridoye est un juge actif, affairé même, qui ne se détermine qu'en respectant scrupuleusement les formes juridiques, qu'en vérifiant sans cesse la conformité de ses choix avec les textes de droit ; mais, au moment de prononcer la sentence, il s'en remet au sort des dés ! Tout se passe comme si, après avoir multiplié les actes de la procédure selon les règles les mieux reçues du droit, il estimait que juger est un acte suprême qui requiert l'aide et l'assistance du ciel et que toute son activité préalable, à laquelle certes il avait le devoir de s'adonner, n'était que l'expression de sa bonne volonté. Extraordinaire apologue de la nécessité et, pourtant, du néant de l'érudition. Toute la culture de la Renaissance est là : la quête ardente du savoir se résout finalement en cet idéal auquel, dans la tradition de la docte ignorance, Lefèvre d'Etaples a donné le nom d'*« ignorance sacrée »*.

L'aptitude à rire de tout

Cette attitude s'exprime dans la critique véhémentement moqueuse des théologiens, des scolastiques, et de leurs *« subtiles niaiseries »*, pour parler comme Erasme. Nulle part on ne les a raillés avec plus de verve que dans le discours que prononce Maître Janotus de Bragmardo pour obtenir restitution des cloches de Notre-Dame ; il faut l'entendre vanter *« la substantifique qualité de la complexion élémentaire qui est intronifiquée en la terrestréité de leur nature quidditative »*, ou bâtir ce beau raisonnement : *« Omnis clocha clochabilis in clocherio clochando clochans, clochativo clochare facit clochabiliter clochantes. »* Dans la parodie burlesque du latin savant, Molière n'a pas fait mieux.

La scolastique ne s'est jamais tout à fait relevée de tels sarcasmes. Sarcasmes injustes, assurément. Mais il serait également injuste de ne pas voir dans ces partis pris, dans ces dérisions, le sentiment qui anime toute la Renaissance : la certitude de vivre un âge nouveau, de réinventer la culture, de définir une nouvelle manière de penser, de parler, d'être au monde. Cette certitude est source de gaieté, et les personnages de Rabelais sont gais : c'est la gaieté, l'aptitude à rire de tout, qui sauve ceux-là mêmes que son œuvre tourne en dérision, pour peu que leur rire ne les épargne pas. Janotus lui-même s'associe à l'immense éclat de rire qui accueille sa harangue, et l'amour de soi qui conduit Panurge ne l'empêche pas de savoir souvent garder quelque distance avec soi, rire de soi. Pour être sage, il faut savoir être fou.

Dans les temps de désenchantement et de crise – et Dieu sait si la Renaissance a connu de profondes crises, dont la plus apparente est l'éclatement de la chrétienté millénaire –, il n'est pas sans fruit de prêter l'oreille à l'optimisme vigilant dont témoigne l'œuvre de Rabelais. Né au soir du XV[e] siècle, il ignore la mélancolie des fins de siècle.

Jean Céard

▶ Président honoraire de la Société française des seiziémistes, Jean Céard est professeur à l'université Paris-X-Nanterre. Il est notamment l'auteur de *la Nature et les prodiges. L'insolite au XVI[e] siècle* (Droz, Genève). Il est coéditeur des *Œuvres complètes* de Ronsard dans la « *Bibliothèque de la Pléiade* ».

SALON DU LIVRE

LA LEÇON DE RABELAIS



Des mondes mêlés

Fut-il un « écrivain-peuple » ou un érudit qui reconstruisit un langage populaire ?

Quelle impressionnante sélection d'ouvrages auraient pu établir les censeurs de la Sorbonne, en l'an de grâce 1553 ! Les *Tragédies* de Sophocle et les *Histoires* d'Hérodote dans leur version grecque. Deux éditions lyonnaises du Nouveau Testament en langue française, fleurant les hérésies des calvinistes genevois. Plusieurs *Farces nouvelles* où des maris et des femmes, des couturiers et des savetiers commettent toutes sortes de sottises. Sans parler des *Œuvres* de François Rabelais, *contenans la vie, faicts et dicts heroïques de Gargantua, et de son filz Pantagruel !*

En réalité, seuls les livres de Rabelais et les Nouveaux Testaments figuraient parmi la liste des textes effectivement prohibés par la faculté de théologie. Mais toutes ces publications n'en fournissent pas moins des indications essentielles sur les connaissances et références culturelles des populations du XVI[e] siècle : car on y trouve aussi bien des textes grecs, accessibles seulement à un petit nombre d'érudits parmi lesquels les femmes se comptaient sur les doigts de la main, que des farces qui pouvaient être lues à haute voix dans les tavernes ou jouées dans les rues des cités. Et au-delà de ce matériel imprimé existait tout un petit monde besogneux qui ne s'éduquait qu'en écoutant des contes, en méditant des proverbes ou en admirant des images.

Les historiens ont abordé ce matériel culturel si varié sous des angles très divers. Certains ont souligné que les lettrés et les paysans étaient séparés par un véritable abîme : non seulement, en effet, ces groupes sociaux ne parlaient pas les mêmes langages, mais leurs catégories mentales elles-mêmes étaient foncièrement différentes, au point que la principale interaction culturelle de ces deux groupes au début des temps modernes peut être tout à fait décrite en termes de suppression de l'un par l'autre. D'autres historiens, qui se sont focalisés sur les échanges d'informations entre les milieux populaires et savants, ont observé pour leur part que les motifs, valeurs et pratiques circulaient dans l'ensemble de la société en suivant une voie tantôt montante, tantôt descendante.

La première de ces approches historiques insiste sur la « connaissance de l'autre », le conflit et la répression, tandis que la seconde met en relief des processus de circulation et d'adaptation. Auquel de ces tableaux du passé la figure de Rabelais fut-elle référée ?

Le XIX[e] siècle, on le sait, construisit un Rabelais « populaire » qu'il dépeignit comme une sorte de joyeux drille, amateur de vins fins et bonne chère – avide, donc, de ces réjouissances que Calvin avait condamnées trois siècles plus tôt en les tenant pour « ordures et vilenies ».

Un point de vue réducteur

Loin s'en faut, objectèrent par la suite d'autres spécialistes, il existe bien un Rabelais sérieux, dont l'intention est de promouvoir des réformes importantes... Pour Abel Lefranc, critique du début du XX[e] siècle, Rabelais fut ainsi un athée qui dissimula son rationalisme radical sous une façade plaisante ; alors que Lucien Febvre, dans les années 40, le décrivit plutôt *comme un humaniste chrétien*, attaché aux généreuses idées de la Réforme érasmienne – car, aux yeux de ce grand historien, les catégories fondamentale, du XVI[e] siècle, en termes de compréhension du temps, de l'espace ou des rapports de cause à effet, rendaient l'athéisme impensable. Mais, qu'il fût athée ou chrétien, le Rabelais de ces professeurs n'en appartenait pas moins au monde des érudits.

Cependant, alors que Febvre terminait la rédaction de sa *Religion de Rabelais* (tâche qu'il avait entreprise, selon ses propres termes, « *comme un acte de foi dans les destins du libre esprit* ») dans la France occupée, Mikhail Bakhtine, en dépit des pressions tyranniques de l'Etat soviétique, acheva en Russie sa célèbre thèse de doctorat consacrée au « populisme » de Rabelais. Pour Bakhtine, l'auteur de Pantagruel était profondément enraciné dans la culture populaire : son langage faisait écho à celui des marchés ; ses métaphores corporelles étaient celles-là mêmes qu'employaient les couches les plus basses de la société ; son mode de narration, parodique et carnavalesque, défiait les structures autoritaires et contestait les doctrines établies à chaque tournant de l'action.

Se pourrait-il donc que Rabelais juxtapose des aspects à la fois « savants » et « populaires » ? Certains spécialistes contemporains de son œuvre ne *sont pas de cet avis. Ils estiment* que les traits comiques de cet écrivain se servent, parfois en les *tournant en dérision*, des classiques latins et chrétiens et ridiculisent les querelles entre érudits, mais ne s'expliquent en aucun cas par ce qu'il avait pu voir ou *entendre dans les rues*. Or ce point de vue me semble terriblement réducteur : non seulement il ne rend pas justice aux capacités d'observation de Rabelais et sous-estime son aptitude géniale à créer un monde original en brassant des références multiples, mais il minimise la portée et les enjeux sociaux de sa critique comique.

L'état et la position de Rabelais lui permirent assurément d'écouter des discours multiples et de s'adresser à des interlocuteurs très divers. En tant que diplômé de la faculté de médecine, par exemple, il commenta les œuvres grecques d'Hippocrate et de Galien ; puis, comme médecin qui exerça à l'hôtel-Dieu de Lyon, il donna des cours d'anatomie devant des chirurgiens-barbiers, soigna la foule des artisans et gagne-deniers qui croupissaient sur les lits de cet hôpital, et bavarda avec les prostituées repentantes qui dispensaient des soins aux malades.

Les dimensions de la culture de Rabelais sont très bien illustrées par le regard qu'il porte sur les dons et transactions. Au XVI[e] siècle, en effet, maints biens et services circulaient grâce au triptyque don/gratitude/obligation, et l'utilité comme les dangers de ces mécanismes étaient connus à tous les échelons de la société française : en témoignent non seulement des proverbes (« *de main vuyde, vuydes prieres* »), mais aussi les arguments échangés par les partisans et opposants des nouveaux systèmes d'assistance sociale élaborés par les municipalités (qui voulaient proscrire la charité et centraliser les aumônes), ainsi que les nombreux débats ouverts à la même époque pour déterminer si les œuvres charitables aidaient ou non les chrétiens à gagner leur salut.

Lire la suite page IV

« Gens sçavants et studieux »

Il n'était pas évident pour ses contemporains de le comprendre. On le lisait pourtant, on le piratait même

Rabelais, dit-on, est difficile à lire. Il l'a toujours été, mais on le lisait quand même ! On piratait ses livres, on l'imitait, on faisait passer sous son nom des ouvrages inférieurs. De grands patrons se présentaient pour le protéger. Après sa mort, ses œuvres furent condamnées par l'église réformée de Genève et par le très catholique concile de Trente, qui, le trouvant trop gallican, trop luthérien, le rangea parmi les « *hérétiques de la première classe* ». A cause de cela, de nombreux éditeurs clandestins rivalisaient pour le publier. Les gallicans royalistes et les luthériens l'appréciaient ; les anglicans se délectaient à lire un auteur à la fois catholique et moqueur de la papauté. Des exemplaires de Rabelais se trouvaient dans des bibliothèques de couvents, de monarques, de grands seigneurs, bien au-delà de la France.

Le poète romain Horace note que, si un auteur est à classer dans la plus haute catégorie, il doit combiner le « *doux* » et l'« *utile* » (la bonne moralité). Joachim du Bellay parlera justement de « *l'utile doux Rabelais* ». Deux rois octroient à Rabelais deux « Privilèges » exceptionnellement élogieux qui reprennent la formule horatienne. Pour François I[er], les « *deux volumes des faictz et dictz héroïques de Pantagruel* » déjà parus étaient « *non moins utiles que délectables* ». Henri II, agissant après la publication du *Tiers Livre* et embrassant tous les ouvrages de son « *cher et bien aymé Maistre Françoys Rabelais, docteur en Médicine* », parle de ses livres « *en grec, latin, français et thuscan* » et, surtout, de « *certains volumes de Pantagruel non moins utiles que délectables* ». Il protège d'avance les livres que Rabelais « *délibère de nouvel mettre en lumière* ».

Pourquoi cette extraordinaire indulgence ?

François I[er] nous le dit : ceux qui – avant les exigences philosophiques du *Tiers Livre*, rappelons-le – suppliaient Rabelais de continuer à écrire et leur monarque de lui octroyer son privilège n'étaient pas n'importe qui : il s'agissait des « *gens sçavants et studieux* » de son royaume. Pour ces gens éduqués avec toute la rigueur de la Renaissance, Rabelais, par ses deux premiers volumes, avait déjà accédé au rang des immortels.

Cela est d'autant plus vrai pour le *Tiers Livre* (1546) et le *Quart Livre* (1552), avec leur profondeur et leurs horizons plus larges.

Rabelais est un artiste très conscient de son art, très conscient aussi qu'il a des idées à propager. On ressent sa joie d'artiste lorsqu'on lit l'épître liminaire du *Quart Livre* adressée au cardinal Odet de Châtillon, l'aîné des frères Coligny : grâce à lui, son Hercule chrétien gaulois, il peut se remettre à écrire ses « *follastries joyeulses* » et – enfin – dire toute sa pensée.

Rabelais est si « *doux* » – si agréable à lire –, si rempli de joie et de sagesse, que l'on espère que ses lecteurs contemporains ont été nombreux et capables de le savourer. Mais s'ils voulaient le comprendre, il leur fallait un sens du comique et une certaine connaissance des mondes de ses idées.

La première allusion que nous avons à *Pantagruel* date de 1535 : elle paraît dans un livre médical contenant un discours latin prononcé, devant la faculté de médecine à Nantes, par un confrère, minime italien. Il était passé par Montpellier ; dans son discours, il critique un gigantesque clystère prescrit à Nantes par un charlatan. Son discours suppose que les professeurs de Nantes connaissaient et appréciaient *Pantagruel*.

La reine Marguerite de Navarre comprenait certainement Rabelais, elle qui alliait l'érudition, l'humour et le platonisme à l'évangélisme. Rabelais vint-il à son attention quand les censeurs de la Sorbonne mirent son *Miroir de l'âme pécheresse* dans le même lot de livres à condamner que *Pantagruel* et un ouvrage d'un génie bien périssable, *la Forêt des cons* ?

L'épître à Odet de Châtillon nous apprend que François I[er], averti qu'on accusait Rabelais d'hérésie, fit venir le meilleur « *anagnoste* » (lecteur) du royaume, l'évêque érasmien de Mâcon, non pas pour lui demander son avis, mais pour qu'il lui lût Rabelais. Il entendait juger lui-même (il n'y a pas un seul mot dans Rabelais qu'un érudit évêque n'osât lire devant la cour !). Dans le *Quart Livre*, le roi Gargantua envoie à son fils princier « *quelques livres joyeux* ». Pantagruel ne les emporte pas dans sa cabine : il les « *fist lire par Epistémon* ». Or Epistémon porte un nom grec qui veut dire « *sage* » et « *savant* ».

François I[er] et Henri II n'avaient pas la culture nécessaire pour comprendre tel ou tel passage de *Gargantua*. Pour lire – même sans les comprendre – les abréviations des textes légaux qui émaillent le *Tiers Livre*, il faut une certaine connaissance du droit. On peut supposer que l'évêque de Mâcon, comme d'autres lecteurs, glosait sur les textes qu'il lisait : « *Votre majesté aurait remarqué qu'on se moque ici des Sorbonagres qui, se contentant de la Vulgate latine – qu'ils interprètent stupidement, – se trompent sur la nature de la foi exposée par la « vérité grecque » de l'épître aux Hébreux* » ou « *Ici, Sire, il y a des allusions à Platon, à saint Paul* ». De telles gloses auraient joué le rôle de nos notes au bas des pages.

« Combien profond... »

Rabelais suppose souvent chez son public une connaissance de la médecine, du droit, de la linguistique, de la philosophie, de la théologie, de la Bible en latin et en grec. A l'aide d'une lecture discrètement expliquée, même ceux qui n'avaient fait que des études élémentaires et qui, comme Shakespeare, avaient « *peu de latin et moins de grec* » auraient pu être guidés à travers les parties les plus érudites de Rabelais. Mais il fallait que quelqu'un eût une large culture, sinon les auditeurs, au moins « *l'anagnoste* ». Peut-on apprécier pleinement la satire amusée de la « *Librairie* » de Saint-Victor, avec sa longue liste de titres amusants, si on ne sait pas du tout le latin et si l'on n'a donc aucune idée des titres des livres qui sont en vente à Paris ou à Lyon ? Rabelais ne fait pas de concessions au lecteur solitaire peu instruit, qui aurait dû sauter des pages, se contentant de celles, d'ailleurs assez nombreuses, où le rire et la narration sont moins exigeants.

Gargantua se prête, certes, à une lecture expliquée ; le *Tiers Livre*, moins. Rabelais admet qu'il n'y avait pas assez versé du « *vin* » de la simple comédie : « *Plus dictes que le vin du* Tiers Livre *a esté à vostre goust et qu'il est bon. Vray est qu'il y en avait peu, et ne vous plaist ce que l'on dist communément,* un peu et du bon. »

Le *Tiers Livre* (1546) doit beaucoup au *Prométhée* de Lucien (auteur moqueur qui a eu l'honneur d'avoir des ouvrages traduits en latin par Erasme, Mélanchthon, Thomas More... et Rabelais). Comme son modèle, le *Tiers Livre* allie ensemble deux genres disparates : comédie satirique et dialogue philosophique. Même expliqué par l'évêque de Mâcon, il aurait posé de nombreux obstacles au commun des lecteurs. Toutefois, les spectateurs de Molière le connaissaient.

Le *Quart Livre* (1552) retrouve un style beaucoup plus accessible. A Ferrare, Rabelais avait découvert Celio Calcagnini, qui lui avait appris à concevoir son nouveau livre comme des *mythologies pantagruéliques*. Il a aussi découvert le *Cratyle* de Platon et les auteurs comiques grecs, qui le mènent – à travers de joyeuses pages aisément compréhensibles – à faire de profondes distinctions entre les « *sons* » – comme *ha ha ha* ou *bou bou bou* –, qui témoignent d'émotions, les « *mots* », dont on peut se servir pour mentir, certains noms propres, dont l'étymologie révèle des vérités cachées, et ces rares « *paroles* » qui, dégoutant du « *Manoir de Vérité* » où se trouvent les « *Idées* » de Platon, accordent aux hommes « *la manne céleste de bonne doctrine* » (des vérités sûres dans tous les domaines d'étude). Mais pour apprécier la portée et la profondeur de ces pages, il faut que quelqu'un identifie – sans que Rabelais l'aide – une réminiscence des dernières lignes du *Cratyle* et, plus important encore, la fin de saint Matthieu en latin : « *Je serai avec vous jusques à la consummation du siècle* », dernières paroles sur terre du Verbe incarné...

Calvin comprenait et détestait Rabelais, qui se moquait de sa conception de la prédestination des élus. Mais son successeur, Théodore de Bèze, excellent poète érotique, lisait Rabelais avec émerveillement : « *Combien profond doit-il être lorsqu'il est sérieux, s'il est si profond quand il plaisante !* »

Les « *gens sçavants et studieux* » du royaume ne se trompaient pas.

Michael A. Screech

▶ ***Spécialiste du XVI[e] siècle et* notamment de Rabelais, Michael Screech, professeur à l'université d'Oxford, a publié de nombreux livres, dont un essai biographique, *Rabelais* (traduit de l'anglais par Anne-Marie de Kisch, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1992).**

SALON DU LIVRE

LA LEÇON DE RABELAIS



Suite de la page III

Or les romans de Rabelais constituent une véritable étude ethnographique de la coutume de l'offrande, telle qu'elle était pratiquée dans la France du XVIe siècle – des moments et des lieux qui convenaient, des mobiles licites, des attentes autorisées, etc. Considérons, par exemple, le thème de la « bienvenue » due à l'arrivant : Gargantua, redoutant que les Parisiens ne se montrent trop importuns, les accueille en les arrosant d'un gigantesque flot d'urine qui noie maints membres de l'assistance. Ou encore, le motif du cadeau de départ : « une dame de Paris » courtisée pendant un temps par Pantagruel lui fait parvenir un anneau d'or orné d'un faux diamant sur lequel sont gravées, en caractères hébraïques, les dernières paroles du Christ (« *Pourquoi m'as-tu abandonné ?* »)

Il existait, en outre, des services pour lesquels il eût été insultant de payer, et qui ne pouvaient être acquis qu'en faisant un don. Dans le *Tiers livre*, Panurge demande s'il doit ou non se marier à une sibylle, à un poète, un astrologue, un théologien, un médecin et à d'autres personnes encore ; et, presque chaque fois, il présente ses cadeaux avant même de poser sa question : il offre ainsi de la nourriture (« *Six langues de bœuf fumées* »), des épées, des vêtements, de l'argent ou d'autres objets plus inattendus (« *Une verge d'or bien belle, en laquelle estoit une crapaudine de Beusse magnifiquement enchassée* »). Or ces cadeaux de Panurge renvoient aussi bien aux antiques présents d'Homère qu'aux lapins et aux œufs que les paysans avaient l'habitude de déposer sur la table des hommes de loi qu'ils venaient consulter.

De même que le don avait ses bons et mauvais usages : quand il remet des pierres précieuses et des boules d'or aux conseillers de Panurge, Pantagruel le fait comme il se doit à la fin d'un bon dîner et n'oublie pas de les remercier chaudement : alors que Panurge, espérant séduire « *une des grandes dames de Paris* », lui promet inélégamment des rosaires et des velours ou satins de prix en lui révélant le coût de toutes ces merveilles – qu'en fait il ne compte pas du tout payer de ses deniers, ayant précédemment volé le chapelet de cette femme pour le mettre en gage – si bien que, même quand il se décidera finalement à offrir son pénis à ladite dame après moult déconvenues, Panurge exprimera son mercantilisme foncier en lui disant : « *C'est chose qui ne vous coustera rien* » ! Comme François Rigolot l'a montré si brillamment, cet épisode et la revanche humiliante que Panurge prendrait ultérieurement sur cette grande dame peuvent être vus comme une sorte de répétition de la tentation et de la passion du Christ, mais ils font aussi pendant aux artifices et menteries de la séduction féminine.

Mais les obligations crées par les dons n'étaient pas toujours légères à assumer, de même que les donateurs n'étaient pas toujours aussi généreux qu'ils le paraissaient. Rabelais raconte ainsi comment certains cadeaux pouvaient très mal tourner : les plus coupables, à ses yeux, étaient les juges, qui lorgnaient avec une avidité insatiable les oboles librement consenties en des prébandes obligatoires qui constituaient de véritables pots-de-vin. Et il écrivit malicieusement que des gredins de cet acabit se privaient du plaisir de lire ses histoires gigantales : car, gorgés comme ils l'étaient des venaisons de leurs plaideurs, ils n'avaient plus de place pour la vinique substance de son *Tiers livre*. Il loua, au contraire, la sagesse de Perrin Dendin, « *homme honorable, bon laboureur* » qui arbitra plus de litiges, dans sa campagne poitevine, que toutes les cours réunies du pays : Dendin attendait simplement que toutes les parties en présence soient lasses de se disputer et à court d'argent, après quoi il les réconciliait en les faisant trinquer ensemble à l'occasion d'un banquet, au cours d'un repas de noce ou dans une taverne – c'est-à-dire dans un cadre convivial qui se prêtait par excellence aux dons et transactions.

Rabelais essaya d'inscrire sa propre fiction dans le contexte d'une convivialité similaire en l'assimilant d'abord à un festin dendinesque, puis en la comparant à l'un des banquets de Pantagruel. Ses deux premiers livres, *Pantagruel* et *Gargantua*, furent publiés sous des pseudonymes facétieux et sans dédicace : cette disposition leur conféra l'allure de ces textes traditionnels auxquels d'autant plus d'autorité était prêtée qu'ils semblaient n'appartenir à personne. Et cette image perdura : la Sorbonne continua à classer *Gargantua* et *Pantagruel* parmi les « *livres français proscrits dont l'auteur est incertain* » bien après que les docteurs en théologie eurent appris qui les avaient rédigés.

Messages voilés

En 1522, s'appropriant enfin son œuvre, Rabelais publia le *Quart livre* sous son nom véritable et dédicaça ce texte au cardinal de Châtillon, protecteur attitré des humanistes chrétiens. Cette décision lui fut utile lorsque la Sorbonne condamna ce nouvel écrit, puisque le roi Henri II décréta que l'ouvrage n'était pas pour autant interdit de vente : et le *Quart livre* fut donc diffusé à la fois en tant que livre de Rabelais offert à un puissant mécène, et ensemble d'histoires narrées par un auteur qui les recommande à tous les gens de bien désireux de lui prêter l'oreille en buvant force coupes de vin.

Ce mélange d'intentions affirmées et de messages voilés nous ramène aux deux modèles d'interprétation historique que j'évoquais au début de cet article : Rabelais ne cadre vraiment ni avec la première, ni avec la seconde de ces approches. Car, d'une part, il ne peut être rangé ni du côté de la culture savante, ni du côté de la culture populaire – il partagea, à n'en pas douter, certains présupposés fondamentaux avec tous ses contemporains, comme Febvre le fit remarquer, mais ses intrigues, sa langue et ses images provinrent également de directions infiniment variées – de la taverne de Perrin Dendin aussi bien que des épopées homériques.

Et, d'autre part, il ne se contenta pas non plus d'agiter des idées ou motifs qui transgressaient les frontières de la culture et du pouvoir sans les soumettre aux feux de la critique : car, si ce fut bien un moraliste, ses recommandations furent toujours tempérées par des dialogues, des parodies, des manœuvres carnavalesques et une prodigieuse érudition. Bien que décrivant le plus souvent le prince Pantagruel comme un parangon de justice, il se servit aussi des arbitrages de Perrin Dendin pour critiquer l'inique science des juges. Sans doute eut-il plus de mal à observer et comprendre le monde d'un point de vue féminin, mais les femmes du *Tiers* et du *Quart livre* ont quand même plus de ressources que la grande dame de Paris ! Et cette noble dame, j'en suis certaine, aurait été ravie d'apprendre que c'est grâce à une prêtresse dont il devient le consciencieux acolyte à la fin du *Cinquième livre* – la pontife Bacbuc – que Panurge but finalement le vin de la vérité et comprit qu'il se marierait.

Nathalie Zemon Davis

(traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christian Clerc)

▶ **Nathalie Zemon Davis, professeur à Princeton, a notamment publié *les Récits de pardon au XVIe siècle* (Seuil, 1988).**

L'inconvenance majeure

Longtemps, les doctes ont cherché à l'évacuer. Mais le rire rabelaisien est trop énorme, trop provocant, pour ne pas s'imposer. Comme une leçon de vie...

On a beau avoir les idées larges, l'esprit frondeur et même, pour principe de vie, l'irrévérence à l'égard des institutions du vieux monde, quand les enfants de trois, quatre ou cinq ans hurlent de rire pendant des heures simplement en disant « *cacaboudin* », grand classique des cours de maternelles, c'est fou ce que ça agace. On tolère cinq minutes, et puis on se lasse, avec une nuance de commisération un peu attristée, pendant que « les petits », eux, n'en ont jamais assez de moduler à l'infini les syllabes magiques qui excluent de leur monde les adultes (ou ceux qui posent à l'être), ces quatre sons qui marquent leur territoire.

D'accord, ce sont des enfants, on les excuse, mais enfin tout de même, quel plaisir peuvent-ils bien trouver à prononcer ces grossièretés ineptes ? Et les adultes restent désemparés, parfois même gênés et confus devant ces crises. Allons jusqu'à la caricature : « *Jamais il (elle) ne dit de gros mots à la maison... Je me demande ce qui se passe.* » C'est probablement, en l'occurrence, moins le « cacaboudin » – anodin et inoffensif – que le rire inépuisable qui choque et inquiète, sa liberté, son énergie incontrôlable. Ainsi en va-t-il souvent du rire rabelaisien, qu'on a longtemps exclu – La Bruyère ou Voltaire entre autres – ou plus tard cherché à interpréter, c'est-à-dire canaliser ou réduire.

Il est vrai que Rabelais lui-même, dans le célèbre prologue du *Gargantua*, nous suggère de ne pas trop facilement nous laisser prendre à l'apparence frivole de ses ouvrages, de ne pas croire qu'ils contiennent seulement « *mocqueries, folateries et menteries joyeuses* », mais encore, au-delà de l'enveloppe drolatique, et à condition qu'on fasse effort pour la découvrir, la fameuse « *sustantificque mouelle* ».

Contre la culture savante

Se trouvaient ainsi justifiées des lectures qui allaient chercher de grandes vérités derrière les plaisanteries grossières, comme sous les pavés la plage. Cela dura longtemps, cela dure encore : quelle était la religion de Rabelais ? Sa pensée de l'homme, sa doctrine médicale, son projet pédagogique, sa conception de la politique, de l'univers... ? Toutes questions infiniment respectables et sérieuses, dignes des adultes qui lisent les livres. Mais la rigolade, là-dedans ? Evacuée pour l'essentiel.

La contre-attaque couvait depuis longtemps, on ne laisserait pas ainsi le sérieux (Sorbonne et Collège de France) occuper impunément le terrain. Le dispositif politico-idéologique aidant, il y eut une brutale percée sur le front est : un marxiste irrégulier fut traduit en 1970, Mikhaïl Bakhtine (1). Surprise, scandale, il faisait du rire et du carnaval une expression de la lutte des classes. Dans la tradition des fêtes calendaires, saturnales latines ou Mardi gras chrétien, le rire rabelaisien prit place dans un mouvement d'émancipation sociale millénaire, contre la culture savante, la hiérarchie sociale, l'ordre qui dicte leur forme aux constructions imaginaires.

Il existait ainsi, face à la doctrine officielle des puissants, une autre culture, populaire et donc non reconnue, qui trouvait son expression dans des divertissements grossiers ou obscènes, dans un comique verbal de bas étage, fait de contrepèteries, de rébus, de suites absurdes ou grotesques sur les torche-cul, sur les qualificatifs qui reviennent aux couillons, tantôt verts et fringants, tantôt flasques et paralytiques, bref, le monde à l'envers, où, grâce à la dérision, le « bas » (organique ou social) se trouve occuper une position plus élevée que le « haut » (tête et chefs). Retour des Enfers, Epistémon raconte avec délectation qu'il a vu les grands de ce monde occupés aux tâches les plus basses, et, entre autres, le pape Jules, qui « *cryoit des petitz pastez* ». Le rire venge les humbles et les opprimés en rabaissant les puissants.

Mais le propos de Bakhtine va au-delà de ce « rire militant », il vise à exprimer le vaste mouvement des formes qui se cherchent dans la monstruosité de corps composites ou protéiformes, comme dans *le Quart Livre* l'anatomie fantastique de Quaresmeprenant. Par là, les romans de Rabelais, dans l'invention burlesque d'une langue débridée, libérée de tous les interdits rationnels, rejoignent la folie carnavalesque (2). Folie qui n'est pas seulement une vengeance contre l'ordre gris et sans saveur des doctrines officielles, mais surtout épousailles joyeuses du monde organique : « *Le rire*, écrit Bakhtine, *a une profonde valeur de conception du monde, c'est une des formes capitales par lesquelles s'exprime la vérité sur le monde dans son ensemble, sur l'histoire, sur l'homme.* »

Excessives par bien des aspects, les propositions de Bakhtine, même si elles négligent gravement l'appartenance de Rabelais à un humanisme décidé, tentaient de rejoindre une poétique du rire qui nous reste très énigmatique. On a beau savoir que la tradition médicale selon Hippocrate accorde au rire une vertu curative, ou que, selon Aristote, « *seul de tous les êtres vivants, l'homme sait rire* » (ce que Rabelais traduit dans la formule célèbre « *Pour ce que rire est le propre de l'homme* »), on a du mal à interpréter cette toute-puissance qui déborde toutes les digues de la bienséance et de la raison.

Témoin l'ouvrage de Michael Screech (3), qui, grâce à une érudition impressionnante, tant dans le domaine juridique que théologique, propose une lecture nettement plus élevée du cycle rabelaisien ; le rire revêt, pour lui, une fonction thérapeutique, mais surtout une portée philosophique et religieuse dont l'expression la plus achevée se trouve dans la définition du pantagruélisme : « *Certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites* » (Prologue du *Quart Livre*).

En déployant les strates de l'immense culture rabelaisienne, Screech rattache le cycle romanesque au courant évangéliste, et surtout à Erasme, dont l'ironie mordante donne un bon modèle, surtout dans l'*Eloge de la folie*. Il montre, de façon très éclairante, comment de nombreuses plaisanteries, parfois inaperçues, prennent leur sens de la position qu'elles tiennent dans les débats qui agitent les cercles humanistes ; le rire s'affine, se raffine ; même la scatologie obsédante dans le *Gargantua* quitte les « *goûts prétendus de la populace vulgaire* » pour atteindre, dans *le Quart Livre*, à ce que Screech appelle « *humour médical* » : les habitants de l'île de Ruach (« veut » ou « souffle » en hébreu) se repaissent de vent, « ... *et meurent les hommes en pedent* [pétant], *les femmes en vesnent. Ainsi leur sort l'âme par le cul* » (chap. XLIII).

Contagieuse incertitude

Bien sûr, Screech ne méconnaît pas la grossièreté incongrue, mais il en déplie très vite le faisceau d'allusions savantes (Hippocrate, Erasme, Horace), qui lui permettent de lire l'épisode comme une condamnation de l'épicurisme facile des Ruachites, à qui leur âme échappe par l'orifice le plus bas *(voir p. 510-515)*. Il serait facile de céder à la caricature, mais ce serait injuste, car le Rabelais de Screech, qui use d'un sourire subtil et fin « *propre à inspirer un sage fou chrétien* », n'est pas moins vrai que celui de Bakhtine, populaire et iconoclaste. C'est bien là ce qui cause notre étonnement, et, il faut l'avouer, notre désarroi : comment mettre ensemble des facettes hétérogènes et apparemment incompatibles ?

Il y a une énigme du rire. A dire vrai, nous ne savons jamais au juste de quoi ou de qui nous rions. On se moque du trompeur trompé, du mari tyrannique et prétentieux quand il se retrouve cocu et battu, mais il peut aussi se trouver que la plaisanterie déborde, qu'on hésite à rire de la dame parisienne que Panurge fait compisser par tous les chiens de Paris, ou du marchand de moutons imbécile et morgueux, Dindenault, noyé avec son troupeau.

La cruauté amuse tant qu'elle nous semble un juste retour des choses, mais elle effraie aussi. D'un autre côté, les listes burlesques, les poèmes en galimatias, les « *propos des bien ivres* » nous demeurent largement inintelligibles. Tout cela pourrait être affaire d'exotisme... mais on ne sait jamais de qui on est, ou risque d'être, la dupe, voire ridicule soi-même. Cette incertitude est contagieuse. Dès qu'on est alerté, les occasions de rire apparaissent à tout moment, jusques et y compris dans les « morceaux » traditionnellement acceptés comme sérieux, voire graves.

Rire vraiment inquiétant cette fois, puisqu'il oblige à revenir sans cesse sur ce qu'on avait cru dit de bonne foi pour déceler un écart possible et impitoyable. Les propos sur l'éducation, dont tant de générations ont fait l'idéal de la Renaissance, emprisonnent le malheureux élève jusque dans les lieux d'aisance qui se trouvent, du coup, bien mal mériter leur nom... Il ne manque pas d'exemples de telles ruptures dont naît le sourire, comme un dédoublement incessant qui oblige à passer d'un bord à l'autre dans un mouvement d'éveil incessant. Ce que Rabelais appelle « *sens agile* ». Irrespectueux par nature et inconvenant par génie, le rire de Rabelais incite à l'acuité d'esprit. En somme, la vie.

Jean-Yves Pouilloux

(1) *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, Gallimard.

(2) Voir l'ouvrage de Claude Gaignebet, *A plus hault sens*, Maisonneuve.

(3) *Rabelais*, Gallimard.

▶ **Enseignant à l'université Paris-VII-Denis-Diderot, Jean-Yves Pouilloux a édité Rabelais dans la collection de poche « GF »-Flammarion, et publié *Rabelais, rire est le propre de l'homme*, chez Gallimard, coll. « Découvertes », 1993.**

Un français

Sans aucun doute, Rabelais n'écrivait pas pour les seuls lettrés, sinon il aurait comme tant d'autres utilisé le latin. Son ambition était autre ; et Céline y insiste : « *Ce qu'il voulait faire, c'était un langage pour tout le monde, un vrai.* » Ce qui conduisait à réduire le rôle du latin comme langue modèle, comme langue à imiter, comme langue à traduire. Pas question pourtant d'ignorer le latin ; ne serait-ce que pour correspondre avec les humanistes européens. La position était difficile à tenir.

« *En vérité*, dit alors Céline, *Rabelais, il a raté son coup. Oui il a raté son coup. Il n'a pas réussi. Celui qui a gagné, c'est Amyot, le traducteur de Plutarque : il a eu, dans les siècles qui suivirent, beaucoup plus de succès que Rabelais.* » Le français écrit, jusqu'à nos jours, ne serait « *qu'une langue de traduction* » ; une langue « *académique* ». Sans qu'il soit besoin de faire référence à Queneau, on conviendra que le conseil connu – « *On n'écrit pas comme on parle* » – reste valide, et toujours de saison. Tout Français doit être « *bilingue* », étant entendu que la langue écrite mérite tous les soins alors que le français parlé reste suspect ; prêt à la faute comme à la récidive. Il faut se battre pour qu'il devienne objet de savoir, de nos jours encore. Qui ne connaît l'interminable débat sur les mérites comparés de « *l'écrit* » et de « *l'oral* » ? La conclusion de Céline n'est pas tendre : « *Où est la postérité de Rabelais, la vraie littérature ? Disparue.* »

Céline avance rapidement deux raisons qui, hélas, touchent plutôt juste à condition de les développer plus avant. Rabelais a osé toucher au latin, privilège des clercs, des théologiens et du pouvoir. La force du latin comme langue et comme discours était si bien contrôlée que rejeter le latin signifiait que l'on livrait le discours à des puissances inconnues et dangereuses. Le latin, c'était la noblesse du français. Le scandale fut grand au dix-huitième siècle quand un académicien jugea bon de dévoiler que le français ressemblait au latin classique, celui de Cicéron, comme un chien de garde ressemble à un chien de fusil : le français n'est que du latin parlé, du « bas latin », du latin de soudards et de basse cuisine. *Horribile dictu*. Sans compter qu'il devenait absurde de construire les grammaires françaises sur le modèle de la grammaire latine. D'honnêtes gens tiennent encore, peu ou prou, que la connaissance du latin classique est indispensable à l'apprentissage du français. Dieu les garde !

Rabelais avait donc montré un français en liberté, désordonné, capable de railler tous les pouvoirs et tous les dis-





enance majeure

Quand il écrit en latin, à Guillaume Budé par exemple, le moine franciscain Franciscus Rabelaesus ne paraît pas tout à fait à l'aise, ni particulièrement *« joyeux »*. Pas la plus petite *« braguette »* à l'horizon, pas même l'ombre d'un *« vit d'âne »* pour inquiéter la société des *« cafards empantouflés »* (1). L'exercice sent la contrainte et l'huile plus que *« l'odeur du vin »*, *« céleste »* et *« délicieux »* pourtant. La vraie vie est ailleurs, la liberté et le bonheur d'écrire aussi.

Sous le prétexte de combattre l'ignorance, fallait-il se contenter d'encourager l'apprentissage du grec, du latin, de l'hébreu et de l'arabe et de recommander l'imitation de Platon et de Cicéron pour *« former le style »* ? Fallait-il donc dédaigner le français, fuir *« la prochaineté du vulgaire »* ? Un événement fortuit, un succès de librairie allait fournir au médecin François Rabelais, alias Alcofribas, l'occasion de défendre la liberté de penser et de rire – c'est tout un –, en célébrant *« notre langue vulgaire »* que *« les rapetasseurs de vieilles ferrailles latines »* tenaient pour *« vile »*, *« inepte »* et *« indigente »*.

La forme du conte offrait deux avantages complémentaires. Elle permettait d'*« accumuler »* librement aventures, situations et personnages hétéroclites, le hasard conduisant au terme du parcours à l'éloge de la liberté humaine. *« Soyez vous-mêmes interprètes de votre entreprise »*, dira en effet Bacbuc à la fin du *Cinquième Livre*.

Dans un paragraphe inspiré, Ferdinand Brunot (2) commentait ainsi les effets de l'autre avantage : *« Dans le genre de prose le plus libre, semblait-il, de toute préoccupation technique, Rabelais entassa la plus extraordinaire collection de mots nouveaux qu'homme ait jamais jetée dans un livre. Latin, grec, hébreu même, langues étrangères, argot, patois, il emprunte partout, à toutes mains ; et en même temps, il forge noms et mots, dérive, compose, pour plaisanter ou sérieusement ; tous les procédés, populaires ou savants, lui sont bons. On se figure quelle influence a pu avoir un pareil exemple, effrayant par certains côtés, séduisant par d'autres, sur tous ceux qui écrivaient. »*

Caricature : TUDOR BANUS

L'homme de tous les mots

Rabelais est un accumulateur : il emprunte à toutes les langues, forge, compose, dérive noms et termes « populaires » ou « savants »

Coupons au plus court : s'il convient d'apprendre le latin et le grec par exemple, c'est pour lire dans le texte « les bons et grands auteurs » ; non pour faire du français vivant une langue traduite du latin, *« une langue de traduction »*, dira Céline, qui ajoute : Rabelais voulait *« démocratiser la langue, une vraie bataille »*.

Quand il quitte la cuisine ou divers autres lieux d'égale importance, le latin menace la langue en même temps que le discours commun. Ce dont témoigne l'escolier limousin *« qui contrefaisait le language français »*. On se doute que *« les jolliets escholiers »* de Lutèce *« déambulaient »* parfois, *« par les quadrivies de l'urbe »*, jusqu'à *« inviser (enfin) quelques lupanares »*. Pantagruel s'insurge alors contre *« le fol doctoral »* qui, tout à la fois, *« écorche le latin »* et *« dédaigne l'usance commun de parler »*. Etant entendu que le français reste libre d'emprunter, pour satisfaire ses besoins, et le verbe *« déambuler »* et le substantif *« lupanar »*. Le rire se charge de chasser le surplus, on va le voir.

Tout comme l'hébreu ou le latin, le français, en effet, n'est pas inapte à forger des noms de lieux. Convenait-il de conserver Lutèce ou Leucèce, *« c'est-à-dire en grec*, Blanchette *pour les blanches cuisses des dames dudict lieu »* ? Gargantua règle ce problème linguistique d'un coup de braguette magique : *« tirant sa mentule en l'air »*, il *« compissa »* les populations présentes *« par ris »*. De sorte que, depuis, *« la ville en fut appelée Paris »*. Inutile donc de se présenter comme Janotus de Bragmardo, *« tondu à la Césarine »* et *« vêtu d'un lyripipioin à l'antique »*, pour réclamer en latin de cuisine les cloches de Notre-Dame dérobées par Gargantua. Quand il fut prouvé, par bon syllogisme *« en Darii »*, que *« Parisius habet cochas »*, les compagnons de Gargantua *« s'esclaffèrent de rire tant profondément qu'ils crurent rendre l'âme à Dieu »*.

« Notre parler commun » vaut bien le latin, le grec et le reste ; le français aussi fait ce qu'il veut ; il emprunte quand il veut et à qui il veut. Dans *« la brève déclaration »* qui suit le *Quart Livre*, Rabelais donne quelques exemples de ses propres recherches : *« Merdigues »* est *« un jurement de Touraine »* ; *« Niphleseth »* désigne le membre viril en hébreu, tandis que *« Mitologies » (« fabuleuses narrations ») est « une diction grecque »*. Quant à *« Bringuenarilles »*, c'est *« un nom fait à plaisir comme grand nombre d'autres en cestuy livre »*. Pour s'en convaincre, il suffit de fréquenter un instant les Chicanous qui vivent *« pour être battus »* – comme ceux, qui, selon Gallien, *« ne peuvent le nerf caverneux vers le cercle aequateur dresser, s'ils ne sont très bien fouettés »* : à Oudard, on avait donc *« désincornifistibulé »* une épaule, histoire de lui faire plaisir.

Il arrive aussi que Rabelais, à l'égal d'un lexicographe contemporain, joue des synonymes et des figures pour expliquer le sens d'un terme. Voici un modèle du genre : fat *« est un vocable de Languedoc et signifie non salé, sans sel, insipide, fade ; par métaphore signifie fol, niais, despourvu de sens, esventé du cerveau »*.

Rabelais travaille bel et bien *« à l'éternelle fabrique de notre vulgaire »*, entassant les mots sur les mots : livré à la seule jouissance de dire en français, emporté par une passion que les institutions, petites ou grandes, sont incapables de maîtriser. Sans étonnement particulier, on constate le caractère prolifique de la *couille*, qui engendre *couillasse*, *couillard*, *couillu*, *couillonniques*, *couillonniformes*. Quant à *couillon*, il sert de support à une *« litanie »* d'injures que Frère Jean adresse à Panurge. Les adjectifs vont bon train, indifférents au mauvais goût, à la morale ; aux nécessités du récit, et du dialogue même. Antonymes, synonymes, tout y passe.

La question du « convenable »

Pourquoi faudrait-il mépriser les jeux des étranges Eunassins *« au nez en as de trèfle »*, et bien à l'aise dans *« l'île des alliances »* ? Quand un Eunassins rencontre une amie, le choix est aussi varié que la règle est simple : chaque terme en appelle un autre, allié par une relation quelconque. A un *« Bonjour ma cognée ; ma mie, mon omelette, ma muse, l'amie répondra du tac au tac : Bonjour mon manche, ma croûte, mon œuf, ma corne »*. C'est à Panurge qu'il revient de commenter le dernier cas : *« Accouplez-les et souffletz-leur au cul : ce sera une cornumuse. »*

Maintenant que se manifeste ce que Bakhtine (3) appelle les séries du sexe et de l'excrément – lesquelles peuvent se combiner avec les séries du corps, des vêtements, de la nourriture, de la boisson et de la mort –, il est notoire que Rabelais recueille moins d'éloges. Les regrets, les blâmes et la censure sont de tradition depuis la première condamnation de Rabelais pour obscénité ; ce qui pourrait se commenter à la manière d'Editue : *« Vous noterez que par le monde y a beaucoup plus de couillons que d'hommes. De ce vous souvienne. »*

Il est intéressant de noter aussi que la question du *« convenable »* n'était pas nouvelle au temps de Rabelais. Comme on sait, elle reste d'actualité. Le débat ne cesse de mettre en relation trois objets qui peuvent soudain paraître inconciliables : le monde (ou les choses), la langue (ou les mots) et le discours. Dans le *Traité des devoirs*, Cicéron (4) résume assez bien l'opinion moyenne, *« honnête »* comme on dira. Il existe des *« nécessités naturelles »* auxquelles il faut se soumettre *« le plus discrètement possible »*. Bien que la langue comporte des mots pour les dire, *« c'est une obscénité d'en parler »*. On négligera, ajoute Cicéron, les contradictions que les cyniques et *« certains stoïciens »* soulignent à plaisir : *« Voler, tromper, être adultère, voilà des actes honteux, mais les mots qui les désignent ne sont pas obscènes ; l'acte d'engendrer n'a rien que d'honnête, mais c'est obscène de l'appeler par son nom. »*

Certains Pères de l'Eglise auront beau jeu de résoudre la difficulté, témoin Clément d'Alexandrie (vers 215) qui expliquait simplement : *« Comment aurai-je honte de nommer les parties que Dieu n'a pas eu honte de créer ? »* Il est connu que les honnêtes gens ignorent aussi les bons Pères de l'Eglise, dont Rabelais n'est pas éloigné, à quelques nuances et au rire près.

Pour Rabelais, donc, il est entendu que le monde existe, excréments et sexe compris. Dieu y a pourvu. Tel est le *« point principal »*, et *« le reste est fortuit »*, les envies autant que les désirs.

D'ailleurs tout le monde en parle. Au nom de quoi faudrait-il exclure de la langue écrite ce dont tout le monde parle ? Après tout, *merde*, *emmerdé*, *merdeux*, et d'autres bons mots, ont une certaine fréquence dans le français parlé quotidien.

Rabelais paraît alors animé d'une double ambition. Voici une première question : le français doit-il enfin abandonner au grec, et surtout au latin, les deux séries de l'excrément et du sexe ? Le principe est clair, constant : rien de ce qui est français ne doit être ignoré, et le vocabulaire de *« notre vulgaire »* soutien la comparaison. Il n'est que d'écouter Panurge : *« Appelez-vous ceci : foire, bren, crotte, merde, fiant, déjection, matière fécale (...), fumée, estront, etc. »* Quant aux gouvernantes avec qui le jeune Gargantua *« commençait exercer sa braguette »*, elles ont la langue bien pendue : *« L'une la nommait ma petite dille, l'autre ma pine, l'autre mon boudon, mon bouchon, mon vilbrequin (...), ma pendeloque, mon dressoir, ma petite andouille vermeille, ma petite couille bredouille. »*

Comme on voit, les paradigmes sont assez variés et déterminent la seconde question : quelles institutions pourraient contraindre un écrivain français à exclure de son discours d'aussi bons mots, disponibles pour tous, comme *« les mots de gueule »* dont *« jamais on a faulte et que toujours on a en main »* ? Céline voit juste : Rabelais a *« voulu faire passer la langue parlée dans la langue écrite »*. Et, en effet, Rabelais s'adresse à *« des buveurs très illustres »*, amis de la vérité – pour des propos *« joyeux »*, – étrangers par principe à l'esprit de sérieux ennemi de la liberté. Rabelais demande donc qu'on le lise *« sous la lanterne d'Aristophane »*, à portée du *« tonneau de Diogène »* et des conseils *« pertinents »* du dieu Priape, dont on feint d'oublier la présence pour mieux étouffer la provocation. Tous les grands genres, en même temps que les institutions les plus graves, sont alors tournés en dérision ; bien au-delà du carnaval.

Le rire des dieux

Quand Aristote met en avant le rôle du discours d'éloge, le bon Priape autorise *« l'éloge de la couille »*. C'est encore le dieu des jardins qui protège la polysémie et l'homonymie, à toutes fins utiles : *« J'ai remarqué*, dit-il à Jupiter, *que le mot cognée était équivoque et désignait plusieurs choses. Il signifie un certain instrument dont on se sert pour fendre le bois. Il signifie aussi (du moins jadis) la femelle bien à point... »* A ces mots, *« tous les vénérables dieux et déesses »*, auxquels il n'est pas honteux de se joindre, *« s'éclatèrent de rire comme un microcosme de mouches »*. Exercices sérieux à l'usage des jouvenceaux, les *« problèmes »* encore tombent victimes de l'obscénité joyeuse. Voici le problème, formulé par Frère Jean : *« Pourquoi est-ce que les cuisses d'une demoiselle sont toujours fraîches ? »* Malgré l'objection de Gargantua (*« Ce problème n'est ni en Aristoteles, ni en Alexandre Aphrodise, ni en Plutarque »*), Frère Jean propose une réponse que les amateurs liront et reliront au chapitre 39 de *Gargantua*, où de *« beaux propos sont tenus en soupant »*. Ils se terminent par quelques jolis jurons de Frère Jean ; lequel s'excuse ainsi : *« Ce n'est que pour orner mon langage. Ce sont couleurs de rhétorique cicéronienne. »*

Faut-il encore excuser ou justifier Rabelais ? Accumuler les louanges hypocrites pour mieux assurer la censure ? Dire que Rabelais donne au français *« ses lettres de noblesse »* pourrait secouer de rire l'assemblée des dieux et des déesses. De tout cela, l'œuvre de Rabelais n'a que faire. Travailler à donner sa liberté au français, c'était offrir à tous la liberté de penser, de parler et de rire : les tyrans, on le sait, sont toujours sérieux. Il en reste ; mais le tonneau de Diogène-Rabelais *« demeure inépuisable »* : que *« les honnêtes buveurs »* boivent *« franchement, librement, hardiment »*. Et *« s'il semble un jour épuisé jusqu'à la lie, il ne sera pourtant pas à sec. C'est bon Espoir qui gît au fond »*... Alors, *« sus à ce vin, compagnons »* !

Denis Slakta

(1) Rabelais, *Œuvres complètes*. Edition établie par Guy Demerson, avec une translation due à une équipe de pantagruélistes, Seuil, 1973.

(2) Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*. Tome II : *le Seizième Siècle*. Armand Colin.

(3) Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*. Traduit du russe par Daria Olivier. Gallimard.

(4) Cicéron, *Traité des devoirs*, dans *les Stoïciens*. Textes traduits par Emile Bréhier. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard.

Un franc[...] en liberté

cours établis. Fait plus grave : l'obscénité jouait son rôle sans retenue, s'autorisant du conte populaire. Deux exemples feront peut-être encore dresser les cheveux. Ni les syllogismes sévères ni les papes en particulier n'échappaient au grand chambardement. On connaît le syllogisme de Gargantua : *« Il n'est point besoin torchecul, sinon qu'il y ait ordure ; ordure n'y peut être si on n'a chié ; chier donc nous faut devant que le cul torcher. »* On oublie plus volontiers les propos sur les papes. Panurge a connus *« trois papes »*, *« à la vue desquels*, dit-il, *je n'ai guère profité »*. Heureusement que les rabbins et les imams ne sont pas mentionnés. Les *« papimanes »* se livrent, en effet, à un savant raisonnement : s'ils avaient le bonheur de rencontrer un pape, ils lui *« baiseraient le cul sans feuille et les couilles pareillement »* car enfin *« cette conséquence est nécessaire : il est pape, il a doncques couilles. Et quand couilles faudraient on monde, le monde plus pape n'aurait. »* Voilà qui pourrait justifier l'autre argument de Céline : *« Ça sentait le fagot, ce qu'il faisait, Rabelais. »*

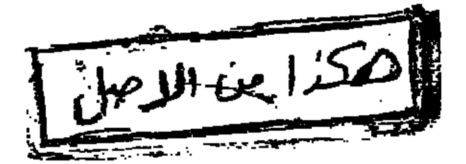
On s'employa donc à faire d'une pierre deux coups. Le français se développait à vive allure, et dans tous les sens. Il s'imposait de rétablir l'ordre que Rabelais avait contribué à troubler. Un casseur. Il fallait *« épurer »* la langue, en imposant de fuir *« le vulgaire »* pour gagner au plus vite *« la plus saine partie de la cour »*. Foisonnant, le français de Rabelais et de tous perdit de sa vigueur et devint *« sage »* ; tandis que s'installait pour longtemps la crainte du néologisme. On se prit à redouter aussi la *« décadence »*. Le slogan décisif se disait : le français *est parfait ; n'y touchez* pas.

Grâce à l'invention du *« purisme »*, Rabelais se trouva réduit à quelques vices mineurs, mais détestables : l'ivrognerie, la paillardise et la vulgarité. Ces images ont la vie dure, et leur efficacité n'est pas douteuse. Les *« savants »* trouvèrent mieux. Comme l'a montré Léo Spitzer (1), beaucoup d'universitaires *« dramatisent »* Rabelais, manière d'éteindre le rire : quand il est sérieux, Gargantua est ennuyeux, preuve évidente que Rabelais n'est pas *« un grand penseur »*. Ergo Gluc.

Il faut maintenant ouvrir Rabelais, et le lire, simplement, *« savourer »* le français libre qui libère l'irrespect et le rire. La langue est objet d'amour, non de crainte. Le plaisir et la liberté qu'elle procure protègent le discours qu'elle fonde contre les tentatives de réduction et d'annexion. Rabelais n'a pas raté son coup.

D. S.

(1) « Rabelais et les « rabelaisants » », dans *Etudes de style*. Gallimard.



SALON DU LIVRE



LA LEÇON DE RABELAIS

Un fol héritage

Contrairement à la légende, le plus fascinant de l'œuvre est dans sa forme. Le temps est venu d'en comprendre la radicale originalité.

La forme, obsession de Flaubert. Dès qu'on ouvre Rabelais, l'effet d'hypnose vient de cette permanente mise en abîme où c'est le livre total et la démarche qui se rassemblent à nouveau dans une formule ou une scène. Et ces phrases-nœud sont bien des références de forme. « *Et lors curieusement contemplions l'assiette & beaulté de Florence, la structure du dome... En ceste opinion que feussent plusieurs mondes soy touchans les uns les aultres en figure triangulaire aequilaterale...* » Il faut nous éduquer aussi à la perception de registres pluriels sous le mot, où on ne s'est peut-être pas assez étonné de la fréquence des métaphores musicales, « *Zalas, Zalas, no'sommes au dessus de Ela. Hors toute la gamme* », comme revient la métaphore architecturale (« *tant beaux architectes moustiers* » : la première occurrence du mot architecte dans notre langue) : « *Et par la forest umbrageuse & deserte descouvrit plusieurs vieulx temples ruinez...* »

Personne n'a encore jamais entrepris de lire une fois cette œuvre en tant que construction. Peut-être le moment n'était-il pas venu ? Pourtant, la métaphore du geste même d'écrire est chez Rabelais – « *Qu'il n'est tel que de faucher en esté en cave bien garnie de papier & d'encre & de plumes & de ganyvet de Lyon sur le Rosne tarabin tarabas* », – entre vingt occurrences, décision dans la prose d'utiliser l'arme incandescente de Villon, personnage à quatre reprises de la fiction, « *ie ne construis que pierres vives, ce sont hommes* », c'est la langue en travail et comme travail.

Le trou noir de Proust

On sait que Flaubert, tout du long qu'il a écrit la *Bovary*, ne supportait à relire que Rabelais. Proust, lui, n'a pas lu Rabelais. La seule occurrence du nom, c'est dans l'expression (par Cottard) du « *fameux quart d'heure de Rabelais* ». Pas inintéressant, parce que l'expression vient de ce jeu assez mystérieux par quoi on complétait la vie d'un auteur en le réinventant d'après ses livres. Rabelais mythifie Villon, cinquante ans après lui on le refabriquera à son tour (voyez Tallemant des Réaux). Proust, qui fait des démonstrations par Saniete interposé au cœur même de la langue médiévale et escalade ligne à ligne les monuments Sévigné ou Racine du dix-septième, a laissé ce trou noir dans la grande montée de langue qu'il redessine pour s'y inscrire lui-même, et c'est le meilleur symbole du grand déficit à aujourd'hui combler.

On n'a, pour une étude génétique, de manuscrit d'aucun des textes de Rabelais. Mais personne n'a poussé si loin le fonctionnement gigogne de l'inscription dans les livres mêmes, par répétition et sauts, de leur auto-genèse. Au point qu'à considérer la naissance du *Tiers livre*, large échappée horizontale dans la grande boucle ébauchée puis incisée, c'est forcément le Proust de 1913, juste après *Swann*, qui devient le premier parallèle, le bâton pour comprendre. La certitude est là désormais que ce qui fut publié après Rabelais sous le nom de *Cinquième livre* rassemble une masse d'écrits antérieurs au *Tiers livre*, une ébauche globale du grand voyage qu'il canalisera lui-même ensuite. Le problème formel de la clôture de l'œuvre à la fin du *Quart livre*, non depuis son artifice narratif, mais dans l'épuisement même de la langue, les mots enfin naissant du monde même, sans locuteur, par les « *paroles gelées* », est un terrain vierge.

Ce qui pour Rabelais a toujours été porté à débit, son mal bâti, pourrait donc paradoxalement devenir, restitué dans une dynamique globale de construction de l'œuvre, le plus fascinant de sa tentative, et là où lui-même investit à plein corps un conflit qui ne se raisonne pas. Maladroit, le *Pantagruel* ? Et si la fin (Panurge sur le pavé de Paris) avait été écrite la première ? Et qu'ensuite, pour seulement rejoindre l'injoignable, Rabelais ait été contraint d'inciser et rajouter, mais en amont, ce qui fait du *Pantagruel* une logique uniquement basée sur les fonctionnements de langue. Rencontre de l'écolier limousin comme négation de la langue d'usage aliénée, librairie des livres morts. La lettre du père, dont on fait tant de cas dans les manuels scolaires, vient *après* la fin des études de Pantagruel, donc inutile d'emblée, juste au bord de la rencontre de Panurge et la reconquête du langage séparé de ce qu'il nomme (on répète « *necessité bien urgente de repaistre, dentz agues, ventre vuyde* » en quatorze langues, dont trois inventées, pour que le français advienne enfin au moment où plus personne n'a besoin qu'il transporte du sens). Procédé d'incise en amont dont l'erreur de numérotation qui fait se suivre deux « chapitre IX » dans l'édition originale témoigne.

La première de ses « œuvres complètes » est postérieure à Rabelais, mais dans la grande gabegie des idées toutes faites, celle que *Gargantua* devrait être le premier livre parce qu'il s'agit du père de Pantagruel a été la plus criminelle. Il faudrait, selon ce principe, rééditer Proust en mettant Swann et Odette avant Combray : imaginez *la Recherche*... Ou, sous le même prétexte, *Mort à crédit* avant le *Voyage*.

Cercles concentriques

Les deux livres jouent exactement la même structure ternaire naissance, éducation, guerre. Mais le statut en est partout inversé : dans la bouche du géant, à la fin du *Pantagruel*, on découvrait le pays natal originel, celui de *Gargantua*. Au terme du voyage de langue, on fondait le monde non plus en le proférant, mais en le cherchant dans la trace qu'il laisse en soi-même. Cinquante ans avant Montaigne et la philosophie du sujet, la construction en logique ouverte du Prologue de *Gargantua* reste un modèle pour aujourd'hui, l'âge d'or de cette philosophie du sujet passé et que nous cherchons dans la phrase disloquée du monde d'autres principes de perception de notre propre statut d'homme.

Le *Tiers livre*, la plus fine machine, représenterait alors le meilleur enjeu d'une lecture de l'œuvre comme travail incessant et repris d'une interrogation. Querelle des femmes, et alors ! La glose s'en tient là, et on ne lit pas. Panurge en fait une question vide, un refus de réponse. Ce qui compte, c'est ce qu'on questionne. Et ce qui surgit, c'est la rigoureuse organisation en cercles concentriques d'une lecture des signes. Des signes devant nous, d'abord, par le rêve et les livres. Puis de ceux qui tiennent interprétation empirique de ces signes : la sorcière de Panzoult, le muet, l'alchimiste et le poète à l'agonie (« *les poëtes approchans de leur mort ordinairement deviennent prophètes* », nouvelle figure de l'écriture dans l'œuvre). Rabelais pourra répéter vingt fois l'enjeu du travail – « *C'est abus dire que nous ayons languaige naturel. Les languaiges sont par institutions arbitraires & convenences des peuples : les voix ne signifient naturellement, mais à plaisir* », – l'université le renverra à sa querelle des femmes. Troisième cercle : ceux qui détiennent autorité extérieure sur ce langage, le médecin, le théologien, le philosophe. Qui lira sans rire trois lignes de Trouillogan philosophe ? « *Panurge se doibt il marier, ou non ? Tous les deux. Que me dictez vous ? Ce que vous avez ouy. Que ay ie ouy ? Ce que i'ay dict. Et doncques me doibs ie marier ou non ? Ne l'un ne l'aultre. Le Diable m'emport (dict Panurge) si ie ne deviens resveur.* » Rêveur, le mot est dit. « *Ce monde ne faict que resver, il approche de sa fin. Or, tenez, des nopces !* »



TUDOR BANUS

Le *Tiers livre* est prêt à la rencontre ultime : le fou. Fou Bridoye, le juriste, mais fou encore raisonneur. Alors l'artifice narratif qu'on a aussi reproché à Rabelais devient obligé : il faut trois jours de navigation de Loire pour ramener, de Blois à Saumur, Triboulet, le fou total, détruit, la parole de Rodez. Après quoi le livre n'aura plus qu'à se taire, laissant filer l'éloge du Pantagruélion, un de ces morceaux non retravaillés de la grande boucle préliminaire, le *Cinquième livre* inadvenu.

« *Panurge à sa venue luy donna une vessie de porc bien enflée, & resonante à cause des poys qui dedans estoient : plus une espée de boys bien dorée : plus une petite gibbessière faicte d'une coque de Tortue : plus une bouteille clissée pleine de vin Breton : & un quarteron de pommes Blandureau. Triboullet ceignit l'espée & la gibbessière, print la vessie en main : mangea part des pommes : beut tout le vin... luy bailla un grand coup de poing entre les deux espaules, luy rendit en main la bouteille : le nazardoit avecques la vessie de porc & pour toute responce luy dist, branslant bien fort la teste. Par Dieu, Dieu, fol enraigé, guare moine, cornemuse de Buzançay.* » Allez, après cela, lire la savante digression du vieux père à son fils sur le mariage des filles, il est trop tard, le livre est fini avant d'avoir ouvert cette querelle des femmes.

Conflit vital

Nous héritons de Rabelais par là, sa « *cornemuse de Buzançay* ». Buzançais, petite ville près de Chauvigny, en Poitou, n'explique rien. L'excès même, le grandissement des mots, leur frottement et cet art incroyable de séparer les mots de leur petite valise de sens – faire que la narration même la transporte tout à côté pour que lire soit possible (la même difficulté du vocabulaire existait à la première parution), sonorement, face à ce seul conflit de l'homme devant le monde et tâchant de le proférer pour se découvrir lui-même – rendent caduques ces discussions autour d'une « traduction » : Rabelais est lisible comme l'est Mallarmé.

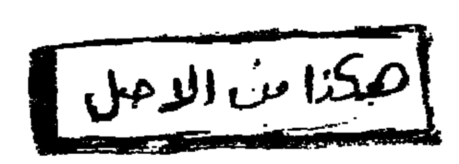
Nous héritons d'une œuvre inventant la langue dans un conflit direct au monde, parce que l'idée même de roman ou de personnages lui restait étrangère, ne pouvant naître que de cette philosophie à venir par Montaigne et Descartes, un sujet réunifié et se concevant tel. Flaubert et Proust (cette phrase de Proust sur Flaubert est typiquement rabelaisienne : « *Tapis roulant avec bruit intermittent d'excavateur* ») ont conclu l'aventure d'un roman du sujet. La grande mine d'où elle s'est extraite reste ouverte : on n'en a encore presque rien pris. A relire Rabelais dans sa mise en place gigogne d'une montée de langue jusqu'à ces « *paroles dégelées* » qui, en plein milieu de la grande boucle ébauchée, interdisent à l'œuvre de se prolonger, c'est de ce conflit vital que nous devons d'abord hériter. Littérature naissant d'elle-même en se saisissant chaque pas de son propre débord, leçon qui mène encore et toujours au monde et à sa part obscure. Une équivalence d'organisation contradictoire et dynamique pour la phrase comme pour l'ensemble des livres, pour Rabelais qui ne se sépare pas : à nous de le prendre enfin par sa forme.

François Bon

▶ François Bon est romancier et auteur de *la Folie Rabelais* (Minuit, 1990).

MANIFESTATIONS. – La ville de Montpellier et la médiathèque Gutenberg organisent, en mai, une série de rencontres et de conférences autour de Rabelais. Parmi celles-ci : « Rabelais, homme du XVIe siècle », avec Michel Péronnet, Michel Bideaux, Richard Cooper, Claude Gaignebet, Gabriel Audisio, les 27 et 28 mai et « Les écrivains contemporains et Rabelais », avec Michel Butor, François Bon, Jacques Lacarrière, Paul Fournel, Michel Ragon, Claude Mettra, le 28 mai. (Renseignements : (16) 67-60-16-16).

• Le conseil général d'Indre-et-Loire célèbrera le 500e anniversaire de la naissance du père de Gargantua en Touraine par une gerbe d'initiatives. Du printemps jusqu'à la fin de l'année, se succèderont concerts, représentations théâtrales et expositions, l'université de Tours organisant un colloque « Rabelais en son temps » du 17 au 23 octobre (Renseignements : (16) 47-31-47-31).



SALON DU LIVRE

LA LEÇON DE RABELAIS



La souveraineté du bien

L'esprit rabelaisien a porté bien au-delà de nos frontières
L'écrivain danois Henrik Stangerup en témoigne

Quand j'ai écrit *Frère Jacob* (1), j'ai tout de suite su que François Rabelais, alias Alcofribas Nasier, devait jouer un rôle important dans cette histoire d'un prince danois (né vers 1484) qui aurait pu devenir notre roi, mais qui, moine franciscain, acheva sa longue existence en saint local parmi les Indiens Tarasques de la Nouvelle Espagne. J'espère que mon livre est digne de ce grand Danois qui, à ce jour, a été « oublié » des registres officiels de son pays et de ceux de l'Eglise catholique.

Frère Jacob devait posséder une force physique et morale surhumaine pour avoir, sa vie durant, combattu toute forme d'intolérance, et, dans son cher Michoacan, été le seul du Nouveau Monde à plaider en faveur des droits de l'homme pour les Indiens, sans restriction aucune. Bartolomé de Las Casas n'est pas allé aussi loin que lui. Tant s'en faut.

Comment frère Jacob a-t-il pu faire ce qu'il a fait sans être anéanti ? La pensée d'Erasme a dû lui être d'un grand secours, naturellement. Mais Thomas More ? Certes, nous avons tous appris en classe que son *Utopie* est un chef-d'œuvre d'humanisme révolutionnaire ; mais lorsqu'on lit de plus près le livre, on découvre que c'est un monde *profondément ennuyeux, totalitaire*, que More appelle de ses vœux. L'île d'Utopie est une vaste prison, et quand les franciscains de Michoacan, inspirés par More, construisent leurs hôpitaux et leurs *« maisons nouvelles »* pour les Indiens, ces *mêmes Indiens se révoltent* souvent avec fureur. Etre esclave à Utopie n'est pas plus enviable que d'être l'esclave des Espagnols propriétaires des terres. Surnommé le *« père des Indiens »*, l'évêque « humaniste » Vasco de Quiroga gouvernait Michoacan en cruel dictateur, aussi fidèle à son cher Thomas More qu'Honecker l'était à Karl Marx. Quiroga devint *l'ennemi juré de frère* Jacob.

Mais Rabelais ? Il est, dans mon récit, le vrai héros de frère Jacob, son meilleur ami, dont l'humour volcanique fait ressembler Erasme à un gentil maître d'école et Thomas More à rien de *plus qu'un revêche pédant*. Mais comment faire entrer Rabelais dans mon livre ? Je n'aime pas le roman « historique » courant, ses remarques du genre : *« Salut, Rabelais, comment va aujourd'hui ? Toujours sur la brèche ?* Pour rester loyal envers lui, je ne pouvais faire de Rabelais qu'une présence derrière les pages, dont l'humour et l'humanité portent frère Jacob dans toutes ses souffrances.

Au bord d'une grave dépression, frère Jacob éclate de rire en direction du ciel : et puisque tout *n'est que sottise et vanité* intellectuelle dans ce qu'« ils » prêchent et interprètent, qu'ils soient sorbonicoles ou sadiques ascètes espagnols dont l'antisémitisme est le mets favori, suivons l'exemple de frère François et pissons-leur dessus !

Il faut pisser sur tout ça

Puissent tous les monastères d'Espagne être noyés dans la pisse, et Saint-Jacques-de-Compostelle aussi quand l'hystérie change saint Jacob en Matamore, le tueur de Maures. Et, oui, pissons sur Vasco de Quiroga et sa monstrueuse cathédrale à laquelle les Indiens travaillent jour et nuit, sans salaire...

Ce ne sont pas exactement les mots de mon roman, mais l'esprit, oui, j'espère – l'esprit de François Rabelais. *Nous avons* tous appris cela à l'école et à l'université : à chaque fois qu'on est en proie à des idées mauvaises, on est physiquement malade, cela fait mal par tout le corps, et si l'on ne veut pas exploser, il nous faut vomir, ou *pisser sur tout ça : rire*. Allons voir les Marx Brothers, Stan Laurel et Oliver Hardy ! Et l'espoir renaît. Et *l'humanité*. En lisant Henry Miller, on découvre vite que ses meilleurs livres, comme *le Cauchemar climatisé*, c'est du Rabelais : pissons sur les Etats-Unis ! Pissons sur tous les prêtres et les évêques danois, lançait Kierkegaard dans un dernier message juste avant de mourir, avec le rire d'Alcofribas Nasier.

Le Mouvement de libération des femmes était à son comble, quand soudain arriva Fellini et sa *Cité des femmes*, l'un des films les plus rabelaisiens qui aient jamais été tournés. Et les femmes les plus virulentes, peut-être même Betty Friedan, retrouvèrent le rire. Mais aujourd'hui, bien sûr, c'est à Salman Rushdie qu'on peut d'abord penser, dont les grandioses *Versets sataniques*, l'un des très rares chefs-d'œuvre littéraires de notre fin de siècle, semblent écrits à chaque ligne par un Rabelais réincarné. Espérons que les jeunes partout dans le monde (pas seulement les musulmans) liront ce livre, ouvertement ou en secret, pour trouver *le grand rire*.

Quelque part, l'humour vrai vient d'une foi profonde. En Dieu, dans l'avenir, la solidarité, dans l'amitié, l'amour – dans ce que vous voudrez. Rabelais et ses *amis jusqu'à Salman Rushdie* croient tous en ce qu'Iris Murdoch, dans un remarquable petit livre, appelle *la Souveraineté du bien*. Dans cet essai, Iris Murdoch tue presque toute la philosophie des siècles précédents, l'anglaise et les autres, parce qu'elle nous a séparés de la vie ; tout est devenu si cérébral qu'on a oublié le plus important : regarder simplement par la fenêtre, sortir de la caverne de Platon, et nous oublier nous-mêmes à la vue d'un oiseau, d'un nuage, des étoiles, du soleil. C'est quand on *s'oublie soi-même que soudain* on se sent bien. On se sent libre. Mais que l'on « se perde », voilà précisément ce que les sorbonicoles, quelle que soit l'époque, n'acceptent pas. Ils veulent que nous restions à jamais dans leur Utopie théorétique, théologique, à l'opposé du Thélème de Rabelais, dont le nom en grec signifie « bon vouloir ».

Que seule une élite ait été choisie pour vivre à Thélème est à mes yeux un détail lié à l'époque de Rabelais. Il voulait sûrement que tous, nous trouvions Thélème en notre cœur. Sa foi dans la souveraineté du bien, opposée au pessimisme de mort de tous les fanatiques, s'impose plus que jamais.

Henrik Stangerup

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

(1) Editions de l'Olivier, 1992.

Bibliographie

Nous présentons ci-dessous un choix d'éditions des œuvres de Rabelais, ainsi qu'une sélection d'études récentes. Ces titres sont disponibles en librairie.

EDITIONS COMPLÈTES

- La meilleure édition à ce jour est celle parue à l'Imprimerie nationale en 1957, sous la direction de Marcel Guilbaud.

Mais sont également de bonne qualité :

- L'édition Jacques Boulenger, *revue par Lucien Scheler*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1955. Elle n'est plus disponible, mais devrait être remplacée, en novembre, par une édition due à Mireille Huchon, avec la collaboration de Philippe Moreau. Mireille Huchon est, par ailleurs, l'auteur d'une imposante étude, *Rabelais grammairien*, parue chez Droz en 1984.
- L'édition Pierre Jourda, classiques Garnier, 1962.
- L'édition Guy Demerson, Le Seuil, coll. « L'Intégrale », 1973, dotée d'une « translation » en français moderne.
- Pour les plus savants, l'édition Abel Lefranc de 1912-1955, réimprimée par Slatkine en six volumes, offre une grande richesse philologique, mais son prix est élevé : 2 925 F.

DANS LES POCHES

Les quatre livres de la geste gargantuesque sont disponibles :

- Chez « GF » (Flammarion), dans une édition de Françoise Joukovski, 1993, qui donne, en *notes de bas de page*, quelques indications de vocabulaire.
- Chez POL, avec des présentations de François Bon, sans appareil critique, 1992-1993.
- Chez Folio, édition Pierre Michel, 1973 – 1980.
- *Le Livre de poche*, dans sa nouvelle collection « Bibliothèque classique », présente *Gargantua* (n° 701) et *Pantagruel* (n° 700), dans une remarquable édition critique de Gérard Defaux (« Le Monde des Livres » du 28 janvier). La parution du *Tiers Livre* et du *Quart Livre* est prévue dans le courant de cette année.

SUR RABELAIS

- Les éditions Champion-Slatkine ont édité ou réimprimé quelques études anciennes mais remarquables sur la vie et *l'œuvre* de Rabelais. Par exemple, *les Navigations de Pantagruel, étude sur la géographie rabelaisienne*, d'Abel Lefranc (1905), les trois classiques de Jean Plattard, *François Rabelais* (1932), *l'Œuvre de Rabelais* (1910) et *la Vie de François Rabelais* (1928), la somme de Lazare Sainean sur *la Langue de Rabelais* (1922-1923) ou le premier volume consacré par Pierre Villey aux *Ecrivains de la Renaissance, Marot et Rabelais* (1967).
- Les éditions Droz, à Genève, se sont fait une spécialité des travaux sur l'humanisme et la Renaissance. Elles éditent notamment, depuis quarante ans, les Etudes rabelaisiennes. Parmi les derniers volumes parus, *Rabelais et le mariage. Religion, morale et philosophie du rire*, de Michael Screech (n° 28), *Rabelais et l'humanisme civil*, de Diane Desrosiers-Bonin (n° 27).
- Une grande lecture reste nécessaire : Lucien Febvre, *l'Incroyance au XVIe siècle, la religion de Rabelais* (Albin-Michel, 1968, réédité).
- Les études générales sur Rabelais sont nombreuses. Parmi les plus intéressantes et les plus récentes :

– Mikhaïl Bakhtine : *l'Œuvre de Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, Gallimard, 1970, coll. « Tel », n° 70.

– François Bon : *la Folie Rabelais*, Minuit, 1990.

– Michel Butor et Denis Hollier : *Rabelais ou c'était pour rire*, Larousse, 1972. Repris dans *Répertoire IV*, Minuit, 1974.

– Gérard Defaux : *Marot, Rabelais, Montaigne : l'écriture comme présence*, Champion, 1987.

– Guy Demerson : *Rabelais*, Fayard, 1991.

– Manuel de Dieguez : *Rabelais par lui-même*, Seuil, 1960.

– Claude Gaignebet : *« A plus haut sens »*, Maisonneuve et Larose, 1986.

– Alfred Glauser : *Rabelais créateur*, Nizet, 1966.

– Jean-Marie Laclavetine : *Rabelais*, Christian Pirot, 1992.

– Madeleine Lazard : *Rabelais l'humaniste*, Hachette, 1993.

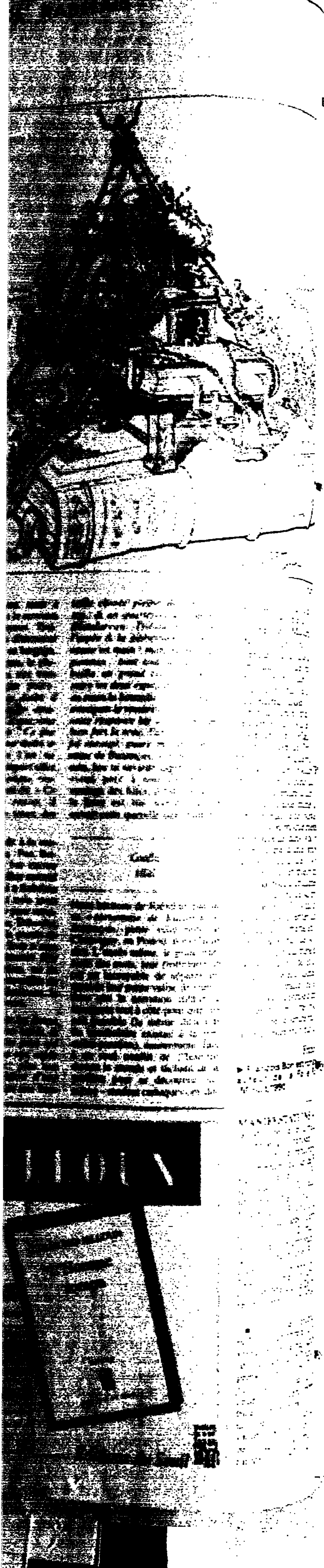
– Jean Paris : *Rabelais au futur*, Seuil, 1970.

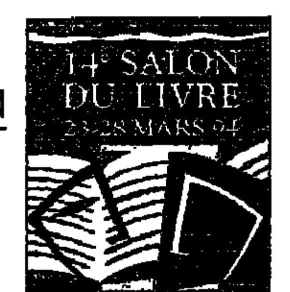
– Jean-Yves Pouilloux : *Rabelais*, Découvertes-Gallimard, 1994.

– Marcel Schwob : *François Rabelais*, Allia 1990, réédité.

– Michael A. Screech : *Rabelais*, traduit de l'anglais par Marie-Anne de Kisch, Gallimard, 1992.

- Signalons également le dernier roman de Michel Ragon, *le Roman de Rabelais* (Albin Michel), ainsi que la réédition du *Rabelais* de Gilles Henry, à paraître le 1er avril chez Perrin.
- Dans son numéro de mars (n° 319), *le Magazine littéraire* propose un dossier intitulé « Rabelais en liberté ».



SALON  DU LIVRE

Comment lisent les Français

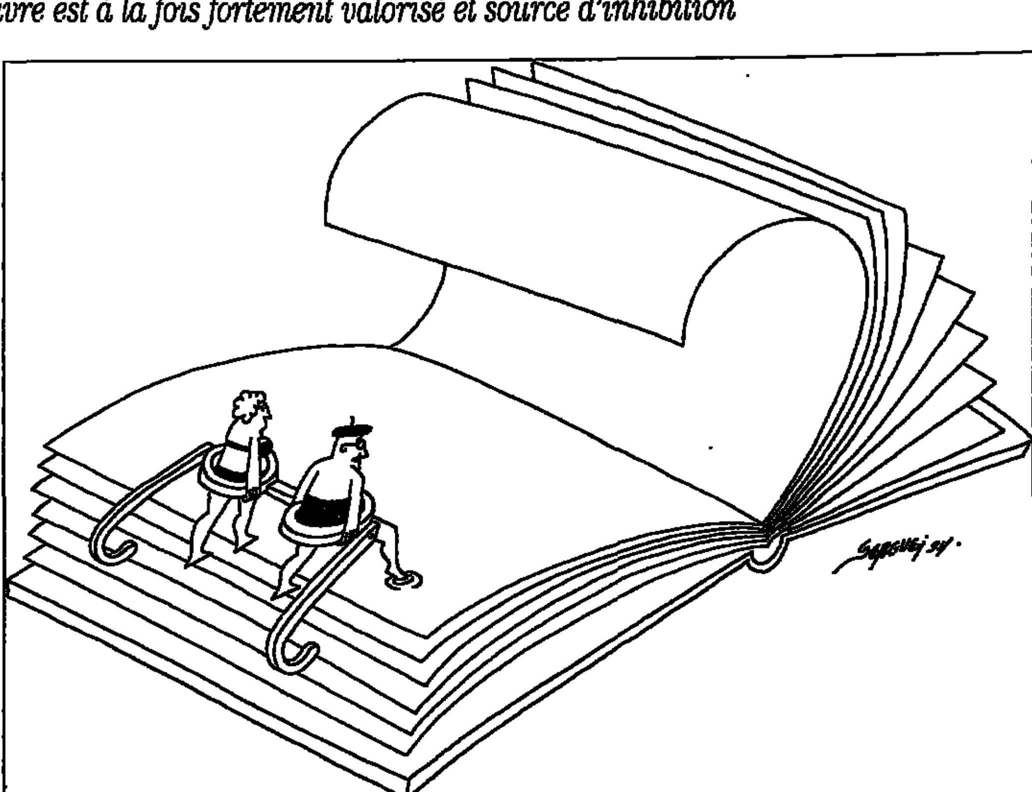
Un sondage pour « le Monde » *et* « le Grand Livre du mois » *sur « Les habitudes de lecture des Français » montre que le rapport à l'écrit reste ambigu : le livre est à la fois fortement valorisé et source d'inhibition*

Censés traquer l'intime pour le transformer en social, les sondages peuvent-ils rendre compte des liens complexes qui unissent les individus aux livres ? C'est en tout cas ce qu'entreprend de faire une étude sur « Les habitudes de lecture des Français », réalisée par l'institut CSA pour *le Monde*, Le Grand Livre du mois et Radio France. Dépassant la traditionnelle série de questions quantitatives, l'enquête s'intéresse aux pratiques de lecture des 1 004 personnes interrogées, à leur conception du livre non seulement comme vecteur, mais aussi comme objet. D'où il ressort que l'écrit est relativement valorisé, voire sacralisé, mais que sa présence ou son influence réelles ne sont pas toujours à la hauteur de son prestige.

D'abord parce qu'une partie non négligeable des personnes questionnées ne maîtrisent pas parfaitement la lecture. Si 53 % d'entre elles affirment lire « très bien, sans problème pour déchiffrer les mots et les comprendre », 18 % disent, en revanche, lire « correctement mais en butant sur certains mots ». Cette difficulté est liée au niveau d'études et au nombre de livres lus chaque année, les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans étant légèrement plus concernés que les autres tranches d'âge. Cause ou conséquence, 18 % des sondés n'ont pas lu un seul livre pour leurs loisirs au cours des douze derniers mois, 19 % déclarant en avoir lu un ou deux. A l'autre extrémité du tableau, 20 % de gros lecteurs affichent entre dix et vingt-quatre ouvrages par an.

S'ils avaient une soirée libre, 18 % de ces gros lecteurs envisageraient de la passer en compagnie d'un livre, contre 5 % de ceux qui lisent un ouvrage ou deux par an. Le « réflexe livre » commence, en réalité, à partir de trois ou quatre titres par an, mais il est suplanté, dans tous les cas de figure – y compris pour les lecteurs boulimiques de vingt-cinq livres et plus chaque année –, par la perspective de passer un moment entre amis. Le roman arrive toujours en tête des préférences – bien qu'il perde un peu de terrain par rapport à une précédente étude effectuée en 1978 –, en particulier chez les femmes, les agriculteurs et les cadres supérieurs ou professions libérales. Les titres sont choisis principalement en fonction de leur sujet (54 %), mais aussi de la réputation de l'auteur (32 %) ou du bouche-à-oreille (28 %). Quant à la télévision, réputée grande pourvoyeuse de lecteurs, elle oriente 24 % d'entre eux dans leurs sélections littéraires, contre 21 % pour la critique de presse écrite. En dépit de l'effervescence qu'ils suscitent, les prix littéraires ne déterminent pas plus de 9 % des lecteurs ; mais 65 % estiment que les prix littéraires sont un moyen efficace de promotion

S'il est aussi peu présent dans les activités récréatives d'une bonne partie des personnes interrogées, c'est peut-être que le livre est avant tout perçu comme une activité sérieuse. 43 % des sondés attendent de lui qu'il leur « apprenne quelque chose » et seulement 34 % qu'il les distraie. Les cadres supérieurs et professions libérales sont les plus demandeurs de réflexion et les proches du RPR les plus avides d'« oublier [leurs] soucis ». A occupation sérieuse, attitude sérieuse : la majorité des lecteurs font preuve d'un respect du livre qui peut aussi être interprété comme une inhibition.



L'enquête montre ainsi que 63 % d'entre eux font preuve d'une sorte de révérence qui leur interdit de corner ou d'annoter un volume, 10 % ne le faisant que rarement. 76 % des gens interrogés ne peuvent ou ne veulent pas mener de front la lecture et une autre activité comme la musique, ce refus se manifestant plus fortement chez les personnes de plus de cinquante ans. Lire plusieurs livres en même temps ne séduit que 18 % de la population étudiée, contre 70 % de personnes absolument rétives à ce genre de dispersion, plus particulièrement chez celles qui se réclament d'un parti de gauche. Concernant ces habitudes de lecture, le clivage s'effectue, pour partie, en fonction de facteurs sociaux et culturels selon un axe qui n'a rien pour surprendre.

Les cadres supérieurs, les professions libérales et les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur perçoivent plus facilement que les autres le livre comme une chose familière, une partie intégrante de leur environnement. Elément de leur épanouissement personnel et de leur réussite sociale, le livre doit les servir et peut être manipulé, utilisé, sans être tenu à distance comme un objet sacré.

Reste que la majorité des Français interrogés, y compris dans les catégories les plus familiarisées avec le livre, conservent une forme de retenue – ou d'inhibition – vis-à-vis de l'écrit. Si 50 % déclarent avoir très ou assez souvent un livre de chevet, si 61 % n'hésitent pas à recommander ou à offrir des ouvrages qu'ils ont aimés, seuls 15 % vont jusqu'à recopier des citations ou des passages d'un livre. Plus de 20 % passent à l'acte en écrivant, « souvent » ou « rarement », eux-mêmes des textes, poèmes, nouvelles ou autres. On pourra cependant s'interroger sur le lien établi, dans ce questionnaire, entre l'acte de lire et celui d'écrire. Le vrai (et difficile) problème concerne la lecture ; celui de la création littéraire pose de tout autres questions.

Le livre demeure un objet que l'on acquiert de plus en plus dans les grandes surfaces spécialisées et de moins en moins dans les librairies de quartier, que l'on emprunte beaucoup dans les bibliothèques, en particulier les catégories les plus lectrices et les plus aisées – qui sont aussi celles où le livre est le plus souvent considéré comme trop cher. Ce qui n'empêche pas 84 % des personnes interrogées d'estimer que « le livre ne pourra jamais être remplacé par les nouvelles technologies », encore que 18 % des moins de vingt-quatre ans pensent le contraire. L'avenir leur appartient-il ?

Raphaëlle Rérolle

Le retour du puritanisme

Au Salon du livre s'était glissée une vedette inattendue, Gustave Courbet. Un de ses tableaux, sur la couverture d'un roman de Jacques Henric, ravive les désirs de moralisation de l'art.

Molière se moquait des prudes. On se rappelle comment il assassine Arsinoé, la vieille fille du *Misanthrope*, qui, *« fait des tableaux couvrir les nudités. »* Or ce qui faisait rire Molière il y a trois cents ans fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt très sérieux !

L'histoire commence le mois dernier à la librairie Rome de Clermont-Ferrand. A son grand étonnement, Jean Rome voit surgir dans son magasin trois agents de police qui le somment de retirer de sa vitrine le dernier roman de Jacques Henric, *Adorations perpétuelles* (1), exposé depuis la veille. C'est la couverture qui « chiffonne » la maréchaussée. C'est à cause d'elle qu'une *« dame »*, *« probablement une voisine de la librairie »*, est venue porter plainte au commissariat. De quoi s'agit-il ? D'une reproduction d'un tableau de Gustave Courbet, *l'Origine du monde* (1866), qui représente en gros plan, et avec le réalisme du maître, un sexe de femme.

Par la bouche des agents, la dame entendait faire savoir qu'il était *« impensable de laisser « ça » en vitrine aux yeux des enfants... »* On dira que rien de tout cela n'est vraiment nouveau, que le public du dix-neuvième siècle criait déjà à l'indécence devant les nus de Courbet, et que l'empereur, au Salon de 1853, fustigea de sa cravache la croupe trop vraie de ses *Baigneuses*... Mais en 1994 ? Rien n'a changé. Au contraire. Par son chapitre VII, intitulé « Des atteintes aux mineurs et à la famille », le nouveau code pénal, entré en vigueur le 1er mars rétablit en quelque sorte la censure des mœurs dans les médias. L'article L. 227-24, surnommé « article Jolibois », du nom du sénateur (Républicains et Indépendants) du Maine-et-Loire, Charles Jolibois, dispose en effet : *« Le fait, soit de fabriquer, de transporter, de diffuser, par quelque moyen que ce soit(...) un message à caractère violent ou pornographique (...) est puni de trois ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur* (...). »

Certes, il est plus que légitime, dans un état de droit, de vouloir protéger les êtres les plus vulnérables, et notamment les mineurs, de la vulgarité agressive des messageries par Minitel, des affiches ou de certains journaux. Mais *l'Origine du monde*, ce tableau qui fut commandé à Courbet par un diplomate turc – sans doute amateur de tableaux érotiques, puisqu'il possédait aussi *le Bain turc* d'Ingres – et qui devint plus tard la propriété de Jacques Lacan, peut-il être considéré, au regard du nouveau code pénal, comme un *« message à caractère violent ou pornographique »* ? Porte-t-il atteinte à la *« dignité humaine »* ? A la librairie Les Sandales d'Empédocle, à Besançon, qui a, elle aussi, et pour les mêmes raisons, reçu la visite de la police municipale, on ne cache pas sa surprise d'avoir déclenché de telles réactions *« en exposant en vitrine la reproduction d'une œuvre d'art d'un peintre reconnu »*.

Mais pour quelques libraires fidèles à Jacques Henric, et soucieux, dans ce contexte, de *« le défendre trois fois plus »*, combien sont-ils qui refusent d'exposer le livre dans leur magasin ? On le cherche en vain, affirme l'auteur, dans de grandes librairies parisiennes comme La Hune ou la librairie Gallimard du boulevard Raspail. *« Il y a quelques années,* se désole Jacques Henric, *les libraires étaient des contre-pouvoirs. Lorsque le ministère de l'intérieur, en 1970, avait interdit le livre de Pierre Guyotat,* Eden, Eden, Eden, *les librairies avaient été des lieux de résistance. Aujourd'hui, elles devancent la censure... »*

Un interdit diffus

Une censure d'autant moins compréhensible que, comme le souligne l'auteur, *« le tableau n'est pas là de manière provocante : il joue un rôle essentiel dans le livre »*, dans cette histoire où le narrateur, un romancier à qui l'on commande une pièce de théâtre, tente vainement de réunir sur scène deux personnages d'époques différentes, Fourier et Courbet. L'ouvrage est donc loin d'être « pornographique ». Mais, à cause d'une image, il se voit aujourd'hui frappé d'un interdit diffus. *« Il est vrai qu'il contient, comme toujours chez moi, des passages érotiques qui, si on la suivait à la lettre, tomberaient sous le coup de cette loi,* reconnaît Jacques Henric. *Mais alors, tous les textes de Genet, de Sade, de Bataille seraient eux aussi visés par le nouveau code pénal ! »*

Inquiétant retour de la censure, du puritanisme, de l'ordre moral, hystérie obscurantiste mêlée de fanatisme religieux (un certain nombre de personnes ne s'offusquent pas seulement du tableau, mais aussi de la relation qu'il entretient avec le titre du livre, *Adorations perpétuelles*, qui paraît, aux uns, une atteinte à l'image de la femme, aux autres, un blasphème insupportable) : *« Tout le monde est très chatouilleux sur ces sujets, en ce moment »*, résume Denis Roche, l'éditeur de Jacques Henric.

Beaucoup de bruit pour un nu. L'histoire, décidément, bégaye. Sommes-nous revenus au Second Empire, lorsque le célèbre procureur Pinard s'illustrait, en 1857, dans les procès retentissants des *Fleurs du mal* et de *Madame Bovary* ? Et verra-t-on bientôt un juge-censeur appliquer à la lettre les nouvelles dispositions législatives, en décidant qu'un tableau exposé dans une vitrine – de librairie ou de musée – constitue une *« atteinte à la dignité humaine »* ? Ce serait une jurisprudence intéressante qui, s'appliquant aux œuvres d'art, ouvrirait aux juristes des champs illimités. Il faudrait, pour les rendres chastes, rhabiller les Vénus, couvrir les Apollon... Il y aurait du pain sur la planche. Ce serait peut-être le début de l'« artistically correct » ?

Florence Noiville

(1) *Adorations perpétuelles*, de Jacques Henric, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 232 p., 110 F.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

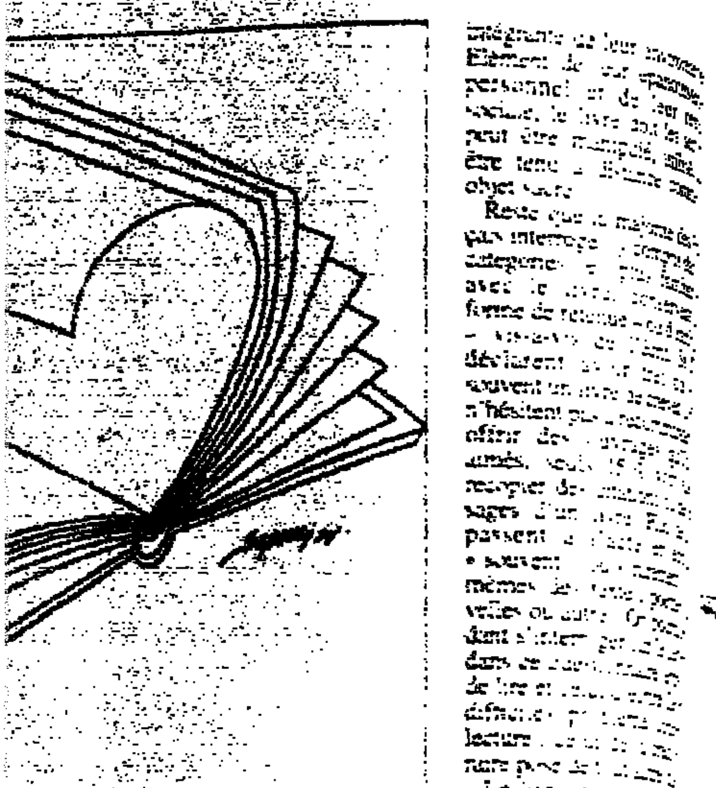
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33





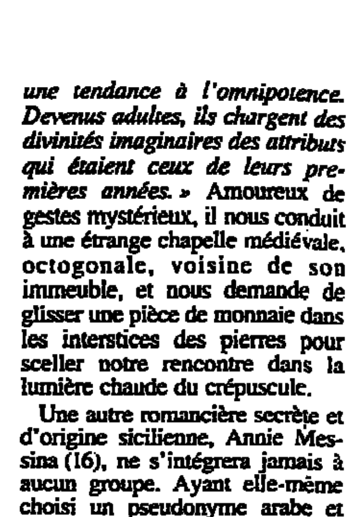
Français

du puritanisme

L'Italie est, cette année, l'invitée d'honneur du Salon du livre de Paris. Pour « le Monde des livres », René de Ceccatty a enquêté sur la Rome des écrivains et rencontré la romancière Rosetta Loy et l'éditeur Giulio Einaudi. Sont aussi présents dans les pages qui suivent, vivants et disparus mêlés, Paola Capriolo, Italo Calvino, Carlo Emilio Gadda, Giorgio Manganelli, Giacomo Leopardi, Erri De Luca...



MARC LE MENÉ



Nostalgie romaine

Enquêter sur la Rome des écrivains, c'est rencontrer beaucoup de désenchantement. Balade dans une ville, où la vie littéraire n'est plus ce qu'elle était.

« Mais quelle vie littéraire ? » Lorsque j'informe des amis de mon enquête sur la Rome des écrivains, c'est un sourire perplexe et affligé qui me répond. Et, pourtant, quel écrivain ne rêverait pas d'élire domicile entre le Campo de'fiori – qui rendit un ultime hommage à Pasolini après son assassinat, qui fut hanté par Sandro Penna (1) et où vivent encore les poètes Patrizia Cavalli (2), Dario Bellezza (3), l'actrice Laura Betti (4), célèbre pour ses dîners de la via del Babbuino, dans les années 60, et toujours très active au *Fondo Pasolini* qu'elle dirige –, et le Campo di Marzo où logeaient Natalia Ginzburg et Italo Calvino ? Mais l'évidence poétique de Rome est, sans doute, trompeuse. Même les poètes établis dans la ville, à l'exception de Bellezza, la célèbrent rarement. Valentino Zeichen, Giuseppe Conte ou Valerio Magrelli cherchent ailleurs le sujet de leurs rêveries. Il a toujours fallu des rassembleurs pour permettre aux écrivains d'avoir le sentiment d'appartenir à une ville et, dans cette ville, à une collectivité. Ce rôle était dévolu aux grands disparus : Pasolini (certes romain entre tous par ses romans, mais émigré du Nord !), Moravia, Elsa Morante et Natalia Ginzburg.

« Il manque une génération »

C'est ce dernier nom qui est prononcé avec nostalgie par Mario Fortunato, auteur de plusieurs romans publiés chez Einaudi et par Rivages en France (5). Dans son triste bureau de *l'Espresso*, l'hebdomadaire auquel il collabore depuis dix ans comme critique littéraire, il exprime un point de vue désabusé sur l'état des lieux. Les dîners littéraires ont disparu, parce qu'il *« manque une génération »*. Entre les aînés respectés et adulés, mais morts, et la nouvelle génération, maintenant âgée de trente-cinq à quarante-cinq ans – *« de faux jeunes »*... –, il y avait un espace qui n'a pas été pris : les Antonio Tabucchi ou Franco Cordelli sont soit des voyageurs, soit des solitaires trop singuliers pour rassembler autour d'eux une communauté.

Et l'édition romaine ? Teoria a joué son rôle de découvreur, révélant de jeunes talents vite récupérés par d'autres éditeurs, notamment Sandra Petrignani (6), Fulvio Abbate (7), Rocco Carbone, Marco Lodoli (8). Mario Fortunato lui-même donne des conseils à son ami Paolo Ripetti. Mais l'activité culturelle, la novation, il faut plutôt la chercher dans le foisonnement de petits *« centres sociaux »* qui pullulent dans la capitale et dans tout le pays, sortes de maisons de la culture spontanées souvent installées de force dans des immeubles squatterisés, occupation sur laquelle les autorités ferment les yeux. L'Italie, comme on le sait, est experte en brumes d'illégalité. Les mœurs devancent le législateur.

Sandro Veronesi, lui, regrette le départ de Ginevra Bompiani (9) et de Giorgio Agamben (10), l'un à Sienne, l'autre à Venise. Fini le temps où il suffisait d'un coup de fil en fin d'après-midi pour se retrouver tous autour d'une *pasta*. Avec quatre livres publiés (11) et un cinquième en cours, Sandro Veronesi, qui a consacré son deuxième roman, *les Vagualâmes*, à cette génération perdue, privée de ses repères, ne croit pas plus que ses confrères au renouvellement d'un « bouillon de culture ». Dans son appartement, dont il ne sort guère que pour des reportages ponctuels (il collabore à *l'Unità*, le journal « communiste » qui a considérablement amélioré son image et gagné 30 % de nouveaux lecteurs), il a affiché un agrandissement gigantesque d'une photo de groupe d'écrivains et de peintres, prise il y a une dizaine d'années dans la galerie La Nuova Pesa de la via del Corso.

« On dirait Sergeant Pepper's », ironise-t-il. Même si la plupart d'entre eux ont acquis un nom, ils n'ont plus rien qui les unisse. Certainement plus qu'un autre attentif aux mutations de comportement, Sandro Veronesi, qui est le plus « moravien » des romanciers de sa génération, tant par la précision de ses analyses politiques et culturelles que par sa conception du « devoir » d'un intellectuel et par la limpidité de son style narratif, est aussi le plus apte à comprendre les faiblesses et les incertitudes de ses confrères et les siennes propres. Longtemps secrétaire de rédaction de la revue *Nuovi Argomenti* – fondée par Moravia et reprise par Enzo Siciliano et Dacia Maraini –, il a fréquenté les œuvres les plus diverses dans cet atelier de création où presque tous ont fait leurs armes, qu'ils s'appellent Vincenzo Pardini, Alain Elkann, Enrico Palandri ou Elisabetta Rasy.

Conseiller littéraire de Garzanti, qui a installé depuis peu une antenne à Rome – les grands éditeurs italiens sont plutôt à Milan et à Turin –, Elisabetta Rasy (12) partage le même désabusement, se souvenant avec un pincement au cœur des soirées chez Rosati, le café de la piazza del Popolo. Le lien ne se fait plus d'une œuvre à l'autre. Il est devenu impossible d'improviser des rencontres. Certes, elle-même très singulière dans son parcours littéraire, Elisabetta Rasy est difficilement classable : plus proche de l'essayiste que de la romancière, elle entreprend, du reste, une triple biographie de personnages secrets. Les livres qu'elle me conseille de lire sont exclusivement des recueils de poèmes et des essais. Dans *Falbalas* (13), Cesare Garboli rend hommage à *« l'écurie de Gallo »*, critique communiste qui servait d'éminence grise à d'innombrables écrivains, connus ou obscurs, venus chercher son avis amical dans son appartement de la via Ungheria : *« Le lieu dont je parle est un lieu primitif et archaïque, luciférien et pieux ; une terre de personne, une marque ; le pays de frontière. »* De tels lieux, matériels ou spirituels, ont disparu.

Les vrais solitaires

Même constatation chez Francesca Sanvitale (14) qui se souvient, elle aussi, de la convivialité des années 60. *« A présent, nous ne nous lisons plus entre nous. Je m'aperçois qu'il m'arrive d'avoir du mal à retrouver le nom d'un auteur dont je viens de lire le livre en l'aimant, simplement parce que je n'ai jamais eu l'occasion de le prononcer à voix haute ! La lecture devient un phénomène privé, solitaire. Nous n'osons pas non plus mettre en cause collectivement nos opinions, nos projets. »* Et, pourtant, Francesca Sanvitale, unanimement appréciée pour sa délicatesse et sa générosité, est certainement l'une des lectrices les plus attentives de ses confrères.

C'est peut-être alors vers les vrais solitaires qu'il faut se tourner. Vers ceux qui n'ont jamais cherché la communauté parce que leurs goûts, leurs styles, leurs vies les isolaient naturellement. Giuseppe Bonaviri (15), le Sicilien, continue à exercer son métier de cardiologue (pour trois mois encore, avant la retraite...) à Frosinone, à une heure de Rome, qu'il fréquente toujours, ne serait-ce que pour sa collaboration au *Messaggero*. Sa vie familiale suffirait à le singulariser : il a entrepris de publier, en plaquettes, les poèmes de son petit-fils Gianluigi, qui viennent d'être traduits dans une anthologie poétique polonaise, aux côtés des œuvres de Montale, d'Ungaretti, d'Attilio Bertolucci, de Giorgio Caproni et de Vittorio Sereni. Gianluigi a six ans, mais a commencé à dicter ses poèmes, il y a deux ans, à sa grand-mère ! *« Les enfants*, dit Bonaviri, *veulent posséder le monde. Ils ont une tendance à l'omnipotence. Devenus adultes, ils chargent des divinités imaginaires des attributs qui étaient ceux de leurs premières années. »* Amoureux de gestes mystérieux, il nous conduit à une étrange chapelle médiévale, octogonale, voisine de son immeuble, et nous demande de glisser une pièce de monnaie dans les interstices des pierres pour sceller notre rencontre dans la lumière chaude du crépuscule.

Une autre romancière secrète et d'origine sicilienne, Annie Messina (16), ne s'intégrera jamais à aucun groupe. Ayant elle-même choisi un pseudonyme arabe et masculin – pour dissimuler sa parenté avec sa tante, plus célèbre, Maria Messina (17) –, elle refuse de se montrer et de rencontrer qui que ce soit, même si l'on vient de Paris et que l'on a consacré, dans ces colonnes, une page entière à son premier livre ! Son deuxième roman, pourtant aussi envoûtant que le premier, aurait réclamé des explications. Le pont ne sera pas jeté entre la femme et la romancière.

C'est avec le plus énigmatique que se termine l'impossible enquête : le maçon traducteur d'hébreu, Erri de Luca (18), que nous retrouvons au premier étage, désert, des Tre Scalini sur la piazza Navona. Il tend son dernier recueil de nouvelles, *I colpi dei sensi*, publié par la librairie Fahrenheit 451 du Campo de'fiori. A chacun des cinq sens correspond une histoire ou un souvenir, venu de sa Naples natale ou de la Tanzanie où il a tenté de vivre. Cela fait trente-six pages toutes admirables. Quel pavé peut se vanter d'en contenir autant d'une telle qualité ? Il part pour Mostar dans deux jours. Il a écrit sur la Bosnie dans un journal catholique, *l'Avvenire*. Une association humanitaire lui a proposé de l'emmener là-bas en camion. Il ouvre ses yeux, bleu mystique, il regarde le vide en souriant et dit : *« Ça ne se refuse pas. »*

René de Ceccatty

(1) De Sandro Penna, sont disponibles en français *Une étrange joie de vivre* (Fata Morgana), *Une ardente solitude* (La Différence), *Un peu de fièvre* (Michel de Maule).

(2) Les poèmes de Patrizia Cavalli viennent d'être réédités chez Einaudi.

(3) Deux livres de Dario Bellezza ont été traduits en français : *Mort de Pasolini* (Persona) et *Un amour heureux*, consacré à Elsa Morante (Salvy). En italien, son dernier recueil de poèmes, *l'Avversario*, a paru chez Mondadori.

(4) Laura Betti a joué dans de nombreux films de Pasolini, de Bertolucci et de Fellini notamment. Son roman, *Madame*, a paru chez Plon.

(5) Lire *Lieux naturels* (Rivages). *Paesaggi Passaggi* (Teoria) est en cours de traduction chez Rivages.

(6) Les romans de Sandra Petrignani viennent d'être achetés par Flammarion.

(7) Les romans de Fulvio Abbate seront traduits chez Michel de Maule.

(8) Traduit chez POL, dans la collection dirigée par Mario Fusco.

(9) Les romans de Ginevra Bompiani ont été traduits chez Verdier et à L'Arpenteur.

(10) *Stanze* vient d'être republié dans la « Petite Bibliothèque de Philosophie » chez Rivages.

(11) *Per dove parte questo treno allegro* (Teoria), *Gli sfiorati* (Mondadori, traduit par Michel Breitman sous le titre *les Vagualâmes*, chez Laffont), *Cronache italiane* (Mondadori, traduction partielle à paraître à La Tour de Babel), *Occhio per occhio* (Mondadori, essai sur la peine de mort, dont un extrait a paru dans la revue *le Serpent à plumes*).

(12) *La Première Extase*, *la Fin de la bataille*, *l'Autre Maîtresse*, tous traduits par Nathalie Castagné chez Rivages. *Moyens de transport*, nouvelles en cours de traduction chez le même éditeur.

(13) Garzanti, 1990.

(14) De Francesca Sanvitale, vient de paraître, chez Salvy, *Mère et fille*, et, en italien, chez Einaudi, *Il figlio dell'impero*. A paraître en septembre, toujours chez Salvy, *l'Homme du parc*.

(15) L'œuvre de Bonaviri est traduite chez Denoël, Verdier et Gallimard. Un recueil complet de ses poésies, *Il dire celeste*, vient de paraître chez Mondadori.

(16) *Le Myrte et la rose* et *le Palmier de Rusafa*, tous deux traduits par Jocelyne Sephord, chez Viviane Hamy.

(17) Dont l'œuvre est traduite chez Actes Sud.

(18) Voir l'article de Patrick Kéchichian page XIII.

SALON DU LIVRE
INVITÉS ITALIENS

N. GUILBERT

RÊVES D'HIVER
(Sogni d'inverno)
de Rosetta Loy.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun.
Gallimard, « Le promeneur »,
212 p., 140 F.



Rosetta des esprits

Bourgeoise et d'éducation religieuse, antifasciste et proche du Parti communiste, la romancière Rosetta Loy ne se reconnaît « nulle part »

Elle habite la maison de *Juliette des esprits* : retirée loin du centre de Rome, entourée d'une pinède, gardée par des chiens impressionnants mais paisibles, une villa spacieuse, luxueuse et fonctionnelle, baignée de la lumière laiteuse de l'hiver italien. Un feu flambe dans une curieuse cheminée qui paraît suspendue en l'air. Aux murs, outre les rayonnages chargés, les tableaux d'amis peintres aux noms illustres. Les baies vitrées sont disposées de façon à intégrer le paysage environnant, dans un demi-lointain : une rangée de cyprès bienveillants semble à ce point conçue pour le panorama que Rosetta Loy précise, avec le plus grand naturel, que ces arbres-là étaient déjà en place lorsque la maison a été construite en 1961.

Les mains dans les poches de son ample pantalon, une mèche argentée qui balaie son front lisse, le sourire franc d'une femme qui s'est toujours sue belle, la romancière italienne ne dissimule pas son appartenance à une bourgeoisie qui a rarement produit des écrivains de son talent. Lui a-t-on reproché cette marque sociale (dans sa vie personnelle, mais aussi dans l'inspiration de ses livres) ? Assurément, mais *« je décris ce que je connais »*, répond Rosetta Loy.

Les Routes de poussière (1), ensevelies sous les prix, les éloges, le succès public, ont fait naître une certaine défiance pour la suite. *Rêves d'hiver*, qui décrit, à travers le double destin d'une mère et d'une fille, toute l'histoire de l'Italie depuis les années 30, a été froidement accueilli par une certaine critique, *« déconcertée par l'absence de toute référence religieuse »* (dominante dans le précédent roman) et *« par une forme de crudité dans la description des rapports sentimentaux et sexuels »*.

Daria, l'exilée russe, volage et angoissée – qui a des traits communs avec la mère d'Irène Némirovsky, telle que l'a restituée Elisabeth Gille dans *le Mirador* (2) –, est psychologiquement et culturellement séparée de sa fille Asia par l'expérience de la guerre. Comme Rosetta Loy, Asia est en effet née quelques années avant le début de la seconde guerre mondiale, et le monde de sa jeunesse n'a plus rien à voir avec celui de son enfance et de sa mère. Plus que deux destins différents, c'est pour Rosetta Loy *« deux conceptions contradictoires de l'histoire »* : *« Je n'ai eu aucune difficulté à raconter la vie de Daria, parce qu'elle évoluait dans un monde doté de repères, ordonné, classifié, tout en appartenant à une bourgeoisie beaucoup plus affranchie, libérée que la bourgeoisie romaine, toujours très étriquée et fermée. En revanche, l'univers d'Asia ne pouvait être évoqué que par flashes. »* Cela explique la structure particulière du roman, qui commence par un épisode chronologiquement tardif : Asia se trouve en Angleterre avec deux amis, Federico et Carlo, entre lesquels elle hésite.

Rosetta Loy reconnaît avoir mis beaucoup d'elle, non pas dans Asia, mais dans Federico, l'idéaliste floué. Comme le jeune trio, elle a découvert l'Angleterre au début des années 50 : *« J'avais vingt ans. C'est la première fois que j'ai quitté la maison, la première fois que je me suis sentie libre. »* Le modèle de Carlo, le jeune communiste, lui a été, en partie, fourni par son mari. Son propre rapport au communisme ? Une adhésion politique, sans doute, mais pas d'inscription au parti : *« Peut-être, à cause de mon éducation très religieuse, ai-je conservé à la fois une forme de religion intérieure et la terreur de toute Eglise. Je ne supportais pas la vie de cellule : je ne pouvais même pas écouter mon mari quand il prenait la parole au parti. Contrairement à Natalia Ginzburg, qui a été député, je n'avais aucune certitude. Natalia était plus âgée que moi. Les intellectuels de mon âge ont été constamment traversés de doutes. »*


PAOLA AGOSTI
Rosetta Loy : « Je décris ce que je connais. »

Rêves d'hiver, en particulier grâce à un personnage secondaire, fait de régulières allusions au fascisme, ou plutôt à la pénétration insidieuse de l'idéologie fasciste dans toutes les strates de la société. Ce n'est pas un procès direct et violent qu'intente Rosetta Loy, elle dresse plutôt une sorte de tableau consterné de l'inconscience et de l'impuissance de sa génération. *« Notre génération n'a pas laissé de traces : ni dans la vie publique, ni dans l'industrie, ni dans la vie politique. Nous avons manqué 68 : nous n'avons pas compris qu'il y avait là une occasion à saisir, nous en avons sous-estimé l'importance. »*

Et ses parents ? *« Ils étaient de deux classes sociales différentes. Ma mère était l'employée de mon père. Elle était très belle et toujours très malheureuse, frustrée : elle aurait aimé avoir une vie légère et futile. J'étais, moi, toujours, du côté de mon père. Il soutenait le Parti populaire, qui devait aboutir à la Démocratie chrétienne. C'était un ingénieur brillant et riche, et il lui a semblé naturel, par pragmatisme, d'adhérer au fascisme. Il tenait des propos antifascistes, mais il se servait du fascisme. Quand j'étais petite, moi-même, j'étais fasciste : cela veut dire que je voulais porter l'uniforme, je voulais être pareille aux autres. Et, comme beaucoup, ce n'est qu'en 1943 que je suis devenue antifasciste. Mon père également, parce que son meilleur ami avait épousé une Française et qu'il lui semblait impossible d'avoir la France pour pays ennemi. »*

Dans le double portrait de Daria, l'évaporée, et d'Asia, le peintre raté, qui préfère une vie familiale et cossue aux aventures artistiques et politiques que lui offraient les amis de sa jeunesse, Rosetta Loy tente de comprendre les raisons profondes de l'inertie de sa classe sociale. *« A propos d'Asia, j'écris, au début du roman :* « Un mari avec de l'argent, ce n'était pas si facile à trouver. » *J'aurais dû écrire :* « Rien de ce qu'elle voulait n'était facile à trouver. » *Pour moi, Asia, c'est l'Italie : un être privé de force. La France, pour continuer la métaphore, ce serait plutôt la famille qui donne de la force. En Italie, je me sens dans des sables mouvants. Mais même si je partage mon temps entre la France et l'Italie, je ne pourrai jamais écrire directement sur la France. Je sais que les Anglo-Saxons, comme Forster et James, ont décrit l'Italie mieux que des Italiens, mais ils ne sont jamais parvenus à décrire un Italien : leurs Italiens sont des stéréotypes sans consistance. »*

Si l'on avance que *Rêves d'hiver*, au-delà de l'intrigue psychologique, est un essai de description politique et si l'on évoque *la Storia*, d'Elsa Morante, Rosetta Loy ne cache pas son plaisir, mais en protestant aussitôt : *« Elsa est là-haut, tout en haut, moi je suis ici, au sol. Elsa a fait quelque chose de fondamental, elle a vu l'Histoire par les yeux des petites gens. »*

Où se situe-t-elle donc dans la famille littéraire italienne ? *« Je ne me reconnais nulle part, ni dans la bourgeoisie ni dans la communauté littéraire. J'ai eu d'énormes difficultés à publier mon premier livre*, la Bicicletta (3), *que j'avais terminé en 1971 et qui a été refusé partout. Et puis, soudain, en 1974, tout s'est débloqué, et plusieurs éditeurs se sont disputé mes livres. Je suis à présent traduite dans la plupart des pays européens, mais c'est en Allemagne que mes livres sont le plus lus, sans doute à cause d'une analogie historique entre nos pays. Et c'est en effet avec les auteurs allemands ou autrichiens, Böll, Bernhard, Grass, Handke, que je ressens les affinités les plus profondes. »*

Propos recueillis par
René de Ceccatty

(1) Editions Alinéa, 1989. Lire également le recueil de nouvelles *A l'insu de la nuit*, Alinéa, 1991.
(2) Presses de la Renaissance, 1991. Repris en Livre de poche.
(3) Einaudi, 1974. Rosetta Loy a également publié en Italie *la Porta dell'acqua* (Einaudi, 1976) et *l'Estate di Letuché* (Rizzoli, 1982).

Le passeur d'âmes

Un homme, habité par une vision, sacrifie sa vie à la Beauté : Paola Capriolo ou la rigueur magique

LE NAUTONIER
(Il nocchiero)
de Paola Capriolo.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun.
Gallimard, coll. « Du monde entier », 160 p., 98 F.

Déjà dans *la Grande Eulalie*, les très belles nouvelles de Paola Capriolo (1), il suffisait de la vision d'un bras blanc de femme fermant une persienne ou d'un morceau de musique joué par un prisonnier dans une forteresse isolée au milieu de la lande pour que l'existence d'un témoin de passage, soudain brûlé par la passion de l'art, fût tout entière bouleversée. Le *Nautonier* est aussi, mais d'une manière plus profonde, l'histoire d'une hantise esthétique. Celle-ci est d'autant plus virulente qu'elle s'exerce chez un homme « ordinaire », qui, chaque nuit, pilote sur un fleuve, du port jusqu'à l'Ile, une barge contenant, ainsi que le prétend la Compagnie, du bétail avant de la ramener, vide, au petit matin.

Un soir, avant d'embarquer, il aperçoit derrière les vitres de l'Excelsior, *« cet avant-poste d'un monde plus noble et serein »*, le bras d'une femme orné d'un bracelet en forme de serpent. Fasciné par cette vision, il n'a de cesse de vouloir la retrouver, se tenant étroitement au souvenir de ce rêve à peine entrevu comme la nuit, sur le fleuve, il serre la roue du gouvernail.

Ce qu'il y a de très beau dans le roman de Capriolo, c'est l'acharnement mis par le nautonier à donner, dès lors, à son existence une finalité esthétique, à chercher à l'élever, comme si le monde entier devait, à ses yeux, aboutir à l'image d'une région de peau parfaite où miroitait un bijou ambigu et presque cruel qui, emprisonnant le poignet, lui a paru avoir la *« douceur d'un joug »*. Quand, quelques jours après la disparition de l'inconnue, il rencontre une femme, Linda, qui porte le même bracelet, il décide, même s'il pressent qu'elle n'est que *« la version domestiquée de son rêve »*, de l'aimer. Il apprécie leur relation parce qu'elle est un jeu mesuré, *« une pantomime, un rituel privé de but »* qui ne devrait jamais être corrompu par la réalité. Le silence de Linda, son apathie courtoise, sa réserve étrange qui lui permettent *« d'accrocher, comme à un mannequin, des rêveries de toutes sortes »* satisfont son sens esthétique, cet instinct qui le pousse à rechercher *« la distance entre lui-même et les choses »*.

Lorsque la Compagnie lui offre, à l'occasion de son mariage avec Linda, des meubles de l'ancienne villa princière qu'elle a annexée sur l'Ile, il s'épanouit au milieu des épaves somptueuses, dans les reflets d'un faste irréel ; la photographie de la famille aristocratique lui semble être un talisman contre les « restrictions du présent » et l'emporte vers une sphère différente, *« toute de sobre élégance »*. Cette quête d'une noblesse que Walter assimile à tout ce qui *« ne se montre pas clairement »* n'est pas, pour Paola Capriolo, un désir d'aveuglement ou de mensonge sur le monde mais, au contraire, l'assomption d'un besoin d'harmonie et de grandeur qui habite les êtres les plus humbles.

Mais l'obsession esthétique de Walter a son envers et exerce bientôt ses ravages. Chez Linda d'abord, qui, consciente de ne pas correspondre à la chimère de Walter, s'en punit et, peu à peu, dépérit. Chez le nautonier ensuite, qui s'épuise à saisir, autour de lui, les éléments du monde susceptibles d'être magnifiés. Lorsqu'il rencontre, sur la terrasse de l'Excelsior, un « Etranger » qui se révèle être le neveu du comte et de la comtesse qui ont naguère habité la villa, Walter le pousse à revenir vers la demeure abandonnée et, luttant contre sa résignation orgueilleuse, essaie de réveiller son désir de restauration d'une splendeur passée ; mais, dans son élan poétique, il ne s'aperçoit pas que le comte ne veut rien savoir et préfère se souvenir.

Grâce au rythme de plus en plus sinueux des phrases et à leur douceur menaçante, Paola Capriolo rend admirablement la lente montée de la folie du nautonier au moment où il croit entendre, venant de la cale, des gémissements humains qui émanent d'une *« région située au-delà de la vie »*, avant que ne s'élèvent vers lui les bras suppliants de l'inconnue de l'Excelsior, retenue prisonnière dans les profondeurs de la barge. C'est tout naturellement que, grâce à la rigueur magique de Paola Capriolo, le roman prend une dimension visionnaire, et le nautonier une stature de passeur mythique, transportant les âmes des trépassés auxquels il choisit bientôt de se mêler. Et son suicide, par excès d'exigence esthétique et de pureté solitaire, devient un sacrifice bouleversant à la Beauté.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Gallimard, 1991.

(Publicité)

Urgence

A Mahmoud Darwich

Le Temps de la paix niée
En plein cœur
n'a pas tout le Temps

Reste qu'avec le sang
Le sens se montre hésitant

Le moins qu'un chien
précède sa main contraint

Le buisson des angoisses
passe à travers la pierre

Ni mort ni vivant
Entre la terre et le néant
L'astre rattrape le désastre

Le tournant est de nouveau
Au rendez-vous
avec l'acharnement

L'appropriation depuis le
Départ offre l'écart

Pourquoi l'errance en deuil
Organise l'errance
organise le deuil

Pourquoi la paix est noire

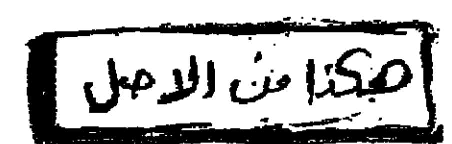
La main sans fil
Tourne en rond
avec des murs-lamentations

Notre avenir
doit travailler
A l'urgence d'un bond

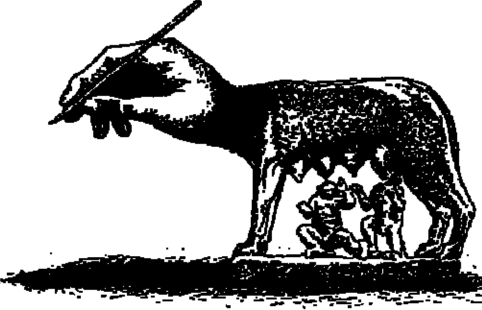
1-12-1993

Michel Hélayel

Poète et Economiste libanais
professeur chercheur invité
à la Maison des Sciences de l'Homme



SALON DU LIVRE



INVITÉS ITALIENS

Calvino dans son laboratoire

Quand l'écrivain s'interroge sur la contradiction entre sa nature « romancière » et sa volonté analytique de mise à distance

LA MACHINE LITTÉRATURE
(La macchina letteratura)
d'Italo Calvino.
Traduit de l'italien
par Michel Orcel
et François Wahl,
Seuil, « La Librairie du XXe siècle », 240 p., 130 F.

POURQUOI LIRE LES CLASSIQUES
(Perchè leggere i classici)
d'Italo Calvino.
Traduit de l'italien
par Jean-Paul Manganaro,
Seuil, « La Librairie du XXe siècle », 250 p., 130 F.

C'est par un émouvant hommage rendu à Roland Barthes que s'achève le premier des deux recueils critiques de Calvino que les éditions du Seuil publient aujourd'hui. On sent que le romancier italien lutte contre sa propre émotion à la pensée de la mort de celui qu'il faut bien appeler son « homologue français ». Il y a, en effet, entre ces deux figures exceptionnelles de la littérature, de nombreux points communs. Et si Calvino a su opter pour le roman – choix auquel il a dû sa gloire internationale –, c'est, sans doute, paradoxalement, du côté de Barthes que se situe la fragilité affective la plus sensible : c'est chez Barthes que l'on sent vibrer le sentiment, quelle qu'ait été la réputation « intellectualiste » du sémiologue français.

Les trois pages que Calvino consacre à Barthes et à *la Chambre claire* sont symptomatiques de son rapport à l'impression subjective et émotionnelle et de son désir constant de la dépasser dans des analyses froides, mathématiques, impersonnelles, universelles. Mais ce qui est passionnant chez le Calvino critique, c'est précisément cette contradiction, qu'il ne parvient jamais à dissimuler tout à fait, entre une nature profondément « romancière » (plus que romanesque, à proprement parler) et une volonté analytique de mise à distance de sa propre individualité. Qu'il admire tant Stendhal n'étonnera pas : il partage avec lui la fougue lyrique de *la Chartreuse* et la lucidité glacée du *De l'amour*.

L'image dans le tapis

Que devient le « moi » psychologique de l'écrivain au moment où il écrit ? Que reste-t-il de sa personnalité non littéraire et qu'est-ce qui s'élabore dans l'écriture ? Y a-t-il destruction ou construction, perte ou apport ? Ces questions reviennent régulièrement sous la plume du critique et l'on devine alors les tourments du romancier, craignant, dans chaque fiction, de trahir une part de lui-même et soucieux de construire une figure assez désincarnée pour être rationnellement communicable et assez singulière pour valoir la peine d'être écrite.

« Dans l'acte d'écrire, le moi *de l'auteur se dissout : ce qu'on appelle la* « personnalité » *de l'écrivain est intérieure à l'acte d'écrire, elle est un produit et un moyen de l'écriture. »* Cette thèse de 1967 se veut, certes, provocante. Marquée par l'époque où elle a été exprimée, elle rejoint un mouvement littéraire, plus particulièrement français, auquel se rattachait explicitement Calvino et qui n'avait pas d'équivalent en Italie. C'était, bien entendu, à la fois le nouveau roman (Robbe-Grillet sert de modèle, mais curieusement Nathalie Sarraute n'est jamais citée) et l'Oulipo de Queneau et Perec.

« Ce qui m'intéresse, écrit encore Calvino, l'année suivante, *c'est la mosaïque où l'homme se trouve encastré, le jeu des rapports, la figure à découvrir à travers les arabesques du tapis. »* Il est amusant de constater que, pour définir sa défiance à l'égard de toute psychologie, Calvino a recours à la métaphore utilisée par le plus psychologique de tous les romanciers : l'image dans le tapis de Henry James.

Curieusement, d'ailleurs, tout en défendant l'idée d'une littérature de laboratoire (*« Nous pourrions jouer au roman comme on joue aux échecs, avec une absolue loyauté, en rétablissant une communication entre l'écrivain, pleinement conscient des mécanismes dont il est en train de faire usage, et le lecteur qui accepte le jeu parce qu'il en connaît les règles et sait qu'il ne peut plus être pris au piège »*, écrit-il en 1970), il est fasciné par la littérature de l'indicible, celle de James, justement. Evoquant la fin de *Daisy Miller*, Calvino parle des *« miasmes nocturnes »* de Rome, *« aussi enveloppants et impalpables que les phrases dans lesquelles James semble toujours être sur le point de dire quelque chose qu'il ne dit pas »*.

N'est-ce pas finalement cette double fonction qu'il assigne à la littérature ? Rendre visible le monde et tenter de cerner l'indicible ? Les analyses de Calvino reviennent constamment à ces deux thèmes : celui d'un spectacle du monde et celui d'une force obscure qui se dérobe au langage. *« Ecrivain poursuivant avec les mots quelque chose qui échappe aux mots »* : telle est la définition de Jérôme Cardan, référence humaniste, supposée, de Shakespeare lorsqu'il écrivit *Hamlet*. Mais c'est aussi une part, du moins, de la définition de tout romancier, à condition d'y ajouter, dans le système de Calvino, une précision : le principe borgésien d'une *« littérature comme monde construit et régi par l'intellect »*. Par quel moyen l'intellect peut-il soumettre l'indicible ? C'est bien le problème que chaque roman tente de résoudre. A Borges, Calvino emprunte aussi, à propos du prix Nobel Eugenio Montale, l'image du *hide-behind*, animal fantastique *« qui se trouve toujours derrière vous, qui vous suit partout (...) vous ne saurez jamais comment il est fait, mais il est toujours là »* : la conscience angoissante d'un gouffre qui nous hante, et nous somme de l'écrire alors que nous n'avons pas les moyens de le distinguer.

On le sait, cette figure fantastique du vide incarné parcourt toute la fiction de Calvino et l'on comprend qu'il retienne plus particulièrement ces images quand il veut résumer sa conception de la littérature romanesque ou poétique. Même si l'on est admiratif du brio avec lequel il démonte la mécanique romanesque de Balzac (avec une page remarquable sur les scènes de réception dans *la Comédie humaine* où *« stratégie de l'auteur et stratégie du personnage principal avancent pour le moment l'une et l'autre ensemble jusqu'à presque se confondre »*), de l'Arioste (*« un champ de forces qui engendre lui-même d'autres champs de forces »*), de Gadda ou de Raymond Queneau, le Calvino qui nous parle le plus directement est celui qui s'interroge sur le pouvoir des mots écrits, leur énergie hypnotique, leur langage surhumain.

Quoi de plus normal s'il s'attarde sur un fameux épisode de *la Divine Comédie*, celui du baiser de Paolo et de Francesca da Rimini, entraînés par la lecture de *Lancelot* : *« Le désir écrit dans le livre rend manifeste le désir éprouvé dans la vie, et la vie prend alors la forme racontée dans le livre :* la bocca mi baciò tutto tremante... [il me baisa la bouche tout tremblant] *»*. Ce vers de Dante passait aux yeux d'Umberto Saba pour l'un des plus beaux de la langue italienne, pour des raisons qui n'étaient pas ouvertement les mêmes, mais qui devaient avoir le même fondement. La littérature sortait du livre et entrait dans la vie.

R. de C.



GIOVANNA BORGESE

Italo Calvino : « La mosaïque où l'homme se trouve encastré. »

Gadda critique

CARLO EMILIO GADDA OU L'ESPALIER GÉNÉALOGIQUE
de Philippe Di Meo
éd. Java, 64 p., 58 F.

LES VOYAGES LA MORT
(I viaggi la morte)
de Carlo Emilio Gadda.
Traduit de l'italien
par Monique Baccelli,
préface de
Gérard-Georges Lemaire,
éd. Christian Bourgois,
coll. « Les Derniers Mots », 370 p., 180 F.

Voici le moins traduisible des Italiens complètement intégrés à la culture française. Sa correspondance, son journal (1), son théâtre, ses textes de jeunesse, ses moindres essais de commande sont disponibles chez différents éditeurs. Les Français sont devenus, si l'on peut dire, familiers du ton Gadda, *« entrechoquement volontaire de styles, nécessairement arlequinesque »*, selon Philippe Di Meo, l'un de ses courageux traducteurs, qui lui consacre un bref essai, dense et complexe.

Certes, ces soixante pages un peu ardues ne sont pas à conseiller au néophyte en religion gaddienne. Mieux vaut être déjà intronisé, c'est-à-dire armé d'un bagage linguistique, avant de suivre ce guide érudit dans les arcanes du *Château d'Udine* (2), ou de démonter avec lui les rouages de *la Mécanique* (3). Pasolini, qui pourtant, lui aussi, faisait un savant usage des dialectes, n'avait pas, pour Gadda, une sympathie excessive : *« Un pénitent désespérément contrit, la tête penchée en avant ou en arrière, les yeux tournés vers le sol, attendant qu'enfin un bourreau, sur l'ordre des autorités vénérées, prît dans ses bras ce gros corps comme une plume et l'amenât à l'échafaud qu'il méritait* (4) *»*. Il faut honnêtement reconnaître que le gros volume de textes critiques, traduit aujourd'hui, trente-cinq ans après sa première publication en Italie, est déconcertant parce qu'il est très difficile de mettre au jour un véritable point de vue unitaire chez ce monstre d'érudition et d'intelligence. Du reste, n'est-ce pas le sens de tout le projet littéraire de Gadda ? Refuser en soi limpidité de sens, claire conscience, autorité cohérente, pour souligner, au contraire, conflits, chocs de mots et d'images, divergences de flux. *« Je ne suis pas, je n'arrive pas à être un écrivain « équilibré », et moins encore un écrivain sur mesure. Ledit « homme normal » est un fouillis, un écheveau, un grouillement, un méli-mélo de névroses indéchiffrées (par lui-même), tellement enchevêtrées, tellement emboîtées les unes dans les autres, qu'elles finissent par se coaguler en un caillou, en une cervelle infrangible, une pierre-cervelle, une pierre-idole... »*

Genet convoqué

Le problème que se pose en priorité Gadda est typique de sa génération, qui a connu la pleine maturité dans l'entre-deux-guerres : faut-il abandonner l'intrigue, la trame, l'histoire, au profit de l'éclatement des regards, des voix, des tonalités ? Pourquoi cette génération a-t-elle été à ce point obsédée par cette question ? Dans un entretien de 1950, Gadda devait reconnaître qu'avec la vieillesse (il avait alors moins de la soixantaine en réalité et devait vivre encore plus de vingt ans), il se tournait *« vers la narration pure, au fur et à mesure que* [son] *âme se rapprochait de la sérénité et de l'objectivité judicieuse de la mort. Le jour où nous avons les bras croisés sur la poitrine, nous sommes tous très judicieux, nous sommes tous des anges. »*

La lecture, déjà pénible, quand il s'agit de fiction, est ici doublement compliquée par l'interférence d'autres écrivains que Gadda interprète à sa manière. Si Baudelaire, Rimbaud, Zweig, Moravia donnent lieu à de passionnantes confrontations, on pourra être assez déconcerté par la présentation – très précoce, en 1950 – de Jean Genet, auquel, de façon surprenante, surtout de sa part, il reproche les passages « réflexifs » qui interrompent le récit : *« Comme si au spectacle, au théâtre, on exhibait, pendant la représentation, tout ce qui se passe dans les coulisses : les truquages, les câbles, les leviers, les poulies et jusqu'aux casques des pompiers. »* Or, ce qui est ici extraordinaire, c'est que Gadda met en évidence l'un des ressorts fondamentaux de l'art poétique de Genet (et de son futur théâtre), en le plaçant immédiatement, avec le *Saint Genet* de Sartre, sur un plan philosophique (sans craindre de convoquer Leibniz !), mais en y dénonçant une faiblesse. Faiblesse qui sera, en fait, celle de Gadda lui-même.

R. de C.

(1) Notamment son *Journal de guerre et captivité*, Christian Bourgois, 1993.
(2) Grasset, 1982.
(3) Seuil, 1992.
(4) *Descriptions de descriptions*. Rivages, 1984.

★ La revue Java publie parallèlement, dans son numéro 10, hiver 1993-1994, une longue lettre de Gadda à Sinisgalli. On y lira également des textes de Charles Duits, d'Ivan Alechinsky et de Jean-Luc Steinmetz (116, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, 60 F).

SALON DU LIVRE
INVITÉS ITALIENS



Giorgio Manganelli : « Sédentaire des ténèbres. »

RENATE VON MANGOLDT

La solitude du fou

BRUITS OU VOIX
(Rumori o voci)
de Giorgio Manganelli.
Traduit de l'italien
par Philippe Di Meo,
Christian Bourgois éd.,
146 p., 95 F.

« Faire de la littérature n'est pas un geste social (...) A l'instar du discours des déments, il n'est pas rare qu'elle présuppose l'absence de lecteurs. » Guère optimiste, Manganelli s'exprimait ainsi dans son essai *la Littérature comme mensonge* (1), où il révélait ses dieux (Nabokov, Ronald Firbank, Lewis Carroll) et ses demi-dieux (Ivy Compton-Burnett, Dumas, Walter Scott). Parce qu'il est entré en littérature avec un roman d'une difficulté égale à son originalité, *Hilarotragœdia* (2), il n'a pas été immédiatement traduit en français (les droits ont pourtant été acquis par Gallimard, les essais n'ont pas manqué, mais ils étaient infructueux). Or nous voici, quatre ans après sa mort, à sa huitième publication en France (3).

Comment définir les « romans » de Manganelli ? Des monologues tantôt visionnaires et agressifs, tantôt rhétoriques et ironiques, traversés *d'images éblouissantes*, rythmés par une langue savante et sensuelle, conciliant le maniérisme de la Renaissance et le fantastique du XVIII[e] siècle, et, surtout, fuyant comme la peste le réalisme. Les personnages «réalistes », pensait-il, *« ne sont pas moins impossibles que l'oiseau Roc qui, d'après la véridique relation du marin Sindbad, nourrissait d'éléphants ses petits ».*

Apologie du fantastique (4), certes, mais renoncement aussi à la narration chronologique, son œuvre qu'on pourrait apparenter à celle de *Gadda ou à celle de Stefano* d'Arrigo semble être destinée plus à l'exégèse qu'à la lecture, sans, pour autant, exclure chez le lecteur (en Italie moins rare qu'en France) des sortes de bouffées de plaisir devant l'afflux d'hallucinations oniriques, de sonorités inattendues, de trouvailles verbales.

Bruits ou voix s'adresse à un *« noctambule »*, à un *« sédentaire des ténèbres »*, qui entend autour de lui des rumeurs lointaines, des cris, des frémissements. Il longe un fleuve, qui est peut-être l'Achéron. Il s'avance vers la *mort et l'ignore. Stupéfiante* méditation sur la solitude et la voix intérieure, ce roman tente de décrire, avec une précision qui, par instants, le rapproche de Nathalie Sarraute, les hésitations de la perception, les infimes erreurs qui se muent en certitudes fourvoyées, les révélations qui produisent des délires, les indices qui sont des pièges. *« Habitant invétéré d'une nuit absolue »*, le rêveur solitaire se familiarise, dans cette écoute de tumultes indistincts, avec son dernier séjour.

R. de C.

(1) Gallimard, « L'Arpenteur », 1991.

(2) Feltrinelli, 1964.

(3) Les œuvres de Manganelli ont été publiées d'abord aux éditions W, puis chez Denoël, en coédition avec Arcane 17, ensuite au Seuil. *Centurie*, paru chez W en 1985, est repris chez Christian Bourgois, traduit par Jean-Baptiste Para, avec une préface d'Italo Calvino (180 p., 95 F).

(4) Manganelli, qui était professeur de littérature anglaise à l'université de Rome, a traduit l'intégralité des contes de Poe.

★ **Signalons la parution d'*Itinéraire indien*, journal d'un voyage que Manganelli fit en 1975 pour la revue *Il mondo* (traduit par Christian Paoloni, Gallimard – Le Promeneur, 130 p., 80 F.)**

Le pessimiste drôle

« L'ennui est l'apanage des gens d'esprit », disait volontiers Giacomo Leopardi observateur caustique des mœurs de son temps

PENSÉES
de Giacomo Leopardi.
Traduit de l'italien
par Joël Gayraud,
Allia, 160 p., 100 F.
DISCOURS SUR L'ÉTAT ACTUEL DES MŒURS DES ITALIENS
de Giacomo Leopardi.
Traduit de l'italien
par Michel Orcel,
Allia, 88 p., 80 F.
LA VIE ET LA PENSÉE DE LEOPARDI
de Sergio Solmi.
Traduit de l'italien
par Monique Bacelli,
Allia, 60 p., 60 F.
TROIS GUERRIERS PLUS UN
de Michel Orcel.
Le Temps qu'il fait, 102 p., 80F.

Pris entre l'Arioste et Nietzsche, si l'on en croit le brillant et convaincant essai de Michel Orcel, qui est aussi l'un de ses principaux traducteurs (1), Leopardi appartenait à la vaste famille des pessimistes, mais avec un soubresaut de vitalité qui l'apparentait à un cercle plus étroit, excluant les cyniques et incluant sa devancière française, M[me] du Deffand.

« L'ennui est l'apanage des gens d'esprit », déclarait, en effet, le poète de Recanati. Ce doux sentiment était l'ennemi de la célèbre marquise, qui, toutefois, l'entretenait complaisamment et lui réservait ses plaintes, mais aussi son intelligence la plus vive : *« L'ennui est comme la gelée qui fait mourir toutes les plantes. C'est un avant-goût du néant, mais le néant lui est préférable. C'est la plus épouvantable des maladies de l'âme : elle seule donne l'idée des supplices de l'au-delà. C'est un mal redoutable et il est inévitable pour ceux qui ont été agités par les passions et en souffrent la privation. »* A ces lamentations d'une vieille femme aveugle, mais non dépourvue de ressources, devaient répondre, un demi-siècle plus tard, les définitions poétiques de Leopardi : *« C'est le désir du bonheur, laissé, pour ainsi dire, à l'état pur. »*

Pessimisme ambigu donc, car se profilait une forme d'idéalisme : en rapprochant l'auteur du *Roland furieux* de celui du *Genêt*, Michel Orcel souligne que la *« poétique romantique du lointain, du « vague », de l'infini (ou plutôt de l'illusion de l'infini) »* tempère et éclaire les sombres rêveries sur la mort. Et l'on est frappé, en lisant ces étonnants *Discours sur l'état actuel des mœurs des Italiens*, par leur actualité, leur causticité et leur drôlerie.

Pestant contre l'absence d'esprit civique d'une nation émiettée – de quelles autres invectives sont remplis les éditoriaux récents de nos confrères italiens ? –, Leopardi s'amuse à décrire *« le climat qui l'incline naturellement à vivre une bonne partie du jour en plein air et donc à se livrer aux promenades et autres choses de ce genre »*. Amoureux de paradoxes, comme tout auteur d'aphorismes qui se respecte, le poète trouve à ses compatriotes, précisément à cause de leur inaptitude à une vie sociale constructive et de leur inclination à la solitude, une nature philosophique *« parce qu'ils sont plus accoutumés à l'idée de la vanité de toute chose, qu'ils vivent pour ainsi dire avec cette idée et ne font qu'un avec elle... »*. Mais le temps d'éloge est bref. Lui succède aussitôt l'affligeant spectacle d'un peuple qui s'entredéchire : *« En Italie, la société est comme un gymnase où, par l'agression des paroles et des comportements, on apprend, on est stimulé à faire du mal à ses semblables. »* Raillant les tableaux exagérément idylliques de M[me] de Staël dont avait paru, peu avant, *Corinne*, Leopardi nourrit de son amertume ses observations impitoyables.

Sans doute, Sergio Solmi, dans un essai conçu unitialement comme une préface à l'édition italienne des œuvres complètes et un peu trop allusif pour être isolé en volume, a-t-il raison de classer le tempérament de l'écrivain parmi *« les natures complexes, avec des nœuds difficiles à dénouer et des contradictions internes qui les prédisposent au malheur et à l'intériorisation excessive de leurs rapports avec eux-mêmes et avec les autres »*, mais son désenchantement n'est jamais exclusivement négatif.

Les mises en garde contre les vaines promesses de nos semblables, contre les faux serments d'amour, contre l'annonce d'un service qui ne sera, finalement, jamais rendu, contre le magnétisme éphémère de la jeunesse (*« En perdant la jeunesse, l'homme perd la faculté de communiquer et pour ainsi dire d'inspirer à autrui sa propre présence »*) finissent, dans leur excès, par produire un effet comique, d'un humour certes un peu acerbe : *« L'homme est presque toujours aussi méchant qu'il lui est nécessaire ; et s'il se conduit bien c'est sans doute qu'il n'a pas besoin de recourir à la méchanceté. »* On croit entendre la voix de Sade, à travers les maîtres édifiants de Justine : *« Quand des gens de notre sorte donnent, en un mot, ce n'est jamais que pour recevoir. »*

R. de C.

(1) Lire notamment sa traduction des *Chants* parue à l'Age d'homme, 1982.

★ **Signalons également la parution, chez Vrin, de *Leopardi et le retrait de la voix*, de Riccardo Pineri (259 p., 180 F), et, chez Allia, fin mars, du *Journal du premier amour*, de Leopardi, ainsi que des *Etudes léopardiennes*, dues à Serge Solmi.**



© ADAGP

Giacomo Leopardi vu par Valerio Adami

Autres

Le Palmier de Rusafa *(La palma di Rusafa), d'Annie Messina.* – Révélée en France il y a deux ans avec *le Myrte et la rose*, cette romancière atypique s'était dissimulée, dans son pays, sous un pseudonyme arabe pour raconter les amours masculines d'un prince sorti des *Mille et une nuits*. Elle poursuit, avec ce deuxième roman, ses rêves orientaux. *Nous sommes maintenant* à la fin du premier millénaire. Ils s'appellent Saïd et Ahmed.

L'un est un jeune et beau voleur, l'autre un riche cavalier à la recherche de son fils. Un érotisme feutré, un goût insatiable de l'aventure, une frénésie du récit à rebondissements, une connaissance profonde du monde arabe et de ses péripéties politiques et culturelles (l'auteur a longtemps vécu à Alexandrie, comme une autre romancière méconnue, Fausta Cialente) donnent à cet entrelacement d'amitiés passionnées, d'amours inavouées et de passions dévorantes, une grâce unique (traduit de l'italien par Jocelyne Sephord, éd. Viviane Hamy, 260 p., 139 F).

L'Apprenti séducteur *(Tecniche di seduzione), d'Andrea De Carlo.* – *Cinquième roman de* l'auteur de *Chantilly-Express*. Après des débuts célébrés par Calvino, après une collaboration cinématographique avec Fellini et Antonioni, après un premier film, l'écrivain favori des médias et des listes de vente, confirme son talent, avec une façon très singulière d'ironiser sur l'amour, la tendresse ou le désir. Ici, il se tourne vers les mesquineries de la vie littéraire. Le narrateur, un jeune journaliste à succès, est chargé par un célèbre romancier de diriger une revue littéraire et tombe amoureux d'une actrice. Un style vif, des dialogues réalistes et bien menés, une intrigue solide qui nous conduit dans des milieux artistiques divers : bref, le métier et désormais l'obligation de ne plus décrocher du sommet des listes de vente. Chez le lecteur, une inévitable mélancolie et la nostalgie des premiers livres, plus libres, plus poétiques (traduit de l'italien par Myriam Tanant, Grasset, 330 p., 125 F).

Bestiaire magique *(Bestiario), de Dino Buzzati.* – Recueil d'articles et de nouvelles parus dans le *Corriere della Sera*. L'auteur du *Désert des tartares*, disparu il y a plus de vingt ans, avait une intense vie journalistique. De Laïka, la chienne russe des airs, propulsée dans son spoutnik, au cafard d'une cabine de paquebot, en passant par des animaux préhistoriques, des mouches et des verrats, les rêves du nouvelliste sont peuplés d'animaux inquiétants et ironiques. *« Si un chien mord un homme, n'en rends pas compte ; mais fais-le en revanche, si un homme mord un chien »* (traduit de l'italien par Michel Breitman, Laffont, 340 p., 139 F).

Les Deux frères *(I due fratelli), de Luca Doninelli.* – Un père révèle tardivement à son fils un secret écrasant : il avait une double vie, une autre femme, un autre fils. *« Je suis né trente-trois ans après mon frère. S'il avait vécu, il aurait pu avoir des enfants plus âgés que moi. Il aurait pu lui-même être mon père... »* La révélation suscite chez le narrateur une minutieuse et hallucinante enquête autour de ce mystérieux William disparu et une réflexion profonde et amère sur l'identité familiale. Un écrivain né en 1956 (traduit par Bernard Simeone, Verdier, coll. « Terra d'Altri », 100 p., 85 F.).

Les Pierres volantes *(Le pietre volanti)*, **la Découverte de l'alphabet** *(La scoperta dell'alfabeto)*, **le Feu grégeois** *(Il fuoco greco), de Luigi Malerba.* – Entre des chroniques paysannes publiées en Italie il y a trente ans, un roman historique situé peu avant l'An Mil à Byzance et une *«autobiographie de science-fiction »* dont le héros est inspiré par le peintre romain Fabrizio Clerici, quoi de commun ? Un goût détourné pour la métaphysique et le plaisir de déconcerter le lecteur par un humour inattendu et un certain

هكذا من الأصل

Erri De Luca secret

ACIDE, ARC-EN-CIEL
(Aceto, arcobaleno)
d'Erri De Luca.
Traduit de l'italien
par Danièle Valin,
Rivages, 146 p., 95 F.

UN NUAGE COMME TAPIS
(Una nuvola come tappeto)
d'Erri De Luca.
Traduit de l'italien
par Danièle Valin,
Rivages, 122 p., 95 F.

L'existence humaine offre-t-elle une solution de continuité ? De toutes ses expériences, de ses contradictions, de ses haines, de ses révoltes et de son amour, un homme peut-il faire la somme, comprendre ou reconstruire la cohérence ? La maturité, ou ce qu'on nomme ainsi, se mesure probablement dans la capacité à renoncer à ces solutions, à l'idée même de cette cohérence. Le beau récit d'Erri De Luca, *Acide, arc-en-ciel*, peut ainsi être lu comme une œuvre de maturité, comme la réponse que l'esprit, ayant assez vécu de contradictions, apporte à ces questions.

Napolitain d'origine, né au milieu de ce siècle, marqué (comme tout un chacun) par des expériences diverses, politiques notamment, aujourd'hui maçon et vivant près de Rome, Erri De Luca a longtemps porté en lui ce livre. On imagine bien l'énorme importance qu'il doit avoir pour lui, non tant pour son caractère obliquement autobiographique (1) qu'en raison de ce qu'il exprime, de ce qu'il tente de comprendre et de restituer du sens de toute existence.

C'est également ce sens qu'Erri De Luca cherche dans la lecture de la Bible. Ayant appris l'hébreu, il se livre à ce vieil exercice de méditation, de *digestion* de l'Écriture sacrée qui consiste à la commenter, c'est-à-dire à s'expliquer avec elle. Sous le titre *Un nuage comme tapis* viennent de paraître quelques-uns de ces commentaires. La familiarité de l'auteur avec les figures de l'Ancien Testament n'est pas celle du spécialiste, mais de l'homme de foi qui pense avoir plus de lumière à recevoir qu'à donner. Un rapport intime s'établit entre l'auteur et le texte. De la même manière, un lien secret existe entre ces deux livres.

Récit simple, élémentaire presque, dans sa construction et dans son économie, mais riche de suggestions qui sont autant d'approches de la vérité ; une vérité fragile, cachée, qui ne se dit jamais tout entière, que l'on peut passer sa vie à ignorer... Isolé dans une maison de campagne, le narrateur d'*Acide, arc-en-ciel* regarde *« ce monde, restant en retrait, car il était trop intense »*. Il reçoit là trois amis de lycée. Le livre est fait des monologues successifs de ceux-ci, auxquels se mêlent les réflexions du narrateur s'adressant à ses compagnons.

Le premier a suivi le parcours d'un militant politique d'extrême gauche dans l'Italie des années 70-80. *« La politique fut pour moi l'organisation d'une colère, l'épaississement d'un cal »*, explique-t-il ; et plus loin : *« Dans la disproportion entre les tâches assignées et l'intelligence mise à les réaliser s'est perdu tout un corps expéditionnaire qui s'était avancé dans le désert de l'après pour l'occuper... »* Mais ce chemin d'utopie fut aussi tracé dans la réalité, dans le corps des victimes : *« Il y eut des crimes insensés que nous tolérâmes. »* A deux reprises, il tuera : *« C'était un acte facile, je l'exécutai comme un réflexe nerveux.*

Au discours de l'ancien terroriste – le mot, significativement, n'est jamais prononcé dans le livre –, dont le monologue est remarquable de pertinence, succède celui du prêtre, revenu d'un séjour missionnaire en Afrique, le corps rongé par la maladie, puis celui de l'ami qui s'est fait une religion de la liberté. *« C'est une vie qui exige tout d'un homme, sachant que ce tout ne sera pas suffisant. L'enchère monte continuellement »*, affirme le premier. Quant au second, il tient un discours proche, la liberté étant simplement devenue synonyme de vie ; mais l'abandon est le même : *« ... On devient libre après avoir été perdu. »*

La vie finalement a raison contre la cohérence et la continuité, semble penser Erri De Luca. Son livre en constitue la plus émouvante démonstration.

Patrick Kéchichian

(1) *Une fois, un jour*, récit de son enfance napolitaine, publié chez Verdier en 1992, est réédité en Rivages poche (n°119).

Un entretien avec Giulio Einaudi

Voilà plus d'un demi-siècle qu'en Italie ce nom symbolise une édition de qualité qui préfère « affronter » le lecteur plutôt que le « consoler »

Plus qu'un éditeur, un mythe. Symbole de l'antifascisme, le nom d'Einaudi est attaché à Cesare Pavese, à Natalia Ginzburg, à Italo Calvino. Couverture blanche, illustration discrète et raffinée, « prière d'insérer » souvent réduit à trois lignes mystérieuses et suggestives : un style, une esthétique, un esprit. Derrière la marque prestigieuse, un homme de quatre-vingt-deux ans, enthousiaste et dynamique, qui a réussi à maintenir le cap, durant plus d'un demi-siècle.



1963 : Giulio Einaudi (au centre) en compagnie d'Italo Calvino, de Felice Balbo (debout) et de Natalia Ginzburg, qui vient de remporter le Prix Strega.

« Comment définiriez-vous la « marque » Einaudi ?

– La recherche. Ce n'est pas une lecture consolatrice, pour reprendre la formule d'Elio Vittorini. Consoler le lecteur, cela signifierait lui faire lire des livres qu'il s'attend à lire, qui lui plaisent d'emblée : ne pas risquer l'affrontement avec le lecteur. Une lecture doit être un affrontement. Nous sommes fidèles aux auteurs qui sont fidèles à eux-mêmes, c'est-à-dire qui ne flattent pas le goût du public, qui ne sombrent pas dans des concessions excessives. Aucun livre n'est publié sans que j'approuve ce choix. Nous avons toujours nos fameuses réunions du mercredi.

Y a-t-il des écrivains-découvreurs comme l'était Italo Calvino ?

– Je dois dire que c'est souvent moi qui appelle mes amis écrivains et leur demande leur opinion sur tel ou tel livre. Moi-même, j'aime découvrir les romanciers publiés par mes confrères. Le dernier roman de Tabucchi, *Sostiene Pereira* (1), est une merveille.

– Croyez-vous à l'existence d'une communauté littéraire ?

– Non, chacun est devenu un individu. Même les rapports politiques sont liés à des individus et non plus à des groupes. L'écrivain « socialise » avec lui-même. Francesco Biamonti (2), par exemple, dont je vais publier, en septembre, le prochain livre, magnifique, vit à Bordighera, Sebastiano Vassalli (3), dans la campagne près de Novara, Marco Lodoli (4) est professeur à Rome. Il n'y a guère que Francesca Sanvitale qui mène, un peu, à Rome, une « vie de salon ».

– La littérature étrangère constitue une part importante de votre catalogue : parmi les auteurs récents, Mac Ewan, Edmund White, Dürrenmatt, Bernhard, Sontag, Jelinek, Ishiguro...

– Mieux, nous venons de lancer une collection trilingue dont quatre volumes sont disponibles. Je l'ai conçue avec le poète Valerio Magrelli (5). Par exemple, nous avons proposé un texte chinois traduit par Pound en anglais : nous publions la version chinoise, la traduction anglaise de Pound et les traductions italiennes respectives. Ainsi le lecteur peut apprécier l'invention poétique de Pound. Il y a également *Typhon*, de Conrad, dans la version de Gide, avec les traductions italiennes. Cette collection pourrait être reprise telle quelle dans d'autres pays. Mais les éditeurs sont si chauvins !

– Vous-même, vous ne traduisez guère la littérature française...

– Du temps de Calvino, nous la suivions avec plus d'attention, c'est vrai. Nous avions traduit Barthes, Queneau, Sarraute, Butor, Yourcenar. Maintenant, nous allons sortir *Texaco* de Patrick Chamoiseau. Désormais, c'est nous qui l'éditerons en italien.

– L'apparition d'un concurrent comme Adelphi a-t-elle changé votre statut littéraire ?

– L'entreprise d'Adelphi, centrée essentiellement sur l'Europe de l'Est, reste vraiment attachée à la personnalité de Roberto Bazlen (6). Adelphi ne nous a jamais inquiété comme concurrent. Evidemment, quand ils annoncent les œuvres complètes de Tommaso Landolfi, cela m'ennuie parce que c'est un romancier que j'aimais personnellement. Ou encore les œuvres de Giorgio Manganelli. Ce sont des auteurs qui se vendaient peu, mais qui comptaient beaucoup d'un point de vue littéraire. Cela m'a donné une sorte de vertige. Mais après tout, ils ont fait leur métier et ont donné une bonne leçon à de mauvais administrateurs. C'est vrai aussi, quelqu'un comme Anna Maria Ortese devrait avoir sa place chez nous. Mais dans le domaine de la recherche littéraire, je ne crois pas que nous soyons derrière qui que ce soit.

– Votre point de départ a été la lutte antifasciste (7). Et maintenant ?

– Chacun de mes collaborateurs a sa propre idéologie. Ils sont tous plus ou moins de gauche. Mais il peut y avoir des génies de droite. Guido Ceronetti est un auteur de droite, que nous aimons et publions quand il nous donne ses livres. Il y a néanmoins un certain profil, une certaine identité qui fait qu'on reconnaît un auteur Einaudi, qui le rend proche de nous.

– Comment jugez-vous la situation politique en Italie ?

– Je ne crois pas possible une majorité absolue de droite. Pensez que les grandes administrations de Trieste, de Rome, de Naples, de Venise sont dans les mains de la gauche. Je ne suis pas pessimiste. La démocratie est trop enracinée en Italie pour qu'il y ait un danger de régression de ce type. Un gouvernement nouveau, quel qu'il soit, n'empêchera personne de se sentir libre. Le pessimisme excessif ne peut être que l'expression de plaintes d'intellectuels qui n'ont pas de force intérieure, de volonté de se battre. Même sous le fascisme, je n'ai pas été pessimiste. On m'a mis en prison, j'ai fait de la résistance. Pourquoi devrais-je être pessimiste maintenant ? »

Propos recueillis et traduits par **René de Ceccatty**

(1) Feltrinelli, 1994.

(2) De Francesco Biamonti, ont paru en français, chez Verdier, *l'Ange d'Avrigue* et *Vent largue*.

(3) Deux livres ont été traduits chez POL : *Tout l'or du monde* et *la Chimère*.

(4) Trois livres ont été publiés par POL : *Chroniques d'un siècle qui s'enfuit*, *le Clocher brun* et *Les fainéants*.

(5) *La Contagion de la matière*, Cahiers de Royaumont, 1989.

(6) Eminence grise, « écrivain sans œuvre », auquel Daniele Del Giudice a consacré son *Stade de Wimbledon* (Rivages et « Points » Seuil) et dont ont paru des fragments posthumes, *le Capitaine au long cours* (Michel de Maule).

(7) Pour plus de détails, lire l'entretien de l'éditeur avec Severino Cesari, *Colloquio con Giulio Einaudi*, Teoria, 1991.

Autres parutions

art de la métamorphose. Le plus classique des romanciers italiens, né en 1927, a reçu le prix Médicis étranger pour *le Saut de la mort* en 1970 et n'a pas encore acquis son public en France (respectivement traduits de l'italien : par Roger Salomon, Fayard, 296 p., 120 F ; par Monique Baccelli, Desjonquères, 192 p., 120 F ; par Roger Salomon, en poche, « Bibliothèque cosmopolite », Stock, 300 p.).

Frères *(Fratelli)*, **le Gardien** *(Il custode), de Carlo Samonà.* – Les éditions du Seuil, achèvent après *Villa Landau*, paru l'an dernier, la publication de l'œuvre intégrale de ce romancier austère et secret, mort prématurément en 1990. Ni noms de personnages, ni noms de lieux pour ces deux récits parallèles. L'un met en scène deux frères dont l'un, malade, frôle la folie. Duel psychologique dans la tradition, peut-on dire, de la littérature des années 60, ce roman ne déparerait pas, écrit par un Français, sous la couverture des éditions de Minuit. Le gardien n'apparaît pas dans le second roman auquel il donne son titre. Le prisonnier l'imagine et s'adonne à un long monologue paranoïaque et angoissant, avant la scène finale *« Il fait plusieurs pas, s'arrête à nouveau, prend la chaise, s'installe à mon chevet et me parle »* (respectivement traduits de l'italien par Soula Aghion et par Bertrand Visage, Seuil, 160 p. et 89 F chacun).

La Plus belle du royaume *(Il re ne comanda una), de Stelio Mattioni.* – Inspiré, de très loin, d'un conte des *Mille et une nuits*, mais situé à Trieste, ce roman (le deuxième ouvrage traduit en français de cet écrivain septuagénaire) avait été accueilli comme un événement lors de sa sortie en Italie, en 1968. Sa veine comique permet à l'auteur d'utiliser le langage romanesque traditionnel en le détournant, pour raconter les déboires de Tina et de ses deux filles, fuyant l'enfer conjugal (traduit de l'italien par Jérôme Nicolas, Fayard, 300 p., 130 F).

Un jour et demi *(Un giorno e mezzo), de Fabrizia Ramondino.* – La romancière napolitaine poursuit la description de sa ville natale, après *Althénopis*, traduit en français il y a quatre ans. Dans la grande tradition des romans « collectifs », elle raconte la vie multiple et contradictoire des habitants de la villa Amore, *« une perle rose, irrégulière, un coquillage, un syllogisme formulé par Mozart plutôt que par Aristote, en suspens entre la lumière, l'air, l'eau, dans un jeu architectural de pleins et de vides »*. Une curieuse et poétique analyse astrologique des lieux et des personnages conclut cette saga, rédigée dans un style lyrique et sensuel (traduit de l'italien par Louis Bonalumi, Flammarion, 280 p., 135 F.).

Les Années impossibles *(gli anni impossibili), de Romano Bilenchi.* – Dans une autre traduction, trois récits, jusqu'ici dispersés et partiellement parus chez Gallimard, sont rassemblés selon les vœux de l'auteur, mort à quatre-vingts ans dans sa Toscane natale. A travers le portrait de son grand-père, l'écrivain décrit son enfance, sa perception de la nature, sa découverte du monde.

« Des nombreuses promenades, des nombreuses rencontres, provoquées ou accidentelles, dans les champs, dans les prés ou sur les routes, à la lisière des bois, dans les fermes ou à la grille des villas, il m'était venu pour la campagne un sentiment d'adoration éblouie, où chaque élément était indispensable aux autres et où les hommes, contrairement aux habitants de la ville, étaient tous égaux entre eux et nécessaires. »

Cinquante ans séparent la rédaction du premier récit de celle du dernier, mais l'émotion est intacte (traduit de l'italien par Marie-José Tramuta, préface de Mario Luzi, Verdier, coll. « Terra d'Altri », 190 p., 95 F).

R. de C.

Le discours de la méthode

Contre la facilité descriptive ou le bavardage interprétatif, la salubre et profonde leçon d'Otto Pächt

QUESTIONS DE MÉTHODE EN HISTOIRE DE L'ART
d'Otto Pächt.
Préface d'Otto Demus, traduit de l'allemand par Jean Lacoste, Macula, 168 p., 68 ill., 150 F.

Le titre est rébarbatif. L'auteur ne l'était pas moins, à en croire son préfacier, qui rapporte l'avoir entendu se plaindre de l'indiscrétion de l'un de ses amis parce que, ce dernier, après un demi-siècle de conversations, lui avait proposé de le tutoyer. « *Pächt*, continue-t-il, *n'a eu d'admiration que pour un petit nombre de personnes – Robert Musil, en particulier – et n'a sans doute vraiment aimé que très peu d'entre elles.* »

Voilà pour le caractère, qu'une vie coupée en deux par l'exil a aiguisé. Etudiant de l'université de Vienne dans les années 20, invité à enseigner à Heidelberg, Pächt fut chassé d'Allemagne par les lois raciales et contraint d'émigrer à Londres, puis à Oxford, où il étudie les manuscrits enluminés de la Bodleian Library. Il ne revint dans sa ville natale que trente ans plus tard, pour enseigner et achever une œuvre où la réflexion théorique prit le pas sur l'accumulation savante. Les *Questions de méthode en histoire de l'art* naquirent alors, texte d'un cours donné à l'université de Vienne à l'intention d'étudiants auxquels Pächt aspirait à apprendre à penser plutôt qu'à absorber des faits et des dates jusqu'à satiété. Cette ambition suffirait à le distinguer de la plupart des historiens de l'art.

A vrai dire, il prétend leur apprendre à voir et à penser à la fois, certain que l'intelligence d'une peinture exige ces deux actions, leur simultanéité, leur corrélation, l'association la plus étroite. Son raisonnement tient en deux temps, deux questions et leurs réponses.



Dürer : Autoportrait, vers 1491.

Premier moment : qu'est-ce qu'un peintre ? L'artiste qui révèle des vérités, des jugements moraux, des sentiments, une morale, sinon une philosophie, par les moyens de la peinture, le dessin, la perspective, la couleur, la lumière, le modelé, l'harmonie, les contrastes, les figures, les allégories, la fable au besoin.

Deuxième étape : que doit réussir celui qui prétend comprendre l'œuvre ? Pénétrer dans les détails sans en négliger aucun, afin de dire avec des mots, autant que faire se peut, ce que le peintre a formulé selon les modes qui sont les siens. Conclusion, encore en forme de question : quel est donc l'exercice essentiel qui nourrit l'analyse et l'histoire de l'art ? La description, telle que s'efforce de l'écrire celui qui dit ce qu'il voit, conscient de la difficulté de l'exercice, prévenu que jamais la traduction ne sera suffisante ni complète.

A ce point de sa réflexion, Pächt en appelle à une autorité – précaution exceptionnelle dans son livre. Il cite non point un historien, ni un philosophe, ni même Riegl, le premier de ses maîtres à penser, mais une lettre de Rilke où le poète observe, à propos des autoportraits de Cézanne : « *Cependant, ici, le sujet est saisissable en lui-même, et les mots, qui se sentent si malheureux quand il faut rendre des faits picturaux, ne se ressaisiraient que trop volontiers pour décrire ce contenu, où commence leur domaine propre.* »

Impuissance et prétention alternées des mots face au tableau : Pächt ne cesse de se prémunir contre ces deux menaces, contre la facilité de la description qui appauvrit l'œuvre et la réduit à quelques schémas élémentaires, et contre le bavardage interprétatif qui prétend substituer à l'image un récit ou le décryptage d'une symbolique compliquée.

Autrement dit : l'ignorance et l'aveuglement d'une part, auxquels il convient de remédier en cultivant le regard, l'iconographie de l'autre. A l'égard de cette dernière, nulle complaisance : « *Cette complète « intellectualisation » de l'œuvre d'art*, écrit Pächt, *qui croit retrouver dans l'image une véritable écriture pictographique, dispense de devoir s'atteler à* [des] *transcriptions et donne de surcroît bonne conscience, car tous les énoncés sur l'œuvre se meuvent dans la sphère de la pensée rationnelle et semblent satisfaire au postulat de l'objectivité scientifique.* » Il ne ménage personne, ni Berenson, ni Gombrich, ni Panofsky.

A ces autorités, Pächt oppose la complexité de lectures croisées, aux angles d'attaque et aux méthodes variables, aux instruments empruntés à l'histoire, à la théologie, à la littérature, à la géométrie, à l'architecture, à la chronologie des styles et des manières. Il rend à l'œuvre sa densité et, quand il donne en exemple une analyse à sa manière, qu'elle porte sur l'enluminure d'un psautier, une eau-forte de Dürer ou les toiles de jeunesse de Rembrandt, il est mieux que savant et convaincant – il est juste et profond.

Philippe Dagen

L'art des sociologues

Ils sont inépuisables sur « l'avant et l'après-œuvre ». Mais souvent discrets sur l'œuvre elle-même

L'ART DE LA RECHERCHE
Essais en l'honneur de Raymonde Moulin
La Documentation française, 400 p., 170 F.
MONDES DE L'ART
Revue « les Annales »
Nov-déc. 1993, Armand Colin, 220 p., 95 F.
POUR UNE SOCIOLOGIE ESTHÉTIQUE
de Bruno Péquignot. L'Harmattan, 270 p., 140 F.

« *La sociologie de l'art a progressivement, et pour une large part sous l'impulsion de Raymonde Moulin, conquis toute sa place dans la recherche sociologique, à côté des autres sociologies* », observent Pierre-Michel Menger et Jean-Claude Passeron en préface au volume qu'ils ont réuni en hommage à l'auteur du *Marché de la peinture en France* et de *l'Artiste, l'institution et le marché*. Ils continuent : « *Autant que les échanges interdisciplinaires, les échanges avec ces divers chantiers sociologiques ont permis à l'analyse de l'art d'étayer ses hypothèses, d'étendre ses territoires, de renouveler ses méthodes.* » La première phrase ne souffre pas contestation. Pour la deuxième, le doute est permis. Elle assimile la sociologie de l'art à une méthode d'analyse de l'art, et, sur ce point, quelques distinctions ne seraient pas inutiles.

Que veulent, que font les sociologues de l'art ? A en juger par ces mélanges et un numéro des *Annales*, dirigé et rédigé en partie par les mêmes spécialistes, ils se répartissent en plusieurs catégories selon leurs instruments de mesure et leurs sources. Il y aurait, d'une part, les érudits et, de l'autre, les algébristes. Les premiers, Francis Haskell, John Michael Montias, William Weber par exemple, se fondent sur les archives, les correspondances, la presse, les documents de toutes espèces, et décrivent des phénomènes tels que la structuration du commerce des œuvres et objets d'art aux Pays-Bas au XVI[e] siècle ou les corporations artistiques à Bologne. Ils ont pour sujets de prédilection les collectionneurs, les mécènes et les spectateurs, leurs préférences et leurs curiosités changeantes. Ils écrivent, en somme, chapitre après chapitre, une histoire encyclopédique des goûts – entreprise instructive et infinie.

Les algébristes, d'ordinaire versés dans l'étude des phénomènes contemporains, usent de textes de loi, de rapports administratifs, de statistiques et de tableaux. De ces derniers, Raymonde Moulin est la figure majeure, comme suffirait à le rappeler la réflexion sur experts et expertises qu'elle a donnée aux *Annales*. Dans la logique de ses travaux, elle examine les procédés et les autorités qui garantissent – qui prétendent garantir en vérité – la valeur d'une œuvre contemporaine.

Elle pose donc la question centrale : comment reconnaître la réussite du ratage, le durable de l'éphémère, l'important du superflu ? Pour répondre, elle étudie instances de décision et de qualification. Elle s'avance au plus près du jugement artistique – et s'arrête alors, s'arrête quand elle serait près de s'aventurer dans le champ esthétique. Elle s'est refusée jusqu'ici à écrire la *Critique du jugement moderne* dont ses travaux sont cependant les prolégomènes inavoués.

Réticence ? Affaire de méthode plutôt. La sociologie de l'art décrit, énumère, mesure, quantifie et cartographie commerces, diffusions, modes, fréquentations, cotes et tendances. Elle parle peu ou pas des œuvres elles-mêmes. La livraison des *Annales* donne de ce silence des preuves variées, directes et indirectes.

Généalogiste des modes

Indirectes ? Jean-Philippe Antoine a consacré à la construction de l'espace dans l'art italien des XIII[e] et XIV[e] siècles une étude où résonnent des échos de Panofsky et de Hubert Damisch. Si intéressante qu'elle se révèle, elle n'est pas à sa place ici, elle déconcerte, elle détonne, autant que celle que Jean-Claude Schmitt déduit des manuscrits enluminés de Gratien. Ce sont là des vues de l'intérieur, très éloignées, par leurs techniques et leurs préoccupations, de la sociologie. Autre symptôme : les dernières lignes de l'enquête de Pierre-Michel Menger sur l'hégémonie parisienne en matière intellectuelle artistique.

Après décomptes, calculs et analyses, il conclut qu'en dépit des progrès techniques, en dépit de l'accélération de la diffusion et de la médiatisation en tous sens demeurent rebelles à la mise en équation « *la germination des idées et des talents* » et « *l'interdépendance fonctionnelle et informationnelle des acteurs, sources et supports de création* », autrement dit les œuvres et les relations artistiques. C'est reconnaître, fût-ce discrètement, que la création est rebelle à ces analyses.

Bruno Péquignot, sociologue lui-même, mais dans le genre franc-tireur, avance les mêmes observations, et d'autres infiniment plus sévères et générales, dans un livre passablement assassin sous un titre innocent, *Pour une sociologie esthétique*.

A ses yeux, il ne saurait faire de doute que la sociologie de l'art telle qu'elle se pratique est inépuisable « *sur l'avant et sur l'après-œuvre* », et muette sur l'œuvre elle-même. De ce silence, de ce réductionnisme sociologiste, il cherche les symptômes et les causes en généalogiste des méthodes et des modes, passant en revue nombre d'auteurs, soumettant quelques-uns d'entre eux à une lecture critique sans complaisance.

De Pierre Bourdieu, il examine ainsi l'anti-kantisme pour mieux montrer quel désir de liquidation de la philosophie esthétique il satisfait – et montrer encore comment Bourdieu caricature Kant pour le combattre plus commodément. C'est pour lui l'occasion d'affirmer que « *la prise en compte des débats philosophiques n'est pas un obstacle à l'avancement des connaissances en sociologie de l'art, mais bien au contraire une nécessité heuristique* ». A vrai dire, il est assez étrange qu'il soit aujourd'hui nécessaire de rappeler un principe si essentiel et évident à la fois.

Ph. D.

Un fantôme nommé Perec

Son traducteur anglais donne la première biographie de l'auteur des « Choses ». Ironiquement, la figure de l'œuvre y est plus nette que celle de l'écrivain

GEORGES PEREC
Une vie dans les mots
de David Bellos.
Version française
établie à partir de l'anglais
par Françoise Cartano et l'auteur.
Seuil, 830 p., 195 F.

Douze ans après sa mort paraît la première biographie consacrée à Georges Perec par son traducteur anglais : signe supplémentaire d'une gloire posthume qui va s'affirmant, pierre apportée à l'édifice de celle-ci, ironie du destin d'un écrivain qui ne connut sa vie durant qu'un succès à éclipses. Entre le prix Renaudot, obtenu en 1964 pour *les Choses*, et *la Vie mode d'emploi*, couronnée en 1978 par le prix Médicis, la traversée du désert fut longue en effet, et l'histoire que retrace David Bellos n'est pas celle d'une carrière dans les lettres françaises, mais du parcours déroutant d'un écrivain singulier, à l'écart de tous les lieux *qui* confèrent prestige, protection et audience.

Les critiques avaient loué l'impersonnalité « sociologique » des *Choses*, ils furent lassés par l'écriture « blanche », entièrement tissée de citations, d'*Un homme qui dort*. Le tour de force lipogrammatique (1) de *la Disparition* (et son sens) leur échappa ou leur parut gratuit. *La Vie mode d'emploi* suscita (et continue de susciter) un effroi admiratif, accru encore par le dévoilement des principes de sa construction (son cahier des charges). La froideur de la voix narrative et de la structure, portée jusque dans l'entreprise autobiographique de *W ou le souvenir d'enfance*, dérouta.

Le jeu sur la lettre

Perec, écrivain, eut la réputation de ne laisser dans ses œuvres aucune part à la subjectivité (subjectivité que le vulgaire ne conçoit que sur le mode de l'épanchement). Que pouvait donc réserver la biographie d'un auteur qui avait si constamment répudié les séductions du romanesque psychologique, s'évertuant au contraire à des machinations textuelles assujetties aux contraintes formelles les plus sévères, nourries par une obsession extrême de la liste, de la combinatoire, de l'algorithme, et où les objets et les lieux, dans leur prolifération descriptive, semblaient tendre à expulser ou réifier toute présence humaine ?

Si Perec fut un écrivain habité comme aucun autre peut-être par ce que Jacques Roubaud (2) nomme très justement le « *démon de la forme* », qu'en était-il de ces autres démons qu'il distingue à l'œuvre, « *démons strictement personnels ou hérités de l'histoire du temps* » et de « *leur influence sur le démon créateur et discipliné, leur lutte ou complicité selon les moments* » ? Une telle étude devrait constituer le programme – l'impossible programme – de toute biographie. Or on a vu bien des biographes, confrontés à des démons – bons et mauvais – moins puissants que ceux de Perec, échouer misérablement, parfois même sordidement. Il est tout à l'honneur de David Bellos d'avoir su faire la part des démons.

Georges Perec est né à Paris, le 7 mars 1936, de parents juifs polonais immigrés. Son père, engagé volontaire dans la Légion étrangère à l'automne 1939, tomba six jours avant la signature de l'armistice, son unité « *purement et simplement abandonnée aux Allemands par les officiers français du génie et de l'artillerie* ». Arrêtée le 23 janvier 1943 par la police française, sa mère fut internée à Drancy avant de disparaître en déportation. Perec, passé en zone libre grâce à un train de la Croix-Rouge et recueilli dans la famille de sa tante paternelle réfugiée dans le Vercors, survécut.

Il est toujours tentant de rapporter rétrospectivement une vocation, une vie à un principe unifiant, à une causalité souveraine. David Bellos n'incline pas à cette réduction. Pour lui, la blessure initiale infligée à l'enfant Perec par « *l'Histoire avec sa grande hache* » (*W ou le souvenir d'enfance*) n'explique en rien sa vocation littéraire, mais elle marque secrètement l'œuvre de l'écrivain qu'à force d'exigence il devint : le jeu tragique sur la lettre (le grand *H*/ la grande hache) est une des instances de cette « *vie dans les mots* » que décrit le biographe, vie dans la substance et la matière même des mots, jusqu'à l'obsession de la lettre, seule capable peut-être de signifier l'indicible.

« *C'est ce qui se passe toujours dans les grandes œuvres d'art. Pourvu que l'on ne tente pas de dire l'indicible, alors, rien ne se perd. Et l'indicible sera – indiciblement – contenu dans ce qui a été dit* » : cette citation de Wittgenstein placée par David Bellos en exergue à l'une des parties de son récit condense rigoureusement le sens du projet littéraire de Perec, Perec pour qui les interrogations d'Adorno (3) – sur la possibilité, après Auschwitz, de l'art et de la littérature – n'étaient pas questions abstraites d'esthétique et d'éthique, mais questions vitales, posées littéralement, tragiquement littéralement.

On peut s'étonner que la problématique et le nom d'Adorno n'apparaissent nulle part dans le texte de cette biographie. Cette absence est d'autant plus remarquable que David Bellos y accomplit un admirable travail de déchiffrement des étranges logiques de la mémoire et de l'oubli, de la trace et de la disparition, de la falsification et de la vérité qui structurent l'œuvre. De ce travail, qui passe par la reconstitution minutieuse de la généalogie et des faits de l'enfance ainsi que par l'élucidation de la genèse des textes et de leur substrat personnel, Philippe Lejeune (4) et Claude Burgelin (5) avaient ouvert la voie. Conscient de sa dette à leur égard, David Bellos a su élever sa propre contribution sur les fondements qu'ils avaient jetés.


CAGNAT

Au détour d'un détail

Ironiquement, de cette biographie, la figure de l'œuvre ressort avec une plus grande netteté que celle de l'écrivain. Une fois retracées les figures de l'inscription du sujet dans le texte, du sujet il ne semble plus subsister que ses modes d'inscription. Pour le reste, le catalogue chronologique des études (désastreuses), des amours (chapitres rendus plus confus encore dans la version française de la biographie que dans sa version originale par des amendements maladroits et des discrétions surajoutées qui obscurcissent sans vraiment cacher), des divans de psychanalyste (espace qui résiste à l'investigation du biographe mais légitime obliquement la tonalité freudienne de ses interprétations), des amitiés (fortes), des déménagements (impeccable minutie immobilière du biographe), des affinités intellectuelles (la Ligne générale, la revue *Arguments* et, par-dessus tout, l'OULIPO), des voyages et des fêtes, bref, de tout ce qui constitue le matériau brut d'une vie, ce catalogue échoue à composer de l'homme un portrait autre que flou.

La faute en est sans aucun doute à la méthode empirique qui préside à la rédaction « à l'américaine » des biographies : le portrait issu de la compilation des traits recueillis auprès des témoins est un portrait au pis composite, au mieux cubiste, où aucun témoin, finalement, ne saurait plus reconnaître la figure de celui dont il a témoigné. Phénomène bien étrange, et qui amplifie le paradoxe exposé par le guetteur du roman de Nabokov : « *Je n'existe pas : il n'existe que des milliers de miroirs me reflétant. A chaque rencontre que je fais, la population des fantômes qui me ressemblent augmente. Ils vivent quelque part, quelque part ils se multiplient. Je seul n'existe pas.* »

La multiplication des fantômes finit par disperser la figure du sujet qu'il s'agissait de ressaisir ; les perspectives croisées s'annulent ou se déjouent, et Perec ne transparaît vraiment qu'au détour d'un détail tout matériel, souvent fascinant, telle la description des superbes systèmes d'organisation de l'information qu'humble documentaliste il inventa pour le laboratoire de recherche du CNRS où il travailla pendant dix-sept ans. Concernant un homme qui déclarait détester « *ce qu'on appelle « la psychologie » surtout dans le roman* » et préférer « *les livres où les personnages sont décrits par leurs actions, par leurs gestes et par ce qui les entoure* », un tel paradoxe, une telle absence étaient sans doute presque immanquables.

Anne Garréta

(1) Un lipogramme est un texte dans lequel l'auteur s'est imposé la contrainte de ne pas employer une certaine lettre. En l'occurrence, la lettre « e », de toutes les lettres de l'alphabet celle qui, en français, a la plus gande fréquence.

(2) Voir le dossier du *Magazine littéraire*, décembre 1993.

(3) *Notes sur la littérature*, trad. française, Flammarion, 1984, p. 298 : « *L'excès de souffrance réelle ne supporte pas l'oubli ; il faut transposer dans le domaine profane la parole théologique de Pascal : « On ne doit plus dormir. »* *Un homme qui dort* semble entrer là en écho avec le texte d'Adorno.

(4) *La Mémoire et l'Oblique*, POL, 1990.

(5) *Georges Perec*, Seuil, 1988.

Une diariste ordinaire

Treize ans durant, Lucile Le Verrier tint un journal intime. Chronique des émois d'une jeune fille aisée sous le Second Empire

JOURNAL D'UNE JEUNE FILLE SECOND EMPIRE
de Lucile Le Verrier.
Présenté par Lionel Mirisch,
Editions Zulma, 296 p., 130 F.

La fille du très célèbre astronome parisien Urbain Le Verrier – qui fut à l'origine de la découverte, en 1846, de la planète Neptune – a tenu son journal intime de l'âge de treize ans et demi à l'âge de vingt-six ans : ce texte est aujourd'hui publié par son inventeur, Lionel Mirisch, qui en découvrit autrefois les neuf cahiers autographes dans les combles d'un grenier (1). Censé recueillir ses mauvaises humeurs, son ennui et ses « *jours de mélancolie* », le journal intime de Lucile Le Verrier fut d'abord le « *confident* » à qui elle put livrer « *quelque réflexion secrète* » en cachette de sa mère, mais il s'est aussi réduit, selon les périodes, à des lettres envoyées ou reçues retraçant, de manière plus convenue, les « *événements marquants* »...

La vie quotidienne de cette jeune fille Second Empire fut d'abord vouée à la tapisserie, au piano, qu'elle étudiait avec César Franck, au chant, pour lequel elle avait un talent certain, et aux bals, réceptions, visites. En 1869, elle fit, le cœur battant d'excitation, son entrée dans les salons : « *On m'a trouvée très jolie, j'ai eu de suite une myriade de danseurs, on a même un peu trop parlé de moi dans les journaux.* » Mais cette petite existence délicieusement mondaine, qui lui paraissait tellement due et éternelle, fut progressivement contrariée par les « *crises nerveuses* » de sa mère, les gestes équivoques des hommes mûrs, la perspective obligée du mariage, mais surtout par les « *ennemis* » politiques de son père, familier de Napoléon III, de Haussmann et de Thiers.

Après la destitution de l'astronome en février 1870 et la déclaration de guerre aux Prussiens, les Le Verrier, qualifiés d'« *impérialistes accapareurs* », durent se réfugier dans le sud de la France : on conseilla alors à Lucile de renoncer à ce qu'elle aimait pardessus tout – ses vocalises de soprano et ses concerts de bienfaisance –, car cela pouvait exciter l'envie des voisins... Mais dans le secret de son journal, de la même manière qu'elle avait applaudi au « *passage des hussards et des chassepots* » lors de l'enterrement de Victor Noir, elle proclama, dès son retour à Paris, en juin 1871 : « *Nous ne sommes pas républicains, nous, oh ! mais non !* » Les souffrances du peuple de Paris pendant le siège et la Commune (2) ont, certes, donné de la gravité et de la mélancolie à ses commentaires d'adolescente privée des amusements du monde, mais sa principale préoccupation n'en demeura pas moins de rêver à l'idéal « *mariage d'amour* », au terrifiant « *mariage de raison* », ou encore à l'enviable – à tout prendre – « *mariage de raison tournant à l'amour* ». D'ailleurs, toutes ses amies étaient sur le point de se marier, s'étiolaient déjà en famille, tombaient et retombaient enceintes, mouraient parfois en couches ou se réfugiaient au couvent... Mais pour Lucile, tout s'est passé, après quelques années perdues pour cause d'événements historiques, de la façon la plus « *enlevante* » qui soit.

Se disant naïve, elle désirait donc paradoxalement « *rencontrer un naïf* » : ce fut son cousin, étudiant en architecture, dont le nom apparaît dans son journal au printemps 1873. Lucien Magne, rapidement très épris, se déclara en désordre à la jeune fille, qui, « *malgré son grand air et son chant* », précisa-t-elle, avait des « *idées de vie simple et sérieuse* ». Les deux mères, mises dans le secret, complotèrent habilement, et Urbain Le Verrier, après les réticences d'usage, se rendit à cette tendre conspiration avec bonhomie ; les deux familles commencèrent alors fébrilement les préparatifs de la noce.

Dernier autoportrait

Lucile donna à Lucien un médaillon renfermant une mèche de ses cheveux, sur lequel elle avait fait graver en latin « *Pour le meilleur et pour le pire* ». Le « *cher fou* » lui offrit, en temps utile, une bague de fiançailles. Enfin, ils communièrent gravement ensemble et se mirent à attendre, avec l'impatience qui sied à de sages amoureux, le plus beau jour de leur vie...

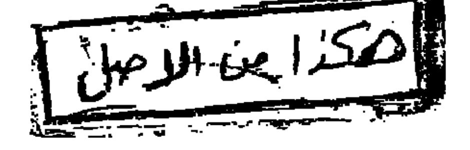
Plus tard, quand Lucile voulut conclure son journal de jeune fille, elle entreprit, avec une pointe de désillusion mais sans rancœur, son dernier autoportrait, en femme mariée cette fois : sa vie présente n'avait plus alors d'autre ambition que de bien élever deux enfants aimants, de s'accommoder d'un mari certes moins « *caressant* », moins artiste, devenu architecte diocésain (après le refus de son projet pour le Sacré-Cœur), et de pleurer tout son soûl la mort rapprochée de ses parents. Et elle referma définitivement son journal intime sur ces dernières phrases : « *Je m'appelle Lucile Magne, j'ai un mari adoré et parfait, de beaux enfants, j'habite un appartement vaste et bien arrangé, je me trouve bien heureuse* [...]. *Mais quand je pense à Lucile Le Verrier, qui ne quittait pas sa mère pour un jour sans chagrin, qui demeurait à l'Observatoire... il me semble que je pense à une autre personne qui m'a intéressée et qui a disparu.* »

Curieusement, un peu de Lucile Le Verrier-Magne s'est perpétué jusqu'à nous sous la forme d'une grosse bûche : un tronçon écorcé de bois orangé, posé devant une cheminée sans feu qui se trouve, plus curieusement encore, dans le bureau du président de la Société des gens de lettres à Paris. « *Séquoia planté à l'occasion de la naissance de la fille de M. Urbain Le Verrier, directeur de l'Observatoire (1811-1877)* », peut-on lire sur l'étiquette de cuivre... De mauvais esprits pourraient y voir un symbole, ou pis, une anecdote, là où il n'y a qu'une mémorable coïncidence : c'est, en effet, la réédification, en 1928, du siège de la Société des gens de lettres – soit l'hôtel de Massa, transporté pierre par pierre depuis les Champs-Elysées, alors désert, jusqu'aux jardins de l'Observatoire – qui provoqua l'abattage de ce séquoia parisien, planté soixante-quinze ans plus tôt en l'honneur de la naissance de Lucile, future jeune diariste spirituelle et vive.

Claire Paulhan

(1) Philippe Lejeune, dans sa récente « *enquête sur le journal de jeune fille* », *le Moi des Demoiselles* (éd. du Seuil, coll. « Les couleurs de la vie », 1993), eut l'occasion de présenter ce journal intime.

(2) Un de ses correspondants, Jules Sevrette, fait d'étonnantes descriptions parisiennes de ces « *années terribles* » dans plusieurs lettres recopiées par Lucile.



LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Le monde selon la Sorbonne

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES LITTÉRATURES
Sous la direction de Béatrice Didier.
PUF, 4 400 p., 2 500 F.
Jusqu'au 31/3/94, puis 2 950 F.

LES dictionnaires ont partie liée avec le journalisme littéraire. D'Alembert l'affirme en tout cas, dans l'article d'un dictionnaire, l'*Encyclopédie*, qui traite des dictionnaires : *« On pourrait demander aux censeurs des dictionnaires, s'ils ne croient pas que les journaux littéraires soient utiles, du moins quand ils sont bien faits ; cependant on peut faire à ces sortes d'ouvrages le même reproche que l'on fait aux* dictionnaires, *celui de contribuer à étendre les connaissances en superficie, et à diminuer par ce moyen le véritable savoir. »*

D'Alembert répondait à Buffon qui avait posé la bonne question : la passion d'une époque pour les ouvrages de définition et de classement n'est-elle pas inversement proportionnelle à sa passion pour la vérité, laquelle ne risque guère de se livrer par ordre alphabétique ? Et d'Alembert devait reconnaître qu'*« un dictionnaire bien fait est un ouvrage que les vrais savants se bornent à consulter, et que les autres lisent pour en tirer quelques lumières superficielles »*. Hier, nous nous battions bruyamment à propos de théories, aujourd'hui règne la grande paix silencieuse *des dictionnaires* (1).

Un bon dictionnaire a pour but non pas de diminuer notre ignorance mais d'atténuer le sentiment que nous en avons. Avant Béatrice Didier et son *Dictionnaire universel des littératures*, nous – l'immense cohorte des non-spécialistes – ne savions rien, pour nous en tenir à une seule lettre de l'alphabet, de Liu Zongyuan (773-819), le plus illustre (avec Han Yu) des écrivains chinois de la dynastie des Tang, ni de l'histoire du livre arabe, ni de Bernart Luelen, écrivain océanien, de Jan Lechon, poète polonais du groupe Skamander, de Eino Leino, dramaturge finnois du début du siècle, ou de *Leyli et Madjnun*, un roman persan de plus de quatre mille distiques achevé en 1188. Et si notre curiosité s'en tient là, nous aurons, au mieux, orné notre mémoire de quelques vocables pittoresques, de quelques fragiles illusions de connaissance.

Mais l'ouvrage, c'est son principal et précieux mérite, permet d'aller plus loin, aussi loin que le permettent notre paresse et notre appétit de savoir. En premier lieu, chaque article est suivi d'une copieuse bibliographie qui permet *de connaître les éventuelles traductions françaises de l'auteur ou de l'œuvre, et les études importantes dont ils ont été l'objet.* Les éditeurs, ensuite, ont multiplié, dans le corps de l'article et en fin de texte, les renvois et les corrélats, qui font de chaque unité un carrefour à partir duquel le lecteur peut organiser le réseau de ses voyages – ou laisser au hasard et à l'intuition le soin de s'en charger. En bout du dernier volume, des index pratiques et astucieux sont autant de portulans qui aident à la navigation. Et il y a tant de continents inconnus dont ce dictionnaire trace les cartes, on s'est tellement efforcé ici à caresser l'universel – tous les temps de la littérature et tous ses lieux – que la découverte s'accompagne d'une sorte d'ivresse euphorique bien propre à balayer doutes et critiques.

LES *doutes et les critiques, Béatrice Didier n'a* pas attendu que l'ouvrage soit imprimé pour se les formuler. Un dictionnaire résulte d'une série de compromis. Elle a fait ses choix, elle les défend et les assume ; elle sait qu'il en était d'autres possibles dont elle a jugé les inconvénients plus lourds que les bénéfices. Le choix d'un mode de gouvernement, par exemple. Le chef d'ouvrage a opté pour la Gironde plutôt que pour les Jacobins. Après avoir divisé l'univers en quarante et un secteurs, spatiaux ici, temporels là, linguistiques ailleurs, et réglé de délicats problèmes de frontières – c'est ainsi que la littérature yiddish se trouve *annexée au secteur allemand* –, elle a laissé la plus grande liberté de manœuvre aux barons en charge de ces provinces.

Chacun s'y conduit selon son caractère et ses principes. Celui-là préfère une infinité d'articles brefs, cet autre de grandes synthèses. Ici, on prend le masque de la neutralité scientifique, là, celui des jugements péremptoires. Jean-Louis Bandet, responsable du territoire allemand, admet que son choix en matière d'œuvres contemporaines *« a nécessairement été subjectif, guidé par les préférences personnelles et l'état des connaissances du directeur de secteur, et il sera nécessairement discuté »*. Mais Jamel Edine Bencheikh, patron du continent arabe, n'a pas d'état d'âme : *« On relèvera des absences. Qu'on soit bien persuadé qu'il ne s'agit ni d'oublis ni de négligences. Ce dictionnaire avait ses dimensions et il nous fallut les respecter. Mais l'essentiel a été, je le crois, dit. »*

Ces différences d'accent rompent la monotonie de la lecture sans gravement nuire à la *cohérence de la construction. Celle-ci repose sur* des bases de béton : massivement françaises, universitaires et sorbonnardes. L'universel français ne ressemble à aucun autre, et pas seulement en raison de la place qu'y occupent les auteurs francophones. Ce dictionnaire peut aussi se lire comme un bilan des orientations et des recherches universitaires françaises dans le domaine des littératures du monde. Il est donc universel par l'objet visé, mais bien particulier dans l'origine des regards.

Sans doute eut-il été trop lourd, trop coûteux, trop dépaysant pour les lecteurs de croiser les visions, de demander à des Japonais de traiter des Lumières françaises, à des Brésiliens de nous présenter la littérature russe et à des professeurs de Dakar de nous initier aux contes et poèmes persans. Les lois du commerce, dont ce genre d'entreprise ne saurait ignorer les rigueurs, interdisent qu'on internationalise l'univers. La Sorbonne, par bonheur, est une *tour de Babel.*

C'est aussi un lieu où s'élabore une délimitation du champ littéraire. Un dictionnaire des littératures est aussi fait de l'exclusion de toutes sortes de producteurs d'écriture dont on décide qu'ils n'appartiennent pas à la littérature. Chaque époque, chaque lieu de consécration a ses critères. Le Didier – comme on disait autrefois le Van Tieghem pour l'ancien *Dictionnaire des littératures* des PUF – propose implicitement un tracé des frontières du littéraire tel que le légitime l'Université française, et notamment Paris-IV, où professent la majorité des barons de Béatrice Didier – qui enseigne, elle, rue d'Ulm.

Pour les périodes et les auteurs dits « classiques », l'autorité des professeurs paraît aller de soi puisqu'il s'agit, par définition, de décréter ce qui est digne d'être enseigné dans les classes. Néanmoins, quelques problèmes surgissent aux frontières. Les philosophes sont-ils des écrivains ? Le Didier les accueille, largement. Malebranche comme Hegel, Raymond Lulle comme Heidegger. L'absence de Leibniz, *celle d'Habermas ou de* Max Weber, *dont* les œuvres ont pourtant compté pour la pensée et pour les écrivains de leur temps, sont plus difficiles à admettre. Autres frontières, autres indécisions : pourquoi Matthiez et pas Labrousse ? Pourquoi Paul Déroulède et pas Eugène Brieux ? Pourquoi Delacroix et pas Gauguin ? Pourquoi Elisée Reclus et pas Vidal de La Blache ?

LORSQU'ON aborde les littératures contemporaines, l'Université perd ses marques de reconnaissance. Elle règne presque sans partage sur les domaines anciens ; sur les nouveaux, il y a concurrence : *jurys littéraires*, critiques, académies, réseaux de reconnaissance internationale, public enfin lui disputent – et se disputent – les clés du panthéon. Il a fallu bien du courage à Marie-Claire Bancquart, directrice du secteur « Littérature française du XXe siècle », pour se lancer dans une mêlée où elle ne pouvait que prendre des coups. Professeur *à Paris-IV*, spécialiste de Maupassant et d'Anatole France, mais aussi poète – elle a d'ailleurs droit à sa notice, brévissime, dans le Didier –, elle sait qu'un dictionnaire est, quoiqu'on s'en défende, lu comme un palmarès qui juge la notoriété des auteurs mais aussi la sagacité des juges.

On soupçonnera Marie-Claire Bancquart d'avoir choisi de ne pas choisir : 646 écrivains français du XXe siècle répertoriés (contre 145 pour le XVIIe, 192 pour le XVIIIe et 333, déjà, pour le XIXe), c'est offrir l'universalité littéraire à bon compte. L'absence apparente de critères – sauf peut-être une prodigalité encore accrue en faveur des *poètes en général* et des poètes belges et suisses en particulier – fait qu'on s'étonne moins de telle ou telle présence incongrue – Alexandre Jardin ! Steve Passeur ! – que de l'absence d'un bon millier d'autres noms qui n'auraient pas défiguré l'échantillonnage.

Cela aurait fait un millier d'acheteurs de plus pour le Didier. Mais il n'en aura pas besoin. S'il n'a pas pu éviter tous les pièges, il remplit, haut la main, l'essentiel de son contrat qui était d'abord de sortir la littérature de son provincialisme occidental et de nous indiquer clairement le chemin de planètes inconnues. Il va devenir, pour vingt ans au moins, un cher compagnon indispensable dont il faudra bien supporter les petits défauts, avant d'apprendre à les aimer.

(1) Bordas annonce la sortie, à partir du mois de mai, d'un *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française*, dirigé par Jean-Pierre de Beaumarchais et Daniel Couty, qui fera pendant au *Dictionnaire des littératures de langue française* que les mêmes auteurs et Alain Rey avaient publié en 1984 et qu'on réédite après une brève toilette. *Le même éditeur publie, sous une forme plus compacte, un Dictionnaire Bordas de la littérature française*, dû à Henri Lemaître, dont on pourra s'amuser à comparer les choix, en matière de littérature contemporaine notamment, avec ceux du Didier-PUF. Enfin, la collection « Bouquins », chez Robert Laffont, promet, pour la rentrée prochaine, une édition entièrement nouvelle du *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays* et du *Dictionnaire des auteurs*, les fameux « Laffont-Bompiani », qui n'avaient subi que de bénignes cures de rajeunissement depuis leur naissance dans les années 60.

* Béatrice Didier publie également *« Beaumarchais ou la passion du drame »* (PUF, 244 p., 142 F)

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le cirque Roussel

RAYMOND ROUSSEL. Au cannibale affable
de Philippe G. Kerbellec.
Ed. du Rocher.
coll. « Les infréquentables »,
238 p., 135 F.
RAYMOND ROUSSEL
Revue Digraphe, *nº 67,*
Mercure de France, 208 p., 99 F.

CE fut sans doute la faute de l'oncle Georges. Que voulez-vous, tout le monde n'a pas un oncle Georges président de la Compagnie générale des omnibus de Paris et bibliophile averti, qui fit paraître, en 1874, une étude sur les performances des *« chevaux de race percheronne dans la traction de* [ces mêmes] *omnibus »*. Cela excuse bien des extravagances. Et Raymond Roussel ne cessa d'en commettre durant toute son existence... Le *Cannibale affable*, c'est le joli sous-titre que Philippe Kerbellec a choisi pour son essai sur l'auteur d'*Impressions d'Afrique*, de *Locus solus* et de *Comment j'ai écrit certains de mes livres*. Il y a des gens qui dévorent leurs semblables avec le sourire, des « sauvages » remplis de prévenance ou des misanthropes très courtois. Raymond Roussel faisait partie de cette catégorie de l'espèce humaine. Trop poli pour n'être pas suspect, il déconcertait par ses bonnes manières autant que par ses bizarreries.

Il naquit le 20 janvier 1877, dans le quartier de la Madeleine. Ce n'était pas un exploit... Mais, à sept ans déjà, il fréquentait les villes d'eau, pour faire (sans doute) l'apprentissage de l'ennui. Les Roussel *étaient* assez riches pour que l'oisiveté fût le sport favori de cette famille. L'hiver, Marguerite, la mère de Raymond, donnait des soirées mondaines. Elle recevait notamment Charles Haas, le modèle de Swann. On passait *« août à Plombières, septembre à Aix-les-Bains, octobre à Biarritz »*. Et l'on dînait à la tour Eiffel... En 1890, Raymond Roussel abandonna le lycée Janson-de-Sailly pour se consacrer à ses études de piano. Les rêves maternels avaient décidé qu'il serait virtuose. A l'époque, devine qui venait dîner. M. Paul Bourget lui-même. On se promenait sur des yachts. On paressait sur la Côte d'Azur. On menait *« la grande vie »*, comme disent les gens qui regardent celle-ci de très loin. C'est d'ailleurs une drôle d'expression. Qu'est-ce qu'une grande vie et qu'est-ce qu'une petite vie ? Raymond Roussel le savait peut-être.

EN 1898, alors qu'il faisait son service militaire à Amiens, dans l'infanterie, il *rencontra Jules Verne, le « maître »* de sa jeunesse. L'autre « affaire » de l'année fut le déraillement du Paris-Bordeaux, car Raymond Roussel se trouvait parmi les passagers du train. Hélas ! il ne devint pas le pianiste prodige *que sa mère espérait.* Il délaissa la musique pour la littérature, mais il se consola difficilement de *« ce qu'il considérait comme une faillite »*. Dans le but de le *« distraire »*, sa famille le pressa de voyager. *« Il se révolta, mais doucement, à sa manière »*, raconte Philippe Soupault... A la fin de 1906, Raymond Roussel visita l'Egypte. Puis il écrivit ses *Impressions d'Afrique*. Ce roman délirant et burlesque emmenait le lecteur sur *« un continent imaginaire »*, où l'*« ancienne danseuse étoile de Saint-Pétersbourg »* croisait le *« champion de France du pistolet »*. C'était le rendez-vous de toutes les fantaisies, avec les personnages, les acrobaties et les machines les plus insolites. Le *« cirque Roussel »* donnait une représentation dans *« l'Afrique fantôme »*... La revue *Digraphe* reproduit l'article que publia Robert de Montesquiou sur les *Impressions*. *« Je sais bien que cela peut s'appeler* humour, disait-il, *mais il y a des degrés dans l'humour, ainsi que dans le vice et dans la vertu. »* A quel degré se trouvait l'étrange monsieur Raymond ?


BERENCE CLEEVE

En janvier 1911, il se rendit à Ceylan, avec sa mère. Très précautionneuse, Marguerite avait *« emporté son cercueil »* sur le navire. Elle allait mourir à l'automne, dans sa villa de Biarritz. Raymond Roussel hérita de la fortune familiale. La légende affirme qu'il avait *« trois cuisiniers, trois jardiniers, trois chauffeurs et trois Rolls-Royce »*. D'après Philippe Soupault, *« il était d'une élégance un peu surannée »*, avec sa pelisse, sa canne et ses gants de suède. En août 1914, il prenait l'air à Deauville, quand survint la guerre. Il faisait une dernière promenade sur les planches, avant d'être mobilisé... Durant les hostilités, il séjourna dans le département de la Marne et se demanda pourquoi Reims était *« la ville la plus bombardée »*. Etait-ce parce qu'*« elle possédait les caves les plus vastes du monde »* ? Ensuite, pour se remettre de cette sombre époque, Raymond Roussel fit le tour de la planète. Il connut les Indes, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Tahiti, la Chine, le Japon et l'Amérique. *« De tous ces voyages,* dirait-il, *je n'ai jamais rien tiré pour mes livres. Il m'a paru que la chose méritait d'être signalée tant elle montre clairement que, chez moi, l'imagination est tout. »* Monsieur Raymond avait une âme assez exotique pour rester dans sa chambre et se passer de l'extérieur.

CEPENDANT, il n'a cessé de bouger. A partir de 1925, il se déplaça à bord de la *« roulotte automobile »* qu'il avait fait construire. Elle avait 9 mètres de long et 2,30 mètres de large. C'était une espèce de *« yacht »* naviguant *« sur terre »*. Une machine à rêves qui transporta Roussel jusqu'en Italie... Après avoir tellement brûlé l'argent, peut-être fut-il ruiné vers la fin de son existence. En 1932, à Paris, il faisait des parties d'échecs dans les cafés. Ce fut sa dernière occupation. Le 14 juillet de l'année suivante, il mourut à Palerme, au Grand Hôtel des Palmes, dans la chambre 224. Il avait pris sans doute une dose trop forte de barbituriques. Suicide ou pas ? Allez savoir... Philippe Kerbellec s'efforce de déchiffrer l'œuvre et la vie de l'énigmatique monsieur Raymond. Ce n'est pas commode, et l'auteur de cet essai nous entraîne dans des pénombres et des méandres. J'avoue m'y être perdu quelquefois. Il fait de Roussel une sorte de prestidigitateur ou de magicien qui, retrouvant les plaisirs de l'enfance, a cultivé l'art de se cacher et d'égarer les soupçons.

Le 14 juillet 1933, à Palerme, tout le monde célébrait la *« patronne »* de la ville, sainte Rosalie. Pour le champion de la farce et de la parodie, cette fête sicilienne fut certainement la meilleure occasion de quitter le grand carnaval de l'existence.

